

Précis analytique des travaux
de l'Académie des sciences,
belles-lettres et arts de
Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 2012.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

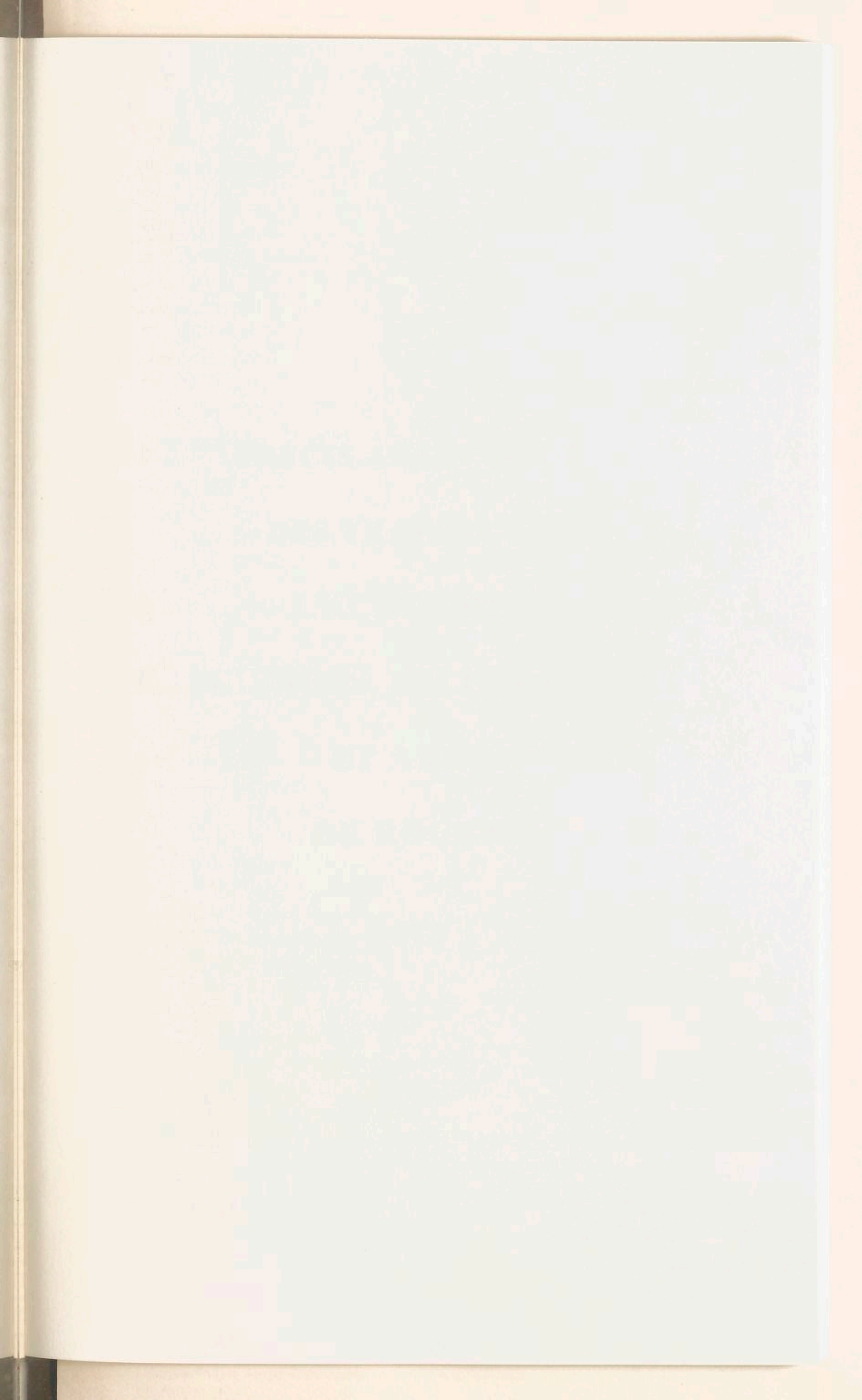
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

2012



ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN
2013



Handwritten text on the right margin, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

**PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN**

2012

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

CHICAGO, ILLINOIS

THE ROSENBERG

1953

1954

RECORDED IN THE DEPARTMENT OF PHYSICS

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

2012



Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs
toute la responsabilité des opinions
et des propositions consignées
dans les ouvrages lus à ses séances
ou imprimés par son ordre.
Cette disposition sera insérée,
chaque année,
dans le *Précis* de ses travaux.

*Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction,
sous quelque forme que ce soit, réservés pour tous pays.*

© Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 2013
*Hôtel des Sociétés Savantes
190, rue Beauvoisine - 76000 Rouen*

ISSN 1154-7707

TABLEAU DES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

(au 31 décembre 2012)

MEMBRES D'HONNEUR

- M. LE PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME ET DE LA RÉGION
DE HAUTE-NORMANDIE
- M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL
DE HAUTE-NORMANDIE
- M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA SEINE-MARITIME
- M^{me} LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE ROUEN
- M. LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE ROUEN
- M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL
DE ROUEN
- M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL PRÈS LA COUR D'APPEL
DE ROUEN
- M. LE DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL
- M^{gr} L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN
- M. LE MAIRE DE ROUEN

MEMBRES TITULAIRES

- M. François BURCKARD, ✱, O ✱, O ✱
ancien directeur des Archives de la Seine-Maritime (25 juin 1966).
- M. Xavier CAMILLERAPP, C ✱, ✱
ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École nationale
Supérieure des Mines, président d'honneur de l'Union des
Groupements des Ingénieurs et des Scientifiques de Haute-
Normandie, vice-président de l'Union Nationale des Aveugles de
Guerre (24 juin 1967).

M. Bernard BOULLARD, O ✱, C ☉

docteur ès Sciences, professeur émérite de biologie végétale à l'université de Rouen (24 février 1968).

M^{me} Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY, ✱

orientaliste, turcologue, maître de conférences émérite à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS, Paris) (27 mars 1971).

M. François de BEAUREPAIRE,

diplômé de l'Institut d'Études Politiques, historien (26 octobre 1974).

M^{me} Nadine-Josette CHALINE, ✱, ✱, O ☉

professeur des universités, doyen honoraire de la Faculté d'Histoire-Géographie de l'université d'Amiens (23 octobre 1976).

M. le professeur Jean-Pierre CHALINE, O ☉

professeur et ancien directeur de l'Institut d'Histoire de l'université de Paris-Sorbonne (23 octobre 1976).

M. Pierre HOMMERIL, O ☉

docteur ès Sciences, professeur émérite de Géologie à la Faculté des Sciences de Rouen (3 juin 1978).

M. Joseph-A. LAFOND, ✱

courtier maritime honoraire, ancien directeur du service juridique de la société SA Jules Roy, ancien consul de Suède, vice-président honoraire du Tribunal de Commerce de Rouen (6 décembre 1980).

M. Jean MALAURIE, C ✱, O ✱

géographe, directeur de recherches émérite au CNRS, directeur du Centre d'Études arctiques et directeur d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS, Paris), membre titulaire de l'Académie des Sciences humaines de Russie (20 mars 1982).

M. François-J. GAY, O ✱, C ☉

géographe (11 mai 1985).

M^{me} Odile LE BERTRE-TURBAN, ✱

membre titulaire de la Commission des Antiquités de la Seine-Maritime (élue membre correspondant le 10 octobre 1981, reçue comme membre titulaire le 24 octobre 1987).

M. le docteur Jean-Pierre LEMERCIER,



professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Rouen (22 octobre 1988).

M. Alain GASPERINI, ✱, ✱

architecte DPLG, ancien directeur de l'Atelier d'urbanisme de la Ville de Rouen (27 mai 1989).


M. Jacques DELÉCLUSE, ✱, ☉

économiste, ancien directeur général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen (19 octobre 1991).

- M. Louis THIRY, ✱
organiste concertiste, professeur d'orgue au Conservatoire national de Région de Rouen (9 mai 1992).
- M. Philippe DAVENET,
pianiste et compositeur de musique (7 novembre 1992).
- M. Henry DECAËNS, O 
historien, secrétaire général de la Société des Amis du Mont-Saint-Michel (élu membre correspondant le 7 octobre 1989, reçu comme membre titulaire le 11 juin 1994).
- M. Yves LESCROART, ✱
conservateur général du Patrimoine, ancien conservateur des Monuments historiques de Haute-Normandie (18 mars 1995).
- M. Guy PESSIOT, ✱
éditeur (21 octobre 1995).
- M. Denis DE BRUCQ,
docteur ès Sciences, professeur à l'université de Rouen-Laboratoire Perception, système et information (22 juin 1996).
- M. Gérard HURPIN,
agrégé de l'université de Rouen, maître de conférences à l'université de Picardie-Jules Verne (Histoire moderne) (23 novembre 1996).
- M^e Renaud DELUBAC,
docteur en Droit, avocat, Consul honoraire de la République fédérale d'Allemagne (13 mars 1999).
- M. Gérard ANGOUSTURES,
ingénieur IDN, président honoraire Lubrizol-France, vice-président APAVE Nord Ouest (2 octobre 1999).
- M^{me} Armelle SENTILHES, O ✱, O 
conservateur général du Patrimoine, directrice honoraire des Archives départementales de la Seine-Maritime (29 avril 2000).
- M^{me} Claude PÉTRY,
conservateur général du Patrimoine, ancienne directrice des Musées de Rouen (2 décembre 2000).
- M. le docteur Robert SOYER, ✱
professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Rouen, chirurgien des hôpitaux, membre de l'Académie de chirurgie de Paris (9 juin 2001).
- M. Jean MORIN, ✱
docteur en Droit, président honoraire du Tribunal de Commerce de Rouen, ancien président de la Conférence générale des Tribunaux de Commerce de France (8 juin 2002).
- M. Alain ROBINNE,
architecte DPLG honoraire, urbaniste SFU, ancien vice-président de la Société Française des Urbanistes et délégué régional (24 mai 2003).

M. Claude BOULARD

docteur en Philosophie, ancien délégué régional de développement économique de l'Agglomération de Rouen (11 octobre 2003).

M. Marc VENARD, O 

professeur émérite d'Histoire moderne de l'université de Paris X-Nanterre, président de la Société d'histoire religieuse de la France (6 décembre 2003).

M. Alain BÉZU,

metteur en scène (24 juin 2004).

M^{me} Anne-Marie LETHUILLIER-FLORENTIN, *

expert-comptable et commissaire aux comptes honoraires, expert honoraire agréé par la cour de Cassation (7 mai 2005).

M. Nicolas PLANTROU, *

avocat au barreau de Rouen, commissaire aux comptes près la Cour d'appel de Rouen, vice-président du Conseil économique et social de Haute-Normandie, président de la Conférence régionale de santé (16 novembre 2006).

M. Bertrand CAMILLERAPP,

architecte DPLG, enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (ENSAN), président du Conseil régional de l'Ordre des architectes de Haute-Normandie (22 septembre 2007).

M. François GIRAUD,

ingénieur IET-Toulouse, docteur ès Lettres de l'université Paris-Sorbonne (7 juin 2008).

M. Vincent MAROTEAUX,

directeur des Archives départementales de la Seine-Maritime (15 novembre 2008)

M. le docteur Bertrand MACÉ,

professeur d'histologie à la Faculté de Médecine de Rouen (21 novembre 2009)

M. Michel LEROND,

écologue, essayiste (19 juin 2010)

M^{me} Françoise THELAMON

professeur émérite d'Histoire ancienne à l'université de Rouen (23 octobre 2010)

M^{me} Marie-Thérèse COURAGE,

journaliste radio, réalisatrice de programmes pour Radios Chrétiennes Francophones de Haute-Normandie (RCF Haute-Normandie) (10 septembre 2011)

M. le docteur Jean COSTENTIN, *

membre de l'Académie nationale de Médecine, membre de l'Académie nationale de Pharmacie (3 décembre 2011)

M. le docteur Jacques CALU
otorhinolaryngologiste (31 mars 2012)

M. Gérard GRANIER
géographe, enseignant en classes préparatoires aux grandes écoles
puis inspecteur pédagogique régional d'Histoire-Géographie émérite
(21 avril 2012)

MEMBRES HONORAIRES

M^{me} Germaine RICOU, ✨

ingénieur-docteur, directrice de recherche honoraire à l'INRA, vice-présidente de la Fédération française des Sociétés de prospection de la Nature (3 février 1973).

M. le docteur René LAUMONIER, ✨

professeur honoraire à la Faculté de médecine de Rouen, ancien directeur du Centre régional de lutte contre le cancer (Centre Henri Becquerel) (29 mars 1980).

M. François BERGOT, ✨, O ✨, C ✨

conservateur général honoraire du Patrimoine, ancien directeur des Musées de la ville de Rouen, membre titulaire de l'Académie des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Versailles et d'Ile-de-France (31 janvier 1982).

MEMBRES ASSOCIÉS

M. Jean FAVIER, GO ✨, C ✨, O 🏰

membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, membre de l'Institut Grand Ducal de Luxembourg, de la Medieval Academy of America, ancien président de la Bibliothèque nationale de France (6 octobre 1979).

M. Michel CIRY, O ✨, O ✨

artiste peintre et graveur, membre associé de l'Académie royale de Belgique (section peinture et gravure), membre de l'Académie des Beaux-Arts de Florence (élu membre correspondant le 16 janvier 1971, élu membre associé le 14 mars 1992).

Prince Gabriel de BROGLIE, GO ✨, ✨, C ✨

Conseiller d'État, Chancelier de l'Institut (1^{er} février 1997).

Très Révérend Père dom Pierre MASSEIN,

de l'Abbaye de Saint-Wandrille de Fontenelle (8 novembre 2003).

- Son Excellence M. Abdou DIOUF,
ancien Président de la République du Sénégal, secrétaire général de
l'Organisation internationale de la Francophonie (8 novembre 2003).
- M^{gr} Pascal WINTZER,
archevêque de Poitiers (27 novembre 2004).
- M. Antoine POUILLIEUTE, C ✨
conseiller d'État, ambassadeur (22 septembre 2012)
- M. Vincent LAMANDA, C ✨
premier président de la cour de Cassation (2012)

MEMBRES CORRESPONDANTS

- M. François LENOUVEL, professeur agrégé de physique, détaché au
commissariat à l'énergie atomique (25 mai 1963).
- M. Bernard FLAVIGNY, professeur au Conservatoire d'Aix-en-Provence
(11 février 1967).
- M. Jean-Jacques ANTIER, historien de la marine (8 mars 1969).
- M. Pierre GEORGEL, conservateur général honoraire du Patrimoine,
ancien directeur du Musée de l'Orangerie (22 mars 1969).
- M. Ivan CLOULAS, conservateur général honoraire des Archives natio-
nales (16 janvier 1971).
- M. Michel MANGARD, archéologue (25 mars 1972).
- M^{me} Françoise PERROT, archéologue, directeur de recherche au CNRS
(24 mai 1975).
- M. Philippe MANNEVILLE, historien et archéologue (20 mai 1978).
- M^{me} Marie-Claire BANCQUART, professeur de Littérature contempo-
raine à l'université de Paris X (23 octobre 1982).
- M. André PLAISSE, historien (4 décembre 1982).
- M. Henri DUBOIS, professeur émérite à l'université de Paris-Sorbonne,
membre du Comité de la Société de l'Histoire de Normandie et de
la Société de l'Histoire de France (10 janvier 1987).
- Frère Jean-Pierre RIBAUT, vice-doyen chargé de la recherche, directeur
du département des Lettres modernes à la Faculté libre des Lettres
et Sciences humaines de Lille (10 juin 1989).
- Prince Michel STURDZA, historien (7 octobre 1989).
- M. Jean MONGREDIEN, musicologue, professeur à la Sorbonne
(23 mars 1991).
- M. Joseph-Marc BAILBÉ, professeur émérite à l'université de Rouen
(20 juin 1992).
- M. Alain NIDERST, professeur émérite à la Faculté des Lettres de Rouen
(20 juin 1992).

- M^{me} Martine BAILLEUX-DELBECQ, ancien conservateur du Musée Louis-Philippe, château d'Eu (8 janvier 1994).
- M. Philippe DELERM, romancier (22 avril 1995).
- M. Georges LEMOINE, illustrateur (22 avril 1995).
- M. Jean-Paul WATTE, directeur du Muséum d'Histoire Naturelle du Havre (20 mai 1995).
- M. Thibaut LE BERTRE, astronome à l'Observatoire de Paris-CNRS (20 mai 1995).
- M. Frank LESTRINGANT, historien (20 mai 1995).
- M. Philippe PIGUET, historien et critique d'art (22 juin 1996).
- Comtesse de TOULOUSE-LAUTREC, écrivain (9 novembre 1996).
- M. le docteur Michel de PONTVILLE, membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen (28 mars 1998).
- M. Jean-Louis DUMAS, membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, philosophe (28 mars 1998).
- M. Maurice DUTEURTRE, président de l'Association des Amys du Vieux Dieppe (28 mars 1998).
- M. Michel JANTZEN, architecte de la cathédrale de Rouen (11 décembre 1999).
- M^{me} Élisabeth CAUDE, conservateur du Patrimoine (19 mai 2001).
- M. André DEVAUX, professeur de Philosophie, co-directeur de l'édition des *Œuvres complètes* de Simone Weil (19 mai 2001).
- M. Joël-Marie FAUQUET, directeur de recherches au CNRS, musicologue (19 mai 2001).
- M^{me} Jacqueline MUSSET, professeur émérite à l'université de Caen, membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen (8 novembre 2003).
- M. Jean SALEM, professeur à l'université de Paris-Sorbonne (8 novembre 2003).
- M. Olivier CHALINE, professeur à l'université de Paris-Sorbonne (8 novembre 2003).
- M^{me} Madeleine BROCARD, professeur émérite à l'université du Havre en Aménagement du territoire (10 décembre 2006).
- M. François NEVEUX, historien (17 mars 2007).
- M. Jean-Marc de PAS DE BOISGUILBERT, sculpteur (17 mars 2007).

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

- M^{lle} Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-norman text Society, professeur à Oxford, Angleterre.

- M. Giulio PRUNAÏ, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie.
- M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'université de Tokyo.
- M^{me} Patricia CLANCY, professeur à l'université de Melbourne (20 mai 1978).
- M. Gerd KRUMEICH, professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'université de Düsseldorf (28 mai 1998).

N.B. :

La date mentionnée après chaque nom est celle :

– pour les membres titulaires : de leur réception ;

– pour les membres honoraires : de leur réception comme membre titulaire ;

– pour les membres associés et les membres correspondants français et étrangers : de leur élection.

MEMBRES DÉCÉDÉS

Membres associés

- M. Jean DELANNOY, président de l'Institut des Hautes Études Cinématographiques et de l'Académie nationale du Cinéma (30 novembre 1985).

Membres correspondants

- M. Gabriel LANGLOIS, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale, membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen (20 mai 1995).
- M^e François PAPILLARD, avocat à la cour d'Appel de Paris, conservateur du Musée Michelet à Vascœuil (9 juin 1990).
- M. André MORMICHE, ingénieur général des Eaux et Forêts (11 octobre 1986).
- M^{me} Marie-Renée MORIN, archiviste-paléographe (28 mars 1998).

BUREAU
DE L'ACADÉMIE
ANNÉE 2012

Président :

M. François GIRAUD

Vice-Président :

M. Michel LEROND

Secrétaire perpétuel pour la Classe des Lettres :

M. le Professeur Jean-Pierre LEMERCIER

Secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences :

M. Gérard ANGOUSTURES

Trésorière, administratrice des Fondations et Legs :

M^{me} Anne-Marie LETHUILLIER-FLORENTIN

Archiviste :

M. François BURCKARD

Handwritten text in a cursive script, likely a letter or document. The text is written in dark ink on aged, slightly yellowed paper. The handwriting is dense and fills most of the page. There are some faint, illegible markings and possibly a signature or name at the bottom right. The overall appearance is that of an old, handwritten document.

CHRONIQUE

DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE

ANNÉE 2012

7 JANVIER. – Selon l'usage, la première séance de l'année est celle de l'installation du nouveau bureau. M. Philippe Davenet, président en l'année 2011, livre ses impressions sur l'année écoulée et cède le fauteuil à M. François Giraud, président pour 2012, qui expose son programme. M. Michel Lerond devient vice-président. Les autres membres du bureau gardent leurs postes. Ce même jour, se réunit le comité qui prépare, sous la direction de M^{me} Josette Chaline, les journées commémorant la guerre de 1914-1918.

21 JANVIER. – En séance publique, M^{me} Florence Naugrette, professeur de littérature française à l'université de Rouen et M. Sylvain Ledda, professeur à l'université de Nantes, tous deux invités du président, donnent une conférence intitulée : *Casimir Delavigne, Victor Hugo et le romantisme*.

4 FÉVRIER. – En séance privée, M. Jean-Pierre Chaline fait une conférence sur *Anne-Marie du Boccage, une femme à l'Académie ?* Ce fut en effet la première femme couronnée par notre Académie, avant de briller à Lyon, à Padoue et chez Voltaire...

18 FÉVRIER. – En séance publique, le docteur Henri Bléhaut, directeur de la recherche à la Fondation Jérôme Lejeune, spécialisé dans l'étude de la trisomie 21, est invité par le président pour présenter une conférence intitulée : *De l'embryon sain à l'embryon malade*.

3 MARS. – Le comité chargé de préparer les manifestations commémorant la guerre de 1914-1918 se réunit pour la troisième fois, sous la direction de M^{me} Josette Chaline.

Une séance privée tenant lieu d'assemblée générale permet d'adopter le rapport moral du Secrétaire perpétuel et le rapport financier de M^{me} la trésorière qui présente un équilibre des comptes malgré la réduction des subventions et grâce aux dons exceptionnels.

En fin de séance privée, M^{me} Armelle Sentilhes présente à l'Académie le livre sur la cathédrale de Rouen : *La grâce d'une cathédrale. Rouen primatiale de Normandie* dans l'édition de la Nuée bleue. Ce livre de 510 pages est publié sous la direction de M^{gr} l'archevêque Jean-Charles Descubes. M^{me} Armelle Sentilhes en a assuré la coordination, et plusieurs de nos confrères ont collaboré à cette belle œuvre.

17 MARS. – En séance publique, dans la salle Gadeau de Kerville, M. Pierre Delvolvé, membre de l'Institut, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2), invité du président, expose brillamment : *Le statut juridique de la langue française*.

21 MARS. – Quelques confrères, sous la conduite de M. Alain Robinne, visitent l'atelier de réparation des clochetons de la cathédrale de Rouen.

31 MARS. – C'est la réception de M. le docteur Jacques Calu, otorhinolaryngologiste, élu membre titulaire le 4 juin 2011. À son discours en remerciement : *L'image numérique et le diaporama*, le professeur Jean-Pierre Lemercier répond : *Les médecins otorhinolaryngologistes à l'Académie de Rouen*.

14 AVRIL. – En séance privée, M. Michel Lerond, sous le titre : *Repenser l'agriculture pour le futur*, explique l'évolution de notre époque et le rôle que l'agriculture doit y jouer.

21 AVRIL. – C'est la réception de M. Gérard Granier, inspecteur d'académie honoraire, élu membre titulaire le 4 juin 2011. Son discours en remerciement a pour titre : *Comment la géographie scolaire s'articule-t-elle avec la géographie savante*. M. François Gay lui répond : *Quelle histoire enseigner ?*

5 MAI. – En séance privée, M. Denis de Brucq, sous le titre *Le Madrillet*, expose le remarquable développement de l'enseignement scientifique ces derniers temps, sous forme d'universités, de centres de

recherche, de laboratoires, tous regroupés sur le territoire du Madrillet devenu une authentique *technopole*.

Puis, M. Alain Bournazel, ancien élève de Saint-Cyr, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'École nationale d'administration, passionné de l'histoire de Jeanne d'Arc, est invité à présenter son nouveau livre : *Jeanne d'Arc. La vérité sur un faux procès* (Éditions Artena). Cet exposé, suivi de discussions et de commentaires, est la première manifestation célébrant le 600^e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc.

14 MAI. – Continuant la célébration du 600^e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, l'Académie et le Comité rouennais d'hommage à Jeanne d'Arc se sont unis pour présenter M. Olivier Bouzy, docteur en histoire et directeur scientifique du Centre Jeanne d'Arc d'Orléans, qui traite : *Le contexte historique de l'arrivée de Jeanne d'Arc (1418-1428)*.

31 MAI-2 JUIN. – L'Académie est présente aux principales manifestations du 600^e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc : colloque en la Salle des États (31 mai) et journée du 2 juin avec l'allocution de M. Jean-Pierre Lemercier au portail des Marmousets.

7 JUIN. Le président a choisi, pour la sortie annuelle de l'Académie, la région de Caen.

Le matin, nous découvrons à Arromanches, site bien connu du débarquement de 1944, le *cinéma circulaire* où la projection du film *Le prix de la liberté* donne l'impression au spectateur de participer à l'action au milieu des combattants du jour J.

À midi, nous retrouvons au café Mancel bien connu, M. Moulin, ancien président de l'Académie de Caen, qui nous donne des nouvelles des Caennais et de leurs actions. Il nous explique quelques projets d'action commune à nos deux académies normandes.

L'après-midi, à l'abbaye d'Ardenne, sur la commune de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, M^{me} la responsable de l'Institut de la mémoire contemporaine (IMEC) nous fait visiter la toute première collection d'archives contemporaines privées en France. Elle explique comment a pu être réuni un véritable patrimoine contribuant au développement des recherches scientifiques sur la vie littéraire, artistique et intellectuelle contemporaine.

Nous visitons encore la vaste bibliothèque installée dans l'abbatiale et inaugurée en 2004, ainsi que les locaux réservés au logement et au confort des chercheurs.

9 JUIN. – La séance privée mensuelle est l'occasion de commenter la sortie de l'Académie avec M. Henry Decaëns pour l'abbaye, et M. Jacques Calu pour les images.

Puis M. Nicolas Plantrou explique son voyage à Londres à l'occasion de l'anniversaire de sa Majesté la reine Élisabeth. Il était à bord du *Belem*, et il nous livre ses impressions lorsqu'il fut présenté au prince Charles...

Enfin, M. Michel Lerond, vice-président, explique comment il prépare l'année de sa présidence.

13 JUIN. – Le collège des anciens présidents, dénommé le Sanhédrin, est à la recherche de nouveaux membres.

15 JUIN. – La commission restreinte des communications étudie l'utilisation progressive de l'Internet à l'Académie...

17 JUIN. – En séance publique, trois confrères, M. Bernard Boullard, M. Alain Bézu, M. Philippe Davenet se sont unis pour présenter : *Âges et Saisons*. Il faut admirer comme les textes choisis, souvent poétiques, toujours harmonieux et remarquablement prononcés, parviennent à s'associer si bien à la musique pour faire rêver...

20 JUIN. – La 1^{re} réunion de la commission des prix permet de désigner les rapporteurs pour les prix littéraires. Les rapports seront étudiés le 18 octobre.

8 SEPTEMBRE. – À la première séance privée après les vacances d'été, notre confrère Jean Morin expose en une conférence très argumentée : *Le principe de précaution*. Des hommages sont ensuite rendus à la mémoire de M. André Mormiche et de M^e François Papillard.

14 SEPTEMBRE. – À la mairie de Bois-Hérault, le maire, M. Édouard de Lamaze, invite nos confrères dont MM. Bernard Boullard et le secrétaire perpétuel, à la création d'une association pour défendre la mémoire de Le Turquier de Longchamp, célèbre botaniste né à Bois-Hérault.

15 SEPTEMBRE. – L'Académie ouvre ses portes aux visiteurs de la journée du patrimoine. Une quarantaine de personnes sont reçues par MM. Burckard, Lemercier, Lerond et Soyer, qui leur expliquent l'histoire et le fonctionnement de notre Compagnie.

22 SEPTEMBRE. – Une séance publique accueille une nombreuse assistance venue écouter M. Antoine Pouillieute, un enfant de Rouen

qui fait une brillante carrière au Conseil d'État. Ambassadeur de France au Brésil, il présente une remarquable conférence *Rouge Brésil et verte Normandie*, expliquant les liens et les comparaisons entre les deux pays.

3-5 OCTOBRE. – Sept confrères représentent notre Compagnie à la Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts, réunie à Bordeaux : M^{mes} Chaline, Lemercier, Thelamon et MM. Boulard, Chaline, Delécluse, Lemercier.

L'Académie de Bordeaux, après la célébration de son tricentenaire, expose les défis du XXI^e siècle : « Comment Bordeaux et l'Aquitaine s'y préparent ». L'assemblée générale de la Conférence nationale des Académies attire l'attention sur l'importance croissante des moyens informatiques dans nos relations entre académies en adhérant au « système Renater ». Elle rappelle qu'un thème est proposé pour préparer la réunion de 2013 : « L'esprit en progrès ».

OCTOBRE. – En séance privée, sont pratiquées les élections :

– comme membres associés : M^{gr} Wintzer, archevêque de Poitiers, M. Antoine Poullieute, conseiller d'État, ambassadeur, M. Lamanda, premier président de la Cour de cassation de Paris.

– comme membre correspondant : M. Édouard de Lamaze, avocat et maire de Bois-Hérault.

– des félicitations sont votées à M^e de Bézenac, M. René Genevois, au Père Jean-Baptiste Seb, à M. Pécuchet, M^{me} Florence Naugrette.

17 OCTOBRE. – Se sont réunies le même jour :

– la Commission du prix de vertu, attribuant le prix Gadon à l'œuvre « La Source » qui accueille les familles des malades hospitalisés à l'Hôpital Charles-Nicolle.

– la Commission des prix littéraires et artistiques choisissant MM. Diard, Thénard-Duvivier, Sintic, Cailleux et M^{me} Gay-Mazuel.

– la Commission préparant les travaux du centenaire de l'an 1914 se réunit sous la direction de M^{me} Chaline.

20 OCTOBRE. – En séance publique, une assistance nombreuse vient écouter notre confrère M^e Renaud Delubac, Consul honoraire de la République fédérale d'Allemagne à Rouen, qui traite un sujet d'actualité : *L'Allemagne puissance exportatrice*.

24 NOVEMBRE. – Après la séance privée consacrée à la préparation des prix et à l'organisation des archives et des séances de bibliographie,

la séance publique comporte une conférence de M. Alain Robinne, architecte, intitulée : *Saint Maclou, le joyau rouennais, état d'avancement des travaux et ce qui reste à faire.*

1^{er} DÉCEMBRE. – En séance privée, M. Claude Boulard traite le sujet : *Alain, le philosophe et la guerre.* À l'appui de sa conférence, il peut montrer de nombreuses affiches prêtées par la mairie de Mortagne, lieu de naissance d'Alain, et M. Alain Bézu enrichit l'exposé de quelques lectures de textes du philosophe.

7 DÉCEMBRE. – La durée des vacances scolaires a conduit à retarder cette année la date de la messe statutaire de l'Académie célébrée par M. le chanoine Raymond Prévost en souvenir des membres défunts de l'Académie.

15 DÉCEMBRE. – En séance privée, sont élus, pour l'année 2013 M. Michel Lerond comme président, et M^{me} Françoise Thelamon, comme vice-présidente.

En séance publique, le discours sur la vertu est prononcé par M. Michel Lerond, avant la remise des prix.

La séance des prix est illustrée par un intermède de M. Gauthier Battou : *Les mots d'Edmond Rostand*, et par une présentation de M. Bernard Boullard : *De la couleur avant toute chose.*

Elle se termine, comme chaque année, par une réception amicale dans le Salon de l'Académie.

Le Secrétaire perpétuel aux Lettres

Jean-Pierre LEMERCIER

PRIX DE L'ACADÉMIE

ANNÉE 2012

PRIX GADON

Prix du dévouement

à La Maison des Familles, « LA SOURCE »
Rapport de M. François GIRAUD

PRIX COURTONNE-LENÉPVEU

Prix artistique

à M^{me} Audrey GAY-MAZUEL
pour son œuvre *Le Biscuit et la glaçure*
Rapport de M^{me} Françoise THELAMON

PRIX GOSSIER

à M. Olivier DIARD
Répertoire des manuscrits liturgiques en Haute-Normandie
Rapport de M. Henry DECAËNS

PRIX DUMANOIR

à M. Franck THÉNARD-DUVIVIER
Images sculptées au seuil des cathédrales
Rapport de M. Jean-Pierre CHALINE

PRIX GUÉROUT

à M. Bruno SINTIC
Petites villes de Normandie
Rapport de M. Marc VENARD

PRIX BOUCTOT

à M. Philippe CAILLEUX

Trois paroisses de Rouen. XIII^e-XV^e siècle

Rapport de M. François BURCKARD

CITATION DÉCERNÉE À :

M. Alain GRACIA

pour son livre *Les forêts du Talou*

**DISCOURS
DE
RÉCEPTION**

ANNÉE 2012

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

PHYSICAL CHEMISTRY
BY
ROBERT M. MAYER
AND
ROBERT W. WOODRUFF

CHICAGO, ILLINOIS
UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS
1958

PHYSICAL CHEMISTRY
BY
ROBERT M. MAYER
AND
ROBERT W. WOODRUFF

CHICAGO, ILLINOIS
UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS
1958

PHYSICAL CHEMISTRY
BY
ROBERT M. MAYER
AND
ROBERT W. WOODRUFF

L'IMAGE NUMÉRIQUE ET LE DIAPORAMA

DISCOURS DE RÉCEPTION

par M. le docteur Jacques CALU

(31 mars 2012)

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les Académiciens ;

Mes premiers mots témoigneront ma reconnaissance pour vous qui, aujourd'hui, m'admettez dans votre assemblée si prestigieuse. Certes, un médecin spécialiste peut se prévaloir de longues études. Cela n'en fait pas pour autant un artiste ni un littéraire, et les pharmaciens présents dans cette salle ajouteraient sans doute que l'écriture des médecins est rarement de la calligraphie. Vous êtes l'Académie des Sciences, des Arts et Belles-Lettres, et je me demande dans quelle branche vous allez pouvoir me ranger ? Modeste médecin, photographe amateur, je ne pensais pas être invité un jour à prendre place parmi vous. Et l'homme passionné par le numérique se sent quelque peu perdu au milieu d'écrivains illustres, d'hommes de livres, alors que je vis moi-même entre l'écran et le clavier. J'ai été très impressionné en découvrant la succession de vos *Précis analytiques*, ces gros volumes qui rassemblent tous les travaux présentés ici même, et qui sont ensuite assemblés et publiés. J'avoue que je suis complexé en vous lisant, vous mes prédécesseurs, qui maniez si bien la langue française. Il me faudra, dès à présent, surveiller mes mots et mes phrases car l'exigence de l'écrit, le respect des Belles-Lettres ne permettent pas les approximations, les raccourcis, les anglicismes des cinéastes. Lors des visites que j'ai pu vous faire, j'ai été impressionné par l'éventail de culture que vous représentez, avec cette diversité qu'évoque déjà le nom même d'Académie. Et tout cela dans une ambiance de courtoisie, et de modestie surprenante. Je dois

ajouter que j'ai une gratitude particulière à l'égard de mes deux parrains. Alain Robinne, un éternel passionné qui m'a communiqué son admiration pour la magnifique église Saint-Maclou, et Jean-Pierre Lemercier, qui a le souci de l'excellence dans tout ce qu'il entreprend. Je l'ai connu comme confrère et pneumologue éminent, puis comme gouverneur du Rotary, et ne suis pas surpris de le retrouver secrétaire perpétuel de l'Académie. C'est vous dire les complexes que je peux ressentir maintenant en me présentant devant vous. Heureusement que certains d'entre vous ont eu la gentillesse de me faire entrevoir la modestie qu'ils ressentent eux-mêmes devant l'invasion de l'informatique.

Avant de parler de l'image numérique, il convient de revenir un instant sur la photographie qui est ma passion depuis une soixantaine d'années. C'est à l'adolescence que j'ai reçu mon premier appareil photo, un « box », cet appareil élémentaire qui permettait de faire, laborieusement, une douzaine de photos sur une pellicule 6×9. Peu après, j'ai appris les rudiments du développement et du tirage par contact. Je n'ai ensuite eu de cesse d'avoir ma propre chambre noire, une manie qui m'a poursuivi durant 50 ans et qui ne devait guérir qu'avec l'avènement de l'image numérique. Quelques années plus tard, se répandaient les appareils petits formats 24×36, qui augmentaient les possibilités de prises de vues avec des pellicules 36 poses. C'était encore de la photographie argentique noir et blanc nécessitant des agrandissements que je faisais dans la pénombre rouge de ma chambre noire. Cette image monochrome, fixée par les sels d'argent, garde encore sa noblesse et le mérite de tenir mieux à l'épreuve du temps que tous les supports proposés aujourd'hui. Mais le public réclama bientôt des images en couleurs. Les premiers tirages sur papier étaient médiocres, et leur durée de conservation limitée. On se tourna alors vers la diapositive.

Né en 1935, le Kodachrome prit son essor après la guerre. En 1955, la société Kodak promena à travers la France un spectacle de diapositives, avec deux projecteurs. Ce spectacle, impressionnant pour l'époque, fit découvrir le fondu enchaîné à beaucoup de photographes. L'idée d'associer des diapositives à de la musique se propagea rapidement et, en 1957, le photo-club du Vésinet organisa un premier concours de montages photographiques sonorisés. Claude Madier, président du photo-club de Vichy, joua un rôle de rassembleur pour les passionnés de montages audiovisuels. Fut alors créée, en 1958, une manifestation internationale de grande envergure : le festival de Vichy. Il connut rapidement le succès. En 1961, Claude Madier rédigea un ouvrage d'initiation consacré à la projection fixe et au montage photographique sonorisé¹ qui devint le

1. Jean Bénézet et Claude Madier, *La photo-projection et le montage photographique sonorisé*, Bar-sur-Aube, P. Montel, 1961, 89 p.

livre de chevet de toute une génération de diaporamistes. C'est aussi à lui que nous devons le terme de diaporama.

L'autre grand nom du diaporama à cette époque est Jean Bourguedieu qui, en 1961, invente et *fabrique* un système de fondu manuel mécanique qui deviendra la «table de Bourguedieu». Elle sera produite à plusieurs centaines d'exemplaires en France et en Europe. Bourguedieu lancera quelques années plus tard (1980) les Rencontres photographiques de Montpellier. Il archiva aussi les premiers diaporamas argentiques, dont certains seront plus tard numérisés, et a, le premier, parfaitement défini le diaporama :

Le diaporama est un mode d'expression audiovisuel, à base d'images fixes. Le cinéma est également audiovisuel, comme la télévision. Mais ils utilisent des images mobiles. De mauvaises langues prétendent que le diaporama est le parent pauvre du cinéma. Ce n'est pas exact. Il utilise des images fixes, c'est l'imagination qui suggère le mouvement.

Les projections se sont *multipliées* dans toute la France, rendues plus faciles par l'évolution et la diffusion du matériel : en 1961, la firme Simda réalise un système électronique de mixage entre deux projecteurs, et sa synchronisation avec le magnétophone. En 1965, Kodak commercialise le projecteur Carrousel, très robuste avec ses paniers ronds de 80 diapositives, que l'on retrouvera partout durant une quarantaine d'années. Les synchronisateurs automatiques se démocratisent, mais leur maniement reste délicat, variable d'un *matériel* à l'autre. L'équipement nécessaire devient imposant et lourd. Aux deux paniers Carrousel, il faut ajouter le Simda pour mixer les images, un magnétophone à bande quatre pistes, un ampli et deux enceintes. On parlait alors, dans les années 1960, de montages photographiques sonorisés. Le « fondu enchaîné » devient alors la règle, son utilisation permet d'éviter le trou noir entre deux images. La fusion pouvait être brève ou se prolonger durant plusieurs secondes, faisant apparaître une troisième image, étrange et intéressante. Dès cette époque, l'accent est mis sur une limite de temps de ces montages en réaction aux fastidieuses et interminables projections de diapositives. Au festival de Vichy, un diaporama ne doit pas dépasser 10 minutes. Personnellement, dans les années 1970, je m'équipais d'un Simda avec de deux Carrousel Kodak, relié à un magnétophone. Je fus guidé dans cette voie par les Lefebvre père & fils dont le magasin LB était situé place Beauvoisine, à deux pas d'ici. Bernard Lefebvre, dit «LB», fut longtemps le président du photo-club de Rouen, et ce fut également un membre de notre Académie.

On aura compris que ces installations des premiers diaporamas étaient volumineuses, coûteuses et complexes. On parlait d'audiovisuel,

mais le son était le parent pauvre. Par la suite, ces photographes furent rejoints par des spécialistes de la prise de son et des musiciens. Dans les photo-clubs, on recommandait une musique discrète et sans relief, de la guitare pour ne pas couvrir la voix. On se mit à la recherche des bruitages. Nous avions presque tous des « mini-cassettes », ces petits magnétophones très répandus et remplacés aujourd'hui par les enregistreurs numériques, ou la piste son du caméscope. C'était la période des années 1980 où les passionnés d'audiovisuel comme moi devaient posséder un matériel important, et conditionner toute leur maison en fonction de leur passion. J'avais une chambre noire dans mon sous-sol, une cabine de projection cachée au fond de mon salon.

Quel contraste, quand je vois aujourd'hui nos petits-enfants qui nous présentent leur montage sur une tablette numérique, voire un smartphone grand comme la main, et qui leur sert en même temps de calepin, de calculette et de téléphone portable !

Les années 1990 marquèrent un important tournant, pour la vidéo surtout. On abandonna la pellicule pour la bande magnétique. On croyait pouvoir s'installer pour longtemps sur ce support bon marché. Et ce fut une vingtaine d'années où régnèrent les cassettes VHS avec lesquelles nous avons cru archiver et conserver nos photos, nos films ainsi que des émissions de télévision auxquelles nous tenions. Nous le regrettons aujourd'hui en voyant pâlir et se détériorer peu à peu ces cassettes. Certains mirent leurs photographies et leurs diaporamas sur ce support au prix d'une perte de qualité importante, qui augmentait encore lorsqu'il fallait faire une copie. Les bons photographes boudèrent le support magnétique, et l'avenir leur donna raison. Ils s'accrochèrent à leurs pellicules et à leurs diapositives lesquelles devaient, à les croire, traverser les siècles. En fait, il aurait fallu qu'elles soient conservées à température constante, dans des structures particulières : nous connaissons tous des boîtes de kodachrome dont les couleurs sont très altérées.

L'arrivée de l'image numérique allait bouleverser à la fois la photographie, et la vidéo. Ce fut le mariage avec l'ordinateur. Elle occasionna aussi une économie importante, car on cessa d'acheter des films ou des diapositives, dépenses conséquentes quand nous partions en voyage. C'est aussi la possibilité de multiplier à l'infini les images, de faire des copies sans perte, ce que le Kodachrome ne permettait pas. Et surtout, l'ordinateur apporte avec lui des logiciels spécialisés, avec des possibilités nouvelles et impressionnantes. Un logiciel comme Photoshop améliore nos images comme jamais la meilleure chambre noire nous avait permis de le faire... Même si, au début, l'image numérique ne valait pas l'argentique, la qualité augmenta régulièrement avec le nombre des pixels, et le carré des défenseurs de l'argentique fondit peu à peu. On

pouvait craindre que, devant la gratuité de la prise de vues elle-même, les fabricants ne se rattrapent en vendant des logiciels inabordables de traitement de l'image. Mais, à côté de la plupart des logiciels spécialisés, ont apparu des concurrents gratuits, voire des copies dont nous ne parlerons pas.

Les premiers diaporamistes

Maurice Guidicelli créa en 2002 le site DCCN², pour les diaporamas créatifs courts numériques. D'autres sites comme Espace Vision³, Diaporam@Forum⁴, Images et Couleurs⁵ rassemblent les passionnés du diaporama. Les concours et les festivals de diaporamas se sont multipliés. Je vous en énumérerai quelques-uns pour que vous soyez attentifs à l'avenir, en les entendant citer. Ce sont les festivals d'Épinal, d'Hayange, du Lardin, de Moureux, de Pontivy, de Trélazé, et plus près de nous la Fête de l'image numérique de Freneuse. Ils ont leurs spectateurs enthousiastes, et mériteraient d'être davantage suivis par les médias.

L'Internet allait donner des ailes à l'image numérique, et lui apporter son meilleur argument face à l'image traditionnelle. Véhicule privilégié de cette nouvelle image, la toile n'a pas fini de la faire voyager à travers le monde entier. Car à quoi sert une image, si ce n'est pour la montrer à d'autres, proches ou lointains ? Cette association de l'image numérique et de l'Internet constitua une rupture complète des habitudes, et là aussi on a parlé de fracture numérique : il y a les « raccordés » et les « non raccordés ». On peut comprendre tous ces conservateurs qui chantent les mérites de la carte postale, de l'album photo, et qui tiennent au courrier manuscrit, personnel et porteur de poésie... Mais on voit souvent ces réticents à l'Internet évoluer brusquement lorsqu'une petite-fille part pour quelques mois en Australie ou aux USA. Ils achètent alors un ordinateur et réclament des images, voire une vision directe avec la magie de Skype.

Mais il y a aussi une convergence numérique. Les appareils numériques, photo ou caméscopes, ont proliféré et se sont perfectionnés depuis les quinze dernières années. Ils sont devenus de plus en plus performants, et polyvalents. Le même appareil fait de la photo mais aussi de la vidéo, avec une prise de son très correcte. Certains appareils sont même dotés d'un GPS qui permet de situer le lieu et la date de la

2. <http://www.sitedudccn.com>.

3. <http://www.diapovision.com/accueil.htm>.

4. <http://www.diaporamaforum.com>.

5. <http://couleurs.breizhbleu.com>.

prise de vues. Enfin, plus récemment, les téléphones et les smartphones ont prouvé qu'ils étaient eux aussi capables de faire des photographies correctes, avec la possibilité d'envoyer aussitôt les images par Internet à un correspondant éloigné.

Mais ce déferlement d'images a souvent nui à la réputation de l'image numérique. Tout le monde n'est pas forcément bon photographe. Quand on voit tous ces groupes de touristes qui appuient frénétiquement sur leurs divers appareils sans presque regarder ou écouter ce que leur dit le guide, on peut s'interroger sur les excès de ces prises de vues. Trop d'images font du tort à l'image. Jamais autant de gens n'ont fait de la photo, et beaucoup se noient dans leur surcroît d'images. De ces milliers de photographies, il ne sort généralement rien. On met sur son disque dur quantité d'images que personne ne regardera. Dès lors que l'on a l'ambition de faire un véritable diaporama, il va falloir faire un tri, penser à la bande sonore et à la musique, puis ajouter des titres ou un texte.

Le vrai diaporama numérique, c'est l'art de mettre en valeur une succession d'images numériques en leur associant une bande sonore. Je suis un peu gêné de parler d'art, tellement le mot diaporama a depuis été galvaudé. Il est victime de son succès. Si vous achetez une tablette numérique et que vous y mettez un groupe d'images, on vous propose aussitôt de vous les présenter en « diaporama ». Il suffit alors de prendre dans la pile de fichiers sonores mp3 une musique anodine et le montage automatique se met en route, avec parfois un certain bonheur.

PowerPoint

Il me faut faire une place particulière au logiciel PowerPoint qui a, hélas, un peu trop envahi le monde du diaporama. PowerPoint, aussi connu sous le format pps, et son homologue Keynote chez Macintosh, sont d'excellents outils pour les conférenciers. Autrefois, le conférencier arrivait avec sa boîte de diapositives qu'il confiait au projectionniste, et on l'entendait dire régulièrement : « Diapo suivante... diapo suivante... », pour commander les changements d'images. Aujourd'hui, le conférencier apparaît avec son ordinateur portable ou une simple clef USB dans sa poche. Son montage est bien préparé, et il va commander les glissements aux « slides » suivants en effleurant la barre d'espace du clavier. Mais les choses se sont gâtées, lorsque les utilisateurs de PowerPoint se sont mis à vouloir s'en servir pour faire des diaporamas. La facilité de création des pps a fait tant d'adeptes que les montages se sont fortement accrus et ont pris une large place chez les internautes. Depuis des années, des milliers de montages pps circulent donc sur Internet d'un bureau à l'autre, d'un particulier à l'autre. Vous les reconnaîtrez

car leur titre est toujours suivi de l'extension caractéristique du fichier, les trois lettres pps. La majorité est d'origine américaine. Ce sont bien souvent des images comme on trouve dans le calendrier des postes qui se déroulent sur une musique sirupeuse. À cela s'ajoute en général un texte indépendant qui fait l'éloge de l'amitié ou vous engage à profiter du temps présent. Et ces trois éléments n'ont aucun rapport entre eux. Mais il ne faut toutefois pas leur jeter l'anathème et les considérer comme des spams, car au milieu de ces banalités apparaissent de temps en temps des perles, des images uniques du cosmos ou des instantanés saisissants d'un grand reporter. Si certains professionnels confient leurs images à des montages pps, c'est qu'elles sont tellement comprimées et pauvres en pixels que leur reproduction est impossible. Le plus gênant est l'absence de liaison entre la musique et l'image, et la coupure brusque de la musique avec la dernière image, toujours désagréable. Il ne s'agit pas pour nous de véritables diaporamas.

Diaporama ou vidéo ?

Une autre invasion est venue concurrencer le diaporama avec l'arrivée sur Internet de milliers de petites vidéos véhiculées par les systèmes YouTube, Vimeo ou Dailymotion. Le diaporama avait été défini comme un assemblage d'images fixes et les autorités ont proscrit la vidéo dans les concours et les festivals. Il faut dire qu'il y avait autrefois un tel décalage de qualité entre les images photographiques et celles de la vidéo, au format PAL, que le passage de l'un à l'autre était désagréable. L'argument de la qualité n'était pas seul en cause, car l'apprentissage de la vidéo et son montage numérique restent plus laborieux à assimiler que pour la photo. Il faut dire aussi que, pendant longtemps, le succès de YouTube tenait surtout à sa bande sonore. Depuis peu, ces vidéos bénéficient d'une meilleure définition, et comme les connections Internet ont aussi fait des progrès, la vision de ces montages transmis par Internet est surprenante. L'arrivée de la fibre optique devrait améliorer encore beaucoup les choses, mais il persistera encore longtemps des inégalités entre la ville et la campagne.

Quand la réception est bonne, avec une lecture immédiate et fluide, le résultat est remarquable, qu'il s'agisse de diaporama ou de vidéo. YouTube, en particulier, est un géant avec quatre milliards de montages consultés chaque jour ! Pourquoi ne pas faire monter nos diaporamas dans le train YouTube soutenu par Google avec une audience illimitée ? Nous découvrons à cette occasion les curiosités de la mécanique de référencement de ces moteurs de recherche. J'en prends un exemple tout récent. Je voulais dernièrement faire connaître à mes amis un montage d'images de

Rouen sous la neige, images du passé ou du présent. J'avais tout d'abord choisi un titre littéraire : « Mais où sont les neiges d'Antan ? » Il fallait à mes correspondants recopier parfaitement un lien complexe fait d'une suite de lettres et de chiffres pour accéder au montage consultable sur Internet. Il m'a suffi de changer le titre et de le remplacer par un néologisme « rouenneiges » pour que ce mot, tapé dans l'un quelconque des moteurs de recherche, trouve son chemin au milieu de milliers d'autres et donne un accès direct au montage. Par hasard, j'avais choisi autrefois, pour mon premier site, le mot « calurama », néologisme inusité. Encore aujourd'hui, il donne un accès facile à mes montages. Mais depuis peu, un groupe de musiciens de langue espagnole me talonne en se présentant sous le même nom.

Il est temps de dire maintenant ce que nous entendons comme d'authentiques diaporamas. Ils supposent au départ d'avoir été conçus par des logiciels spécialisés comme PicturesToExe dit PTE, ProShow Producer, Magix, ou un logiciel de montage vidéo. Ils se doivent d'avoir un fil conducteur, de raconter une histoire, d'avoir un début et une fin, et surtout une liaison constante entre l'image, le texte et la bande-son, celle-ci pouvant comporter de la musique, du bruitage ou des paroles. Comme le rapportait Jean Bourguedieu, il ne faut pas en rester à la phrase disant que le diaporama était « le cinéma du pauvre ». C'est vrai dans la mesure où il est infiniment moins coûteux et plus facile à pratiquer que le grand cinéma professionnel. Mais il a aussi ses points forts et son langage propre. L'image photographique est plus riche en pixels que celle de l'image vidéo, même celle de la haute définition (HD). Le diaporamiste bénéficie d'images plus fines, et cela convient bien aux larges paysages, aux monuments complexes. Le photographe a tout loisir de corriger les images, de redresser les verticales, ce que le cinéaste ne peut faire. Par définition même, le cinéma a le privilège du mouvement, mais le diaporama permet aussi un certain déplacement latéral dans l'image, ce qu'on appelle le panoramique. Il en est de même lorsque l'on « zoome » dans l'image pour se rapprocher d'un point intéressant sur lequel on veut attirer l'attention. Il est facile aujourd'hui d'ajouter quelques moments de vidéo lorsque le sujet s'y prête. L'évolution du matériel audiovisuel nous y invite. La majorité des appareils photo numériques proposent maintenant de faire de la vidéo. Et, en sens inverse, les caméscopes HD proposent de faire de la photo avec une qualité disons honorable. Le voyageur peut n'emporter qu'un seul matériel, à charge pour lui de se déterminer comme photographe ou vidéaste. Et le matériel de prise de vues, caméscope comme appareil photo, est de plus en plus abordable, compact et léger.

Le support de l'image a fait d'énormes progrès. Il a quitté la bande magnétique il y a maintenant plusieurs années. Nous avons vu arriver

des cartes mémoire grosses comme un timbre-poste, qui peuvent suffire à enregistrer toutes les images d'un voyage. Elles restent cependant assez onéreuses. Comme support final, Le DVD s'est imposé partout. C'est un extraordinaire support, quasi universel, bon marché et facile à lire, même sans ordinateur, et facile à copier. Jamais dans l'histoire du monde, nous n'avons disposé d'un support matériel aussi commode et aussi abordable. En plus, ont augmenté en nombre les disques durs externes ou internes à l'ordinateur, de capacités impensables il y a seulement quelque temps.

Le format de l'image a changé. L'arrivée récente de la haute définition, et de la télévision numérique a été un progrès incontestable, mais a posé problème aux photographes, en imposant le format 16/9, soit un rectangle assez élargi. La photo, sur papier depuis ses origines, donnait le choix entre le rectangle vertical, dit « portrait », et le rectangle horizontal, dit « paysage ». Nos albums photos devaient composer entre les deux présentations et disposer harmonieusement les deux formats d'images dans la page de l'album. L'arrivée du cinéma, du diaporama et de la télévision a condamné définitivement le format vertical. Et les nouveaux écrans de télévision, qui sont tous en 16/9, nous obligent à retailler nos anciennes photos si l'on veut remplir tout l'écran. Certes, nous allons nous adapter à ce nouveau format et régler nos appareils photo sur le 16/9. Mais il va falloir reprendre nos anciens montages pour les recadrer et les adapter à ce nouveau format. Il faudra sacrifier une partie de l'image, et le choix ne sera pas toujours facile.

Les écrans plats et la Haute Définition

Ils ont marqué un tournant important dans la consultation de l'image numérique. Ces écrans proposent désormais plus que la seule lecture des émissions de télévision. On y montre ses photos ou la vidéo qu'on vient de faire, on les raccorde facilement à Internet. Le large écran devient comme le périphérique de notre ordinateur. Cela permet de montrer à une dizaine de personnes le travail en cours. Cette consultation audiovisuelle passera ainsi souvent du bureau au salon. La projection sur un grand écran nécessitait des rideaux et une pénombre difficile à obtenir en été. Or ces écrans plats sont efficaces même en pleine lumière. On aura plaisir, à la fin d'un repas, à partager des souvenirs avec ses invités, à vérifier dans Google ou Wikipédia un point précis objet d'une discussion. Désormais, cela se fera sur la télévision du salon. C'est toute une révolution. Et les responsables nationaux du petit écran nous disaient récemment leur souci devant cette télévision de l'avenir constamment ouverte sur l'Internet, et sans aucune censure.

C'est donc toute une convergence entre l'amélioration du matériel de prise de vues, d'exposition de l'image, de la transmission de celle-ci, qui a donné un intérêt nouveau à l'image numérique et au diaporama. Mais le plus important à mon sens reste la magie qu'apporte le couple image/musique. J'ai parfois passé plus de temps à choisir une musique pour mes images qu'à réaliser et assembler mes images. Quand un diaporama est bien fait, on a l'impression que c'est la phrase musicale qui pousse les images et qui commande les changements de vue. Le lent passage d'une image à l'autre, porté par la musique, est une source privilégiée de poésie.

J'espère ainsi qu'à travers mes propos, vous comprendrez que l'on puisse se passionner pour cet art, accessible à l'amateur, extraordinaire moyen de communication et de partage, en constante évolution et continue amélioration. Et sans doute vous demandez-vous quel lien peut-il y avoir entre cette passion et mon ancien métier de médecin ORL ?

Durant mon adolescence, j'ai hésité entre médecine et photographie. J'ai finalement choisi la médecine, me réservant de faire plus tard une spécialité médico-chirurgicale, comme l'ophtalmologie ou l'ORL. Dans la pratique chirurgicale de l'ORL j'ai été, dès le départ, très impressionné par le travail au microscope, en fait une loupe binoculaire stéréoscopique qui accentuait la notion de relief. On en a aujourd'hui une idée avec la télévision 3D. Mais dans la chirurgie de l'oreille, il y avait en plus le travail lui-même que l'on faisait au milieu des différents plans de l'espace. Puis sont arrivés les fibroscopes, et la lumière froide qui nous permettait de nous faufiler dans l'arrière-nez et jusqu'au larynx. À la même époque, Jean-Pierre Lemercier était un précurseur des domaines voisins, jusque-là impossibles à voir, comme la plèvre ou les bronches. Il devenait possible d'enregistrer les images et de les faire voir à son patient. À côté de moi, je voyais des confrères s'initier à la cœlioscopie, cette chirurgie que l'on conduisait en regardant un écran. J'avais aussi un écran dans mon cabinet de consultation, qui m'a servi bien souvent à montrer à mes patients l'intérieur de leur nez ou de leur oreille par l'intermédiaire d'un fibroscope ou d'un endoscope. J'ai beaucoup filmé tout ce qui pouvait servir à l'enseignement. Dans une spécialité comme l'ORL, on ne peut pas montrer les images à un groupe d'étudiants comme le fait le dermatologue, et il est capital de sortir les images du fond des cavités. On a besoin d'images, ce que l'on appelle en médecine de l'iconographie. Malheureusement, l'essentiel de ce que j'ai pu enregistrer au cours de ma vie professionnelle a été déposé sur support magnétique, les cassettes VHS, aujourd'hui abandonnées. Si j'avais travaillé quelques années de plus, j'aurai sûrement archivé tout cela en images numériques, meilleures et parfaitement reproductibles.

Tout ceci pour vous dire que le goût de l'image m'a suivi toute ma vie, dans mon métier comme dans mes loisirs. À la fin du siècle, l'image devenait numérique, et se mariait avec l'ordinateur. C'était l'époque où je prenais ma retraite. Le médecin devenait photographe. J'étais ravi de pouvoir me consacrer davantage au diaporama qui était en train de se métamorphoser. Mais c'était aussi le regret de perdre de vue toutes les applications de l'image numérique en médecine.

*

Fasciné durant 60 ans par l'image, je n'ai pas été déçu, car elle a été en incessants progrès et continuel perfectionnement. Je ne vois guère de domaine où les techniques aient autant changé avec quantité de paliers successifs. Et la pratique de l'image touche à la plupart des branches de nos activités humaines. C'est une technique, et c'est aussi un art. Et quand on voit ces milliards d'images qui circulent sans cesse sur Internet, images privées ou publiques, modestes souvenirs familiaux ou documents précieux, on se rend compte de l'importance prise aujourd'hui par l'image numérique.

J'aurais vécu une extraordinaire évolution depuis les plaques de verre de mon grand-père, les pellicules de ma jeunesse, le petit format adopté par mon père, la bande magnétique et brusquement l'image numérique, une révolution ! Ces nouveaux supports de l'image sont extraordinaires, CD, DVD et plus récemment Blu-ray. On les regarde sur des écrans, la télévision, l'ordinateur ou sa tablette numérique.

Et le charme et la magie sont au rendez-vous lorsque les images sont harmonieusement assemblées, portées par la musique, dans une nouvelle forme d'art, entre photo et vidéo, qui porte le nom de diaporama.

1870

Jan 1st

Feb 1st

Mar 1st

Apr 1st

May 1st

Jun 1st

Jul 1st

Aug 1st

**LES MÉDECINS
OTORHINOLARYNGOLOGISTES
À L'ACADÉMIE**

DISCOURS EN RÉPONSE

par M. le professeur Jean-Pierre LEMERCIER

(31 mars 2012)

Monsieur,

Le ton solennel que j'adopte aujourd'hui, alors que nous nous tutoyons depuis si longtemps, ne traduit pas une fâcherie soudaine. Il s'agit seulement de respecter en ce lieu les usages de notre Compagnie. Mais rien ne m'empêche néanmoins de proclamer ma joie de vous accueillir en cette maison, à la fois comme un médecin otorhinolaryngologiste réputé et comme un remarquable spécialiste de l'image numérique.

Vous avez choisi d'exercer la médecine parce que vous admiriez le prestige du médecin de famille si bien placé pour développer les relations humaines, mais aussi parce que vous aviez du goût pour les sciences naturelles et la biologie. Si vous vous êtes intéressé à la spécialité « nez-gorge-oreilles », après avoir vous-même souffert d'une sinusite rebelle, c'est pour y découvrir des techniques particulières, notamment cette chirurgie si spéciale, ce « travail à la loupe au fond d'un puits » que vous avez appris comme interne dans les services parisiens du « perpétuel secours » des docteurs Sénéchal et Leroux-Robert, sous l'autorité du professeur Aubry.

Pour vous, la pratique otorhinolaryngologique devait être complétée par l'étude de la psychosomatique qui permet de déceler, de comprendre, de traiter la part de l'anxiété dans les troubles invoqués. En outre, vous apportiez une note particulière à vos observations et à vos recherches : la représentation filmée. Ainsi votre thèse médicale sur « Les tumeurs de la cavité buccale », soutenue sous la présidence du professeur Leroux-Robert, était entièrement filmée ce qui constituait à cette époque le premier exemple.

En 1964, le docteur Paul Hélot, dont nous reparlerons longuement, vous demanda de venir à Rouen comme associé puis comme successeur, et ce fut le point de départ d'une carrière médicale rouennaise très appréciée. Si l'exercice libéral en centre-ville dans le « Groupe otorhinolaryngologique Paul Hélot » a été votre principale activité, vous exerciez encore comme attaché de consultation au CHU Charles-Nicolle, et comme consultant de la SNCF, tout en participant à la création de l'association rouennaise pour les urgences médicales.

Après la médecine, votre seconde passion fut toujours la photographie, et toutes les techniques qui s'y rapportent. Déjà depuis l'âge de onze ans, vous réunissiez les photographies de famille ; plus tard, vous filmiez votre thèse de médecine, mais c'est surtout à l'approche de la retraite que vous vous êtes consacré aux finesses de la caméra numérique et au montage audiovisuel. Ce travail que vous appelez « diaporama », s'il rassemble sur le site « calurama »¹, associe la qualité de l'image toujours empreinte de sensibilité et la construction de l'ensemble, le tout se déplaçant harmonieusement au rythme d'une musique de qualité judicieusement choisie. Le « calage » de la musique sur l'image est à chaque fois une composition artistique d'une grande sensibilité, sans oublier, s'il le faut, une démonstration raisonnée.

Pour arriver à ces véritables œuvres d'art, il a fallu sans doute les progrès de la technique numérique, mais plus encore, votre sens créatif et votre culture artistique. Vos amis connaissent depuis toujours votre créativité, qui s'exerce dans vos talents de chanteur-parolier, en votre qualité d'auteur d'une cinquantaine de chansons, ou dans votre capacité souvent humoristique à participer aux chorales de groupe. Dans votre famille, les petits-enfants savourent « le grand père chanteur », et vos enfants savent que le poète se recueille pour créer, dans le jardin quand il fait beau et dans la chambre noire quand il fait froid.

*

¹ <http://www.calurama.fr>.

Monsieur,

Dans notre Compagnie, depuis 1945, douze médecins et chirurgiens ont été reçus dont quatre, soit le tiers, étaient otorhinolaryngologistes. Tous les quatre ont voulu montrer leur culture extra-médicale dans le choix de leur discours de réception :

– Paul Hélot, le 8 décembre 1943, traitait « Des médecins du temps de Molière aux médecins du temps futur » ;

– Raymond Jousseume, directeur de l'école de médecine de Rouen, présentait le 26 février 1949, « La vie tourmentée de Théophraste Renaudot », médecin et journaliste ;

– Jean-Baptiste Andrieu Guitrancourt, le 24 octobre 1964, pour expliquer « Le sourd devant son infirmité », commentait brillamment l'art de Beethoven, Wagner, Goya, Swift, Edison ;

– Vous-même, en ce jour, avez développé « L'image numérique et le diaporama ».

Mais celui dont vous vous rapprochez le plus, c'est Paul Hélot. Vous n'en serez pas surpris car vous l'avez bien connu, lorsqu'en 1964, déjà atteint par la maladie, il vous fit venir de Paris pour l'aider d'abord, puis pour lui succéder. Pour moi, j'évoquerai volontiers Paul Hélot, l'ami délicat, discret, prêt à rendre service, cachant sa haute culture par une infinie modestie. Je le croisais parfois dans la rue sans qu'il me voie, tellement il était distrait, absorbé par la réflexion de ses multiples occupations. Dans son discours de réception à l'Académie le 8 décembre 1945, Paul Hélot posait la question : « Quelles sont les qualités qui me valent aujourd'hui un tel honneur ? » Et il répondait :

« – L'amour de ma ville ? – Mais j'y suis né.

– L'attachement à nos monuments ? – Mais quel est le Rouennais qui n'a pas senti sans émotion le soleil brumeux de notre province chatoyer sur les dentelles de pierre ?

– Le culte de ma profession ? Je l'ai hérité de trois générations de médecins.

– Le goût d'écrire et de publier ? – Véritable délasement, j'en suis redevable à mes grands-parents maternels.

Ainsi du côté paternel et du côté maternel je n'ai fait que recueillir un héritage. »

Les ancêtres

En effet, du côté paternel, la famille Hélot est une véritable dynastie de grands médecins rouennais. Le premier, Jules Hélot (1814-1873), originaire de l'Aisne, fit d'abord de brillantes études de médecine à Paris.

Attaché du célèbre chirurgien Récamier, il fut victime d'une piqûre anatomique. Il vint en convalescence à Rouen, et il décida d'y demeurer. Nommé aux Hôpitaux de Rouen, il fut chargé de la maternité de l'Hospice général. Et là, par d'intelligentes mesures d'hygiène, il réussit à réduire le taux de mortalité des accouchées de 28 % à 2 %. Le ministre de l'Intérieur le proposa comme modèle dans toute la France.

Paul Hélot (1845-1896), fils de Jules Hélot, fit ses études médicales à Paris et revint à Rouen, pour succéder à son père comme chirurgien de la Maternité de Rouen. Cultivé et curieux de sciences nouvelles, il demanda prématurément l'honorariat des hôpitaux pour se consacrer à une spécialité naissante : l'otorhinolaryngologie. On lui doit plusieurs appareils d'un usage courant : le photophore électrique frontal, ancêtre du miroir de Clar, et l'acoumètre, précurseur de l'audiomètre.

René Hélot (1875-1940), fils de Paul et père d'un autre Paul, fit lui aussi des études médicales à Paris, et choisit la spécialité otorhinolaryngologique. Nommé aux Hôpitaux de Rouen, il fonda le premier service d'otorhinolaryngologie à Rouen, le 8 décembre 1920. Sa vaste érudition l'amena à s'intéresser à des activités très différentes : botanique, littérature, sciences naturelles. Il publia de nombreux articles de médecine et d'histoire de la médecine. Mais il s'intéressa aussi au Vieux Rouen, à l'origine de l'art populaire en Normandie, à la faïence de Rouen, à l'art mobilier, à l'ébénisterie. Médecin dévoué, il participa avec le docteur Halipré à la lutte contre la tuberculose et à la création du sanatorium d'Oissel.

L'héritage maternel de Paul Hélot était tout aussi brillant. Le grand-père de sa mère, Édouard Frère (1797-1874), était un libraire érudit, puis devint le conservateur de la bibliothèque de Rouen. Le père de sa mère, Henri Frère (1836-1903), avocat renommé, voué aux Lettres, poète à ses heures, fut élu à l'Académie de Rouen à l'âge de 27 ans. On a loué chez lui l'orateur à la parole exquise, le causeur érudit, charmant autant par son style que par sa poésie.

Nanti de ce double héritage, paternel et maternel, Paul Hélot, né le 4 juin 1901, devait remplir à son tour une belle carrière médicale, brillamment complétée par des activités de citoyen et d'homme public, d'académicien distingué, d'auteur littéraire...

Le médecin

Ancien élève du lycée Corneille, il commença ses études médicales à Rouen pour les poursuivre à Paris comme étudiant en otorhinolaryngologie. Puis il revint s'installer à Rouen, d'abord rue de l'Hôpital, puis boulevard de la Marne et enfin boulevard de l'Yser, du fait des

bombardements successifs de 1940, puis de 1944. Il assurait aussi une consultation spécialisée sur la rive gauche au dispensaire Saint-Clément de la Sœur Paulus. Très apprécié de sa clientèle, il savait joindre à sa grande compétence, à son habileté d'opérateur, le contact humain délicat qui fait la valeur de la consultation médicale.

Pour lui, la pratique médicale journalière devait être complétée par la publication de ses observations et de ses études. Après sa thèse de doctorat sur « La prolongation de la cloison nasale dans le naso-pharynx », une quinzaine de communications ont été publiées à la Société de médecine de Rouen, dont il fut le président en 1949. Le temps de cette présidence fut pour le docteur Paul Hélot l'occasion d'élargir les connaissances de ses confrères vers les nouveautés, en invitant des conférenciers extérieurs et en expliquant les possibilités de *l'acupuncture*.

De même, profondément attaché à la valeur morale de la médecine, il se dévoua au Conseil départemental de l'Ordre des médecins, dont il assumait le secrétariat depuis 1956 jusqu'à la fin de sa vie (1964).

Pour un homme aussi cultivé que Paul Hélot, la médecine d'aujourd'hui devait être comparée à celle d'autrefois, et ce fut pour lui le point de départ de nombreuses publications sur l'histoire de la médecine. Les travaux sur Fagon, médecin de Louis XIV, sur Marat, lauréat fantôme de notre Académie de Rouen, sur Laumonier et les fameuses cires anatomiques qui font la gloire de notre Musée Flaubert, sur le Girondin Roland à Bourg-Baudoin, sur Théophraste Renaudot, et la lutte entre les facultés de médecine de Paris et de Montpellier, sur Cabanis et sur l'acteur Montdory... Tous ces travaux, présentés à la « Société française d'Histoire de la médecine » valurent au docteur Paul Hélot d'être élu en 1963 président de cette société nationale réputée dans le monde entier.

L'homme public

La guerre de 1939-1945 devait apporter une page historique à la vie déjà si riche de ce médecin compétent, dévoué et cultivé. Eu égard au nombre de ses enfants, Paul Hélot n'avait pas revêtu l'uniforme militaire, mais dès la déclaration de la guerre, il voulut s'inscrire dans les services de la défense passive. Lors de l'exode de mai 1940, il fut l'un des très rares Rouennais compétents à demeurer sur place pour entourer le maire-adjoint Maurice Poissant, et pour recevoir les troupes allemandes. Ainsi a-t-il pu décrire les événements et ses émotions en un document qui permet de revivre ces moments dramatiques ; les « occupants » réclament-ils un préfet : Hélot est sollicité. Il fait valoir son manque de compétences à ce poste, mais il accepte d'être nommé adjoint chargé des Beaux-Arts et de l'Instruction publique.

Malgré sa compétence et ses efforts, il ne put, dans ces circonstances de guerre et d'occupation, réaliser ses désirs et il dut souvent réduire son action en mettant les collections à l'abri. Habilement, il sauva une statue de Corneille en l'envoyant se faire oublier dans un atelier de moulage. Il tint à participer aux études pour la reconstruction de Rouen, en tenant compte des destructions récentes. En l'absence de salles de concert et de spectacle détruites par les bombardements répétés, il prépara la création d'un véritable Conservatoire de musique qui verra le jour avec Albert Beaucamp, mon condisciple et mon ami trop tôt disparu.

Les présidences

À la libération de 1945, commence pour Paul Hélot ce qu'on peut appeler le temps des présidences. Il est élu à l'Académie de Rouen, et prononce le 8 décembre 1945 son discours de réception : « Des médecins du temps de Molière aux médecins du temps futur. » C'est lui qui recevra à l'Académie le professeur Jousseau, un autre otorhinolaryngologue, le 26 février 1949, lequel devait exposer « La vie de Théophraste Renaudot, médecin et journaliste ». Il est président en 1955 et présente le 23 avril 1958 une très intéressante étude sur « Renaissance ou mort des Académies de province ». Après avoir posé la question « Faut-il supprimer les Académies de province ? », Paul Hélot s'appuie sur une vaste enquête nationale pour expliquer d'abord que ces Académies, créées avant la Révolution française par lettres patentes du Roi, ont assisté à l'évolution des sciences et des habitudes de vie qui mènent de la seule curiosité encyclopédique jusqu'aux découvertes modernes les plus « pointues ». Les progrès de la science dans tous les domaines ont fait « éclater » l'esprit encyclopédique pour développer de multiples sociétés savantes spécialisées... Mais, conclut Paul Hélot, il reste à une élite intellectuelle le rôle qu'il faut jouer dans la nation quand on a des idées à donner et des vérités à proclamer. Les réflexions et les conclusions de Paul Hélot, en 1958, ne sont-elles pas encore d'actualité, lorsque se multiplient les découvertes qui nous bouleversent et que l'Académie s'adapte à l'Internet, au numérique, au diaporama de Monsieur Calu ?

Parmi les autres présidences qu'il assura avec autorité, celle de la Société des Amis des monuments rouennais est sans doute la plus importante. Président à deux reprises, après avoir été longtemps secrétaire, il apporta à cette institution de nombreux travaux personnels sur l'Hôtel de Senneville, l'Hôtel Jubert de Brécourt, l'abbaye de Saint-Amand, la chapelle du lycée, le Val-de-Grâce de Rouen, la tour aux Normands...

Les œuvres privées

Malgré toutes ses activités, ses présidences, ses productions, Paul Hélot trouvait encore le temps de faire paraître des ouvrages personnels exprimant les réflexions sur son expérience de la vie ou ses connaissances historiques. Ainsi en fut-il de romans comme *Christine Arcel*, *Le trésor de Jupiter*, *Gerberoy*, *M^{me} Helvetius*...

Il en vint à se passionner pour le sort des moulins à vent. C'est en 1928 qu'il a fondé la Société des Amis des vieux moulins de France, dont il fut longtemps le secrétaire. Son ardeur à défendre le sort des vieux moulins à vent tombant en ruine n'a pas manqué de faire sourire son entourage qui, faisant allusion à l'œuvre de Cervantès et à Don Quichotte attaquant les moulins, le traitait de « Don Quichotte à rebours ».

Très attaché pour des raisons familiales à toute la région de la Baie de Somme, Saint-Valery, Le Crotoy, il voulut étudier de façon précise, *le trajet imposé à Jeanne d'Arc*, lorsque faite prisonnière à Compiègne, elle fut conduite à travers le pays jusqu'à la prison de Rouen.

*

En conclusion, si riche et si variée qu'ait pu paraître l'activité de Paul Hélot, si profonde et si vaste qu'ait été sa culture, elles auraient pu l'une et l'autre rester mal connues s'il n'avait pas su les présenter brillamment, par un art consommé de la communication.

Servi par une éloquence claire, une excellente diction, il captait l'attention avant même que l'auditeur soit séduit par le propos. Il savait être mondain, en restant simple : il organisait parfois des réceptions pour accueillir chez lui un musicien ou un conférencier de passage à Rouen. S'il le fallait, il se produisait lui-même dans une séance de prestidigitation.

Je tiens de lui-même le récit de cette soirée où, déguisé en fakir, un large turban recouvrant à la fois les oreilles et un système d'audition téléphonique relié à un contact au sol par un fil discret caché sous les vêtements – c'était en 1950 : il n'y avait pas de Wi-Fi –, Paul Hélot pouvait entendre discrètement les bonnes réponses aux questions que lui posait l'assistance tandis que, dans la pièce voisine, quelques complices, munis des documents nécessaires, pouvaient chercher les réponses et les communiquer sans être découverts.

L'activité si variée, si complète et efficace du docteur Hélot, son dévouement à la cause publique, aux malades, à son entourage, ne devaient en rien diminuer ou altérer ses responsabilités familiales et l'éducation de sept filles, en harmonie avec son épouse. Ainsi, lorsqu'il

fut nommé chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur, il voulut recevoir la croix en la seule présence de sa famille et de quelques amis... Et c'est après sa mort que sa notoriété continua de s'étendre, lorsque furent dédiés à sa mémoire le nom d'une rue de Rouen et celui de deux groupes médicaux de consultation.

Ne fallait-il pas, Monsieur, évoquer devant vous Paul Hélot et les confrères otorhinolaryngologistes qui vous ont précédé dans notre Compagnie, pour vous prouver toute l'estime que nous avons pour eux, et pour vous.

COMMENT LA GÉOGRAPHIE SCOLAIRE

S'ARTICULE-T-ELLE

AVEC LA GÉOGRAPHIE SAVANTE ?

Un siècle d'enseignement de la géographie

DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. Gérard GRANIER

(21 avril 2012)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Académiciens,

Comment vous dire la surprise qui fut la mienne lorsqu'un jour de novembre 2010, je fus destinataire d'une lettre de votre Secrétaire perpétuel m'indiquant que l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen m'avait voté des « félicitations ». Cette formule flatteuse, quoique mystérieuse, signifiait que votre ancienne et savante Compagnie souhaitait m'accueillir en tant que membre titulaire. Aussi voudrais-je tout d'abord vous exprimer toute ma gratitude pour l'honneur que vous me faites en m'invitant à rejoindre vos rangs.

L'intégration dans votre assemblée a pris pour moi la forme d'une sorte de parcours initiatique des plus enrichissants, qui, au moment d'en affronter l'ultime étape, me permet d'en mesurer la valeur formatrice. Si je me permettais une comparaison osée, je dirais qu'il s'est agi d'une sorte de noviciat. Les académiciens du passé ne manquaient pas de

sagesse en instaurant des procédures formalisées et presque ritualisées. Dans mon cas, ajoutant à la tradition, vous avez eu la courtoisie de me proposer de prendre part à vos activités dès mon élection en juin 2011. J'ai donc pu, depuis plusieurs mois déjà, partager vos questionnements, vos projets, et m'enrichir de la qualité de vos échanges. Quoi de plus enrichissant en effet que la rencontre avec un groupe de personnes de spécialités différentes et complémentaires ? Le juriste y côtoie l'ingénieur ou l'historien, le médecin y dialogue avec l'artiste. L'Académie est donc une des rares institutions, non confessionnelle et non politique, sans visée mercantile ou à l'inverse humanitaire, qui s'organise essentiellement autour d'un projet intellectuel humaniste : célébrer le commerce des idées et diffuser le savoir et la culture dans un cercle plus large, par une politique d'ouverture bien tempérée, autour de thématiques qui touchent éventuellement à la vie de la cité.

C'est donc en pleine connaissance de cause que je m'exprime aujourd'hui pour vous dire la sincérité de mon engagement et ma volonté de contribuer dans le futur au rayonnement de votre/notre Académie, à la mesure de mes moyens.

Mais quels moyens, car quels seraient donc ces mérites qui ont retenu votre attention ? Au-delà de ma simple personne et de ma qualité de géographe, je veux y voir de votre part le désir de reconnaître et de valoriser une mission, celle de la transmission du savoir qui constitue la noblesse du métier d'enseignant du secondaire ou du primaire. J'ai été longtemps professeur de lycée, puis inspecteur d'académie à fonction pédagogique. Ma carrière professionnelle m'a donc conduit à être constamment à l'interface entre le savoir savant, tel qu'il est patiemment élaboré par la recherche universitaire, et le savoir scolaire, qu'il convient de transmettre aux jeunes générations, par le jeu complexe de ce qu'on appelle la « transposition didactique ».

C'est donc tout naturellement ce sujet qui s'est imposé à moi pour ce discours en remerciement : « Comment la géographie scolaire s'articule-t-elle avec la géographie savante ? Un siècle d'enseignement de la géographie ». En effet, comme en France tout géographe est nécessairement un peu historien, il m'a semblé qu'un regard rétrospectif s'imposait. Il faut remonter aux débuts véritables et définitivement stabilisés de l'enseignement de la géographie, c'est-à-dire aux années 1870, pour en comprendre les fondements et les objectifs civiques qui demeurent, au moins partiellement, aujourd'hui.

Voilà une question sans doute bien large pour être traitée en peu de temps. C'est pourquoi je me focaliserai davantage sur l'enseignement secondaire et même le lycée, un niveau d'enseignement que je connais mieux.

Aussi aborderai-je la question exclusivement à travers l'analyse de l'évolution des finalités de cet enseignement, des programmes qui concrétisent ces finalités et des manuels scolaires sur lesquels s'appuient les professeurs, en laissant volontairement de côté les questions de didactique et de pédagogie qui sont pourtant au cœur de la transmission des savoirs. Concernant les programmes, je vous épargnerai l'impressionnante liste des réformes (on n'en dénombre pas moins de 20, de 1874 à 2012) pour n'en retenir que quelques-unes, les plus emblématiques, à des dates charnières. Concernant les manuels scolaires, les riches fonds du musée national de l'Éducation, désormais tout proche d'ici, me serviront de guide... Ces manuels ont longtemps été écrits par des universitaires de renom, et incarnent le lien entre géographie savante et géographie scolaire.

Pour résumer plus d'un siècle d'enseignement de la géographie, disons d'emblée qu'on pourrait distinguer quatre grandes étapes bien différentes, et d'inégales longueurs :

- de 1870 à 1902, c'est le temps de la géographie comme projet essentiellement politique, voire idéologique ;
- de 1902 à 1977, étape la plus longue, prend place une géographie scolaire qu'on a pu appeler « vidalienne », c'est-à-dire fortement influencée par les idées de Paul Vidal de La Blache (1845-1918), véritable père fondateur de la géographie française dont l'influence perdurera tout au long d'un premier xx^e siècle ;
- de 1977 (réforme Haby) au tournant des années 2000, c'est le temps de la « nouvelle géographie » : une période très riche d'innovations, de débats, voire de polémiques ;
- depuis quelques années s'amorce incontestablement une nouvelle étape à la faveur d'un remaniement complet des programmes, aussi bien au collège qu'au lycée, qui voient émerger des objets d'étude inédits comme le développement durable, les territoires de proximité, les acteurs de la mondialisation...

Le temps de la Revanche

Commençons donc par la période 1870-1902. On pourrait logiquement penser qu'une discipline scolaire se situe en aval du savoir scientifique. En fait, concernant la géographie, il n'en va pas ainsi. L'instauration de la discipline scolaire a précédé et même généré le savoir scientifique. Attardons-nous un peu sur ce paradoxe. Jusqu'aux années 1870, la géographie universitaire n'existe pas réellement. En 1877, on ne compte encore que 6 chaires de géographie dans les universités françaises. Les premiers titulaires de ces chaires ne sont d'ailleurs

pas des géographes de formation mais souvent des historiens, comme Vidal de La Blache, ou bien économistes ou statisticiens comme Émile Levasseur. Cette première géographie est conçue comme le cadre de l'action historique ; elle n'est donc qu'un préliminaire. D'ailleurs, le fameux *Tableau de la géographie de la France*, paru en 1903 sous la plume de Vidal de La Blache, n'est-il encore, même à cette date plus tardive, qu'une simple introduction à *l'Histoire de la France* publiée sous la direction d'Ernest Lavisse.

Dans l'enseignement secondaire, la géographie est clairement rattachée à l'histoire. Une circulaire de 1818 constitue l'acte fondateur de ce couplage, assez peu fréquent ailleurs en Europe, et toujours en vigueur en France. Et il faut attendre 1852 pour qu'un programme de géographie soit appliqué dans l'enseignement classique de la 8^e à la rhétorique (la classe de première). Pas pour très longtemps, puisqu'en 1865, Victor Duruy, historien et ministre de l'Instruction publique de Napoléon III, suspend les cours de géographie avec des arguments désarmants : « La géographie est une nomenclature dont la mémoire doit se charger. [...] Pour apprendre cette nomenclature, [...] quelques dessins et des interrogations suffisent. La classe de quinzaine précédemment consacrée à la géographie sera donc rendue aux Lettres. » En 1870, au niveau du secondaire, l'enseignement de la géographie ne subsiste plus que dans « l'enseignement spécial », ancêtre de l'enseignement « moderne », c'est-à-dire sans latin obligatoire. Pas étonnant que la comique définition des Français donnée par Goethe en 1808, « un peuple qui porte des moustaches et ignore la géographie », soit encore pleinement valable à la veille de la guerre de 1870 !

La cuisante défaite de 1871 face à la Prusse change tout. Les autorités prennent conscience des faiblesses de notre enseignement, accusé sans doute de manière excessive d'être une des causes de la défaite. « Nos soldats, réguliers ou volontaires, ne savaient ni la géographie, ni l'allemand » constate Jules Simon, une des figures majeures de la « République des Jules »¹, professeur de philosophie à la Sorbonne et ministre de l'Instruction publique de 1870 à 1873. Sous son impulsion, une grande réforme est entreprise. Elle est précédée d'une grande enquête, confiée à Émile Levasseur et Louis Auguste Himly, sur l'état de la discipline dans les établissements. Ses conclusions sont sans appel : « La plupart des professeurs, trop occupés de leur cours d'histoire, négligent complètement le cours de géographie. Ils ne font plus que de la géographie historique, à mesure que les questions se présentent dans leurs cours. » Le nouveau programme, publié dans sa version définitive en 1874, s'appuie

1. Jules Grévy, Jules Simon, Jules Ferry.

sur un horaire spécifique pour la géographie, bien modeste (1 heure par semaine), mais effectif. On confère à cet enseignement renouvelé un double objectif essentiellement politique :

– d'une part, préparer la Revanche, et pour cela mieux connaître sa patrie pour mieux l'aimer. La géographie de la France occupe donc une place centrale en 4^e et en première (rhétorique). D'un point de vue pratique, les instructions officielles recommandent alors de s'appuyer sur des cartes à petite échelle, en particulier la carte d'État-major au 1/80 000^e, dont la levée s'achève alors. Il s'agit de bien intégrer la capacité à lire et se situer sur une carte, capacité qui aurait manqué aux cadres de l'armée française en 1870. C'est donc de ce moment que date la forte tradition de l'étude de cartes en classe.

– d'autre part, exalter l'empire colonial français et former de futurs commerçants ayant une bonne connaissance générale du monde de leur temps. Dans la préface d'un manuel pour la *Troisième année de géographie. Les cinq parties du monde* (1885), Pierre Foncin, inspecteur général et co-fondateur de l'Alliance française, est on ne peut plus explicite : « Comment ne pas voir l'utilité patriotique de la géographie. Jamais enseignement ne fut plus nécessaire à la France. Si nous voulons, nous Français, conserver une place dans le monde et résister aux flots anglo-saxons, allemands, américains, russes, qui menacent de nous submerger, il faut par un vigoureux effort sortir de nous-mêmes, nous aguerrir aux voyages lointains, émigrer, coloniser, répandre partout notre langue... Mais il faut avant toute chose que nous sachions la géographie. [...] Ainsi nos jeunes Français deviendront de bons commerçants et plus tard, des citoyens éclairés. »

La création de la géographie scolaire se trouve donc ainsi complètement instrumentalisée au service d'un projet politique. L'idée d'une géographie neutre, un peu terne, voire « bonasse » comme l'avait décrite le géographe Yves Lacoste dans les années 1970, en opposition à une histoire scolaire, elle clairement patriotique voire chauvine, est donc à rejeter. Les instructions officielles de 1890 sont sans ambiguïté à propos de la géographie : « De ce qu'elle doit produire, on conclura aisément ce qu'elle doit être. » Comment mieux dire que la fin justifie les moyens !

Voici donc lancée une discipline scolaire sans réel substrat scientifique. C'est la géographie scolaire qui a précédé et en partie justifié la géographie universitaire. Certes, cet accompagnement scientifique ne tardera pas. En 1880 est créée une licence d'histoire-géographie (auparavant il n'existait qu'une licence de Lettres). Puis, en 1886, un diplôme d'études supérieures, occasion d'un premier travail de recherche (c'est le master 1 d'aujourd'hui) est établi à la demande de l'historien Ernest Lavisse. En 1891 sont lancées par Paul Vidal de La Blache et Marcel

Dubois les *Annales de géographie*, qui existent toujours. Toutefois, sans corpus conceptuel véritable, cet enseignement repose presque exclusivement sur un petit nombre de manuels, réédités à de multiples reprises. Les contenus de ces premiers manuels sont pour le moins paradoxal. Les préfaces, qui énoncent souvent les finalités de la géographie, peuvent être très ambitieuses. Marcel Dubois, ancien élève de l'École normale supérieure et de l'École française d'Athènes, agrégé et docteur en histoire, cherche à promouvoir une nouvelle géographie lorsqu'il déclare : « La géographie n'est pas plus condamnée à toujours décrire que l'histoire à raconter », lors de sa leçon inaugurale en tant que titulaire de la première chaire de géographie coloniale à la Sorbonne en 1893. Dans le même esprit, il écrit dans son manuel de géographie pour la classe de rhétorique : « La géographie doit contribuer avant tout à l'éducation du raisonnement. » On ne dit pas autre chose aujourd'hui !

Mais les contenus de ces manuels surprennent, au moins si on les regarde avec les idées d'aujourd'hui, quitte à encourir le reproche d'anachronisme, ce qui constitue, je le sais, une faute majeure pour un historien... Que d'interminables énumérations ! Que de descriptions sans fin ! Et que de jugements sans appel sur la condition humaine ! Le géographe Jacques Scheibling, longtemps professeur de Khâgne et auteur d'un classique *Qu'est-ce que la Géographie ?*, n'hésite pas à accuser cette première géographie scolaire d'avoir véhiculé « une idéologie raciste, colonialiste, nationaliste, chauvine et xénophobe ». Un jugement très sévère qu'il étaye de quelques citations de manuels qui, en fait, sont d'abord le reflet de leur temps. Par exemple, la haine de l'Allemand et le refus de l'annexion de l'Alsace-Lorraine occupent non seulement les manuels d'histoire mais aussi de géographie, peut-être plus encore dans le primaire où on ne s'embarrasse pas de nuances. Dans son livre de lecture courante pour le cours moyen, paru en 1917 et intitulé *Tour de l'Europe pendant la Guerre*, Madame Bruno, par enthousiasme patriotique, prend quelques libertés avec la carte politique de l'Europe : l'Alsace-Lorraine est dotée d'une couleur spécifique. Elle n'est ni française, ni allemande. Isabelle Lefort, auteur d'une thèse pionnière sur l'histoire de l'enseignement de la géographie, résume bien la situation en parlant d'une « fonction militante » de la géographie.

60 ans de géographie scolaire vidalienne

Venons en maintenant à la deuxième étape. Les premières années du xx^e siècle marquent un tournant décisif. La réforme de 1902, complétée en 1905 par l'introduction de la géographie en terminale, met en place un programme qui dans ses grandes lignes va perdurer jusqu'à la réforme

Haby de 1977 (à l'exception de la très courte parenthèse du programme lancé sous le régime de Vichy en 1943, qui ne sera enseigné que 2 ans). Cette réforme prolonge en partie les programmes antérieurs, mais elle apporte deux innovations majeures :

- l'importance accordée à la géographie dite « générale », présente en 6^e et en 2^{de} ;
- l'introduction d'une étude des grandes puissances en terminale.

Plus décisif que les intitulés des programmes, ce sont leurs contenus qui connaissent un virage important dont se réjouit Georges Lespagnol dans sa préface à son manuel de géographie générale pour la seconde de 1905 (Delagrave) : « La géographie a franchi l'étape décisive. [...] Il est grand temps pour elle d'entrer délibérément dans la voie scientifique et de répudier les compromissions de la géographie d'autrefois qui, établie sur des bases incertaines, ne pouvait accomplir, malgré la haute valeur de certains géographes, qu'une œuvre incohérente et stérile. »

Cette géographie « scientifique », qu'appellent de leurs vœux les grands universitaires, repose d'abord sur la fondation d'une géographie générale qui est l'œuvre de grands noms comme Emmanuel de Martonne, auteur dès 1908 d'un *Traité de géographie physique* qui fera date, ou bien Vidal de La Blache et ses *Principes de géographie humaine*, un ouvrage publié à titre posthume en 1921.

Transcrite dans les programmes du secondaire, cette géographie générale sera avant tout une géographie physique. En 6^e, elle représente neuf rubriques pour une seule consacrée à l'homme. Dans leur manuel *La Terre* (1903), Camena d'Almeida et Vidal de La Blache l'affirment sans ambages : « Le fondement de toute étude vraiment géographique est l'étude de la terre, c'est-à-dire une étude physique. [...] Il n'est pas de géographie appliquée, de quelques noms qu'on l'appelle, économique, commerciale, coloniale qui ne doivent procéder de la géographie physique sous peine de cesser d'être vraiment une géographie. » Cette primauté de la géographie physique perdurera très longtemps, jusqu'aux années 1970.

Le problème majeur que pose alors cette géographie générale est celui de sa place dans le curriculum. C'est un débat toujours actuel, celui du choix entre une démarche pédagogique inductive, qui va du particulier au général, et une démarche déductive, du général au particulier. Vidal a toujours considéré que l'énonciation de principes généraux ne pouvait être que la résultante d'un patient travail de rassemblement d'observations particulières que l'on cherche à comparer entre elles. Or il se trouve que la géographie scolaire fait l'inverse : elle énonce des lois générales en 6^e et en 2^{de}, puis les illustre dans les autres classes.

Ce faisant, elle dénature la méthode vidalienne et, comme on a pu le dire, elle marche sur la tête... Un autre grand apport de la géographie vidalienne concerne la géographie régionale. Inaugurée par le célèbre *Tableau de la géographie de la France* de 1903, cette géographie régionale va aussi marquer durablement les programmes. Au départ, on ne sait guère faire autre chose qu'une géographie des départements. Vidal définit la notion de *région géographique* qui n'est ni administrative, ni historique, ni géologique mais une combinaison de tous ces éléments. Le programme de 1925, concernant la France, intègre pleinement cette préoccupation du fait régional.

De l'innovation à l'immobilisme

Toutefois, les innovations vidaliennes connaissent des limites, voire des déformations regrettables à l'occasion de leur application dans l'enseignement secondaire. Montrons en un exemple, concernant les relations entre l'homme et la nature, qui sont au centre de l'analyse géographique. Vidal défend le principe du *possibilisme*, pour reprendre le terme proposé par l'historien Lucien Febvre. Autrement dit, pour un même milieu naturel plusieurs possibilités d'aménagement s'offrent à l'homme. Tout dépend de son *genre de vie*, une notion chère à Vidal, introduite dans le programme du ministre du Front populaire, Jean Zay, en 1938. Mais les simplifications dans les manuels, et sans doute plus encore dans les classes, conduisent au maintien et même à l'incrustation d'un vieux *déterminisme physique* : le relief, le climat expliquent tout. C'est là aussi qu'il faut voir l'origine d'un vieux défaut de la géographie scolaire : le plan-tiroir. La présentation des régions, celle des États, répondent toujours au même plan qui débute invariablement par les conditions physiques, et déroule une pensée linéaire causes-conséquences.

Défendue par des disciples fidèles, ses anciens élèves comme Albert Demangeon, cette géographie vidalienne s'installe dans l'entre-deux-guerres et vire à l'immobilisme après la Seconde Guerre mondiale. En 1945, on revient à peu de chose près aux programmes de 1938. Face aux changements du monde contemporain, on ne sait pas faire autrement que procéder par ajouts sans remettre en cause le socle vidalien. Par exemple, on accorde plus d'importance à la géographie économique, sous la double impulsion du progrès des statistiques et d'un contexte idéologique marxisant. En terminale, on introduit un enseignement sur les « principales matières premières » et les « transports internationaux » à côté de la traditionnelle étude des grandes puissances économiques. La conséquence la plus évidente de ces non-choix est le maintien de programmes très lourds, à vrai dire jamais terminés par les professeurs.

Qu'on en juge par cette incroyable énumération du programme de terminale de 1945 qui comprend 13 puissances économiques, sans oublier leur empire colonial, et 13 matières premières ou sources d'énergie, à traiter en deux heures par semaine. Le *Cours Demangeon* (1954) compte la bagatelle de 642 pages !

Immobilisme des programmes et nouveauté des manuels scolaires

Face à l'immobilisme des programmes, l'innovation viendra du contenu pédagogique et plus encore des caractéristiques techniques des manuels. Ils accomplissent en effet un virage spectaculaire à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Voici un manuel de 1^{re} publié en 1954 sous la direction d'André Cholley, alors directeur de l'Institut de géographie de Paris. La présentation en est pour le moins aride pour la bonne raison qu'il s'agit de la reprise à l'identique d'une collection parue avant la Seconde Guerre mondiale. Le plus étonnant, p. 151, est quand même cette médiocre photographie de Rouen qui ne peut dater que d'avant 1940, dans un manuel de 1954 !... En fait, ce manuel n'est guère différent de ceux des années 1900 ; or 50 ans se sont écoulés...

Quelques années plus tard, en 1959, voici une tout autre double page dans le manuel de 5^e rédigé par François Gay, chez Hatier, et, pour la classe de 1^{re}, paraît en 1966 l'ouvrage de la collection Maurice Le Lannou, alors professeur à l'université de Lyon. De belles et grandes photos aériennes obliques en quadrichromie, dues au talentueux photographe Alain Perceval, constituent le fil conducteur de l'ouvrage. Les éditeurs et les auteurs ont donc su très vite exploiter les nouvelles possibilités que leur offraient les progrès techniques.

Sur le fond cependant, on sent bien que cette génération de manuels hésite encore entre tradition et modernité. Chez Le Lannou, la géographie comme « science du paysage » s'affirme, mais en même temps, la France reste « un territoire harmonieux et équilibré ». Dans le manuel de 2^{de}, paru en 1967 chez Hatier, Pierre Brunet, professeur à l'université de Caen, comme le directeur de la collection, le géomorphologue André Journaux, publie encore une carte des races (elles sont aux programmes de 1963) tout en prenant bien la précaution de préciser qu'elles « ne se confondent pas avec les nations ou les groupes linguistiques ». Deux pages plus loin, ils utilisent des cartes en anamorphoses, avec des pays cartographiés proportionnellement à leur nombre d'habitants. C'est un procédé alors très novateur.

Au total, ces nouveaux manuels donnent une image, d'ailleurs revendiquée, d'une géographie plus « vivante », pour tout dire moins

ennuyeuse, comme le montre l'intitulé du manuel de géographie 5^e de François Gay, conforme au programme de 1969.

Enfin le changement vint...

Il faut attendre les années 1970 pour que s'opère un renouvellement profond de la géographie scolaire. Il est à resituer dans un contexte lui-même profondément modifié. Du côté universitaire, la toute petite communauté des géographes français (pas plus d'une soixantaine de personnes en 1957) s'est fortement étoffée, tout en restant modeste, atteignant 330 personnes en 1968 et 600 en 1987, pour faire face à l'accroissement des effectifs étudiants. Une nouvelle génération de géographes remet en cause implicitement ou explicitement l'héritage vidalien, et propose de nouveaux paradigmes pour la géographie, parfois avec virulence, dans le contexte d'une parole libérée en 1968. Yves Lacoste publie en 1976 son célèbre *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*². Alain Reynaud reconsidère la prééminence traditionnelle de la géomorphologie depuis Martonne dans son *Épistémologie de la géomorphologie* qui paraît en 1971³. Roger Brunet explore dès 1965 des champs nouveaux dans sa thèse secondaire sur *Les phénomènes de discontinuité en géographie*⁴ et lance en 1972 une nouvelle et ambitieuse revue, dénommée de manière significative *L'espace géographique*. Armand Frémont et Jean Gallais s'intéressent à *l'espace vécu*. Ce bouillonnement intellectuel, qui préside à l'émergence de ce qu'on appelle la « nouvelle géographie » ne pouvait évidemment qu'interroger la géographie scolaire.

Du côté de cette géographie scolaire, de nouvelles formes d'accompagnement des professeurs, très novatrices, sont mises en place. Au sein de l'Institut pédagogique national (INP), est créée une section « Sciences humaines et économiques » dirigée par Lucile Marbeau, qui jouera un rôle pionnier pour la didactique de la discipline. Préparé de longue date, le tournant décisif est donc pris en 1977 avec les programmes Haby. Ministre de l'éducation nationale de 1974 à 1978, René Haby, docteur en géographie mais ancien instituteur et professeur de collège, est favorable aux expériences de l'IPN et souhaite promouvoir la « pédagogie par objectifs ». Il parvient alors à imposer ses vues à un pouvoir présidentiel plutôt réticent.

2. Yves Lacoste, *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, Paris, F. Maspéro, 1976, « Petite collection Maspéro » n° 165, 187 p.

3. Alain Reynaud, *Épistémologie de la géomorphologie*, Paris, Masson et C^{ie}, 128 p., ill.

4. Roger Brunet, *Les phénomènes de discontinuité en géographie*, thèse complémentaire, Lettres, Toulouse, 1965 ; Paris, Éditions du CNRS, 1968, 117 p.

La réforme de 1977 ne concerne que le collège, en lien avec la mise en place du collège unique, au cœur de la réforme Haby. Elle est profondément innovante à la fois sur le fond et sur le plan des méthodes pédagogiques recommandées. En 6^e, on étudie «L'homme dans les différents milieux géographiques», plaçant ainsi au cœur de l'enseignement une notion déjà explorée dès Vidal. En 5^e, apparaît un libellé très nouveau : «Quelques grandes questions caractéristiques du monde contemporain». En 4^e, on ne parle plus d'Europe mais d'«espace européen», et les élèves doivent étudier les «Activités et problèmes de l'Europe d'aujourd'hui».

On met donc fin au tour du monde des continents et des États au profit d'entrées résolument thématiques. Qui plus est, on offre pour la première fois une possibilité de choix entre différents thèmes possibles. À noter aussi le début du recul de la géographie physique pure qui n'est plus conçue que comme un élément explicatif, parmi d'autres, de l'organisation de l'espace humain. D'autre part, ce programme fait une première place à ce qu'on appelle maintenant «Les territoires de proximité» en rendant obligatoire l'étude la région administrative où se trouve l'établissement, une occasion d'initier les élèves aux problèmes d'aménagement du territoire. C'est la géographie dite «appliquée», telle qu'elle a pu être préconisée, et surtout pratiquée, par des géographes comme Michel Phliponneau ou François Gay, qui s'invite ainsi au collège. Au plan des méthodes pédagogiques, ce programme innove aussi considérablement en insistant sur les savoir-faire (et non plus seulement sur les savoirs) que doivent acquérir les élèves. Le document géographique est placé au centre des apprentissages. Il n'est plus défini comme une simple illustration du cours magistral, mais comme le support principal des acquisitions.

Ce vent réformateur continue de souffler au lycée avec l'adoption de nouveaux programmes en 1981. Il est particulièrement intéressant de se pencher un instant sur le programme de 2^{de}, qui tout en restant orienté vers la géographie générale voit un renouvellement profond des thématiques, sous l'influence des idées et des problèmes de société des années 1970. Par exemple, apparaissent les problèmes de l'environnement (c'est l'époque de l'émergence du mouvement écologiste en France) ou les problèmes de l'énergie, à la suite des deux premiers chocs pétroliers de 1973 et 1979. C'est à ce moment qu'Yves Lacoste, qui fut professeur de lycée à Alger, à la tête d'une équipe composée exclusivement d'universitaires et d'un cartographe-dessinateur, lance chez Nathan une collection de manuels qui fera date. En 1981 sort un manuel qui propose une lecture très personnelle du programme, introduisant même des chapitres de géopolitique qui vont au-delà. Le sommaire est en lui-même révolutionnaire. Il cherche de manière démonstrative à dépasser

le cloisonnement entre géographie physique et géographie humaine, ainsi qu'à orienter vers une démarche qu'on appellerait aujourd'hui systémique. Le corps de l'ouvrage est jalonné de ce qu'il appelle des « coupes synthèses » qui sont des représentations théoriques de la réalité. On met donc l'accent sur le général, sorte de situation moyenne établie à partir de l'observation du particulier. On peut partager l'ambition du projet, le danger étant évidemment que les élèves qui ne connaissent pas ces situations particulières reçoivent une vision trop abstraite de la géographie. Car on est là exactement à l'opposé de « l'étude de cas », sur laquelle je reviendrai par la suite.

Les hésitations des années 1980-1990

Dans les années 1980, la vive contestation des programmes d'histoire issus de la réforme Haby, et l'arrivée de la gauche au pouvoir amènent à reprendre l'éternel chantier des programmes. L'historien René Girault remet en 1983 un rapport au ministre Alain Savary, précédé par une large enquête, où pour la première fois on sollicite l'avis des élèves... Mais c'est Jean-Pierre Chevènement, fils d'instituteur, lauréat du concours général en géographie, puis René Monory, qui concrétisent les projets avec de nouveaux programmes de collège en 1985, assez peu modifiés en géographie, et de lycée, en 1987. Ce programme de 1987 voit surtout l'affirmation d'une approche se voulant systémique, au moins dans son affichage, plutôt que dans la réalité. En témoignent par exemple les doubles pages de deux manuels (2^{de} et terminale) de la collection Rémy Knafou.

Dès 1993, avec la deuxième cohabitation et l'arrivée de François Bayrou au ministère de l'Éducation nationale, de nouveaux programmes sont souhaités, et mis en œuvre à partir de 1996. Que traduit cette accélération dans le rythme des changements ou amendements de programmes ? La volonté des ministres de marquer leur passage ? Pas seulement. En fait, on assiste à des débats, des rivalités dans deux types de domaines. Tout d'abord des divergences entre universitaires. Durant cette fin de xx^e siècle, des géographes de renom s'intéressent à l'enseignement scolaire, dirigent même parfois des collections de manuels : Jean-Robert Pitte, aujourd'hui membre de l'Institut, Roger Brunet, Armand Frémont, par exemple. Selon Jean-François Thémines, professeur à l'IUFM de Caen, quatre voies de sortie d'une géographie classique sont proposées, mais s'opposent :

- Orienter la géographie vers une étude renouvelée des rapports homme-nature, sous l'angle de problèmes d'aménagement, en s'appuyant sur l'écologie scientifique. C'est un point de vue défendu par

des géographes physiciens comme Jean Tricart ou Georges Bertrand. Ce courant débouchera plus tard sur la notion de développement durable.

- Étudier plutôt les enjeux politiques contemporains, ceux de développement en s'intéressant aux différentes civilisations comme le proposent Paul Pélissier ou Yves Lacoste.
- Paul Claval ou Armand Frémont préconisent de s'orienter davantage vers une géographie sociale et culturelle, prenant en compte les particularités des individus ou des groupes sociaux dans leur rapport à l'espace.
- Roger Brunet, qui a fortement marqué la géographie française durant les deux dernières décennies du xx^e siècle, cherche à établir des lois, des principes qui régiraient l'organisation de l'espace. Il ne craint pas de rompre les ponts avec la géographie physique, et prend ses distances avec l'histoire. Il coordonne une œuvre majeure, une nouvelle *Géographie universelle* en 10 tomes, la première depuis celle de Vidal de La Blache. Le tome 1, rédigé en collaboration avec Olivier Dollfus et publié en 1990, cherche à établir des règles de *Déchiffrement du monde*, pour reprendre le titre de la contribution de Brunet. Il comporte notamment une table des *chorèmes*, terme inventé par Brunet pour désigner les « structures élémentaires de l'espace ». Selon lui, « Le chorème est le chaînon qui manquait à la théorie géographique entre l'espace en général et les espaces en particulier, et qui dénoue la contradiction classique entre le nomothétique et l'idiographique » (*Géographie universelle*, tome 1, p. 90). Il propose donc une table de 28 chorèmes (*ibid.*, tome 1, p. 119), qui sont censés pouvoir exprimer toutes les organisations spatiales.

Il est particulièrement significatif de voir comment ces propositions furent reçues dans l'enseignement secondaire, au moins par les formateurs et les auteurs de manuel. Ce fut l'enthousiasme. En quelques années, les cartes-modèles, les modèles graphiques construits à l'aide de cette table de chorèmes se multiplièrent dans les manuels. On tient là sans doute un cas exceptionnel de rapidité de transfert d'une géographie savante vers la géographie scolaire. Mais cet enthousiasme fut sans lendemain. Et les cartes-modèles disparurent des manuels aussi vite qu'elles étaient apparues, en partie parce que peu de professeurs les avaient réellement introduites dans le quotidien de leur enseignement.

Deuxième domaine d'intense rivalité : celui du processus technique et politique d'élaboration des programmes. Jusqu'aux années 1970, tout est simple. L'inspection générale, en lien étroit le cas échéant avec un très petit nombre d'universitaires, contrôle et maîtrise le processus. En ouvrant la porte aux didacticiens, René Haby a changé la donne. À partir

des années 1980, la rédaction des programmes répond à un processus de plus en plus complexe, associant une multiplicité d'acteurs. De 1990 à 2005, fonctionne un Conseil national des programmes, (CNP), longtemps présidé par Luc Ferry, qui coiffe toutes les disciplines. La rédaction d'un projet de programme précis devient le fait d'un Groupe technique disciplinaire (GTD) qui reçoit du ministre une lettre de mission cadrant son travail. La nouveauté de ce groupe est qu'il associe non seulement des inspecteurs généraux et des universitaires, peu nombreux, mais aussi des inspecteurs d'académie ou des inspecteurs pédagogiques régionaux, dont le rôle ira croissant durant les vingt dernières années, et même des professeurs du secondaire. Grande nouveauté également : l'ensemble des professeurs est consulté sur les projets de programmes. Ces procédures démocratiques allongent le temps d'élaboration d'un programme (atteignant 2 à 3 ans), et surtout multiplient les risques de tensions.

La géographie me semble avoir fait les frais de ces débats et rivalités dans les années 1990. J'en prendrai deux exemples. En 1993, est mis en place un nouveau GTD, co-présidé par deux historiens : un universitaire bien connu, Serge Berstein, professeur à Sciences Po, et le doyen de l'Inspection générale, Dominique Borne. Des querelles sur les projets très innovants, peut-être inadaptés à un public scolaire, portés par les géographes présents au sein du GTD, conduisent à leur démission mais aussi à la rédaction, essentiellement par des historiens, d'un programme de géographie au collège marqué par un sérieux retour en arrière. En 5^e et en 4^e, on revient au parcours des continents et à une géographie traditionnelle des États. En 4^e, la place réservée à une approche globale de l'Europe est fortement réduite au profit de l'étude de certains États qui la composent.

Deuxième exemple. De 1999 à 2002, le géographe Armand Frémont, ancien recteur, préside un « groupe d'experts » (nouvelle dénomination) chargé d'élaborer de nouveaux programmes de 1^{re} et terminale. C'est à ma connaissance la première fois qu'on confie une telle mission à un géographe. Or, dans son ouvrage *Aimez-vous la géographie ?* paru en 2005⁵, Frémont tire ce bilan désabusé : « Malgré la qualité et la compétence des collègues qui m'entouraient (il se trouve que j'en étais), je pense avoir échoué. » Frémont proposait en effet un programme associant étroitement histoire et géographie, qui fut très mal accueilli par la corporation des géographes universitaires, toujours soucieux de préserver leur identité disciplinaire et de se démarquer des historiens. Il fallut donc revoir la copie et maintenir la tradition de deux programmes distincts.

5. Armand Frémont, *Aimez-vous la géographie ?* Paris, Flammarion, 2005, coll. « Divers sciences », 358 p.

Les nouveautés radicales des années 2000

Après les hésitations de la fin du xx^e siècle, les années 2000, qui constituent la dernière étape de notre récit, voient surgir très vite une série de nouveautés qui bouleversent le paysage de la géographie scolaire. Elles sont à la fois didactiques et conceptuelles.

Au plan didactique, la nouveauté majeure concerne l'introduction de « l'étude de cas » en 2001 en classe de 2^{de} et sa généralisation dans les autres niveaux à partir de 2009, dans les programmes actuels, aussi bien au collège qu'au lycée. L'étude de cas devient le cœur de l'étude d'une question. On lui réserve un temps important et son thème peut dans certaines circonstances être choisi par le professeur, ce qui lui laisse plus de liberté. L'étude de cas n'est pas un simple exemple illustratif, puisque c'est par son intermédiaire que le professeur doit faire comprendre à ses élèves les notions ou concepts géographiques qui sont au programme. Cette nouvelle démarche, si elle est bien appliquée, est lourde de conséquences. Elle signifie la fin des vieux clivages entre géographie régionale et géographie générale dans la mesure où l'on s'appuie sur des cas locaux ou régionaux pour faire de la géographie générale. La démarche inductive, préconisée de longue date par les didacticiens, est pleinement reconnue. Enfin, l'étude de cas permet d'échapper à la tentation encyclopédiste, qui fut toujours le problème de l'enseignement de la géographie, comme de l'histoire d'ailleurs.

Au plan notionnel, ces programmes confirment l'importance accordée au « système-monde » et à la mondialisation, déjà enseignée en terminale depuis 1987, mais qui devient la notion centrale du programme de 4^e, introduite à la dernière rentrée scolaire. Ils confortent aussi la géographie comme la discipline de l'organisation, de l'aménagement et du développement des territoires. Parmi ces territoires, une des notions centrales de la géographie, une place particulière est accordée aux territoires de proximité : l'agglomération et la région où vivent les élèves. Jusque-là, on reste cependant dans une certaine continuité.

Le changement principal concerne la place nouvelle et majeure accordée au développement durable qui occupe la totalité des programmes de 5^e ou de 2^{de}, et traverse aussi partiellement les autres classes. Ce thème pose à nouveau clairement la question des rapports entre géographie savante et géographie scolaire. Car en l'occurrence, c'est la géographie scolaire qui donne le « la ». Jusqu'aux années 2000, seule une poignée d'universitaires, pour l'essentiel des géographes physiciens venus à l'environnement, comme Yvette Veyret, s'intéressent à la question. C'est la demande scolaire qui dynamise la production, voire la recherche universitaire dans ce domaine, notamment *via* l'inscription de cette question

aux concours de recrutement des professeurs, comme le CAPES ou l'agrégation. On voit aussi réapparaître dans ces nouveaux programmes la géopolitique qui met évidemment au premier plan les acteurs spatiaux, par exemple au travers d'une étude de cas inscrite au nouveau programme de terminales L et ES, intitulée : « Le Sahara : ressources, conflits ». De manière significative, cette année, une des questions inscrites au CAPES est « La géographie des conflits ».

Comme par le passé, ces nouveaux programmes peuvent faire l'objet de polémiques qui trouvent un écho jusque dans la presse quotidienne, comme l'atteste un article récent paru dans *Libération* du géographe Gérard-François Dumont, professeur à la Sorbonne, à propos du nouveau programme de 1^{re}, accusé de « se réduire à une vulgate économiste »... La géographie scolaire affirme donc aujourd'hui son autonomie. Ce processus d'autonomisation est très clair concernant la rédaction des manuels, qui revient maintenant de manière très majoritaire à des équipes constituées de professeurs de l'enseignement secondaire et d'inspecteurs pédagogiques régionaux, en particulier au collège. Les inspecteurs généraux, longtemps directeurs de collection, avaient été interdits de rédaction par le doyen Dominique Borne dans les années 1990, et les universitaires, qui continuent d'être sollicités ponctuellement, ne dirigent quasiment plus de collections.

L'autonomisation est aussi liée au fait que la géographie scolaire assume peut-être plus qu'avant ses missions spécifiques avec la montée en puissance d'une didactique disciplinaire, face aux difficultés grandissantes de prise en charge des jeunes générations.

*

En conclusion, en France, on le voit, la géographie scolaire a souvent été intimement liée à la géographie savante, mais de manière parfois contradictoire : à la fin du XIX^e siècle, comme en ce début de XXI^e siècle, la géographie scolaire affirme son autonomie, pour des raisons aussi bien politiques que pédagogiques.

En présentant ce survol trop rapide d'un siècle de géographie scolaire, je n'ai toutefois pas abordé la question essentielle de l'application effective de ces programmes dans la réalité des pratiques de classes. Il faudrait des recherches spécifiques pour en juger, recherches certainement difficiles, faute de sources. Ce qui est certain, c'est que ces programmes de géographie, comme d'histoire d'ailleurs, ont toujours été jugés trop lourds par les professeurs et donc rarement, voire jamais, traités dans leur totalité. Les programmes les plus récents reflètent incontestablement des choix, parfois drastiques et donc discutés, et

rompent avec la tentation encyclopédiste. Mais tout n'est pas réglé pour autant.

Car si on veut porter un regard lucide sur l'enseignement de la géographie, encore faut-il poser la question du temps effectif qui lui est consacré. Toutes les observations des inspecteurs convergent pour faire apparaître un fort déséquilibre, au détriment de la géographie, alors qu'un devoir de respect de la parité horaire entre les deux disciplines est rappelé dans toutes les instructions officielles. Le problème est bien que, si la géographie scolaire existe, elle manque de géographes pour l'enseigner. Près de 90 % des professeurs ont une formation d'historien et l'agrégation de géographie n'offre plus que 21 postes au plan national en 2012... Bien sûr, beaucoup d'historiens peuvent aimer la géographie et bien l'enseigner. À condition qu'ils reçoivent une formation décente, qu'elle soit initiale ou continue. Or, il faut bien admettre que cette formation didactique s'est considérablement dégradée ces dernières années, au moment où le renouvellement profond des thématiques des programmes la rendrait plus que nécessaire.

Mais il faut continuer de croire en une synergie entre une géographie universitaire vivante, sachant renouveler ses problématiques, et une géographie scolaire à même de former des citoyens responsables, capables de lire le monde. C'est le vœu que je forme en me tournant vers l'avenir.

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

First main section of handwritten text, consisting of several lines.

Second main section of handwritten text, continuing the narrative or list.

Third main section of handwritten text, appearing as a distinct paragraph.

Fourth main section of handwritten text, possibly a list or detailed notes.

Fifth main section of handwritten text, located in the lower half of the page.

Final section of handwritten text at the bottom of the page, possibly a conclusion or signature.

QUELLE HISTOIRE ENSEIGNER ?

DISCOURS EN RÉPONSE

de M. François GAY

(21 avril 2012)

Monsieur,

Il faut être respectueux, comme je le suis, des traditions académiques pour vous interpeller aussi cérémonieusement alors que nous nous connaissons depuis si longtemps et que nos chemins au-delà des différences de génération se sont croisés à maintes reprises ! Je me réjouis donc de votre entrée dans notre Compagnie où la Géographie a compté, de temps en temps, des membres éminents. Je pense en particulier à Jacques Levainville, auteur d'une remarquable thèse sur Rouen, étude de géographie urbaine publiée en 1913, et dont j'ai jadis retracé la carrière dans la revue *Études Normandes*. Je pense aussi à notre illustre confrère Jean Malaurie, mais également, et en particulier, à un grand ami que j'accueillais à cette tribune il y a quelque vingt ans : je veux parler de Jean Gallais, qui a tant marqué la géographie tropicale dans notre pays et à Rouen notamment. Vous allez ainsi renforcer les effectifs des géographes dans une Académie où les historiens sont plus représentés. Vous allez ainsi incarner la relève.

Permettez-moi aussi de vous féliciter de votre intéressant discours en remerciement dont je partage, comme historien devenu géographe, les idées-forces. Tous deux nous sommes soucieux de notre ardente obligation de « transmettre » des valeurs de vérité, de tradition et de mémoire, par la parole, l'écrit, et l'exemple. Nous avons suivi des chemins semblables, utilisant notre expérience d'enseignants du second degré pour

réaliser des manuels scolaires qui ont eu, à 20 ou 30 ans d'intervalle quelque succès. Bien sûr, vous l'avez noté, que de chemin parcouru !

Les manuels d'aujourd'hui et en particulier celui que vous faites paraître sont encore plus attractifs et « colorés », même s'ils sont conçus suivant des méthodes analogues, pour « vulgariser sans abaisser ». Simple-ment, la matière est devenue si vaste et dans un monde de spécialisation extrême, que là où il n'y avait qu'un ou deux auteurs par manuel il en faut aujourd'hui... neuf, par exemple, dans le manuel que vous venez de publier. Le responsable de collection ou des manuels doit donc jouer un rôle encore plus important de coordination et d'impulsion, mais aussi d'innovation pédagogique sans oublier la rigueur scientifique. Peut-être sera-t-il encore plus demandé qu'autrefois à l'élève pour assimiler une documentation toujours plus vaste et un questionnement plus exigeant, mais aussi au maître, pour réussir à présenter, en deux ou trois heures seulement, des notions complexes reflétant de si nombreux travaux qui restent dispersés malgré la multiplication des dossiers pédagogiques, des « livres du maître » ou des documents complémentaires (collections de diapositives, etc.). Si l'approche pédagogique s'est profondément modifiée, que dire des progrès techniques qui l'ont accompagnée ! On a même maintenant des manuels sur DVD, et votre exposé utilise « PowerPoint » !... En ce qui me concerne, je suis passé par les étapes présentées par notre confrère Jacques Calu lors de son récent discours de réception.

Je ne peux m'empêcher de penser à l'usage que je faisais au lycée de l'épiscopes, instrument capricieux qui avait tendance à chauffer lors d'une utilisation trop intensive, parfois au détriment de documents précieux... Je pense en particulier à des reproductions de tableaux de Claude Monet que je projetais en classe de terminale – ce qui montre en passant qu'on enseignait l'histoire de l'art même quand les programmes ne l'imposaient pas expressément ! Certes les progrès des techniques pédagogiques peuvent avoir leurs effets pervers dans une civilisation de l'image et du « zapping » ! Nous avons tous les deux conscience du rôle essentiel du professeur. Ces préoccupations pédagogiques ne sont pas cependant nos seuls points de rencontre.

Vous avez été, comme moi, influencé par les maîtres de la géographie normande que l'on pourrait appeler l'« École de Caen ». Au premier rang il y avait le professeur André Journaux que vous avez aussi bien connu, avec son extraordinaire esprit d'entreprise au service d'une géographie, et qui s'est manifesté aussi bien par des manuels diffusés dans toute l'Afrique francophone que par le monumental *Atlas de Normandie*¹ qu'il

1. André Journaux *et al.*, *Atlas de Normandie*, Caen, Association pour l'Atlas de Normandie, s.d. [1970].

faudrait bien rééditer un jour avec les nouvelles techniques cartographiques. Je pense aussi à Pierre Brunet, sous la direction duquel vous avez rédigé votre thèse d'université sur le Westland, petit fragment des Pays-Bas, nation qui a été pour nous deux un centre d'intérêt. Je pense enfin au professeur Armand Frémont que notre Compagnie a récompensé il n'y a pas si longtemps, et dont le récent volume sur la *Normandie sensible*² est une remarquable synthèse de géographie culturelle dont nous pouvons nous réclamer tous les deux.

Cette orientation «normande» de vos travaux nous a également rapprochés puisque nous avons réalisé ensemble un volume sur *La Haute-Normandie. Géographie d'une région*³, remarquablement édité par notre confrère Guy Pessiot. Nous avons été, dans ce domaine aussi, un peu précurseurs puisque les nouveaux programmes de géographie font obligation d'étudier plus en détail la région d'appartenance. C'est le moment de vous avouer mon regret que le domaine que nous avons ainsi étudié n'ait pas été étendu à la Normandie tout entière. Permettez-moi d'espérer que de nouveaux programmes rendront possible l'étude de la grande Normandie ! C'est d'autant plus nécessaire que beaucoup de professeurs, dans le grand brassage des carrières, viennent de l'extérieur de la région. Il faut donc mettre à la disposition de tous, et des apprenants en particulier, des outils pédagogiques susceptibles de favoriser le sentiment d'appartenance sinon d'identité, si nécessaire pour aider l'insertion des futurs citoyens que sont nos élèves, et leur faciliter l'accès à la démocratie locale.

Du moins, avec des géographes des trois universités normandes (Caen, Le Havre, Rouen), nous préparons le terrain et mettrons sous peu à la disposition des professeurs du second degré un outil de réflexion et de documentation, que je crois utile, sous le titre *La Normandie en débat*⁴. Libre à eux d'en tirer les éléments vivants qui leur permettront de former de futurs citoyens dans une Normandie à l'échelle des problèmes d'aujourd'hui. Corollairement, nos collègues ne manquent pas d'utiliser les documents complémentaires que vous avez produits sur notre petite région, avec toute la compétence que vous avez acquise dans ce domaine.

J'aurai donc garde de ne pas oublier vos travaux de haute vulgarisation amplement adoptés par un public plus large. Je pense par exemple à votre contribution à un intéressant ouvrage sur le Pays de Caux⁵ et à

2. Armand Frémont, *Normandie sensible*, Paris, Éditions Cercle d'art, coll. «Diagonales», 2009.

3. Gérard Granier, Jacques Garnier et François Jean Gay, *La Haute-Normandie. Géographie d'une région*, Rouen, Éditions du P'tit Normand, 1985.

4. Collectif, *La Normandie en débat*, Bayeux, Orep Éditions, 2012.

5. Gérard Granier et Pierre Auger, *Le guide du Pays de Caux*, Paris, La Manufacture, 1990.

l'important travail documentaire sur l'Agglomération de Rouen⁶ dont on espère qu'il a été pleinement utilisé tant par les technocrates que par les professeurs et les élèves ! Quoi qu'il en soit, votre curiosité d'esprit et votre compétence en matière de didactique de la géographie ont progressivement élargi votre horizon.

Professeur agrégé en 1969 après une période d'enseignement en Algérie qui vous a profondément marqué, vous avez officié au lycée Camille Saint-Saëns puis, pendant 20 ans (1975-1995), au lycée Jeanne d'Arc comme professeur de classes préparatoires. Les cours que vous y avez dispensés ont marqué plusieurs générations de jeunes Rouennais. Cela ne vous a pas empêché, entre-temps, d'être chargé de cours à l'Institut d'études politiques de Paris ou à notre université de Rouen, et de publier des articles dans diverses revues comme *Vieilles maisons françaises*, et surtout dans une celle à laquelle nous sommes tous les deux attachés et dont vous êtes membre du conseil d'administration : je veux parler d'*Études Normandes*.

Oserais-je dire que vous avez été, comme notre confrère Jean-Pierre Chaline, très déçu de la faible pénétration de cette ancienne revue dans les milieux de l'enseignement alors qu'elle représente pourtant une véritable « encyclopédie vivante » sur la Normandie, et qu'à ce titre elle devrait jouer un rôle important pour la formation continue et civique dans le domaine de l'histoire et de la géographie ? Par ailleurs, votre connaissance de la région de Haute-Normandie vous a valu d'être récemment nommé membre du Conseil économique social et environnemental de cette région. Vous avez été choisi en raison de vos compétences particulières dans le domaine du développement durable et du patrimoine, notions que vous avez cherché à diffuser par vos enseignements et vos publications. Vous pourrez apporter beaucoup sur ces questions dans notre Compagnie où vous trouverez des interlocuteurs particulièrement attentifs. Je pense spécialement à nos confrères Bernard Boulard et Michel Lerond.

Notre cheminement parallèle nous a conduits tous les deux à la défense commune d'une association toujours plus étroite de l'histoire et de la géographie. Je n'entrerai cependant pas ici dans un nouveau plaidoyer en cette faveur, en particulier pour l'enseignement secondaire. Notre confrère Jean-Pierre Chaline en a montré la pertinence dans le discours en réponse qu'il prononça à cette tribune lors de ma réception. Un quart de siècle après, ce discours n'a pas pris une ride. Il s'appuyait sur la tradition vidalienne d'historiens devenus géographes, comme

6. Gérard Granier, *L'agglomération rouennaise. Dossier documentaire*, Maromme, Éditions Géographie/Rouen, SIVOM de l'agglomération rouennaise, 1992.

Jules Sion et Jacques Levainville, pour ne citer que ceux qui ont travaillé sur notre région.

L'évolution des sciences humaines, la spécialisation et la complexité de la recherche obligent, bien entendu, à une séparation croissante entre les deux disciplines, même si elle peut être corrigée par le souci d'interdisciplinarité dans la recherche et l'enseignement supérieur. En revanche, l'union des deux matières – théoriquement à parts égales – est indispensable au lycée comme au collège. Il faut cependant regretter que la majorité des professeurs aient une formation d'historiens, ce qui ne va pas sans entraîner un déséquilibre de fait... Nous pouvons en témoigner puisque nous avons été tous les deux, à des époques différentes, membres du jury de recrutement des professeurs d'histoire et géographie : le CAPES et l'agrégation. Comme mon illustre contemporain Pierre Chaunu que j'ai côtoyé longuement lors de nos sessions de jury, nous étions (je cite Chaunu) : « historiens gavés de temps, nous rêvions d'espace. » C'est cela qui le fit s'orienter vers des champs nouveaux sous l'influence de Braudel qui se montra lui-même à la fois historien et géographe dans sa belle trilogie sur *L'Identité de la France*⁷. Moi-même, j'étais assez réticent vis-à-vis d'une géographie trop marquée par la géomorphologie et laissant peu de place à l'homme qui façonne pourtant son environnement. Aussi est-ce la raison pour laquelle je suis comme vous particulièrement attaché à l'association étroite de nos deux disciplines au collège et au lycée : faire d'un élève un homme cultivé, c'est l'amener à se situer dans le temps et dans l'espace. Aussi me suis-je réjoui tout à l'heure à constater que les nouveaux programmes faisaient une part importante à la région de résidence et d'appartenance. Il me semble que, de même, une place notable doit être accordée à l'histoire de la Normandie.

Sans rêver à une place spécifique de notre région dans les programmes d'histoire comme en géographie, l'histoire de la Normandie est suffisamment riche d'exemples correspondants aux divers programmes pour que l'on s'appuie sur elle comme autant d'études de cas prévues aux programmes des collèges et lycées. Il ne s'agit pas d'une sorte de régression régionaliste ou identitaire dans une région de brassages où, en outre, beaucoup de professeurs n'ont pas été formés. Est Normand celui qui réside en Normandie où il agit et s'insère dans une continuité, dans un héritage. C'est d'autant plus important que si l'image de la Normandie est forte à l'extérieur pour de nombreuses raisons historiques (par exemple la saga des Normands de l'Angleterre à la Sicile, du Québec à Antioche,

7. Fernand Braudel, *L'identité de la France*, Paris, Flammarion, 3 vol. : « Espace et histoire », « Les hommes et les choses, I », « Les hommes et les choses, II », coll. « Champs historique », 1999 (1^{re} éd. : Paris, Arthaud, 1986, 3 vol.).

des Canaries à la Louisiane...) et artistiques (les abbayes normandes, l'impressionnisme...), le sentiment d'identité y est inférieur à celui de bien d'autres régions comme la Bretagne ou l'Alsace. La faiblesse du sentiment d'appartenance, dans notre région, a des raisons qui ont été analysées par notre confrère J.-P. Chaline et d'autres historiens ou géographes, auxquelles s'ajoutent un « localisme » récurrent et une méconnaissance de l'apport de la Normandie à la civilisation occidentale. Ainsi Tocqueville ou Siegfried sont plus connus à l'étranger qu'en Normandie malgré l'importance de leur contribution. De même, l'œuvre de Roger II en Sicile mériterait d'être connue quand on parle de contacts entre civilisations.

Monsieur,

Vous êtes donc mieux à même que quiconque de vous rendre compte des problèmes soulevés par l'enseignement de l'histoire à des publics de plus en plus hétérogènes. Vous devez cet avantage à votre triple expérience d'enseignant pendant quelque 29 ans, puis d'inspecteur pédagogique régional ayant pu observer bien des milieux différents, et enfin d'auteur de manuels scolaires et concepteur de nouveaux programmes. Vous êtes donc en mesure de constater les difficultés concrètes pour l'enseignant qui résultent de l'application des programmes d'histoire et des instructions qui les accompagnent, même si les manuels représentent une aide précieuse. Je les cite en effet :

Il s'agit de répondre, grâce à la recherche des sens et à l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, aux finalités culturelles, civiques et intellectuelles de cet enseignement.

Grande ambition qui montre que l'on attend beaucoup de nous pour faire un citoyen ! Que de questions ainsi soulevées par chacun de ces termes, devant des élèves venus de milieux différents et dont les racines communautaires peuvent être diverses !

La recherche du sens d'abord, qui est un peu un corollaire de la question de l'utilité de l'histoire. Pour les historiens marxistes qui ont marqué toute une génération d'enseignants entre 1945 et 1965, l'histoire avait un sens : on savait dans quelle direction enseigner, chercher et agir. Ainsi, pour Annette Vieworka – qui a bien abandonné aujourd'hui ses *a priori* d'alors –, « on savait où on allait, et qu'en connaissant bien le monde, on pouvait le transformer. » À la même époque, Pierre George (qui fut mon maître à l'Institut de géographie et qui est heureusement revenu sur son substrat idéologique) distinguait dans son manuel « la

ville du capitalisme, la ville du socialisme, et la ville du tiers-monde»⁸... classification qui nous paraît aujourd'hui pour le moins simpliste.

Certes la quasi-totalité des historiens, d'Emmanuel Leroy-Ladurie à François Furet ont fait la critique de leur démarche d'alors. Annette Vieworka reconnaît même dans un récent article les errements de sa «période chinoise» : elle avait passé deux ans en Chine sans trop voir ce qui s'y passait... Plusieurs historiens ont eu recours récemment à «l'égo-histoire». Pierre Nora a ainsi invité les historiens à analyser ce qui, dans leur vie, pouvait expliquer leur cheminement. Pour d'autres, la recherche du sens s'est manifestée dans la tentation d'écrire l'histoire et surtout de l'enseigner comme un «roman national» centré sur les grands hommes ayant permis de constituer une identité nationale. C'est l'histoire telle que l'ont conçue Michelet ou Lavissee et que raconte, non sans un certain talent, Max Gallo aujourd'hui.

Les nouveaux programmes tournent largement le dos à cette conception. Au surplus le phénomène de globalisation influence aussi l'histoire. La globalisation – la *global history* – rend dans une large mesure caduque la notion d'histoire nationale. Bien sûr, on ne regrette pas l'expression de «nos ancêtres les Gaulois» s'agissant d'un jeune public aux origines mélangées, et pas seulement dans les pays d'outre-mer. Beaucoup, en particulier dans les médias, regrettent – parfois à juste titre – la place diminuée laissée aux «grands hommes» dans l'histoire de France. Mon ancien collègue Jacques Heers a même parlé, avec quelque injustice, de «mémoire assassinée». Parallèlement, d'autres regrettent la place jugée excessive donnée à l'Empire du Ghana ou à la période Songhaï, ou ironisent sur l'étude de l'Empire du Monomotapa. Il reste que la place accordée aux acquis de l'École des Annales ne va pas sans poser des problèmes avec des horaires d'enseignement réduits. En outre, toute une polémique a éclaté dans la presse à propos de ces modifications qui, en même temps, diminuent l'importance de la chronologie au profit d'une conception plus thématique de l'histoire. Les enseignants eux-mêmes s'inquiètent de la difficulté pour les élèves de se situer dans le temps et même dans l'espace, préoccupation qui est pourtant l'essence même de la culture... Il faut donc reconnaître que la fonction intégrative de l'histoire rend plus difficile l'acculturation d'un jeune public ethno-culturellement diversifié. Dans certains établissements, le qualificatif de «Gaulois» est parfois employé de manière péjorative par les jeunes de familles déracinées pour désigner certains de leurs camarades.

La «finalité civique» assignée à l'enseignant de l'histoire doit donc être soigneusement distinguée de l'instrumentalisation qui est également

8. Pierre George, *Précis de géographie urbaine*, Paris, Puf Vendôme, 1961.

un risque. La place croissante donnée à la « commémoration » dans notre vie sociale, si elle peut être l'occasion d'un bilan sur un événement historique particulier, ne peut cependant être un substitut du « roman national » ou simplement de la nécessaire continuité historique. Les maîtres sont aussi confrontés devant leur jeune public au risque d'instrumentalisation de l'histoire. Il en est de même des « lois mémorielles », dont la plupart des historiens contestent le principe.

Il est certain que la commémoration est parfois un enjeu politique. Offenstadt a rappelé récemment que le discours de Craonne célébrant les combats du chemin des Dames avait été un enjeu politique en période de cohabitation, et que ce discours de Lionel Jospin avait pris un tout autre sens après le titre de la une du *Monde*, le lendemain : « La République honore les mutins de 1917 ».

Les médias contribuent parfois à diffuser des connaissances mais peuvent aussi dramatiser les enjeux par une simplification abusive. Même les historiens les plus sérieux peuvent prêter le flanc à la critique en donnant une portée politique à ce qui pourrait n'être qu'une discussion scientifique. Les questions ethno-religieuses viennent ainsi souvent nourrir les débats politiques. Nous avons en tête, par exemple, l'exploitation politique qui a fait suite à la publication du livre de Gouguenheim montrant d'une façon qui nous a semblé convaincante que la transmission des connaissances issues du passé antique ne devait pas tout aux Arabes, à Averroès et d'autres savants. Il avait en effet montré le rôle du travail silencieux des monastères, et en particulier des moines du Mont-Saint-Michel.

Le livre de Sylvain Gouguenheim, qui a pour titre *Aristote au Mont Saint-Michel*⁹, fut traduit par certains médias sous forme d'une proposition selon laquelle « l'Europe ne doit rien au monde arabo-musulman », proposition qui n'était nullement dans l'interprétation de l'auteur ! On lui reprocha d'avoir établi une « hiérarchie des civilisations » et de manifester une « islamophobie ordinaire ». De la même manière, on se souvient de la charge peu scrupuleuse de certains comptes rendus sur le très intéressant ouvrage de Shlomo Sand – chercheur israélien – intitulé *Comment le peuple juif fut inventé*¹⁰. On fit intervenir le conflit entre Israël et la Palestine ou même la Shoah pour obscurcir cet intéressant essai sur la continuité territoriale du peuple juif et sur les conversions qui auraient émaillé son histoire.

9. Sylvain Gouguenheim, *Aristote au mont Saint-Michel. Les racines grecques de l'Europe chrétienne*, Paris, Seuil, 2008, coll. « L'univers historique ».

10. Shlomo Sand, *Comment le peuple juif fut inventé*, Paris, Fayard, trad. Sivan Cohen-Wiesenfeld et Levana Frenk, 2008.

On le voit donc, l'utilisation du passé comme instrument de combat dans les conflits actuels est un risque constant dans l'enseignement secondaire, aggravé par le rôle amplifiant des médias. Le professeur des classes de 1^{re} et terminale doit être particulièrement attentif à ce problème, car il peut entraîner une perte de confiance dans l'histoire. Les occasions se multiplient de telles dérives, avec trois traits caractéristiques de l'évolution historique, surtout depuis 1970-1980 :

- la commémoration, même contextuelle (et qui tient trop souvent lieu d'une histoire plus rigoureuse ou plus globale), risque de n'être vue que sous l'angle de l'émotion et de la « repentance ». La diminution de la préoccupation chronologique, outre qu'elle ne permet pas toujours le recul nécessaire, accroît le risque d'anachronisme qui peut être le péché principal du citoyen et des leaders d'opinion ;
- la « patrimonialisation » du passé, qui est un autre trait caractéristique de notre temps, a bien entendu des effets naturellement positifs mais elle entraîne aussi le risque de repli identitaire ;
- le troisième risque est celui de la confusion entre l'histoire et la mémoire. La notion de « devoir de mémoire » (on retrouve là aussi le problème des lois mémorielles) est chargée d'ambiguïté.

On voit donc se multiplier les risques de suspicion à l'égard du passé, mais aussi le risque de l'histoire manipulée. De là, la floraison des « théories du complot » renforcée par le succès des romans à prétention historique ou des ouvrages à succès comme le *Da Vinci Code*¹¹. Se pose ainsi le problème né de la juxtaposition, dans l'esprit des élèves, des films ou séries télévisées et de l'enseignement d'une histoire plus rigoureuse.

Il n'est peut-être pas très grave, dans une fiction télévisée, que les rapports personnels entre Mazarin et Anne d'Autriche soient fortement romancés dans la mesure où l'atmosphère de l'époque est assez bien restituée. Mais ne pourrait-on pas encourager les chaînes de télévision à accompagner la projection de ces films par des débats où interviendraient des historiens spécialistes de la période ? La diffusion de certains documentaires à visée historique n'est d'ailleurs pas elle-même exempte de manipulations. L'exemple des séries de Mordillat et Prieur diffusée sur Arte¹² sont typiques à cet égard. Non pas que ces films documentaires soient mal faits. Ils s'appuient d'ailleurs sur des interviews de spécialistes de l'Antiquité ou d'exégètes de qualité, de diverses origines et religions. Mais le montage donne l'apparence d'un débat scientifique alors qu'il

11. Dan Brown, *Da Vinci Code*, Paris, Jean-Claude Lattès, 2004 (pour la première édition française).

12. Jérôme Prieur et Gérard Mordillat, *Corpus Christi* et *L'origine du christianisme*, séries documentaires diffusées sur Arte en 1997 et 2003,

s'agit d'un assemblage de fragments d'interviews ne donnant que l'apparence d'une confrontation dialoguée. Et cela donne libre cours à une interprétation unilatérale des auteurs. Le professeur aura-t-il le temps ou l'occasion de mieux aider l'élève à exercer son esprit critique ?

Ainsi en est-il de l'enseignement de l'esclavage dont l'étude, même faite honnêtement sur le plan strictement historique, n'empêche pas les affrontements dans le déroulement de la classe devant certains auditoires. Sur cette question précisément, le problème ne se posait guère lorsque j'évoquais, souvent en détail, la colonisation au lycée du Havre, même si elle se trouvait dispersée dans divers chapitres du cours. Non pas que cette face sombre de notre histoire ait alors été passée sous silence par le professeur, contrairement à une idée répandue... Il fallait juste faire preuve d'une délicatesse particulière devant telle classe qui comptait comme élève tel ou tel descendant d'un illustre négociant du XVIII^e siècle et qui portait le nom d'un sénateur de l'Empire.

Il est vrai qu'à la différence de Nantes et de Bordeaux, la guerre avait effacé dans cette ville la plupart des immeubles qui pouvaient rappeler la traite négrière. Aujourd'hui, il n'y reste guère que la fameuse Maison de l'Armateur, à l'époque témoin isolé et un peu délabré au milieu des ruines. Précisons d'ailleurs que cette Maison de l'Armateur a été admirablement restaurée en mettant en valeur le puits de lumière qui orne son intérieur, et que cette restauration s'accompagne de nos jours d'une présentation muséographique qui ne cache rien des origines de la fortune du plus célèbre de ses propriétaires...

Mais à Nantes comme à Bordeaux, les témoignages monumentaux subsistent. Nantes vient d'inaugurer un Musée de l'esclavage qui constituera un élément de ce « tourisme mémoriel » faisant maintenant partie de beaucoup d'itinéraires dans le monde. Espérons que la « mémoire muséifiée » contribue à atténuer les conflits dans le monde !... En tout cas, Nantes, comme Bordeaux, ne manque pas de tirer un excellent parti de l'histoire sur le plan touristique, en mettant remarquablement en valeur ce qui est devenu un legs patrimonial, contribuant ainsi à l'attractivité de la ville. Faut-il aller plus loin et suivre l'exemple d'une association bordelaise, « Diversités », qui a lancé une grande offensive médiatique destinée à débaptiser les rues ou places qui, à Nantes ou à Bordeaux, portent le nom des armateurs ayant participé au fameux « commerce triangulaire » ?

On voit très vite l'arrière-plan de ces manifestations qui se placent dans le droit fil de la loi Taubira qualifiant la traite des esclaves de « crime contre l'humanité ». Elle entraîne un autre débat, lui aussi largement politique, sur la « repentance » dont Spinoza disait qu'elle n'est pas une vertu. Beaucoup pensent que la repentance ne peut être qu'une

attitude individuelle face à ce que les religions monothéistes appellent le péché... Au surplus, peut-on se repentir de ce dont on n'est pas responsable individuellement ? Ce qui n'enlève rien à la question, bien différente, d'une éventuelle « réparation ».

Aussi, beaucoup de documents pédagogiques à la disposition des enseignants permettent-ils de donner toutes les dimensions historiques complexes de cette question et d'aiguiser l'esprit critique de l'élève. Certains, par exemple, sont issus des travaux importants de l'historien nantais Pétré-Grenouilleau, qui a bien montré que l'esclavage n'a pas concerné que les seuls pays européens et l'Afrique de l'Ouest. Cet historien évalue à 12 à 15 millions le nombre des déportés par le commerce arabe. Et comment oublier qu'à la source de ce commerce honteux, il y a le résultat de guerres tribales en Afrique noire ?

Il reste cependant beaucoup à faire encore dans l'opinion puisqu'une récente émission (normalement de grande qualité et instrument pédagogique précieux), *Le dessous des cartes*, ne parlait que de l'esclavage occidental, manquant ainsi une occasion de favoriser une réflexion plus équilibrée et donc dépassionnée dans les classes. On pourrait ainsi multiplier les exemples de libellé des programmes officiels pouvant entraîner des controverses scientifiques mais qui, dans les classes composites où les mémoires familiales peuvent être diverses, constituent autant de thèmes explosifs. Beaucoup de ceux qui furent mes étudiants m'ont fait part de leurs difficultés à ce sujet. Et que dire des enseignants dans certains territoires, comme la Seine-Saint-Denis...

Je ne donnerai dans ce sens qu'un seul cas, celui de la guerre d'Algérie, libellé dans le programme des classes terminales : « Histoire et mémoire de la guerre d'Algérie ». Si ce thème a l'avantage de mettre en évidence les difficultés du métier d'historien et d'habituer les élèves à confronter des interprétations diverses, que de risques aussi à multiplier les clivages et raviver de douloureux souvenirs familiaux ! C'est plus que jamais l'occasion pour le professeur de se situer dans la perspective donnée par Jules Ferry, dans sa fameuse « Lettre aux instituteurs »¹³.

En plein dans la période récemment consacrée à la commémoration des accords d'Évian, j'ai personnellement éprouvé les tensions entre les souvenirs de participants directs, si souvent évoqués devant moi, de cette guerre cruelle (les massacres des Gorges de Palestro, en particulier) et les analyses historiques, même les plus honnêtes, comme celles de Benjamin Stora ou Raphaëlle Branche. Les débats qui suivaient telle émission

13. Jules Ferry, « Lettre du ministre de l'Instruction publique aux instituteurs, en date du 17 novembre 1883 », in *Discours et Opinions de Jules Ferry*, publiés avec commentaires et notes de Paul Robiquet, Paris, Armand Colin, 1893, t. IV, p. 259-267.

télévisée, reprise parfois en illustration du cours, pouvaient-ils effacer les « mémoires vives » même s'ils s'efforçaient de réunir diverses parties d'acteurs représentés (les harkis, les Pieds-Noirs, les combattants, etc.). Le moment n'est pas encore venu, hélas, de l'élaboration d'un « manuel commun » à des historiens français et algériens analogue à celui dont j'ai suivi la rédaction dans le cadre de l'Association des professeurs d'histoire et géographie, entre des historiens allemands et français sur un passé pourtant au moins aussi douloureux !

Monsieur,

Je n'ai rappelé – trop brièvement sans doute – ces conflits entre mémoire et histoire que pour souligner vos mérites et ceux de vos collègues dans la rédaction de ces manuels qui doivent s'adresser à des jeunes publics composites et un peu aussi à leurs parents, du moins s'ils ont la curiosité et l'esprit civique qui devraient les conduire à les lire également, surtout dans les foyers qui n'ont pas bénéficié d'une telle formation, ou qui sont mal intégrés dans notre communauté nationale. Nous avons bien de la chance, en France, de disposer de manuels scolaires nationaux venant d'éditeurs différents et résultant de confrontations libres même si l'on peut critiquer l'insuffisant accent donné à telle ou telle période ou à tel grand homme, ou encore faire des réserves sur des programmes jugés parfois « démentiels » !

Mesurons cette chance en considérant par exemple l'enseignement et les manuels d'histoire dans le pays que nous appelions jadis « le gentil Liban », aujourd'hui agrégat de nombreuses communautés et de mémoires. Et pourtant, leur ministère de l'Éducation s'efforce depuis de longues années, mais jusqu'ici sans succès, de retirer du débat politique l'élaboration des programmes et d'arriver ainsi à un manuel « consensuel » entre Chiites, Sunnites, Palestiniens et Chrétiens, etc. On perçoit les dangers d'une histoire « communautarisée » d'autant plus que le seul programme officiel actuel s'arrête à 1943, c'est-à-dire à l'indépendance du Liban !

Je voudrais encore vous féliciter pour la réalisation sous votre impulsion d'un manuel commun d'histoire-géographie pour les classes terminales scientifiques que vous venez juste de publier¹⁴, même si on peut regretter – avec vous d'ailleurs –, que l'enseignement de nos disciplines

14. Gérard Granier (dir.), *Histoire-Géographie. Programme 2012. Des clés historiques et géographiques pour lire le monde. Terminale S*, Paris, Magnard, 2012. Voir aussi du même : *Histoire-Géographie, Livre du professeur (terminale S)*, Paris, Magnard, 2012.

ne soit plus obligatoire que jusqu'en 1^{re} dans les classes scientifiques. Comme si nos futurs ingénieurs et chercheurs n'avaient pas besoin de cette base de la culture que constituent l'histoire et la géographie !...

Le manuel correspondant de cette option, s'il constitue une réussite, était cependant une gageure compte tenu du caractère certes intelligent (en ce qu'il associe habilement histoire et géographie pour mieux faire comprendre le monde contemporain), mais disparate et ambitieux du programme qui vous était imposé. On regrette donc que certaines notions figurant dans les programmes des « littéraires » n'aient pas été retenues ici. Tel est le cas du thème « Religion et société », même s'il ne donne curieusement comme « étude de cas » que « Religion et société aux États-Unis » : souci d'esquiver des cas plus douloureux ou volonté d'éviter d'aller dans le sens du « choc des civilisations » ?

J'ai beaucoup apprécié la maîtrise qui vous a permis, avec vos collaborateurs, de traiter de façon très concrète le vaste et difficile problème de la mondialisation, et celui du pétrole, si important pour la Haute-Normandie, à Rouen en particulier. Il faut espérer que les enseignants au lycée contribueront à lui donner toute sa dimension dans une région comme la nôtre où l'on sait le prix très bas du transport maritime, même s'il a un peu augmenté récemment. Le coût d'acheminement d'un conteneur transportant par exemple 1 300 de ces fameuses tablettes (soit quelque 1 million d'Euros) importées de Chine vers Le Havre correspond au prix final de 3 ou 4 de ces tablettes ! Le prix du transport d'une voiture automobile depuis Kawasaki vers le Northern Range par navire spécialisé n'est que de l'ordre de 500 ou 600 euros !

Les coûts liés à la distance comptent encore moins dans la mise en place de ces systèmes d'information géographique, présentés de façon très expressive dans votre livre. Le souci d'actualité se manifeste jusque dans la cartographie : le chapitre intitulé « Des cartes pour communiquer » comprend même celle des tracés proposés pour le projet de ligne ferroviaire nouvelle Paris-Normandie, y compris le trajet C qui aurait la préférence des géographes de notre région !

*

Après cette trop brève allusion au rôle possible de la géo-histoire au lycée et au collège, j'ai bien conscience des nombreuses interrogations qui restent pendantes sur l'enseignement de nos disciplines, en particulier l'histoire. Une des plus importantes est celle du recul des horaires ou simplement de la place de nos disciplines, surtout dans l'enseignement technique ou les classes scientifiques. La culture générale, si décriée par certains même à Sciences Po, ne risque-t-elle pas d'en souffrir ?

D'autre part trouverons-nous assez d'enseignants de qualité susceptibles de capter l'attention d'un jeune public, toujours plus hétérogène dans une société du « zapping » et de l'immédiateté ? La baisse du nombre des candidats, surtout en géographie, ne laisse pas d'inquiéter... Une autre série de questions est celle de l'emploi de ce que l'on appelle les NTIC, les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Vous avez raison d'y consacrer toute la place nécessaire. Les nouvelles instructions ministérielles insistent à juste titre sur l'accession à « l'environnement numérique du travail », c'est-à-dire, précisent les instructions ministérielles, « préparer les élèves à utiliser un portail virtuel permettant à la communauté éducative de mettre en ligne et d'accéder aux réseaux et services qui les intéressent... »

Dans cette optique, vous songez, comme certains éditeurs, à présenter des manuels sous forme de DVD. Vous êtes bien conscient des risques d'aboutir au « collage », à la simple juxtaposition des connaissances que rend possible l'usage de Wikipédia, quel que soit par ailleurs l'intérêt de cette source. Donc, au risque d'un effet de kaléidoscope sans véritable mise en perspective des connaissances, sans une indispensable hiérarchisation dans la réflexion, et sans le sens des nuances auquel conduit l'usage du « j'aime » ou « je n'aime pas » encouragé par la fréquentation de Facebook. Comment aider les élèves à faire le tri dans leurs connaissances et à ne pas tomber dans un relativisme généralisé ?

Allons, face à l'invasion inévitable et d'ailleurs souhaitable de la civilisation du numérique et du livre « dématérialisé », le manuel scolaire et avant tout le maître resteront toujours les indispensables vecteurs de la pensée ! Grâce à vos écrits et à votre expérience, une Compagnie pluridisciplinaire comme la nôtre compte beaucoup sur votre participation à ses travaux et à ses réflexions. Elle est donc aujourd'hui heureuse de vous accueillir !

CONFÉRENCES PUBLIQUES

ET

COMMUNICATIONS

ANNÉE 2012

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data. The text also mentions that the records should be kept for a minimum of seven years, as required by law.

Furthermore, it is noted that the records should be organized in a clear and logical manner. This makes it easier to locate specific information when needed. The document also highlights the need for regular audits to ensure the accuracy and integrity of the records. Any discrepancies should be investigated and corrected immediately.

In addition, the document provides guidelines on how to handle any changes or corrections to the records. It states that any amendments should be clearly marked and dated, and should be supported by appropriate documentation. This helps to maintain the integrity of the original records while allowing for necessary updates.

The document also discusses the importance of confidentiality and security of the records. It advises that the records should be stored in a secure location, protected from unauthorized access. Appropriate access controls should be implemented to ensure that only authorized personnel can view or modify the data.

Finally, the document concludes by reiterating the importance of maintaining accurate and reliable records. It states that this is essential for the success of any business or organization. By following the guidelines outlined in the document, users can ensure that their records are accurate, complete, and secure.

The document is intended to serve as a comprehensive guide for users, providing them with the necessary information to manage their records effectively. It is hoped that this document will be helpful and informative.

CASIMIR DELAVIGNE ET LE ROMANTISME¹

par M. Sylvain LEDDA (université de Nantes)

et M^{me} Florence NAUGRETTE (université de Rouen, CÉRÉDI)

(Séance du 21 janvier 2012)

Casimir Delavigne est un Normand quelque peu oublié du plus grand nombre. Une statue inaugurée par Alfred de Musset en 1857 lui rend hommage au Havre, mais son œuvre n'est guère lue aujourd'hui. Né en 1897, ce Havrais fut pourtant, en son temps, une célébrité littéraire aussi connue que Victor Hugo ou Chateaubriand. Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir *La Comédie Humaine* et de lire une page tirée d'*Illusions perdues*, dans laquelle Balzac évoque les grands noms de la création littéraire.

C'est vrai, s'écria le libraire en arpentant sa boutique le manuscrit de Lucien à la main ; vous ne connaissez pas, Messieurs, le mal que les succès de Lord Byron, de Lamartine, de Victor Hugo, de Casimir Delavigne, de Canalis et de Béranger ont produit. Leur gloire nous vaut une invasion de Barbares. Je suis sûr qu'il y a dans ce moment en librairie mille volumes de vers proposés qui commencent par des histoires

1. Le texte de cette conférence provient, moyennant quelques modifications et compléments, de la « présentation » du volume *Casimir Delavigne et son temps*, Sylvain Ledda et Florence Naugrette (dir.), Paris, Eurédit, 2012, actes du colloque organisé par le CÉRÉDI (université de Rouen) et subventionné par la Région Haute-Normandie. Nous le reproduisons avec l'aimable autorisation d'Evelyn Blewer et de José Sanchez, que nous remercions.

interrompues, et sans queue ni tête, à l'imitation du *Corsaire* et de *Lara*. Sous prétexte d'originalité, les jeunes gens se livrent à des strophes incompréhensibles, à des poèmes descriptifs où la jeune École se croit nouvelle en inventant Delille ! Depuis deux ans, les poètes ont pullulé comme les hannetons. J'y ai perdu vingt mille francs l'année dernière ! Demandez à Gabusson ? Il peut y avoir dans le monde des poètes immortels, j'en connais de roses et de frais qui ne se font pas encore la barbe, dit-il à Lucien ; mais en librairie, jeune homme, il n'y a que quatre poètes : Béranger, Casimir Delavigne, Lamartine et Victor Hugo².

Parmi les gloires romantiques, Casimir Delavigne occupe une place de choix : entre Béranger et Lamartine, entre le chansonnier républicain et le poète des *Méditations poétiques*, à quelques pas de celui auquel on l'a souvent opposé, Victor Hugo. Loin d'être un exemple ponctuel, noyé dans le flot référentiel de *La Comédie Humaine*, Delavigne est un repère éloquent pour Balzac, puisque son nom réapparaît à plusieurs reprises dans ce roman de la vie culturelle des années 1820. Balzac précise ainsi la place occupée par Delavigne dans le paysage littéraire de la Restauration et de la monarchie de Juillet ; il le situe dans la querelle des genres, entre Classiques et Romantiques.

Aussi, tout en détortillant le manuscrit des *Marguerites*, le poète de province jugea-t-il nécessaire de faire une sorte de préface.

– Le sonnet, Monsieur, est une des œuvres les plus difficiles de la poésie. Ce petit poème a été généralement abandonné. Personne en France n'a pu rivaliser Pétrarque, dont la langue, infiniment plus souple que la nôtre, admet des jeux de pensée repoussés par notre *positivisme* (pardonnez-moi ce mot). Il m'a donc paru original de débiter par un recueil de sonnets. Victor Hugo a pris l'ode, Canalis donne dans la poésie fugitive, Béranger monopolise la chanson, Casimir Delavigne accapare la tragédie et Lamartine la méditation.

– Êtes-vous classique ou romantique ? lui demanda Lousteau.

L'air étonné de Lucien dénotait une si complète ignorance de l'état des choses dans la République des Lettres, que Lousteau jugea nécessaire de l'éclairer.

– Mon cher, vous arrivez au milieu d'une bataille acharnée, il faut vous décider promptement. La littérature est partagée d'abord en plusieurs zones ; mais nos grands hommes sont divisés en deux camps. Les

2. Honoré de Balzac, *Illusions perdues*, éd. Patrick Berthier, Paris, Le Livre de Poche, 2004, p. 235.

Royalistes sont romantiques, les Libéraux sont classiques. La divergence des opinions littéraires se joint à la divergence des opinions³.

La présence de Casimir Delavigne dans *Illusions perdues* doit retenir notre attention. Au moment où se déroule l'intrigue, dans les années 1820, le temps n'est pas encore venu pour le drame romantique de faire parler de lui en tenant le haut de l'affiche ; en ces années riches de créations novatrices, Delavigne est surtout connu pour être le poète des *Messéniennes*, poésies politiques à grand succès, imprimées à plus de vingt mille exemplaires ! Pour Balzac, les gloires littéraires du moment s'illustrent dans le domaine de la poésie, à la suite des succès de Delavigne et de Lamartine. Qui aurait aujourd'hui l'idée de comparer les *Messéniennes* aux *Méditations poétiques* ? Quel sens donner à cet hommage balzacien que l'histoire littéraire semble avoir abandonné en chemin ? De toute évidence, un écart s'est creusé entre ce que fut Delavigne en son temps et ce qu'il représente pour le nôtre : un des « sinistrés du théâtre »⁴, dont la connaissance est cependant indispensable pour qui s'intéresse au paysage dramatique du XIX^e siècle.

La carrière de Casimir Delavigne est remarquable à bien des égards : la célébrité rencontrée très jeune, le succès indiscutable de son théâtre, la notoriété et l'influence de l'auteur sur la vie littéraire de son temps sont autant de signes d'un talent réel, estimé et reconnu. Delavigne est en outre au centre d'un réseau intellectuel, comme l'atteste sa correspondance avec les plus grands, ce qui lui confère une place de choix dans la vie culturelle de son temps ; proche de la famille de Louis-Philippe comme le fut également Musset, il a échangé une correspondance avec Chateaubriand. L'importance de Delavigne en son temps se manifeste aussi dans l'intérêt que la critique d'alors a porté à son théâtre. Son œuvre dramatique a en effet suscité bien des questionnements, bien des interrogations esthétiques ; à l'heure où il fallait choisir son camp – être « perruque » ou « chevelu » –, on s'est demandé à quel mouvement esthétique Delavigne se rattachait, quels étaient ses rapports avec le romantisme, avec le classicisme. En somme, le « cas Delavigne » a posé problème.

Ces questionnements d'époque, la place occupée par Delavigne dévoilent un phénomène de réception qui situe Delavigne dans une échelle des valeurs : peut-on suivre Balzac et placer Delavigne au même niveau de talent que Lamartine ou Hugo ? Delavigne fait partie de ces auteurs

3. *Ibid.*

4. Nous empruntons cette expression à Michel Autrand : « Les Sinistrés du théâtre classique (1770-1830) », *Littératures Classiques*, n° 48, 2003, p. 151-160.

qui nous intéressent pour la qualité de leur œuvre et pour le rôle qu'ils ont tenu en leur temps, même si la mémoire des théâtres les a quelque peu négligés. Si Delavigne n'est ni Hugo ni Musset, son œuvre méritait qu'on y revînt aussi pour comprendre le phénomène d'immixtion entre les genres littéraires à l'époque romantique ; pour saisir plus précisément la vie théâtrale dans ses rapports avec les institutions, le public, la critique ; pour mesurer enfin l'impact d'une production singulière dans une époque marquée par la recherche de nouveaux codes spectaculaires.

Les sentiers poétiques de la gloire

Né en 1793 au Havre et mort à Lyon en 1843, Casimir Delavigne appartient à la génération de Vigny et de Lamartine, celle d'auteurs nés entre Chateaubriand et Hugo, entre Béranger et Musset. Cette « situation » de Delavigne entre les deux monuments du romantisme français, Chateaubriand et Hugo, n'est pas sans conséquences sur la réception de Delavigne dans l'histoire littéraire. Jugé parfois comme un poète et un dramaturge de « l'entre-deux », Delavigne est issu d'un milieu bourgeois plutôt libéral, tendance politique et sociale qui s'affirme dès l'adolescence à travers son admiration pour Napoléon.

Poète, dramaturge, auteur de livrets d'opéras, académicien, ami des grands, frère de Germain Delavigne, Casimir Delavigne connaît le succès à vingt-deux ans et s'impose rapidement comme l'immortel auteur des *Messéniennes*. À vingt-deux ans, il est célèbre grâce à son poème sur la « Vaccine » qui lui vaut d'être présent très longtemps dans les manuels scolaires, tard dans le siècle.

Ses premiers pas en poésie vont vers le genre de la célébration héroïque, d'influence antique : la naissance du roi de Rome (1810), Waterloo (1815), ou encore la mort de Byron (1824) lui fournissent autant de sujets d'actualité qui lui valent une gloire immédiate, tout en forgeant de lui l'image d'un « poète de circonstances ». En ses débuts, Delavigne ne néglige pas d'autres figures à la mode sous la Restauration et, avant Michelet, il fait par exemple l'éloge de Jeanne d'Arc, figure déjà légendaire employée à des fins de « cohérence nationale ». À l'heure où les concepts de territoire et de « nation » sont interrogés, Delavigne représente la Pucelle comme l'incarnation de la France victorieuse, image promise à faire florès pour le meilleur... et pour le pire.

La première identité littéraire de Delavigne est celle d'un poète dont l'alexandrin habile et souple séduit ses lecteurs autant que le souffle épique qui anime ses vers. C'est cette estampille de poète qui a fait sa première gloire, il n'est donc guère étonnant de trouver Delavigne poète sous la plume de Balzac, qui voit en lui l'une des figures de proue de la

poésie française. Ce point de départ est essentiel car il conditionne une part de la réception de Delavigne, comme le rappelle Patrick Berthier :

Pour comprendre la situation de Casimir Delavigne dramaturge, et notamment dans les années 1830, il faut remonter en arrière, jusqu'au poète qu'il fut d'abord. La question de son statut littéraire passe en effet par le jugement porté sur son vers, et on ne perçoit ce qui est en jeu qu'après avoir pris en compte la contamination de certaines opinions sur le vers par des opinions d'ordre plus politique⁵.

S'interroger sur les rapports de Delavigne avec le romantisme, c'est en effet réfléchir à sa situation de poète, posture intellectuelle et choix d'un genre qui ont des conséquences sur la représentation de Delavigne dans l'imaginaire collectif des années 1820.

Dès ses premières œuvres, Delavigne se montre réceptif à l'histoire passée et présente, attentif aux grands mouvements politiques qui animent les premières décennies du siècle. Il puise ses sujets dans l'actualité, comme si la vérité littéraire se logeait d'abord pour cet écrivain dans la résonance immédiate des événements. Cet ancrage dans le présent est l'une des marques de fabrique de l'univers de Delavigne. Certes, quand il se tourne vers le théâtre, à partir de 1819, il se met au diapason des goûts de son temps et représente des épisodes historiques ; mais ses tragédies et ses comédies, bien qu'elles se situent dans un « ailleurs » temporel ou géographique, sont toujours rattachées par leur thématique ou par leur intrigue à une réflexion sur la vie politique contemporaine. En cela, Delavigne applique le principe romantique qui consiste à parler du présent en évoquant le passé. Habile dans l'art de la tirade, Delavigne médite sur l'actualité, en l'occurrence sur la légitimité du pouvoir, motif obsédant de tout son théâtre. Cette inscription d'une pensée politique dans l'œuvre trouve une expression patriotique avec *La Parisienne* et *La Varsovienne*, hymnes écrits au lendemain de juillet 1830.

Delavigne partage avec les artistes romantiques le goût de l'histoire, celui des épisodes marquants de la geste française et européenne, tout en s'inscrivant, lui aussi, dans le débat des genres. À rebours, l'on constate que Delavigne suit certaines propositions de Stendhal dans *Racine et Shakespeare* (une tragédie nationale en prose, par exemple), même s'il conserve sa préférence à l'alexandrin comme Hugo. Sur ce point, Delavigne sait être audacieux, ose assouplir la versification classique, déplace la césure, ce qui sans doute a contribué à l'immense succès de

5. Patrick Berthier, « Théâtre néo-classique ou théâtre Juste-Milieu ? Situation de Casimir Delavigne », *Cahiers de L'AIEF*, mai 1998, p. 159-175.

sa première tragédie, *Les Vêpres siciliennes* (1819). La pièce est jouée plus de trois cents fois et connaît de nombreuses reprises ainsi qu'une adaptation lyrique. Outre ses qualités de versificateur, Delavigne possède l'art du tableau, unité dramaturgique qui emprunte au modèle pictural sa cohérence esthétique. Le succès des *Enfants d'Édouard* (1833), par exemple, repose en partie sur le dernier tableau, éclairé aux flambeaux, où la tension dramatique est poussée à son comble, centrée sur l'angoisse des deux enfants qui vont être assassinés. Dans *Louis XI*, la longue agonie de « l'universelle araigne » forme un tableau édifiant et pathétique tout ensemble, dans lequel Delavigne s'ingénie à montrer un souverain à la fois cruel et humain. À l'exemple de Hugo dans *Marion Delorme* ou de Vigny dans *La Maréchale d'Ancre*, Delavigne représente les grandeurs et les petitesse du pouvoir.

Delavigne et son inspiration littéraire

Une telle acuité face au politique fait la force de son théâtre, mais le condamne peut-être à être considéré comme daté, tant ses préoccupations idéologiques semblent mal résister au temps. Le rapport à l'actualité, à l'inspiration historique et plus globalement aux choix esthétiques de Delavigne, lui a valu de puissants détracteurs, parmi lesquels Gustave Flaubert qui résume en ces termes quelle fut la carrière littéraire du dramaturge :

Casimir Delavigne s'est toujours traîné à la remorque de l'opinion, faisant *Les Messéniennes* après 1815, *Le Paria* dans le temps du libéralisme, *Marino Faliero* lors de la vogue de Byron, *Les Enfants d'Édouard* quand on raffolait du drame moyen-âge. Delavigne était un médiocre monsieur, mais Normand rusé qui épiait le goût du jour et s'y conformait, conciliant tous les partis et n'en satisfaisant aucun, un bourgeois s'il en fut, un Louis-Philippe en littérature⁶.

Grâce aux travaux d'Yvan Leclerc, on sait que Flaubert possédait dans « sa grande bibliothèque » les *Œuvres complètes* de Casimir Delavigne, avec deux écrivains morts en 1816 : Ducis et Millevoye, auteur d'un célèbre recueil en son temps, *Poète mourant*. La place de Delavigne près de ces gloires éteintes de la fin du XVIII^e siècle et de l'Empire confirme le jugement de Flaubert sur Delavigne ; Flaubert le condamne à appartenir à cette catégorie d'auteurs dont l'œuvre ne dure que le temps

6. Lettre du 29 mai 1852 à Louise Colet, *Correspondance*, éd. Jean Bruneau, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1980, p. 96.

d'une vie et qui sont méprisés par la postérité – *a fortiori* quand la postérité se confond avec l'idée de « modernité littéraire » qu'incarne Flaubert.

Qu'en est-il du prétendu opportunisme de Delavigne, ou plutôt de son adaptabilité littéraire en fonction des goûts du jour ? La préface de *Marino Faliero* offre une réponse et invite à nuancer le jugement de Flaubert, aussi peu amène avec Delavigne qu'il l'est avec Musset ou Lamartine. Dans cette préface, brève mais riche, Delavigne se justifie, se positionne et fait acte d'indépendance. Il affirme n'avoir pas pastiché Byron, mais avoir traité différemment « la marche de l'action, les ressorts qui la conduisent et la soutiennent, le développement des caractères et des passions qui la modifient et l'animent. Tout est différent⁷. » D'ailleurs, la passion de Delavigne pour Byron n'est pas un épiphénomène limité à *Marino Faliero*, mais s'inscrit dans la « byronophilie » qui traverse l'Europe, et dont les secousses se font encore sentir en 1829 dans *Marino Faliero*. C'est bien l'affirmation d'une singularité créatrice qui est ici revendiquée ; ce désir d'originalité s'inscrit dans la querelle des classiques et des romantiques qui anime le théâtre en cette année importante qu'est 1829 – *Marino Faliero* est représenté le 30 mai 1829, entre *Henri III et sa cour* de Dumas, joué en février, et *Le More de Venise* de Vigny, représenté en octobre. En cette année décisive sur le plan littéraire, alors que la « querelle théâtrale » bat son plein, Delavigne insiste sur la nécessité d'ouvrir « une nouvelle scène » ; il considère d'ailleurs qu'il a innové en prenant quelques libertés dans la composition dramaturgique : « J'ai conçu l'espérance d'ouvrir une voie nouvelle, où les auteurs qui suivront mon exemple pourront désormais marcher avec plus de hardiesse et de liberté⁸. » Un élément plus conjoncturel corrobore le discours préfaciel et la déclaration d'intention. *Marino Faliero*, initialement destiné à la Comédie-Française, est joué à la Porte Saint-Martin, scène dédiée au mélodrame, aux drames en prose à grand spectacle ; contrairement à l'examen critique de l'édition Furne de 1835 qui tente de minimiser voire d'occulter la référence à la Porte-Saint-Martin, Delavigne a opéré un choix parfaitement conscient en acceptant d'être représenté sur ce théâtre : celui d'assumer, lui l'Académicien (depuis 1825), une dimension oculaire et populaire du théâtre, véhiculée par l'imaginaire de la Porte-Saint-Martin. La représentation de *Marino Faliero* sur les planches du mélodrame n'est pas seulement « accidentelle », mais fait écho à une remarque de Delavigne qui concerne cette fois les modalités concrètes de la représentation : « La mise en scène, cette partie de l'action théâtrale trop négligée jusqu'ici, et qui contribue si puissamment à l'illusion, a

7. « Préface » de *Marino Faliero*, Paris, Furne, 1835, p. 63.

8. *Id.*

été dirigée avec un goût qu'on ne saurait trop louer⁹. » Cette partie de la représentation qu'on appelle *mise en scène* est en effet balbutiante en 1829 ; elle est parfois déconsidérée par la critique d'alors, centrée sur la qualité du texte et de l'intrigue. De manière générale, la mise en scène est associée au mélodrame. Or Delavigne y est attentif, comme le sera Hugo qui fera représenter *Lucrèce Borgia*, l'un de ses plus beaux drames en prose, sur la scène de la Porte-Saint-Martin, en février 1833.

Le choix du sujet de *Marino Faliero* va dans le sens d'une mise en spectacle de l'histoire, puisque la pièce relate la fin du règne du doge du même nom, élu le 11 mars 1354 et décapité le 17 avril 1355. Il s'agit bien d'une histoire politique qui finit par une tête coupée : Delavigne est dans l'air du temps. Le dénouement du drame utilise en effet des ressorts identiques à ceux des drames qui mettent en scène une exécution capitale : les cris du peuple qui gronde au dehors et se rassemble autour de l'échafaud, un personnage épouvanté par la clameur sanglante, le retour sur scène d'accessoires symboliques qui font comprendre au public l'horreur de la fin et le relai d'un personnage (féminin de préférence), qui permet au spectateur de mesurer l'horreur de la mise à mort :

Lioni suivi des Dix paraît dans la galerie du fond, un glaive d'une main et la couronne ducal de l'autre, il crie au peuple : « Justice est faite ! » Éléna tombe privée de sentiment¹⁰.

Tous les éléments d'un dénouement spectaculaire et sidérant sont rassemblés, exhibant à la fois les emblèmes du pouvoir et de la mort. Ces invariants, que l'on peut considérer comme des éléments définitoires du spectaculaire romantique, rattachent la dramaturgie de Casimir Delavigne à celle des auteurs romantiques, au premier rang desquels Hugo et Dumas. Il semble ici partial de considérer le choix esthétique de Delavigne comme un opportunisme de rusé Normand. Une telle combinaison d'éléments montre plutôt un dramaturge attentif aux bouleversements de la scène de son temps, ce dont témoignent le lieu théâtral, le choix du sujet et des modèles dramatiques cités dans la brève préface de *Marino Faliero* : Sophocle et Shakespeare, Corneille et Schiller. À la différence de maintes tragédies néoclassiques, celles de Delavigne n'incitent pas à la passivité politique et ne sont pas dénuées d'*exempla virtutis*. La problématique politique est souvent alluvionnée par le spectacle des émotions.

Attentif aussi à la dimension oculaire et picturale du drame, Delavigne fréquente les peintres et s'inspire de certaines toiles pour ses

9. *Id.*

10. V, 5, *Théâtre complet*, Paris, Furne, 1836, t. IV, p. 329.

dramas – en 1827, Delacroix a peint l'un de ses plus beaux tableaux, *L'exécution de Marino Faliero*. Le choix du thème ne relève donc pas seulement d'un opportunisme de Delavigne, mais aussi d'un double intérêt politique et esthétique, pour un sujet historique exploité à plusieurs reprises par les artistes romantiques. Ami du peintre Paul Delaroche, il s'inspirera d'une de ses toiles pour écrire l'une de ses meilleures pièces, *Les Enfants d'Édouard*.

Dans la même optique, Delavigne n'a pas attendu *Les Enfants d'Édouard* et *Louis XI* pour s'intéresser au Moyen Âge, puisque *Les Vêpres siciliennes* jouées en 1819 évoquent un épisode historique survenu le 13 mars 1282 ; les troisièmes et quatrièmes *Messéniennes* sont également tournées vers le règne de Charles VII. S'affirme donc la continuité de l'inspiration, influencée par les événements politiques et historiques, mais aussi par la couleur locale, mise à l'honneur par les poétiques romantiques. D'où vient que la violente diatribe de Flaubert (et d'autres) ait brouillé, parasité la place de Delavigne dans le paysage littéraire français du XIX^e siècle ?

Encombrante comparaison

Delavigne souffre d'une encombrante présence dans le paysage théâtral – et plus généralement littéraire – des années 1830. Il s'agit de Hugo, contre qui Delavigne vota inlassablement à l'Académie (il vota également contre Vigny), mais avec qui il s'associa lors de la création du Théâtre de la Renaissance, en 1838. Plusieurs éléments séparent les deux dramaturges. À la différence de Hugo, Delavigne n'a jamais soutenu ses œuvres grâce à un solide appareil théorique. Sa poétique est contenue dans l'œuvre elle-même, non dans un programme qui formerait une armature d'airain. Dès lors que le drame dit romantique s'impose dans le paysage théâtral français, la critique du théâtre de Delavigne repose souvent sur une comparaison avec Hugo, qui joue presque toujours à la défaveur de Delavigne, jugement entériné par l'histoire littéraire. Cette comparaison orchestrée par la critique (notamment par Sainte-Beuve) dévoile cependant quelques paradoxes.

L'histoire personnelle des rapports entre Hugo et Delavigne est celle d'une rivalité. En 1817, sans qu'ils se connaissent encore, Hugo et lui sont rivaux au prix de poésie de l'Académie française. En 1819, la tragédie libérale de Delavigne, *Les Vêpres siciliennes*, d'abord refusée à la Comédie-Française (camouflet dont Delavigne se vengera avec sa pièce satirique *Les Comédiens*) est acceptée à l'Odéon, et louée par Hugo dans *Le Conservateur littéraire* pour sa vigueur esthétique. Mais les années suivantes, une jalousie s'exacerbe entre les deux hommes, Hugo recevant

la Légion d'honneur en 1825 (il est alors très bien en cour), mais pas Delavigne, qui entre cette année-là à l'Académie Française. En 1830, le baron Taylor dissuade Hugo d'utiliser la claque de la Comédie-Française, dévouée à Scribe et Delavigne. En 1835, les représentations d'*Angelo tyran de Padoue*, pourtant très rentables, sont interrompues, et la reprise d'*Hernani* refusée, pour ne pas faire d'ombre au *Don Juan d'Autriche* de Delavigne, sur un sujet proche. Hugo devra intenter un procès à la Comédie-Française en 1837, où il accuse la « coterie » politique et littéraire qui lui est hostile (à mots couverts, Delavigne est visé) de nuire à ses intérêts, pour obtenir la reprise d'*Hernani* prévue dans son contrat pour *Angelo*. Pendant ses campagnes académiques, Hugo se heurte inlassablement à l'opposition de Delavigne à sa candidature. En 1838 pourtant, Delavigne co-signé, avec Hugo et Dumas, la lettre adressée aux autorités pour obtenir l'ouverture d'un nouveau théâtre (le Théâtre de la Renaissance). En 1840, ils sont encore en rivalité à l'occasion du retour des cendres de Napoléon, chacun d'eux composant un poème de circonstance. Celui de Hugo, « Retour de l'empereur », se moque discrètement de « La Napoléonne » de Delavigne. À la mort de Delavigne, en 1843, Hugo, qui est à l'époque directeur de l'Académie française, prononce à ce titre l'un des cinq éloges funèbres lus au Père-Lachaise. Ayant tout récemment perdu sa propre fille, il s'adresse au fils de Delavigne en évoquant « les mystérieuses volontés de la Providence qui [...] font consoler l'enfant qui a perdu son père par le père qui a perdu son enfant¹¹. »

La rivalité entre les deux hommes n'exclut pourtant pas une certaine proximité de Delavigne avec le courant romantique. En prônant la tragédie historique en vers, Delavigne se situe dans le même champ d'expression que Hugo : le drame en cinq actes et en vers est pour Hugo comme pour Delavigne une forme reine. Mais Delavigne n'est pas éloigné non plus de Dumas quand il compose des pièces « extra-historiques », inspirées de l'histoire, mais qui ne respectent pas toute la vérité des faits, faisant entrer l'anecdote dans l'intrigue, créant des effets de clou pour les besoins du spectacle (on retrouve cette technique dans *Marino Faliero* ou dans *Louis XI*). Pourtant Casimir Delavigne s'est trouvé dans l'inconfortable posture d'être comparé aux deux chefs de file du romantisme théâtral, parce que certaines de ses pièces ont été jouées en même temps que celles de Hugo et Dumas, parfois avec seulement quelques jours de décalage : *Louis XI* après *Le Roi s'amuse*, *Les Enfants d'Édouard* dans l'ombre rouge de *Marie Tudor*, *Don Juan d'Autriche* en même temps qu'*Angelo, Tyran*

11. Victor Hugo, « Discours prononcé aux funérailles de M. Casimir Delavigne. 20 décembre 1843 », dans *Œuvres complètes*, Jacques Seebacher et Guy Rosa (dir.), Laffont, « Bouquins », 1985, vol. « Politique », p. 321-322.

de Padoue... Cette comparaison a fait naître une catégorie esthétique (et politique), celle du «juste-milieu». Mais juste-milieu par rapport à quelles extrémités? La tragédie classique ou néoclassique? Le drame historique de Dumas ou les drames de Hugo? Où placer la pointe du curseur? La question paraît d'autant plus complexe qu'à y regarder de près, la production de Delavigne est somme toute assez variée, s'exprime dans des registres et des genres différents. C'est pourquoi le colloque qui s'est tenu en octobre 2011 à l'université de Rouen s'intéresse à des œuvres précises, étudie leur esthétique et leur contexte de création, sans l'ombre portée des «grandes œuvres».

*

Delavigne et Hugo présentent des points communs. Théâtre politique en vers où le pouvoir des puissants est souvent mis en accusation, non sans une violente ironie, comme au dénouement des *Enfants d'Édouard*. Hugo et Delavigne ont tous les deux le sens de l'ironie tragique appliquée au spectacle. Cette ironie tragique qui questionne la légitimité du pouvoir, la justice des Grands, la manière dont cette justice s'applique. «Pas de grâce» dit Richelieu à la fin de *Marion Delorme*; «Ô ma mère», soupire le pauvre duc d'York à la fin des *Enfants d'Édouard*. Deux manières de condamner les faibles. Le piège de l'histoire est résolument mortifère. La peinture de Dumas dans *Charles VII chez ses grands vassaux* ou dans *Christine ou Stockholm, Fontainebleau et Rome* n'est pas très éloignée de celle de *Louis XI* – tragédies en vers où un monarque se trouve face à ses limites : la mort, les ennemis à la porte.

La pomme de discorde du juste-milieu tient à la manière dont Delavigne a intégré la révolution esthétique que constitue le grotesque. Certes le grotesque n'est pas absent de son œuvre, mais ce n'est pas, comme dans le théâtre de Hugo ou de Dumas, un moteur dramaturgique. Comme Musset ou comme Vigny, Delavigne préfère instaurer l'écart critique grâce aux traits d'esprit, à l'humour, et même à une certaine fantaisie – que l'on songe à *Don Juan d'Autriche* ou à *La Fille du Cid* qui présente une Elvire, fille du Cid, au tempérament bien trempé, et un Rodrigue blasé et dandy. Les saillies, les formules ne manquent pas dans *Louis XI* ou dans *Les Enfants d'Édouard*, sans jamais atteindre la déflagration grotesque qu'on rencontre dans *Le Roi s'amuse*, par exemple. Delavigne sait être un moraliste spirituel, y compris dans les genres sérieux, mais un artiste du grotesque, certainement pas.

Loin d'être réductible à un auteur mineur du juste-milieu, Delavigne présente une œuvre riche et complexe; son humour, son sens des expérimentations dramatiques en font un créateur plus original que les

clichés parvenus jusqu'à nous. Il s'est illustré dans la tragédie plutôt régulière, la tragédie historique, le drame en vers, mais aussi dans le genre de la comédie.

Humour de Delavigne

Tout un pan de la création de Delavigne est tourné vers les genres divertissants. Et c'est peut-être grâce à l'humour et à la « comédie en habits noirs » que Delavigne épingle le mieux les mœurs de son temps. *L'École des Vieillards*, *Les Comédiens*, *La Princesse Aurélie* sont des pièces réussies, dans l'esprit satirique dont Stendhal, Mérimée et Musset se réclamaient. Les quelques mots qui servent d'avertissement à *La Princesse Aurélie*, jouée le 6 mars 1828, vantent ainsi la satire comme genre distrayant et instructif, que Delavigne considère comme « un badinage ». Ce terme n'est pas nécessairement dépréciatif et ne minore pas les œuvres en question : il s'agit plutôt d'une humeur, celle de la conversation spirituelle qui aboutit à des formules sur les travers humains. On voit dans les comédies de Delavigne l'héritage sensible de Molière et de Regnard, mais aussi de Beaumarchais. L'art du badinage chez Delavigne repose sur le sens du portrait amusant et sur le débat d'idées, deux motifs que l'on croise dans la scène d'exposition des *Comédiens* :

PEMBROCK.

Je ne suis plus Anglais ;
L'hymen va m'enchaîner loin des brouillards d'Écosse.

GRANVILLE.

Comment donc ?

PEMBROCK.

Ce lien à mon âge est précoce.
De voyager partout je me suis fatigué
Mais je voulais, des arts amateur distingué,
Pour me donner à Londres un vernis littéraire,
Citer vos beaux esprits dans mon itinéraire.
Tandis que mon album, chargé de vers charmants,
Achevait sa moisson dans les départements,
L'amour surprit mon cœur entre Dax et Bayonne :
Je prends racine en France, et fais souche gasconne¹².

12. Casimir Delavigne, *Les Comédiens*, I, 1, *Théâtre complet*, édition citée, p. 153.

Les Comédiens ouvrent le débat sur les rapports des auteurs dramatiques avec le public; comme dans la scène des comédiens de *Marion Delorme* ou l'acte IV d'*Antony* de Dumas, il est question des genres et des querelles d'école. La question littéraire est traitée avec ironie et humour par Delavigne, ce que confirme « l'examen critique » de la pièce :

À peine entré dans le monde, M. Casimir Delavigne a appris à connaître la morgue, les ridicules et les travers des comédiens, et ce sont des comédiens qu'il a mis en scène; il s'y est mis lui-même avec eux; car l'auteur dramatique, qui se trouve en butte à toutes les prétentions rivales des acteurs, à toutes leurs intrigues, ressemble d'autant plus à M. Casimir Delavigne que c'est un jeune poète rempli d'ardeur, d'imagination, de verve et de talent. Il a fait recevoir par les comédiens de Bordeaux une comédie pour laquelle on lui a fait essuyer mille tribulations et mille impertinences; cependant les acteurs ont appris leurs rôles, et la pièce doit être représentée le soir même.

Métathéâtre, réflexion sur le rapport du dramaturge avec les acteurs sont autant de sujets caractéristiques de la comédie satirique, dont le modèle est *Le Misanthrope* de Molière. Les vers de *L'École des Vieillards* trahissent également l'influence de Molière mais aussi de Regnard, autre source d'inspiration comique pour Delavigne :

BONNARD

[...] Tu m'étonnes.

Toi, grand propriétaire, autrefois armateur,
Du Havre, où tu naquis, constant adorateur,
Tu cesses de l'aimer?...

DANVILLE.

Qui, moi? charmante ville!

Elle fut mon berceau; doux climat, sol fertile:
D'aimables habitants... un site! ah! quel tableau!
Après Constantinople, il n'est rien d'aussi beau¹³.

S'ensuit un dialogue piquant sur les joies du célibat et du mariage: « L'hymen a des douceurs que ta vieillesse ignore », dit l'un. L'autre répond, sur le modèle de *L'École des femmes* de Molière :

13. *L'École des vieillards*, I, 1, *ibid.*, p. 170.

Aussi, sans trouble aucun, couché près de ma caisse.
 Je m'éveille à la hausse ou m'endors à la baisse.
 À deux heures, je dîne : on en digère mieux.
 Je fais quatre repas comme nos bons aïeux,
 Et n'attends pas à jeun, quand la faim me talonne,
 Que ma fille soit prête, ou que ma femme ordonne.
 Dans mon gouvernement despotisme complet :
 Je rentre quand je veux, je sors quand il me plaît :
 Je dispose de moi, je m'appartiens, je m'aime,
 Et sans rivalité, je jouis de moi-même.
 Célibat ! célibat ! le lien conjugal
 À ton indépendance offre-t-il rien d'égal¹⁴ ?

On fait de grandes œuvres avec le badinage, et les portraits satiriques, études de mœurs, traits saillants de figures font partie du talent de Delavigne. C'est également l'esprit de la satire qu'on peut déceler dans certaines scènes des *Enfants d'Édouard*, de *Louis XI*, de *La Fille du Cid*. Le sens de l'ironie qu'on découvre dans l'acte I de *Marino Faliero* qui lui-même emploie le terme pour désigner sa situation. Chez Delavigne, le sens de la satire est une signature, comme l'est le grotesque dans les drames de Hugo, sans que les œuvres de ces deux auteurs puissent se réduire à ce registre. Mais dans les deux cas, satire et grotesque permettent d'introduire le grain de sable dans la machine bien huilée des genres.

*

L'œuvre de Casimir Delavigne et son influence sur son siècle restent à étudier à grande échelle. Le colloque tenu à Rouen en octobre 2011 tente d'apporter une meilleure connaissance de la vie théâtrale à l'époque romantique à travers l'un de ses meilleurs représentants. Grâce à la générosité des descendants de Casimir et Germain Delavigne, une correspondance inédite est sortie de l'ombre. Que nous apprennent ces lettres ? Delavigne est d'abord un homme d'échanges : l'éventail de ses correspondants est très ouvert, dans des domaines variés de l'art et de la politique : ses collègues de l'Académie, évidemment. Louis-Philippe qui lui écrit un mot chaleureux au soir de la première des *Enfants d'Édouard*. Mais cette correspondance est aussi littéraire et artistique, comme en témoignent des courriers échangés avec M^{elle} Mars, Talma, Rachel, Michelot, Joanny ; Lamartine, Pixérécourt, Alexandre Dumas, Stendhal, Scribe, Benjamin

14. *Ibid.*, p. 178.

Constant – Liszt, Meyerbeer, Girodet, Gérard, Béranger; avec des politiques, des hommes d'État, Fitz-James, Simón Bolívar, Casimir-Perier. Autrement dit, Delavigne a gravité parmi les personnages qui ont compté en son temps, parce que lui-même était considéré comme un homme important.

Le « cas Delavigne » nous montre que le travail de l'historien du théâtre ne doit pas se limiter à circonscrire les gloires couronnées, mais à comprendre, dans leurs manifestations les plus diverses, les aspects d'une production théâtrale à une époque donnée. Il semble ainsi difficile de concevoir le théâtre romantique sans prendre en compte l'œuvre de Delavigne.

Dear Mother

I received your letter of the 10th and was glad to hear from you. I am well and hope these few lines will find you the same.

I have not much news to write at present. Everything is quiet here. I am still in the same place and doing the same work.

I have not much news to write at present. Everything is quiet here. I am still in the same place and doing the same work.

I have not much news to write at present. Everything is quiet here. I am still in the same place and doing the same work.

I have not much news to write at present. Everything is quiet here. I am still in the same place and doing the same work.

I have not much news to write at present. Everything is quiet here. I am still in the same place and doing the same work.

I have not much news to write at present. Everything is quiet here. I am still in the same place and doing the same work.

I have not much news to write at present. Everything is quiet here. I am still in the same place and doing the same work.

MARIE DU BOCAGE : UNE FEMME À L'ACADÉMIE ?

par M. Jean-Pierre CHALINE

(Séance du 4 février 2012)

S'il est des anniversaires que l'on commémore à grand bruit, il en est d'autres qu'on oublie complètement. C'est bien le cas avec Madame Du Bocage¹. Faut-il en effet rappeler qu'il y a trois siècles, Rouen vit naître, presque la même année, deux femmes de lettres appelées en leur temps à une notoriété internationale, même si leur souvenir s'est bien estompé depuis ? De la première, Marie du Bocage, on ne connaît plus guère qu'une rue dans le faubourg Saint-Sever. De l'autre, survit seulement un conte, *La Belle et la Bête* : on aura reconnu Marie Leprince de Beaumont. À notre époque où l'on parle tant de la parité et d'une affirmation de la place des femmes, la ville de Rouen aurait gagné à honorer ces deux anciennes célébrités. Or, de Madame de Beaumont, on n'a pas dit un mot. Quant à Marie du Bocage, c'est avec un an de retard qu'elle a eu droit à un colloque à l'université, fort intéressant d'ailleurs, montrant qu'elle était connue jusqu'en Amérique, à défaut de l'être chez elle. D'où le désir de notre président François Giraud que l'Académie rattrape cet oubli.

Née à Rouen en 1710², Marie-Anne du Bocage a donc 34 ans lorsqu'est fondée l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de sa ville. D'un

1. La graphie des noms n'étant pas rigoureuse à l'époque (on trouve du Bocage, du Boccage, Dubocage ou encore Duboccage), nous avons retenu du Bocage. Quant au prénom, nous avons respecté l'usage rouennais.

2. Voir Grace Gill-Mark, *Une femme de lettres au XVIII^e siècle, Anne-Marie Du Boccage*, Paris, Champion, 1927, sans oublier la riche notice de Théodore Lebreton dans sa *Biographie rouennaise*, Rouen, A. Le Brument, 1865, p. 110-112.

côté, une jeune femme qui s'est déjà fait un nom dans le monde, à défaut d'être encore connue comme poétesse ; de l'autre, une Compagnie naissante en quête des talents susceptibles de donner du lustre à sa ville et à sa province. Situons le milieu d'origine de notre femme de lettres. Issue d'une famille aisée du négoce rouennais, les Le Page, « consuls » de la Chambre de commerce de Normandie³, elle a bénéficié d'une éducation très soignée au couvent parisien de l'Assomption, incluant, semble-t-il, l'apprentissage de l'anglais ou de l'italien qu'elle saura plus tard remarquablement traduire ou parler, et aussi toute une culture antique et mythologique dont elle devait user largement dans ses vers. Elle en gardera un goût prononcé pour les belles-lettres, penchant partagé par son mari, Pierre-Joseph Fiquet du Bocage (1697-1767), qu'elle épouse à 17 ans. Ce dernier appartient à un lignage issu du monde rural cauchois, dont l'achat d'offices rémunérateurs avait permis l'ascension sociale. En effet, Jean Fiquet, son père, avait acquis diverses charges anoblissantes de receveur des tailles que devaient se partager ses deux fils. Devenu conseiller-secrétaire du roi, il avait fait bâtir un bel hôtel particulier que l'on peut voir encore près de l'abbatiale Saint-Ouen⁴, et dont devait hériter son aîné, Jean (II) Fiquet (1694-1775), bientôt connu sous le nom de sa seigneurie de Normanville, le cadet adoptant de même celui de « du Bocage ». On aura une idée de leur niveau de fortune en sachant que Pierre-Joseph Fiquet du Bocage vendit en 1755 à l'un de ses neveux ses charges de receveur des tailles de l'élection d'Arques pour un montant de 220 000 livres, son épouse Marie recevant en cadeau à cette occasion « quatre carrés de diamants montés en collier d'un prix de 3 000 livres »⁵.

Si l'office en question nécessite des séjours à Dieppe, le couple du Bocage vit surtout à Rouen où il a l'occasion de fréquenter d'autres esprits distingués, l'abbé Yart, Cideville qu'on retrouvera aux origines de l'Académie, ou encore Jeanne-Marie Leprince, plus tard épouse de Beaumont, autre exemple de talent littéraire féminin issu de la capitale rouennaise, née précisément ici en 1711. En 1733, Monsieur et Madame du Bocage s'établissent à Paris. Cela va leur permettre de mener une vie plus mondaine et notamment d'ouvrir un salon dont le charme et l'esprit d'Anne-Marie constitueront un des premiers attraits.

3. Voir Henri Wallon, *La Chambre de commerce de la province de Normandie (1703-1791)*, Rouen, Imprimerie Cagniard (Léon Gy, successeur), 1903.

4. *Les hôtels particuliers de Rouen*, sous la direction d'Olivier Chaline, Rouen, Amis des monuments rouennais, 2002 (rééd. 2006).

5. Le neveu de Pierre-Joseph, Jean-Louis Fiquet de Normanville, conseiller au parlement de Normandie, sera admis comme membre de l'Académie de Rouen. Voir Fernand Gaudu, « Jean-Louis Fiquet de Normanville et la réforme de Maupeou en Normandie », *Bulletin des Antiquaires de Normandie*, 1958-1959.

Le succès en sera indéniable puisque, parmi les invités de marque, on verra Montesquieu, Marivaux, Goldoni, D'Alembert, Diderot, Helvétius, Buffon ou Condorcet.

Pendant ce temps, à Rouen, cité certes avant tout marchande mais aussi, ne l'oublions pas, capitale provinciale et siège du parlement de Normandie, un petit nombre de lettrés et surtout de savants cherchaient à jeter les bases d'une de ces académies dont de bien moindres villes – Arles, Soissons dès le xvii^e siècle, puis Caen, l'« Athènes normande », en 1705 –, avaient déjà vu la naissance⁶. Une première tentative, en 1716, n'avait pas eu de suite, limitée à un groupe d'amis travaillant de concert, mais sans aucun statut. Vingt ans plus tard, c'est autour d'un jardin botanique, dans le faubourg Bouvreuil, que s'amorce un nouvel essai, associant l'amour des lettres à celui des plantes, avec une participation notable de médecins ou de chirurgiens, les Dufay, Moyancourt ou Le Cat. « Le jardin fut son berceau », écrira plus tard le D^r Gosseaume, relatant dans son *Précis* les débuts de l'Académie de Rouen⁷. Une origine édénique où l'on imagine les pères fondateurs dissertant dans la serre au milieu des lavandes et du romarin... Dans la pratique, on allait vite préférer se réunir dans la bibliothèque du chapitre, à la Cathédrale, et surtout devait se poser la question d'un statut officialisant ce groupe informel. Une demande adressée à la ville, en 1741, arguant du legs resté sans emploi d'un abbé Legendre – 1 100 livres de rentes pour fonder à Rouen des Jeux floraux comme à Toulouse, ou des prix de beaux-arts, de mathématiques ou autres –, reçut un accueil favorable des échevins. Dès lors, on peut engager les démarches plus délicates visant à obtenir l'autorisation du roi. L'artisan en sera surtout le conseiller au parlement Pierre-Robert Le Cornier de Cideville, personnage influent qui s'affaire en ce sens dans la Capitale durant l'hiver 1743. L'appui de Fontenelle, dont l'ombre tutélaire est vivement sollicitée, l'approbation de l'intendant de Rouen La Bourdonnaye et du gouverneur de la province, le duc de Luxembourg qui se posera en « protecteur de l'Académie », permettent d'obtenir les indispensables lettres patentes, délivrées à Versailles en juin 1744 et enregistrées le 12 août par le parlement de Normandie.

Les premiers « Statuts et règlements », dont Fontenelle avait inspiré la rédaction, fixaient la composition de la nouvelle Compagnie :

6. Daniel Roche, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris-La Haye, Mouton, 1978, 2 vol.

7. *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, t. 1, 1744-1750 (Rouen, 1814), volume rétrospectif réalisé par le D^r Gosseaume à partir des archives académiques. Sur ces dernières, voir le *Répertoire des archives de l'Académie (1744-1990)*, établi par François Burckard et Claude Bouhier à l'occasion du 250^e anniversaire de la Compagnie, Luneray, 1994.

douze membres honoraires (le premier président du parlement, l'intendant, etc.), vingt-six « académiciens de fonction » (dont dix-huit pour les sciences ou arts, et huit seulement pour les lettres), douze associés ou correspondants – parmi lesquels les premières listes citent Fontenelle lui-même, Jussieu, et un sieur « Dubocage, homme de lettres » qu'on pourrait croire être l'époux d'Anne-Marie mais qui s'avère être le Havrais Dubocage de Bléville, aux travaux en réalité surtout scientifiques –, enfin douze « adjoints ou élèves », jeunes gens au talent jugé prometteur. Notons, mais alors cela allait de soi, qu'aucune de ces catégories de membres n'est conçue autrement qu'au masculin.

Révisés en 1756, où l'on supprime les membres « honoraires » pour ne plus avoir que des « titulaires », au nombre de quarante (dont quatorze pour les belles-lettres), et des « associés », ces statuts régiront le fonctionnement de l'Académie jusqu'au fatal décret du 8 août 1793, pris à l'instigation du peintre David et de l'abbé Grégoire⁸, qui la supprime comme toutes les autres compagnies savantes créées sous l'Ancien Régime. Au long du demi-siècle que représente ainsi sa première vie, l'Académie de Rouen reste dominée par les sciences naturelles et, plus encore, la médecine, dix de ses membres pratiquant « quelque partie de l'art de guérir ». La personnalité la plus marquante y est sans aucun doute le chirurgien Le Cat. « Génie tout de flamme », écrira plus tard Gosseume⁹, il multiplie expériences et communications en physique, en histoire naturelle, mais n'apprécie vraiment les arts que s'ils lui semblent « utiles », les lettres n'étant pas non plus son premier souci. L'Académie, qui en a fait son secrétaire perpétuel pour les sciences, crée ainsi une école de botanique ou un cabinet d'histoire naturelle, mais ne néglige cependant pas les arts grâce à la présence de Jean-Baptiste Descamps, fondateur d'une célèbre école de dessin. Quant aux lettres, dont le perpétuel sera bientôt l'aimable Maillet du Boullay, elles vont bénéficier de l'achat, pour 400 livres de rente viagère, de la riche bibliothèque de Cideville. Parmi les membres relevant de cette section, quelques-uns honorent personnellement « les muses françaises et latines », les autres se bornant à lire et sélectionner les œuvres dignes d'être présentées en séance.

L'idée naît d'en faire un concours, le thème proposé étant « la fondation même du prix alternatif entre les belles-lettres et les sciences par M. le duc de Luxembourg, gouverneur de la province. » Cela suscite

8. Voir Jean-Pierre Chaline, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, CTHS, 1995 (rééd. 1999). Y sont reproduits, p. 228-229, le rapport de Grégoire au Comité d'Instruction publique de la Convention, ainsi que le rapport assassin de David concluant : « Détruisons, anéantissons les trop funestes académies, qui ne peuvent plus subsister sous un régime libre »...

9. *Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, t. 2, p. 6.

divers envois. Lorsque, après classement, on lève l'anonymat des textes reçus, on découvre « avec autant de plaisir que de surprise »¹⁰ que celui qui a paru le meilleur est l'œuvre d'une dame, et qui plus est d'une Rouennaise, Madame du Bocage. En effet, celle-ci qui jusqu'alors n'écrivait que dans l'intimité, s'est hasardée à concourir dans sa ville natale. Son poème – quatre pages pleines d'allusions mythologiques – est jugé d'une forme noble mais sans enflure, avec de beaux vers et des expressions heureuses suggérant un esprit élevé et cultivé. « L'on admira », dira plus tard un biographe, « avec quelle délicatesse et quelle vérité l'auteur traçait le portrait du protecteur de l'Académie ; l'on admira encore plus le talent avec lequel, en donnant d'utiles leçons aux littérateurs et aux savants qui devaient après lui entrer dans la carrière, le poète avait su leur offrir pour modèles et pour guides la plupart des hommes célèbres qu'avait produits cette cité. »¹¹ Plus galamment, l'abbé Fontaine « dont les poésies ont fait », nous dit-on, « plus d'une fois les délices et l'ornement de nos assemblées », tournera ce vers en l'honneur de la lauréate : « L'amour vint à sa voix s'asseoir sur nos gazons... »¹² Toujours, on le notera, cette référence au jardin primitif, que l'arrivée d'Ève, en quelque sorte, allait agrémenter.

Couronné à la séance publique annuelle de 1746, le poème est publié chez Viret, imprimeur de la ville et de l'Académie, et annoncé en vente chez Nicolas Besongne fils, libraire. L'auteur, dont on n'indique pas le nom, est d'après une note discrète « une Dame née à Rouen ». Mais bien plus explicites sont les vers, eux aussi imprimés à cette occasion, qu'adresse à la lauréate le secrétaire de l'Académie de l'époque, Boistard de Prémagny : « galanteries de circonstance », jugera plus tard Gosseume. Aimable adresse, en tout cas « À Madame du Bocage, sur son poème qui a remporté le prix de l'Académie de Rouen », accompagnée d'une spirituelle réponse de la lauréate, suivie elle-même d'une réplique¹³ ! Par-delà cet assaut d'urbanité, retenons surtout que ce prix de l'Académie de Rouen consacre Madame du Bocage comme poétesse. La Condamine ne devait-il pas comparer ce succès provincial à celui de Mademoiselle de Scudéry qui, naguère, avait remporté le prix que l'Académie française, elle aussi, distribuait pour la première fois ?

Ce n'est pas le lieu d'évoquer et moins encore de juger les œuvres plus importantes que la « Sapho de Normandie », comme devait la qualifier

10. *Tradition et modernité. 250^e anniversaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, Rouen, 1994 : « L'Académie à travers ses archives », p. 130.

11. « Notice biographique sur Madame du Bocage par M. Gourdin », *Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, année 1804, p. 67.

12. *Ibid.*

13. Vers reproduits en fac-similé dans *Tradition et modernité...*, *op.cit.*, p. 131-134.

Voltaire, encouragée par ce premier succès, allait bientôt produire, de sa traduction du *Paradis perdu* de Milton (1748) à sa tragédie en vers *Les Amazones* (1749), sans oublier sa *Colombiade*. Notons seulement que parmi les poésies lues à l'Académie de Rouen dans les années suivant son prix, on trouve des envois de « Madame Dubocage », extraits du *Paradis perdu* traduit en vers français qu'elle avait précisément dédié à la Compagnie rouennaise. Elle composera plus tard une *Églogue sur l'établissement de la Société royale d'agriculture de Rouen*, groupement créé en 1761 dans l'esprit physiocratique du temps, mais dont le premier noyau était formé des membres « agricoles » de l'Académie provinciale. Ce lien maintenu avec la Compagnie qui, la première, l'avait fait connaître, n'allait pas empêcher notre poétesse de concourir aussi aux prix d'une autre institution littéraire rouennaise, l'antique « Puy des palinods » né en 1486, mué au xvii^e siècle en « académie »¹⁴ mais toujours à la gloire de l'Immaculée Conception, dévotion anciennement développée en Normandie¹⁵. Une des lauréates, en 1640, n'avait-elle pas été Jacqueline Pascal, la sœur de Blaise, alors âgée de seulement quinze ans ? Les frères Corneille, puis Fontenelle lui-même et enfin Cideville y avaient également concouru. C'est ainsi que l'un des deux prix décernés en 1768 couronnera des stances dues à « Madame Le Page du Bocage »¹⁶. Des vers, encore une fois, pleins de références mythologiques mais d'une complète orthodoxie, opposant les fausses divinités païennes à l'Homme-Dieu et à sa mère. Sauf tout de même que l'auteur y paraît un peu confondre l'Immaculée Conception de Marie et la naissance virginale du Christ, qui est tout autre chose...

Si rien n'empêchait donc qu'une femme reçoive ainsi des prix de poésie, beaucoup plus difficile s'avérait qu'elle puisse être admise dans une académie. Nul n'était besoin qu'un article particulier l'interdise, tant les statuts et règlements se déclinaient, à l'évidence, au masculin. Pourtant, la réputation flatteuse de Madame du Bocage dont Fontenelle ou Voltaire vantaient le talent, et plus encore peut-être la séduction – *Forma Venus, Arte Minerva...* –, devaient constituer le sésame capable d'ouvrir les portes les plus sévèrement gardées.

Reconnue, célébrée comme poétesse, Madame du Bocage accompagnée de son mari voyage à travers l'Europe, dignement accueillie à la cour d'Angleterre ou en Hollande par le prince de Nassau. En Italie, surtout, son

14. Philippe Deschamps, « Les concours poétiques à Rouen », *Connaître Rouen*, t. V.

15. Voir *Marie et la « Fête aux Normands »*. *Dévotion, images, poésie*, sous la direction de Françoise Thelamon, Mont-Saint-Aignan, Presses des universités de Rouen et du Havre, 2011.

16. Vanessa Dottelonde-Rivoallan, *Le concours de poésie de l'Académie de l'Immaculée Conception à Rouen, 1701-1789*, Publications de l'université de Rouen, 2001. Le poème de Madame du Bocage est reproduit p. 58.

épopée la *Colombiade* évoquant la christianisation de l'Amérique et dédiée au pape Benoît XIV, lui vaut d'être reçue avec honneur par le Souverain pontife et d'être admise à l'Académie des Arcades en attendant d'entrer dans celle de Padoue. « Distinction plus flatteuse encore », dira l'auteur de sa notice nécrologique, « l'Institut » de Bologne se l'associe, faveur exceptionnelle dont avait bénéficié avant elle la marquise du Châtelet. C'est à son retour par Lyon, en 1758, que l'académie de cette ville, selon sa jolie formule, « inscrivit son nom dans le temple des Muses ». Admise en effet comme « membre honoraire », elle y est présentée notamment par M. de Bory, qui fera avec l'impétrante assaut de politesse et de galanterie, célébrant dans ses vers la « divine Dubocage » qui réunit si bien « les trésors dispersés du Parnasse et de Cythère. »¹⁷

On pourra s'étonner dès lors que l'Académie de Rouen ait été la dernière à accueillir une aussi brillante enfant de la capitale normande. Au point que la documentation en ligne sur Internet croit à tort devoir avancer d'une dizaine d'années cette admission jugée si naturelle¹⁸. Peut-être faut-il songer à certaines réticences chez les membres influents de la Compagnie qu'étaient alors les scientifiques, et plus encore à une interprétation littérale des statuts. C'est en réalité seulement la création en 1765, à l'instigation de Cideville, d'une classe nouvelle d'associés dits « libres », réservée nous dit-on « aux citoyens de la République des Lettres déjà décorés par des honneurs obtenus dans les principales académies de l'Europe », qui permet de lever l'obstacle. N'y voyons pas une catégorie inférieure, puisqu'au tableau des membres pour 1770, Madame du Bocage côtoie entre autres Marmontel, « historiographe de France », ou Cochin, « secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture ». En tout cas l'heureuse élue, au dire encore de son biographe, « en fut si flattée qu'elle en témoigna sa reconnaissance par un remerciement en vers, et qu'elle vint l'année suivante embellir de sa présence la séance publique dans laquelle elle lut la traduction en vers français de deux églogues grecques. »¹⁹

Partout, donc, un concert de louanges sur sa grâce, le charme de ses propos, l'élégance de ses vers. De quoi perdre un peu la tête ? « Je crois que l'encens est une substance salutaire », écrit Madame du Bocage

17. Roxane Scheibli, « Les Dames de l'Académie », suivi d'« Annexes » par Louis David, *Compte rendu annuel de l'Académie de Lyon*, 2010, p. 192.

18. C'est ainsi que la notice de Wikipedia sur « Anne-Marie du Bocage » la fait entrer dès 1756 à l'Académie de Rouen : interversion de chiffres avec 1765 ? Confusion avec les nouveaux statuts de 1756 ? Le Tableau des membres pour 1757 figurant dans le *Précis* ne laisse pourtant aucun doute, ignorant encore Madame du Bocage et les « associés libres », non encore créés.

19. « Notice... », *op. cit.*, p. 70.

à sa sœur ; « on m'en nourrit et je m'en trouve bien... »²⁰ À la vérité, aurait-on autant admiré ses poèmes s'ils avaient été ceux d'un laideron ? Nul doute que sa beauté, jointe à un caractère aimable, ait contribué à désarmer d'avance plus d'un critique, et que la galanterie ait eu sa part dans la faveur de ses contemporains, même si, en définitive, on ne peut qu'approuver les académiciens du XVIII^e siècle d'avoir su par dérogation l'accueillir dans leur Compagnie. Son brillant précédent devait ouvrir la voie, au moins à Lyon, à d'autres « dames de l'Académie », à commencer par la comtesse Fanny de Beauharnais, parente par alliance de la future épouse Bonaparte, elle aussi femme de lettres au salon fréquenté, admise dans cette Compagnie en 1790. C'est d'ailleurs à elle qu'après le décès de Madame du Bocage en 1802, dans l'Académie de Rouen tout juste restaurée l'année suivante par le Premier Consul, le citoyen Gourdin, ci-devant moine de Saint-Ouen, devait emprunter les termes de son éloge funèbre, disant que la regrettée défunte « joignait la politesse majestueuse du siècle de Louis XIV » à l'amabilité du sien. Et de conclure : « Ses talents n'avaient rien pris sur ses vertus : elle ne cessa d'être aimable que quand elle cessa de vivre, à l'âge de 92 ans. »²¹

*

L'Académie de Rouen fut-elle pour quelque chose dans la dénomination, plus tard, d'une « rue Marie-Duboccage » et du groupe scolaire attenant, dans le faubourg Saint-Sever ? Plus timorée, en tout cas, que sa consoeur lyonnaise, elle devait attendre 115 ans avant d'oser accueillir à nouveau une femme parmi ses membres. Ce devait être, en 1917, Madame Huzard, née de Bergevin, romancière plus connue sous le nom de plume de Colette Yver. Cette fois encore, c'est un ecclésiastique, le chanoine Prudent, qu'on devait charger du discours. Citons pour terminer son exorde : « Madame, l'ombre de Marie Duboccage se lève pour vous accueillir, avec celle de Poussin, de Fontenelle, de Corneille²²... [...] C'est la seconde fois seulement depuis sa fondation que l'Académie se pare d'une académicienne. Mais exception si motivée ! Comment n'aurions-nous pas, pour vous, soudain compris que nos règlements pouvaient se lire au féminin ? »²³

20. Voir « Les dames de l'Académie », art. cité, p. 72.

21. « Notice... », *op. cit.*, p. 72.

22. C'est la triade tutélaire de l'Académie de Rouen, représentée sur son sceau et sur ses médailles.

23. *Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, années 1917-1918, p. 34-35.

DE L'EMBRYON SAIN À L'EMBRYON MALADE...

par M. le docteur Henri BLÉHAUT

directeur de la recherche de la Fondation Jérôme Lejeune

(Séance du 18 février 2012)

L'environnement de l'embryon

Notre univers est assez vieux : il est né il y a environ 13,7 milliards d'années, le soleil il y a 5 milliards d'années, la terre 4 milliards d'années puis, un milliard d'années plus tard, ce fut la naissance de la vie. Elle est sans doute apparue une seule fois dans l'histoire comme le montre l'unicité du système de codage utilisé par la matière vivante, le système ADN-ARN conservé depuis le départ. Si la vie était apparue une seconde fois, il est fort probable que le système de codage de cette nouvelle vie aurait été différent. Ainsi le phénomène vie n'apparaît plus de nouveau, même avec l'apparition de nouvelles espèces vivantes : la vie est un phénomène qui se transmet de proche en proche, qui a une fin mais qui a débuté une unique fois dans la nuit des temps. On n'en connaît pas l'explication scientifique, le *substratum*, mais seulement les manifestations. On est tout juste capable de dire si elle est présente ou absente, et encore...

Après l'apparition de la vie, deux autres étapes de notre histoire sont particulièrement importantes : d'abord, l'arrivée il y a 1 milliard d'années des êtres pluricellulaires avec la naissance d'organes spécialisés ayant différentes fonctions, puis celle de l'homme, il y a 2 à 4 millions d'années pour l'*Homo erectus* et 300 000 ans pour l'*Homo sapiens*. Ainsi ne représentons-nous que 1/10 000^e de l'échelle du temps de la vie.

Il est amusant d'observer les découvertes de la paléogénétique : l'étude de l'ADN du chromosome Y de nombreux individus, chromosome qui ne passe que par les hommes, permet d'essayer de remonter dans le temps pour comprendre l'origine de l'homme. On constate ainsi une convergence vers un homme unique ayant vécu il y a un peu moins de 150 000 ans. De même, il a été possible d'étudier un ADN spécifiquement féminin, l'ADN mitochondrial : on a alors observé une convergence vers une femme unique, il y a plus de 180 000 ans. Le premier homme et la première femme auraient par conséquent au moins 30 000 ans d'écart, ce qui reste peu évident pour faire des bébés... La science est extraordinaire, mais il faut la suivre en gardant un esprit critique et prudent !

Le support du message de la vie se trouve dans le code génétique de l'ADN des chromosomes qui, de manière innée, fait de nous des hommes, et non des chimpanzés. Il nous donne notre aspect et nous fait fonctionner. Cependant, il ne définit pas l'Homme à lui tout seul : ce message n'est pas tout, et la personne se construit aussi autour de nombreux éléments acquis. Dans une approche pathologique, il existe même une assez forte variabilité de ce message avec la possibilité de chromosomes entiers surnuméraires ou manquants, qui ne font pas pour autant perdre la qualité d'humain au sujet qui présente ces anomalies. Comment alors définir l'homme ? La meilleure définition et la plus robuste est sans doute tout simplement que l'Homme est un fils d'Homme : c'est le petit d'un homme et d'une femme.

Ce message porté par notre génome, ensemble de notre matériel génétique constitué par l'ADN de nos chromosomes, est organisé de manière extrêmement puissante. Pas moins de 95 % de notre génome fonctionnent d'une manière qui n'est pas encore élucidée ; en revanche, si l'on étudie les 5 % restants du génome codant pour des protéines ou gènes, on constate que le message est très compact puisqu'il tiendrait sur un disque d'ordinateur de moins de 20 Mo, alors que Windows ou un CD de musique classique en occupe plus de 200. Quand on sait que ce message nous construit à partir d'une unique cellule, nous organise, nous fait croître, nous donne notre aspect, nous fait fonctionner, nous permet de penser et ne plante pas, on est stupéfait de sa puissance et de sa parfaite organisation dans un si petit espace : il tient largement et en entier dans le noyau de chacune de nos 70 000 milliards de cellules. Aux fins d'obtenir cette compacité, chaque gène ne code pas pour une protéine comme on le croyait, mais pour plusieurs, le système s'exprimant de manière différente selon les moments du développement, et dans chacun des types de cellules présents dans les différents tissus de notre organisme.

Toutefois, ce code extrêmement compact permet une variabilité extrême : sauf si nous avons un vrai jumeau, nous pouvons être assurés qu'aucun être humain n'a eu, n'a ou n'aura le même code génétique que nous dans toute l'histoire de l'humanité, et ce jusqu'à l'extinction du soleil dans 1 milliard d'années : nous avons en effet plus de chances de gagner le plus gros lot du loto toutes les semaines de notre vie que d'avoir un être humain identique à nous-même ! C'est plutôt satisfaisant pour notre narcissisme !

L'ADN porteur du code génétique est situé dans le noyau de chaque cellule et découpé en chromosomes rangés par paires, un chromosome de chaque paire venant de la mère et l'autre du père. La détermination du nombre des chromosomes est assez récente puisqu'elle date de 1956 pour l'Homme. La somme de ces chromosomes est spécifique d'une espèce dont tous les représentants ont le même nombre. Il est extrêmement variable d'une espèce à l'autre et indépendant du développement : si le chien et la poule possèdent 39 paires de chromosomes, la colombe en a seulement 8 paires. Même des espèces très voisines en détiennent un nombre très variable ; le cheval, l'âne et le zèbre en possèdent respectivement 32, 31 et 19 paires. L'Homme dispose de 23 paires, les grands singes comme le gorille, le bonobo ou le chimpanzé en ont, quant à eux, 24. Deux espèces avec un nombre de chromosomes différents ne peuvent donner de descendance, ainsi le mulet, fruit du croisement d'une jument et d'un âne, est stérile.

L'évolution d'une espèce à une autre implique donc un accident chromosomique majeur et irréversible survenant au même moment, dans un même lieu, chez un mâle et une femelle : cette spéciation est encore totalement inexplicée. L'évolution de type darwinien n'est ainsi possible qu'à l'intérieur d'une même espèce mais elle ne peut pas être transposée à l'ensemble de l'évolution, qui n'est pas progressive mais résulte au contraire d'une succession d'accidents chromosomiques assez cataclysmiques, si l'on compare par exemple notre caryotype à celui du bonobo, notre plus proche « cousin ».

La préparation de l'embryon

Pour initier la vie d'un nouvel embryon, 2 cellules vivantes particulières sont nécessaires : l'une paternelle, le spermatozoïde, doit féconder le gamète maternel, l'ovocyte ou ovule.

Dans nos cellules, nos 46 chromosomes sont par paires, et se répartissent en 22 paires de chromosomes « standards » ou autosomes, numérotés de 1 à 22, et une paire de chromosomes sexuels définissant notre sexe : XX chez la femme et XY chez l'homme. En revanche, le nombre de chromosomes

dans nos cellules sexuelles est moitié moindre, vingt-trois, chaque chromosome n'étant représenté qu'une fois. La rencontre des deux gamètes reconstituera le nombre standard de chromosomes de notre espèce. Ainsi, tous les ovocytes contiennent-ils un chromosome X alors que les spermatozoïdes contiennent soit un chromosome X, soit un chromosome Y : c'est donc le spermatozoïde qui déterminera le sexe de l'enfant à naître.

L'originalité de ces cellules à vocation très pointue, celle de transmettre la vie, nous apporte de multiples enseignements :

- L'ovocyte est une cellule irremplaçable pour le départ d'une nouvelle vie. Sans ovocyte, pas d'embryon quel que soit son moyen d'obtention, y compris le clonage.
- Les gamètes sont les cellules qui ont l'une des plus courtes durées de vie de l'organisme : à peine une journée pour l'ovocyte, moins d'une semaine pour le spermatozoïde. Pourtant, ces cellules si fragiles, si elles se rencontrent, vont produire un organisme qui pourra vivre près d'un siècle !
- L'ovocyte est si fragile que, jusqu'à un passé très récent, on ne savait même pas le congeler alors que ce traitement est applicable au spermatozoïde et même à l'embryon. Aujourd'hui, on sait congeler sans problème des spermatozoïdes, on vitrifie avec difficulté des ovocytes, et on congèle des embryons même si le phénomène choquant de la congélation-décongélation se traduit souvent par la mort de celui-ci.
- Les gamètes se forment au cours d'une division particulière, la méiose, permettant d'une part de faire passer le nombre de chromosomes de 46 à 23 par gamète, et d'autre part de brasser dans chaque chromosome le code génétique issu du père et de la mère de l'individu donnant ce gamète. Ainsi, si l'on séquence par exemple le chromosome 16 dans un gamète, il n'aura pas la même séquence que les chromosomes 16 des autres cellules du donneur de gamète : cette cellule n'appartient plus tout à fait à son donneur puisqu'elle n'a plus son code génétique mais déjà celui de l'individu qui en sera éventuellement issu ! L'absence de gamète n'entraîne aucun préjudice pour la santé du donneur lui-même : le préjudice est pour la descendance qui, en l'occurrence, est absente. L'absence de tout autre type de cellules dans l'organisme du donneur aurait au contraire des conséquences létales ou très graves : myopathie, etc.

La fécondation avec la pénétration du spermatozoïde dans l'ovocyte permet de créer une nouvelle entité, le zygote, premier stade de l'embryon. Ce phénomène de fécondation est très rapide, quelques dizaines de secondes tout au plus. Avant, il y avait deux cellules distinctes ; après, il y a un nouvel organisme vivant avec un fonctionnement autonome et un code génétique complet, unique et définitif jusqu'à sa mort.

L'embryon : un amas de cellules ?

Mais parler d'organisme est-il justifié dès le départ ? Il semble que oui, car très tôt nous avons la preuve que l'embryon est un être vivant organisé, un organisme, et non un simple amas de cellules :

- Le point de pénétration du spermatozoïde dans l'ovocyte oriente dans l'espace le futur embryon ; c'est la preuve que les cellules proches de ce point sont marquées d'une manière qui modifie leur fonction même, si cela n'est pas visible. Les cellules de la morula, identiques sous le microscope, ne sont donc pas équivalentes.
- Ainsi, dès le départ, il existe des signaux entre les cellules et si, au cours des toutes premières divisions, une des cellules ne peut se diviser en raison d'une panne, elle n'est pas remplacée mais au contraire elle envoie des signaux aux autres, et l'ensemble du processus est stoppé pour toutes. Un amas de cellules aurait poursuivi sa croissance.
- Le développement de chimères chèvre-mouton (chabin), par agrégation d'embryons de moutons et de chèvres au stade de morula à 4 cellules, a été réalisé et donne un produit ayant 2 populations cellulaires, chèvre et mouton, contrairement à l'hybride dont toutes les cellules ont le même génome issu du croisement entre deux espèces proches (mulet). Le tout début du développement de chabin est instructif : avant de se développer, la morula à 8 cellules (4 du mouton et 4 de la chèvre) commence par réduire son nombre de cellules en raison d'une signalisation entre elles leur indiquant que certaines sont en double avec la même destinée. Il y a alors un processus d'apoptose, de « suicide », de quelques cellules en surnombre, qui permet de revenir à un nombre de cellules adéquat, puis une reprise de croissance. Cette communication intercellule extrêmement sophistiquée dans l'embryon précoce est une bonne démonstration de la très forte organisation de l'organisme dès le départ.

Dès lors, parler d'amas de cellules en se limitant à ce qui est visible au microscope, est faire preuve d'une certaine cécité intellectuelle... L'embryon nous permet de mettre en lumière d'autres vérités, pas forcément évidentes pour tous. Ainsi, il nous apprend qu'un petit d'homme a besoin d'un père et d'une mère de sexe différent :

- Tenter de féconder un ovocyte par le noyau d'un autre ovocyte permettrait aux femmes de se reproduire entre elles : plus besoin d'hommes, le royaume des amazones est là... Cependant, chez l'homme, cela ne donne rien de bon, sauf une tumeur de type tératome ! De même, retirer le noyau d'un ovocyte et le féconder par deux spermatozoïdes aboutit à une autre sorte de tumeur, une môle hydatiforme, qui dégénère souvent en cancer.

- Ce besoin d'avoir un père et une mère est inscrit de manière forte dans 100 à 200 gènes : nous avons besoin sur ces gènes que l'un soit noté d'origine paternelle et l'autre d'origine maternelle. Lorsque les deux gènes sont notés de la même origine, on a une disomie uniparentale qui est source de pathologies graves : par exemple si la région PWS/AS d'un enfant est notée comme venant de sa mère sur ses 2 chromosomes 15, il présentera une maladie grave avec déficience intellectuelle sévère : un syndrome de Prader-Willy. Si cette même région chromosomique est notée 2 fois comme venant de son père, il présentera une maladie complètement différente dans ses manifestations, elle aussi avec déficience intellectuelle, un syndrome d'Angelman.

Ainsi, qu'un homme ait besoin d'un père et d'une mère ne relève pas d'un débat philosophique ou sociologique : c'est d'abord une exigence incontournable de la nature. Si cette exigence de la biologie existe chez l'Homme, elle n'existe pas dans un certain nombre d'espèces animales plus primitives.

Bien sûr, il est difficile de reconnaître un homme dans une petite morula de 150 μ , mais qui peut distinguer un papillon dans une chenille ? Il s'agit pourtant bien du même être, tout aussi vivant à tous les instants de sa vie.

L'embryon, une personne ?

La biologie nous indique que l'embryon est un organisme vivant humain, donc un être humain, dès la fécondation. Mais est-il une personne ? Cette question relève plus de la métaphysique que de la biologie, mais il n'est pas interdit de faire quelques remarques simples :

- L'un de nous a-t-il déjà croisé un être humain qui n'est pas une personne ?
- Personne potentielle, personne en devenir, en passant par personne en fonction du regard des autres : si l'on ne sait pas, pourquoi ne pas lui appliquer le principe de précaution et le considérer comme tel, en cas de doute ? Ce principe que l'on applique aux vaches folles ne pourrait-il s'appliquer au petit de l'Homme ?
- L'inconscient populaire sait bien qu'il s'agit d'une personne, lui qui parle de bébé-éprouvette pour les fécondations *in vitro* dès 3 jours après leur conception.
- Même le législateur en a conscience : il n'a jamais été nécessaire de faire des lois de bioéthique pour réaliser des greffes de rein ou même des greffes cardiaques. Ces lois ne sont apparues qu'avec les manipulations sur l'embryon.

Allons plus loin : comment un embryon très jeune pourrait-il être une personne dès le début puisqu'il peut en être deux comme dans le cas des jumeaux ? Une réponse peut être donnée, puisqu'il existe des cas où il y a deux personnes avec un seul organisme : c'est celui des siamois. Une démonstration particulièrement claire est fournie par deux jeunes siamoises américaines d'une vingtaine d'années, Abigail et Brittany Hensel, très présentes sur Internet. Un seul organisme, deux personnes...

L'embryon malade

Avec le dépistage par les marqueurs sériques et le diagnostic prénatal ou DPN, comportant l'échographie et l'amniocentèse, il est devenu possible de rechercher diverses maladies avant la naissance, comme la trisomie 21. En France, un DPN par amniocentèse est ainsi pratiqué 50 000 fois chaque année et, lorsqu'il existe un diagnostic positif de trisomie 21, une interruption médicale de grossesse s'ensuit dans 95 à 98 % des cas. Avec les progrès de la technique, d'ici 2 à 4 ans, un DPN portant sur des centaines d'anomalies sera possible au moyen d'une simple prise de sang effectuée vers 10-12 semaines de grossesse chez les 700 000 femmes enceintes chaque année en France.

Le résultat dans les pays civilisés sera une quasi-disparition des naissances d'enfants porteurs d'affections comme la trisomie 21, la myopathie ou le syndrome de l'X fragile, alors que leur nombre à la conception restera identique. Indépendamment des problèmes éthiques, en l'absence de malades, il ne sera même plus possible de mener des recherches sur ces maladies... La situation d'eugénisme dans laquelle nous entrons ne pourra alors que perdurer.

L'avenir

Face à ce drame qu'est l'attente d'un enfant atteint d'une maladie incurable, surtout si elle touche à l'intelligence, il n'existe qu'une réponse raisonnable, investir à fond sur la recherche thérapeutique : lorsque la maladie sera curable, tout changera. Le DPN précoce trouvera toute sa justification en permettant d'établir un traitement le plus tôt possible, y compris pendant la grossesse.

« Il n'y a qu'une manière de les sauver, c'est de les traiter. »

(Jérôme Lejeune)

100
101

The first part of the book is devoted to a general introduction to the subject of the history of the world. It begins with a chapter on the prehistoric period, and then proceeds to a detailed account of the various civilizations that have flourished on the earth since the dawn of history. The author discusses the rise and fall of the great empires, the spread of religion, and the development of science and art. He also touches upon the social and economic changes that have shaped the modern world. The second part of the book is a collection of essays on specific historical events and figures. These include a study of the Roman Empire, a biography of Napoleon, and an analysis of the French Revolution. The author's style is clear and concise, and his arguments are well-supported by evidence. The book is a valuable resource for anyone interested in the history of the world.

The third part of the book is a collection of essays on the history of the world. It begins with a chapter on the prehistoric period, and then proceeds to a detailed account of the various civilizations that have flourished on the earth since the dawn of history. The author discusses the rise and fall of the great empires, the spread of religion, and the development of science and art. He also touches upon the social and economic changes that have shaped the modern world. The second part of the book is a collection of essays on specific historical events and figures. These include a study of the Roman Empire, a biography of Napoleon, and an analysis of the French Revolution. The author's style is clear and concise, and his arguments are well-supported by evidence. The book is a valuable resource for anyone interested in the history of the world.

LE STATUT JURIDIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

par M. Pierre DELVOLVÉ

Membre de l'Institut,
professeur émérite de l'université de Paris Panthéon-Assas

(Séance du 17 mars 2012)¹

« La langue de la République est le français. » Cette formule, introduite en 1992 dans l'article 2 de la Constitution par la révision constitutionnelle ayant permis la ratification du Traité de Maastricht, a donné à la langue française un statut juridique du plus haut niveau. C'est une première dans l'histoire constitutionnelle.

Il y avait des précédents à des niveaux moins élevés : ordonnance de Villers-Cotterêts d'août 1539 sur le fait de justice ; décret du 2 thermidor an III ; loi du 31 décembre 1975, qu'a remplacée celle du 4 août 1994 sur l'emploi de la langue française (dite « loi Toubon »). Les textes de l'Ancien Régime étaient destinés à faire triompher le français sur le latin. Plus tard, on a voulu écarter les langues régionales. À l'époque contemporaine, il s'agit de protéger le français contre l'invasion de l'anglais. La question des langues régionales n'a pas disparu : les initiatives du législateur pour les promouvoir ont été freinées par le Conseil constitutionnel. La reconnaissance, par la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, des langues régionales comme partie du patrimoine de la France n'en a pas fait les égales du français.

1. Résumé de la conférence prononcée à cette date à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

La question du statut de la langue nationale n'est pas propre à la France. Elle se pose, parfois violemment, dans d'autres pays : il suffit à ce sujet de citer le cas de la Belgique, de l'Espagne, de l'Algérie, de la Turquie pour s'en rendre compte. Parfois, c'est la place du français lui-même qui s'y trouve en cause. La question oppose deux sortes de considérations : d'un côté, il y a lieu d'officialiser l'emploi d'une langue qui fait partie intégrante de la structure nationale ; de l'autre, il faut respecter la liberté d'expression, elle-même de valeur constitutionnelle, qui implique la possibilité pour chacun de s'exprimer dans la langue de son choix. Si l'on se limite au statut juridique de la langue française en France, on observe que :

- d'une part, le français est la langue du droit ;
- d'autre part, le droit est la discipline de la langue.

Le français, langue du droit

Le droit s'exprime par des actes, et ces actes s'expriment dans une langue. Le statut juridique de la langue française est d'abord celui de son emploi dans les actes juridiques. On comprend que l'emploi du français soit exigé plus fortement de la part des autorités publiques que de celle des personnes privées.

Le français, langue du droit des autorités publiques

La question de l'emploi de la langue française par le législateur ne s'est jamais posée, tant la solution est évidente. Elle existe aujourd'hui dans les traités internationaux : avec les traités de Westphalie (1648), de Nimègue (1678), d'Utrecht (1713) et de Radstatt (1714), le français avait pris la place du latin. Depuis le traité de Versailles (1919), l'anglais s'est substitué au français, mais les accords auxquels la France est partie doivent au moins avoir une version française, faisant autant foi que l'anglaise. L'administration et la justice ne peuvent employer que le français.

La langue de l'administration

Les autorités administratives ne peuvent rédiger qu'en français les décisions qu'elles prennent et les contrats qu'elles concluent. La solution est tellement évidente qu'elle ne s'est jamais vraiment posée en métropole. En revanche, les autorités polynésiennes ont voulu adopter certaines de leurs décisions en langue locale. Le Conseil d'État a censuré une telle mesure (arrêts du 29 mars 2006 et du 22 février 2007).

L'exigence de l'emploi du français vaut tout autant pour les demandes adressées à l'administration. Ainsi une demande rédigée en breton n'a pas pu faire naître une décision implicite de l'administration (Conseil d'État, 10 juin 1991). Des demandes rédigées en langue étrangère ne provoquent pas non plus de mesure administrative (Conseil d'État, 22 février 1987 et 22 novembre 2000).

La langue de la justice

Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts, toujours en vigueur, toutes les décisions de justice doivent être rédigées en français. La Cour de cassation a eu l'occasion de le rappeler (par exemple, le 11 janvier 1989). Comme les demandes à l'administration, celles à la justice doivent être réalisées en langue française. La Cour de cassation l'a jugé à plusieurs reprises (4 août 1859, 15 janvier 1875, 4 mars 1986). Le Conseil d'État a aussi statué, notamment dans une affaire savoureuse dont le recours, à l'exception de l'adresse du Conseil d'État, était entièrement rédigé en langue bretonne (22 novembre 1985). Conséquemment, devant la justice, les étrangers qui ne parlent pas français ont droit à un interprète.

Le français, langue du droit des personnes privées

Les personnes privées produisent du droit en rédigeant certains actes juridiques. Il n'est pas possible de les contraindre à utiliser la langue française dans tous les cas.

L'obligation d'utiliser le français

Cette obligation est imposée comme une protection de certaines personnes, afin qu'elles sachent exactement à quoi elles s'engagent. Il en est ainsi pour les contrats de travail (art. 8 de la loi du 4 août 1994, repris par l'article L. 1221-3 du code de travail), les conventions et accords collectifs (art. 9.IV de la loi de 1994 ; art. L. 2231-4 du code du travail), le règlement intérieur d'entreprise (art. 9.I de la loi de 1994 ; art. L. 1321-6 du code du travail). Les contrats d'assurance doivent également être rédigés en français (art. L. 112-3 du code des assurances).

La liberté de recourir à une autre langue

Cette liberté n'est qu'un aspect de la liberté d'expression. Même les actes notariés, au moins dans certaines circonstances, peuvent être rédigés en langue étrangère (Cour de cassation, 22 janvier 1879). Il en

va ainsi *a fortiori* pour les actes sous seing privé, notamment les testaments. Pour les contrats que concluent les entreprises, rien n'impose l'usage du français. C'est ainsi que de grands contrats négociés entre entreprises françaises et étrangères sont rédigés en français (il faut cependant les traduire s'ils donnent lieu à un contentieux devant les juridictions françaises).

Le droit, discipline de la langue

Discipliner la langue par le droit est un exercice difficile à la fois en raison de la fluidité même de la langue, et de la liberté d'expression. Richelieu s'y est employé avec la création de l'Académie française et la rédaction du *Dictionnaire*. Cela n'a pas empêché la langue française d'évoluer. Du moins une certaine discipline peut encadrer la langue comme objet et comme moyen.

La langue comme objet

Son contenu

L'amélioration du contenu de la langue a été recherchée par la création d'une Commission générale de terminologie et de néologie, et par la constitution de commissions spécialisées, qui établissent périodiquement des listes de mots français à employer à la place de mots anglais. On en trouve notamment des exemples dans les domaines de l'informatique, des télécommunications, des finances, des sports, etc. Au moins les administrations doivent-elles être tenues de les utiliser. Il n'est cependant pas sûr qu'elles s'y conforment. La détérioration de la langue n'est pas toujours évitée. Ainsi le Conseil d'État a admis que les diplômes soient intitulés « master », alors qu'on aurait pu très bien dire « mastère » ou, plus classiquement « maîtrise » (11 juin 2003).

Son enseignement

L'enseignement de la langue française n'exclut évidemment pas celui d'autres langues, étrangères ou régionales. Même si l'enseignement de ces langues mérite d'être développé, la Constitution ne permet pas de reconnaître un droit à l'enseignement de ces autres langues (notamment régionales), ni une obligation de subir cet enseignement : le Conseil constitutionnel l'a jugé expressément (9 mai 1991 ; 20 mai 2011). L'enseignement *dans* la langue française des disciplines autres que les langues étrangères ou régionales est une obligation constante (arrêté du 18 janvier

1887 ; art. 11 de la loi du 4 août 1994). C'est pourquoi le Conseil d'État (29 novembre 2002) a censuré des dispositions favorisant un enseignement par immersion dans la langue bretonne (écoles Diwan).

La langue comme moyen

La langue est évidemment le premier moyen de communication, et doit bénéficier à ce titre de la liberté de communication. La liberté d'utiliser ou de ne pas utiliser le français ne peut donc être encadrée que dans des situations où les « locuteurs » ont un lien avec les pouvoirs publics.

Les personnes publiques

Indépendamment des actes qu'elles adoptent (voir *supra*), les personnes publiques utilisent des procédés de communication, tels que des communiqués, des sites, des publications. Elles doivent utiliser le français, sauf à traduire en langue étrangère (art. 7 de la loi de 1994). Les noms de villes et villages, ceux de rues apposés sur des panneaux, doivent être en français, une simple tolérance admettant qu'ils soient doublés en langue régionale. Les agents publics doivent s'exprimer en français, notamment dans les réunions internationales. Le rappel de cette obligation par plusieurs circulaires (notamment celles des 12 avril 1994 et 14 février 2003) montre qu'elle n'est pas toujours effectivement appliquée.

Les personnes privées

Pour elles, l'obligation d'utiliser le français ne peut être imposée que dans deux cas. Le premier est celui des activités exercées à l'égard du public. Ainsi la loi de 1994 impose-t-elle l'utilisation du français dans les émissions de radio et de télévision, les inscriptions et annonces, les manifestations, colloques, congrès organisés en France, les offres de biens produits, services (les notices commerciales), ce qui n'est pas sans susciter des difficultés d'application. Le second cas est d'ordre purement personnel. Il s'agit de l'acquisition de la nationalité française par des étrangers. La maîtrise de la langue française fait partie de ses conditions (Conseil d'État 14 février 2007 ; 19 mai 2010). Plus qu'un moyen de communication, la langue française est ici un moyen d'intégration.

Car, si la langue de la République est le français, plus profondément et plus simplement, le français est la langue des Français.

Dear Mother
I received your letter of the 10th and was
glad to hear from you. I am well and
hope these few lines will find you the same.

I have not much news to write at present.
The weather here is very pleasant now.
I have been out for a walk every day.

I have not much news to write at present.
The weather here is very pleasant now.
I have been out for a walk every day.

I have not much news to write at present.
The weather here is very pleasant now.
I have been out for a walk every day.

I have not much news to write at present.
The weather here is very pleasant now.
I have been out for a walk every day.

I have not much news to write at present.
The weather here is very pleasant now.
I have been out for a walk every day.

I have not much news to write at present.
The weather here is very pleasant now.
I have been out for a walk every day.

REPENSER L'AGRICULTURE POUR LE FUTUR

par M. Michel LEROND

Vice-président de l'Académie

(Séance du 14 avril 2012)

Les interventions sur le monde rural, et *a fortiori* sur l'agriculture, ne sont pas nombreuses en notre Compagnie. À quel titre puis-je aborder ce sujet, n'étant ni agriculteur, ni agronome, si ce n'est en tant qu'écologue, ayant passé mon enfance dans la ferme de mes parents. C'était dans les années 1950, la ferme faisait environ 30 hectares, employait deux personnes pour l'élevage et un peu de polyculture, les travaux étant exécutés avec l'aide de deux chevaux. Le premier tracteur n'est arrivé que vers 1955.

Une évolution lente, puis une dérive

L'histoire de l'agriculture montre une évolution très lente au cours des siècles, puis une accélération prodigieuse à partir de la fin du XIX^e siècle avec l'apparition des cultures industrielles et du machinisme agricole. À partir de la moitié du XX^e siècle, les intrants (engrais et produits phytosanitaires) deviennent de plus en plus importants.

En 1962, la biologiste américaine Rachel Carson publiait son ouvrage *Silent Spring* (« Printemps silencieux »)¹, qui accusait certains pesticides d'être dangereux pour les oiseaux et pour l'homme. Ce livre fut à

1. Rachel Carson, *Silent Spring*, Boston, Houghton Mifflin, 1962.

l'origine d'une prise de conscience de l'opinion publique en Amérique, puis en Europe. C'était il y a... 50 ans ! Aujourd'hui, les herbicides, fongicides, insecticides, destinés à détruire les vecteurs de maladies des plantes et à protéger les cultures des parasites et des mauvaises herbes, sont utilisés en masse. La France en est le deuxième consommateur mondial, derrière les États-Unis.

De nos jours, l'agriculture européenne traverse des difficultés, au moment où un milliard de terriens souffrent de la faim. La récente crise du lait a révélé un raccourci caricatural de la situation : le lait européen, produit à partir de vaches nourries au soja brésilien, crée des carences alimentaires pour les Brésiliens et détruit la forêt tropicale, sans permettre aux agriculteurs européens de vivre de leur activité ! C'est récemment, à cause des « émeutes de la faim », que l'on a redécouvert l'importance stratégique de l'agriculture vivrière. Mais celle-ci ne sera possible que si l'on dispose des sols nécessaires et d'un potentiel de variétés important, afin de pouvoir s'adapter en permanence à des exigences climatiques dures. Pour répondre à ce besoin, des conservatoires ont été mis en place ces dernières années, mais cela reste marginal.

La bonne voie à suivre est-elle nécessairement l'agriculture biologique, afin de se passer des pesticides, tout au moins des plus dangereux ? Sans doute peut-on admettre que cohabitent différentes formes d'agriculture, mais aucune ne doit être nocive à la santé. L'agriculture conventionnelle actuelle s'apparente plutôt à un écocide en portant atteinte gravement à la faune et la flore sauvages, aux paysages et à la santé humaine. Même dite « raisonnée », l'agriculture a de gros progrès à faire pour devenir raisonnable et acceptable par tous les consommateurs.

*

Trois exemples montrent le niveau des préoccupations actuelles : les proliférations d'algues en Bretagne, la mortalité des abeilles et l'impact sanitaire des pesticides.

1. L'actualité bretonne récente a porté en grande partie sur la pollution des côtes par les algues vertes. La prolifération de la laitue de mer (*Ulva armoricana*) est fortement suspectée d'être à l'origine de problèmes sanitaires qui suscitent des débats animés. La décomposition de ces algues, amassées en grande quantité, dégage de l'hydrogène sulfuré, gaz très malodorant à faible concentration et très toxique à concentration élevée (et là, on ne perçoit plus son odeur).

Ce phénomène est connu depuis une quarantaine d'années dans plusieurs régions du monde, notamment aux États-Unis, en Chine et en Europe du Nord, mais plus spécialement en Bretagne. Comme toujours

en environnement, le phénomène ne doit pas être simplifié abusivement puisque cette prolifération résulte de la conjonction d'un faisceau de facteurs relatifs au sol, au climat, à l'hydrodynamique et aux activités humaines. Quoi qu'il en soit, cette prolifération résulte essentiellement d'un apport important de deux nutriments : l'azote, majoritaire, en provenance de l'agriculture, et le phosphore apporté par les rejets urbains d'eaux chargées de détergents.

Il faut rappeler à cet égard que la Bretagne compte sur son sol 3 millions d'humains, mais aussi 3 millions de bovins, 14 millions de cochons et 350 millions de volailles (chiffres du Conseil scientifique de l'environnement de Bretagne). Avec 5 % de la surface agricole utile française (SAU), la Bretagne accueille 30 % des élevages de veaux, 60 % de porcs et 45 % de volailles. Une telle concentration produit une charge en nitrates bien supérieure à ce que la terre et l'eau peuvent supporter.

La résolution du problème est tout aussi complexe que sa genèse. Dans la grande polémique qui s'est installée à la suite des incidents, au-delà du rappel du principe pollueur-payeur, de la condamnation de l'État français pour autorisation abusive de porcheries industrielles, des engagements du Grenelle de l'environnement non appliqués, du non-respect par la France des directives européennes, on voit bien qu'il s'agit d'un problème plus global et plus collectif.

Certes, l'agriculture (et non les seuls agriculteurs) a une grande responsabilité dans cette affaire en ne respectant pas toujours les engagements pris en matière d'environnement. Mais l'État aussi doit respecter ses propres engagements, les collectivités locales doivent prendre les mesures nécessaires en matière d'assainissement, et les consommateurs doivent payer au juste prix les produits alimentaires ; voilà autant d'explications qui peuvent contribuer à la résolution de ce problème majeur.

2. Depuis la mi-octobre, nos abeilles sont en hibernation. Profitons-en pour parler d'elles à leur insu alors qu'elles se réveillent à peine, car l'heure est grave. Les abeilles constituent un groupe très important du règne animal. Ce sont en effet ces insectes qui sont les premiers acteurs de la pollinisation. Mais les abeilles sont en difficulté et des procès sont en cours entre apiculteurs et producteurs ou utilisateurs de produits phytosanitaires. C'est qu'en effet, si l'apiculture a un poids économique en elle-même, elle a surtout une importance considérable à travers l'activité de pollinisation. Le problème n'est pas simple puisqu'on a recensé une quarantaine de causes à la surmortalité constatée des abeilles. Les pesticides sont mis en cause, mais il y a controverse et d'autres menaces sont mises en avant selon les acteurs concernés, tels que les parasitages par le *Varroa*, le frelon d'Asie, ou la monoculture. Le *Varroa destructor* est un acarien qui se nourrit de l'abeille. Le frelon *Vespa velutina* est

arrivé en France en 2005 par le sud-ouest, c'est un prédateur redoutable dans la mesure où cinq à six frelons peuvent décimer une ruche. Enfin, la monoculture de l'agriculture intensive entraîne une carence alimentaire chez l'abeille.

Il y aurait en France 70 000 apiculteurs (qui produisent 20 000 tonnes de miel/an), dont 3 % ne vivent que de cette activité. Près de 15 000 apiculteurs auraient cessé leur activité depuis 20 ans, du fait de la surmortalité des abeilles. Ce n'est pas le moindre paradoxe que de constater que l'avenir du rucher français dépend surtout du milieu urbain...

Il est donc indispensable de poursuivre des études approfondies sur les effets nocifs des pesticides, en relation avec les responsables agricoles, mais aussi sur les parasites et les maladies des abeilles. Les universitaires ont un rôle important à jouer dans ce domaine, sachant que les synergies entre ces principales causes sont certainement complexes et redoutables. Mais, par-dessus tout, il convient de préserver des friches avec plantes mellifères, y compris en milieu urbain, sous forme de prairies fleuries ou de toitures végétales, par exemple.

L'abeille, par sa présence planétaire et sa capacité à collecter les polluants par l'intermédiaire du pollen, est de fait un indicateur de premier ordre sur l'état de la planète. « Si l'abeille disparaissait de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre », aurait déclaré Albert Einstein. Nous sommes donc prévenus...

3. Voilà des décennies que l'on parle des effets dommageables des pesticides pour l'environnement et la santé. Après presque un demi-siècle d'usage, les pathologies apparaissent et les premières victimes en sont les agriculteurs eux-mêmes. Les plus concernés ont entre 40 et 50 ans et sont atteints de cancers du sang, de la prostate ou de la vessie, de la maladie de Parkinson ou d'un lymphome.

Pendant longtemps, les agriculteurs malades des pesticides, par dignité ou résignation, ont préféré se taire. Mais voilà que certains ont décidé de rompre ce silence et ont créé l'association Phyto-Victimes, le 19 mars 2011 en Charente, pour susciter une prise de conscience, aider les malades qui n'osent pas parler, et notamment obtenir la reconnaissance de la maladie professionnelle. Pour le seul département de la Charente, il y aurait environ 30 agriculteurs concernés...

Ainsi la jubilation d'avoir éradiqué tous les parasites, obtenu de belles cultures et de bons rendements sombre dans un désarroi sans nom quand c'est le chef d'exploitation qui est atteint, ou le fils de la famille, voire les jeunes enfants...

La bombe à retardement des pesticides est en train d'exploser. C'est une remise en cause douloureuse pour les agriculteurs qui ont cru en leur métier et au bien-fondé des nouvelles pratiques agricoles. Sans

doute faut-il revoir les principes d'homologation des produits, les rendre plus sûrs et au-delà, revoir les finalités de l'agriculture et ses pratiques.

Revenir à une agriculture vivrière

Ces constats nous ramènent à des considérations basiques : l'agriculture doit assurer d'abord l'alimentation des populations locales.

Permettez-moi, chers confrères, de vous raconter une brève anecdote : il est d'usage dans les villages qu'une quête soit faite à l'occasion d'un mariage pour aider financièrement telle ou telle association. Lors de notre mariage, en 1967, mon épouse et moi-même avons proposé que l'argent de la collecte soit envoyé à l'Unesco pour le Comité de lutte contre la faim, ce qui fut fait, même si bien peu de gens connaissaient l'Unesco et encore moins imaginaient que quelque part on puisse mourir de faim...

Dans notre grande naïveté, nous pensions que cette œuvre charitable contribuerait à faire que ce fléau ne soit bientôt plus qu'un lointain souvenir. Plus de 40 ans après, la faim est toujours là, et nous avons même dépassé le milliard d'affamés sur la planète en 2009, selon la FAO (Food and Agriculture Organization, organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) alors que « l'Objectif du millénaire » était de ramener ce nombre à 420 millions en 2015. Ce sont l'Asie (578 millions d'affamés) et l'Afrique subsaharienne (239 millions) qui sont les plus touchées. Mais on compte aussi 53 millions de sous-alimentés en Amérique latine, 37 millions en Afrique du Nord et au Proche-Orient, et 19 millions dans les pays développés (chiffre en augmentation).

La FAO n'a cessé de préconiser l'investissement dans l'agriculture et un soutien aux petits producteurs, pour assurer la consommation locale plutôt que développer les exportations vers les pays développés. Ces préconisations sont suivies, en partie, par exemple pour promouvoir en Afrique l'agro-écologie, une agronomie qui s'appuie sur des bases écologiques et vise en priorité les cultures vivrières. Il faudrait aussi pouvoir recréer des marchés régionaux, pour ne pas tout sacrifier à la mondialisation, et limiter les rachats de terres par des opérateurs étrangers pour produire, par exemple, des agrocarburants destinés aux pays européens... Sans doute faudrait-il également éradiquer la corruption qui sévit, ici ou là. Ainsi, l'Inde croule sous les réserves de riz et de blé, mais la distribution est minée par la corruption au point de laisser périr 11 millions de tonnes de céréales ! Alors que le pays s'enrichit, la moitié des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition.

Outre les aspects organisationnels et le retour à l'agriculture vivrière, il faudra aussi s'interroger sur la nature des produits alimentaires. Ainsi, la substitution de larves d'insectes à la viande et au poisson est une

piste envisagée par la FAO pour espérer nourrir 9 milliards de Terriens en 2050. Les insectes présentent, en effet, un meilleur rendement et demandent moins d'eau. Un congrès international d'«entomophagie» est même prévu pour cette année 2012.

Chez nous aussi, il faut d'abord se nourrir. Cela peut paraître iconoclaste à une époque qui vit, pour le plus grand nombre, dans une certaine opulence. Mais les modifications climatiques, dont on commence à percevoir les conséquences avec un peu plus de précision, pourraient bien nous poser des questions que l'on pensait résolues. Qu'advient-il, en effet, des variétés de cultures très sélectionnées et peu adaptables, lors d'épisodes climatiques aléatoires ? Comment peut évoluer la production alimentaire et ne risque-t-on pas de passer de la surproduction agricole à un déficit productif ? Ainsi l'agriculture devrait retrouver sa multifonctionnalité d'origine : production alimentaire d'abord, mais aussi production de biocarburants (attention/effets négatifs), préservation des ressources naturelles et des paysages, prévention des risques naturels et de la qualité de l'eau. À cet égard, l'agriculture va se trouver au centre des préoccupations nouvelles et va devoir sans doute s'adapter à des besoins différents, dont la société entière devra financer les coûts.

La préservation de la diversité biologique devient indispensable pour le maintien des ressources naturelles, en relation avec l'agriculture notamment. Il est urgent de définir une stratégie d'adaptation de celle-ci en dépassant l'approche par segments et en précisant quelles peuvent être les voies de sensibilisation du public.

Ainsi la planète semble redécouvrir brutalement l'importance stratégique de l'agriculture vivrière. Il faut maintenant assurer l'autosuffisance alimentaire d'un pays, d'une région, d'un territoire, ce qui suppose une réorientation totale de l'agriculture autour des savoirs locaux, notamment dans les pays du Sud.

Redécouvrir l'agro-écologie

La promotion de méthodes alternatives aux moyens chimiques, l'aménagement de l'espace rural qui respecte les haies, talus et fossés, la gestion douce qui met la santé de l'homme et la protection de l'environnement au centre de la problématique de production agricole, voilà quelques voies où s'engager.

Il est urgent de redécouvrir l'agro-écologie, afin de prendre en compte les processus écologiques dans le système agricole, comme le faisaient les paysans d'autrefois. Cette « nouvelle » agronomie consiste à privilégier la polyculture plutôt que la monoculture, utiliser des semences traditionnelles plutôt qu'industrielles, des engrais organiques plutôt que

de synthèse. C'est du coup redonner de l'importance aux « petits paysans » que les grandes exploitations et un système productif destructeur ont littéralement laminés. Les femmes ont un rôle à jouer dans ce secteur qui se féminise, comme beaucoup d'autres, plus sensibles qu'elles sont à la diversification et à la protection de l'environnement. D'ailleurs, dans un rapport de l'été 2011, les Nations unies ont appelé à une rupture avec les modèles agricoles antérieurs, et recommandé le recours aux « agro-écosystèmes », c'est-à-dire une « production agricole et protection de l'environnement intégrées, afin que les écosystèmes continuent à fournir divers services associés à la préservation de l'eau. »

C'est, simultanément, d'une double révolution dont l'agriculture a besoin, à la fois écologique et technologique. Pour nourrir la population mondiale à venir, il faudrait... doubler la production, ce qui sera difficile sans une meilleure maîtrise de la natalité. Le paysan, devenu exploitant agricole puis chef d'entreprise industrielle, va devoir se transformer en ingénieur biologiste, afin de savoir accélérer les processus tout en respectant les ressources.

Cette révolution paysanne nécessite un fort développement de la recherche appliquée pour améliorer la production, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, tout en sauvegardant l'eau, les sols et la biodiversité. Les « culs-terreux » savent cela intimement, mais perçus comme plaintifs et conservateurs, ils doivent inverser leur image pour s'affirmer comme nourrisseurs de la population et sauveurs de la planète.

Il est urgent de faire évoluer l'agriculture vers une priorité des politiques publiques afin d'assurer le besoin primaire de nourriture, en soutenant notamment la petite agriculture familiale. C'est en effet la petite exploitation qui nourrit d'abord ses gestionnaires, qui s'adapte le mieux à la demande locale et crée des emplois stables. Il faut aussi que les consommateurs fassent leur propre révolution en privilégiant les produits locaux de saison et en ne faisant plus de l'expression « paysan » une injure, mais un compliment.

Dans notre monde sophistiqué, mondialisé, informatisé, financiarisé, quelle est la place de la nature sauvage ? Acceptons-nous encore le « sauvage » dans un espace de plus en plus dualisé qui sépare méthodiquement lieux de résidence et de travail, villes et villages, grandes infrastructures et chemins vicinaux, agriculture intensive et friches à l'abandon. Peut-on imaginer de retrouver une certaine porosité entre ces différents territoires spécialisés, une multifonctionnalité des espaces agricoles, urbains et naturels ?

L'agriculture française est en crise inavouée, mais réelle et profonde ; son productivisme et sa standardisation la rendent de plus en plus préjudiciable à la nature. Du même coup, par un effet boomerang, elle se fragilise

avec l'appauvrissement et l'érosion des sols, la raréfaction d'animaux prédateurs, la diminution des insectes pollinisateurs, etc.

L'homme et la nature ont sans doute vécu en harmonie aux débuts de l'humanité, mais l'évolution de cette relation oblige à la repenser pour la pérenniser. Il nous faut surtout, dans notre monde, repenser les lisières, favoriser l'intégration du « sauvage » dans le « trop propre ». Tous les incidents climatiques résultent bien sûr de particularismes locaux et les causes peuvent en être multiples, y compris des modifications profondes des équilibres naturels par les activités humaines. Mais il semble bien que l'on entre dans le scénario global envisagé pour les modifications climatiques : plus chaud et sec ou plus humide, de façon assez aléatoire.

Ainsi, en Seine-Maritime, le déficit de pluviométrie dans les premiers mois de l'année 2010 a été compris entre 63 % et 82 % selon les contrées. Les agriculteurs ont alors entamé les réserves de foin pour nourrir les animaux, dès l'été, faute d'herbe dans les prairies.

En Russie, en 2010, près de 10 millions d'hectares de blé ont été détruits par la sécheresse, le cinquième du total. La situation était comparable chez les grands exportateurs de blé de l'hémisphère Nord. Ceci explique que le prix du blé ait doublé à ce moment. Tous ces exemples nous ramènent à des considérations simples : l'agriculture industrialisée a oublié un peu trop vite que la nature garde ses droits. Autrefois, le *saltus* était une terre sauvage qui constituait, de fait, une réserve de nature et une possibilité de cueillette, en complément de *l'ager*, la terre cultivée. Le *saltus*, à la végétation diversifiée, était un écosystème fonctionnant de façon autonome et avait vocation, entre autres, à nourrir le bétail. Il formait ainsi une zone tampon, propre à atténuer les effets du climat sur *l'ager*. Alors que nous sommes confrontés à davantage de catastrophes naturelles, on constate que la capacité d'anticipation reste faible et que les réponses ne sont pas au niveau souhaité.

La PAC, remède ou mirage ?

La Politique agricole commune (PAC) a été mise en place à l'échelle de l'Union européenne pour moderniser et développer l'agriculture. Le traité de Rome, signé le 25 mars 1957, a donné à la PAC une orientation résolument productiviste, car il fallait augmenter la production agricole. La PAC a d'abord été une incontestable réussite (modernisation, développement de la production, autosuffisance alimentaire), mais elle a rencontré ensuite de redoutables écueils avec des crises liées à la surproduction de nombreux produits.

La PAC a eu un coût environnemental et social énorme qui, pour ses détracteurs, réduit considérablement les bénéfices retirés. Une première

réorientation a vu le jour à la fin des années 1980, avec la mise en place des fonds structurels destinés à corriger les méfaits environnementaux et sociaux des politiques menées. Malgré cela, la PAC a globalement continué à privilégier la quantité sur la qualité et à favoriser la concentration des exploitations ainsi que la diminution du nombre d'agriculteurs.

Depuis 2003, s'est mise en place une nouvelle PAC qui vise, notamment, à subordonner les paiements de subventions au respect de normes en matière d'environnement, de sécurité alimentaire et de santé animale et végétale.

L'avenir de la PAC, après 2013, repose sur une prise en compte de la crise énergétique et des modifications climatiques. Il faudra produire plus avec moins de terres, moins d'eau et moins d'énergie. La PAC poursuit le double objectif de préserver l'environnement et de garantir une bonne alimentation. Il faut en tenir compte dans l'aménagement du territoire, en particulier dans les documents d'urbanisme, y compris en milieu urbain.

Réforme après réforme, la PAC s'est transformée pour n'être plus qu'une politique d'assistance. Les agriculteurs eux-mêmes n'y croient plus, les gouvernements sont lassés et l'opinion est de plus en plus critique. En une génération, le « paysan nourricier » est devenu « l'agriculteur pollueur »... La PAC doit être profitable aux agriculteurs, mais aussi utile aux citoyens et aux consommateurs. Il faut donc orienter les aides européennes vers ce qui les intéresse : l'alimentation. C'est ce qui est en train de se faire : la PAC est morte, vive la PAAC (Politique agricole et alimentaire commune).

Cette évolution des politiques agricoles européennes s'inscrit dans un contexte tout à fait inédit puisque les effets négatifs du changement climatique sont maintenant avérés et entravent la production du blé et du maïs depuis les années 1990, sur une grande partie de l'Europe et de la planète. L'INRA (Institut national de la recherche agronomique) a pris en compte cette nouvelle donne et conseille les agriculteurs pour les faire évoluer dans leurs pratiques afin de mieux résister aux aléas climatiques.

Repenser l'agriculture pour le futur

En guise de conclusion, j'évoquerai trois champs de réflexion qui me paraissent essentiels, sachant que des évolutions en cours sont porteuses d'espoir :

1. Préserver les sols. Certains pédologues (spécialistes des sols) s'inquiètent des atteintes répétées sur les sols depuis quelques décennies : pollutions diverses dont les pesticides à hautes doses, déforestation,

érosion, urbanisation, irrigation ou drainage mal contrôlés, etc. C'est ainsi près d'un quart des terres utilisables sur la planète qui sont dégradées, sur tous les continents. On compte sur la planète 13,5 milliards d'ha de terres émergées, dont 22 % seulement peuvent être cultivées, la moitié de celles-ci (3 milliards d'ha) étant effectivement exploitées.

Alors qu'il va falloir augmenter fortement la production agricole si l'on veut nourrir la plus grande part de l'humanité (nourrir 9 milliards d'hommes relève aujourd'hui du défi quasi insurmontable), la proportion de sol par habitant ne cesse de se réduire. Non renouvelable, ou à une échelle de temps très longue, les sols devraient être considérés comme un patrimoine mondial à protéger.

En France même, chaque année, ce sont 60 000 ha de terres arables qui disparaissent du fait de l'étalement urbain, soit l'équivalent d'un département en 10 ans. Du fait des modifications climatiques, les sols vont être rendus plus fragiles encore : alternance de sécheresses et périodes très pluvieuses qui vont amplifier l'érosion.

Des solutions, au moins partielles, existent et sont déjà mises en œuvre : diminution des intrants et des pesticides, recyclage des débris végétaux, gestion du paysage en hydraulique douce, etc. Mais, comme souvent en matière d'environnement, il faudrait faire davantage et plus vite. Ainsi, résultat global sans doute de cette dégradation, les rendements des cultures plafonnent en Europe, ce qui pourrait s'expliquer par l'appauvrissement en matière organique des sols, constaté sur 45 % des surfaces. Pour nourrir toute l'humanité en 2050, si toutefois cela est possible, il y a donc urgence à protéger les sols.

En Seine-Maritime, la Chambre d'agriculture est maintenant sollicitée pour donner un avis sur les documents d'urbanisme, les Scot (Schéma de cohérence territoriale) en particulier, afin de limiter l'impact sur les terres agricoles.

2. « Nationaliser » l'agriculture vivrière. La répartition des aides publiques de la PAC est très disparate selon les spécialisations des exploitations, et variable selon les années. Mais les aides représentent entre 77 % et 93 % du revenu net de la « ferme France », ces dernières années. C'est dire que la production agricole est largement financée par le contribuable européen, très peu par le consommateur, qu'elle est donc une production publique, de fait. Un débat franco-français récurrent porte sur ce qui doit être nationalisé ou pas. Que faut-il nationaliser si ce n'est d'abord ce qui correspond aux besoins primaires de la population, à savoir l'eau et l'alimentation en premier lieu. Alors pourquoi ne pas nationaliser l'agriculture vivrière ? Il ne s'agit pas, bien sûr, de recréer des kolkhoz d'un autre âge ou des kibboutz, ou de transformer les agriculteurs en fonctionnaires. Mais le regard de la société sur l'agriculture

est en train de changer, et de plus en plus d'agriculteurs français prennent conscience de la nécessité à la fois économique et écologique de changer de méthode. Le manque de perspective claire crée une incertitude qui vire à l'angoisse, pour certains agriculteurs, une profession pour laquelle le taux de suicide devient préoccupant...

L'agriculture a la grandeur de nous procurer la ressource la plus stratégique qui soit : notre alimentation. Des mesures récentes du gouvernement français visent à renforcer des filières plus courtes et à encourager la contractualisation entre producteurs et industriels. Pourquoi ne pas aller au bout du raisonnement : l'État assurerait le « service public de l'alimentation » en contractualisant (*via* une agence de l'alimentation) avec les agriculteurs pour définir les productions, leur qualité et leur prix. Quelle agriculture voulons-nous ? Des exploitations concentrées de caractère industriel ou une agriculture de territoire qui garantit la diversité, la qualité et le respect de l'environnement ? Il est temps de choisir, faute de quoi certains groupes financiers de la grande distribution, déjà aux abois, sont prêts à investir dans des milliers d'hectares pour produire eux-mêmes les denrées alimentaires. À titre d'exemple, une entreprise de BTP (bâtiment et travaux publics) essaie de mettre en place un projet d'étable de 1 500 vaches à la limite du Bray et de la Picardie.

Par ailleurs, des intellectuels de plus en plus nombreux, comme Pierre Rabhi, philosophe et agriculteur, s'émeuvent des transferts de nourriture sur des milliers de kilomètres avec un coût énergétique prohibitif, alors qu'il faudrait produire et consommer localement.

3. Évaluer l'agriculture. C'était en soirée, il y a une dizaine d'années, un rendez-vous professionnel à propos des ruissellements sur les terres agricoles. Avec le directeur départemental de l'agriculture de ce département, nous évoquions les conséquences sur l'environnement de l'agriculture intensive. Il me précisait que si l'on faisait le bilan environnemental des pratiques agricoles, il serait mauvais, et il ajouta : « Quant au bilan économique de l'agriculture française, espérons que personne ne s'y lancera, ce serait catastrophique. » Pourtant, voilà bien le point focal des débats récurrents sur l'agriculture.

Il m'a semblé que la clé de cette énigme réside précisément dans un manque d'évaluation. En effet, quel est le bilan réel de l'agriculture française ? Quel bilan écologique, quand le recours aux intrants et aux pesticides est très important avec ses conséquences sur la qualité de l'eau, des sols et la santé ; quand les pratiques intensives conduisent à l'érosion des terres et parfois aux inondations ? Quel bilan économique quand la production agricole est rémunérée davantage par le contribuable que par le consommateur ; quand les « dégâts collatéraux » sont pris en charge par la collectivité et non par leurs auteurs ? Combien coûte et combien

rapporte l'agriculture à l'environnement et à l'économie (parce qu'il y a bien sûr aussi des apports positifs)? La question est simple, la réponse beaucoup moins. C'est toujours la même difficulté lorsqu'il s'agit de faire évaluer, par un observateur indépendant, avec la participation des citoyens, une activité aux facettes aussi diversifiées, en considérant toute la chaîne et pas seulement le maillon qui nous convient.

La profession agricole et les Chambres d'agriculture sont souvent imaginatives pour défendre leur activité, ce qui est bien naturel. Elles sont donc les mieux placées pour faire preuve de ce courage qui consistera à mettre en œuvre une évaluation complète et objective de l'activité agricole.

*

Les choses sont en train d'évoluer dans le bon sens, et pour conclure, évoquons deux exemples révélateurs :

- En Seine-Maritime, le réseau Alouette vient de voir le jour et réunit une dizaine d'exploitations agricoles autour des Défis ruraux, la LPO (Ligue de protection des oiseaux) et l'AREHN (Agence régionale de l'environnement en Haute-Normandie) afin d'agir de concert pour la préservation des terres agricoles et le maintien de la biodiversité.
- Ne faut-il pas se réjouir, enfin, de constater qu'en France, on compte 172 000 élèves dans l'enseignement technique agricole, que 53 % de ces élèves sont des filles et que 9 sur 10 trouvent un débouché professionnel à l'issue de leurs études, dont un quart dans la production agricole?

LE MADRILLET

par M. Denis DE BRUCQ

(Séance du 5 mai 2012)

Commençons par un réel problème de genre : le mot TECHNOPOLE, est-il du genre masculin ou féminin ? Le doute est-il possible ? On parle d'une métropole, donc d'une technopole. Mais on parle également du pôle Nord, donc du technopôle. Que voulez-vous choisir ? La technopole, le technopôle ? Aucun doute ni à l'écrit ni à l'oral si vous faites la différence entre « o » et « ô », avec accent circonflexe. Une simplification orthographique conduisant à la suppression des accents circonflexes nous ferait entre autres perdre le genre de technopole ! D'après le *Larousse*, nous voyons que :

- LA TECHNOPOLE (de *techno* et du grec *polis*, « ville ») est un grand centre urbain d'un fort potentiel d'enseignement et de recherche favorable au développement d'industries de pointe.
- LE TECHNOPÔLE (de *techno* et de *pôle*) est un site spécial aménagé pour accueillir les entreprises de haute technologie ou pour en favoriser l'implantation.

L'exposé compte porter à votre connaissance une description des implantations de laboratoires et d'entreprises qui existent sur le site géographique du Madrillet. Commençons par *la* technopole du Madrillet, et plus précisément par l'historique et les activités des trois institutions d'Enseignement supérieur du Madrillet : les deux écoles d'ingénieurs, l'ÉSIGÉLEC (École supérieure d'ingénieurs en génie électrique) et l'INSA (Institut national des sciences appliquées), avec une comparaison nationale de celles-ci, puis l'UFR de Sciences de l'université de Rouen. Précisons d'emblée que la recherche fondamentale et la recherche

appliquée caractérisent l'Enseignement supérieur français. Ensuite, nous parlerons *du* technopôle en utilisant la plaquette distribuée en séance qui s'intitule : « Accélérateur d'écotechnologie », une interview de Monsieur Olivier Thierry, responsable du développement du site de l'Agence de développement économique de l'agglomération rouennaise (ADEAR). Enfin, nous terminerons par la définition des écotechnologies.

Tout au long de la présentation, il faudra garder à l'esprit le développement de la filière, énergétique-environnement ainsi que celui de la filière Traitement de l'information et de la communication (TIC); d'ailleurs, chacune de ces deux filières aurait pu structurer cet exposé sur le Madrillet. De même, considérez l'excellence nationale et la mondialisation à propos des laboratoires et des entreprises citées, ainsi que les implications indispensables de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen dans les disciplines évoquées.

Ne considérez pas cet exposé comme un exemple en sociologie aléatoire où des acteurs indépendants agissent avec une concertation très partielle, mais plutôt comme un exemple de travaux pratiques à la suite des discours lors de la réception de Monsieur Gérard Garnier.

L'ÉSIGÉLEC

L'ÉSIGÉLEC a été rattachée aux Écoles des Mines en 2011. Comment est née cette école ? En 1901, l'ÉSIGÉLEC est créée par Alexandre Charliat à Paris, sous le nom d'École pratique d'électricité industrielle (EPEI), qui deviendra l'École d'électricité industrielle de Paris, l'EEIP. En 1978 cette école s'installe à Rouen. Elle venait de Beauvais. En 1980, l'École prend le nom officiel d'ÉSIGÉLEC, École Supérieure d'Ingénieurs en génie ÉLECtrique. En 2001, l'Institut de recherche en systèmes électroniques embarqués, l'IRSEEM, est créé. En 2002, lancement de l'année d'adaptation linguistique et scientifique (AALS) pour les étudiants chinois titulaires d'un bachelor dit en langue chinoise « Xueshi » (学士). En 2004, l'ÉSIGÉLEC déménage au Madrillet.

En 2009, création d'un *master* en Sciences, conjoint avec l'université indienne de Manipal. Ce master spécialisé (MS) est un diplôme correspondant à une formation spécifique de 3^e cycle organisée par une école, membre de la Conférence des grandes écoles et destinée principalement à des diplômés de 2^e cycle (ingénieur, master, etc.) ou à des diplômés licence/maîtrise. Créée en 1986 par la Conférence des grandes écoles, cette formation post-master permet d'acquérir soit une double compétence, soit une spécialisation plus précise dans un domaine particulier.

En 2011, l'ancien directeur Monsieur Claude Guillermet est remplacé par Monsieur Éric Durieux, anciennement Directeur adjoint à l'École

des Mines de Douai, en charge de la recherche. Il est nommé directeur général de l'ÉSIGÉLEC et il prend également la direction de son Institut de recherche, l'IRSEEM.

Également en 2011, une convention d'association est signée avec le Groupe des Écoles des Mines : l'ESIGELEC devient École associée, avec un partenariat englobant la formation, la recherche, l'innovation et l'international.

Le CRT (Centre de ressources technologiques)-CISE (Campus intégration systèmes embarqués), réceptionné début 2012, complète l'implantation actuelle sur le Madrillet. Le CRT-CISE est dédié aux systèmes embarqués. Les contraintes sur l'électronique liées au mot embarqué portent sur l'encombrement, le poids, la climatique, la fiabilité des systèmes à construire. La navigation autonome a conduit à un véhicule expérimental sans conducteur de démonstration que vous pouvez voir évoluer au CISE.

Conseil d'Administration

L'ÉSIGÉLEC est une association loi 1901 à but non lucratif gérée par un Conseil d'administration ; ses membres se répartissent en quatre collèges : les institutionnels (Région Haute-Normandie, CREA [Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe], Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale de Rouen), les académiques (université de Rouen, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Groupe des Écoles des Mines), les entreprises (Aircelle, EDF, France Telecom, Synchronic, Thales [avant l'an 2000, l'entreprise était nommée « Thomson-CSF »], Air Systems, Valeo et l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie, l'UIMM), les anciens élèves (SIGÉLEC).

L'ÉSIGÉLEC, son Institut de recherche, l'Institut de recherche en systèmes électroniques embarqués (IRSEEM) et le nouveau Campus intégration systèmes embarqués (CISE) forment le pôle d'Enseignement supérieur et de recherche en sciences de l'ingénieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen. Le Président du Conseil d'administration est Didier Pezier, Président de Seinari (agence de l'innovation en Région Haute-Normandie), entrepreneur dans le domaine du Génie électrique et diplômé de l'ÉSIGÉLEC (promotion 1983).

Le programme des études « ingénieur généraliste » en cinq ans comprend 25 % d'enseignement général non scientifique, 55 % d'enseignement scientifique et technologique dans l'ensemble des champs couverts par l'école, 20 % sur 12 *dominantes spécialisées* vers des métiers d'ingénieur.

Présentons maintenant la formation Recherche. Au niveau de la formation ingénieur pour effectuer *un double diplôme*, cinq masters, diplômes universitaires à bac +5 sont proposés aux élèves ÉSIGÉLEC. En France, le master est un diplôme national et un grade de l'enseignement supérieur, validant la cinquième année d'études après le baccalauréat. Il remplace les DEA (Diplômes d'enseignement approfondi). Citons les quatre masters proposés à l'université de Rouen :

- Informatique, génie de l'information et des systèmes (master IGIS);
- Système de traitement de l'information multimédia (master STIM);
- Développement des instruments scientifiques optique et détection (master DIODE);
- Master Mécatronique.

Et le master proposé par l'université du Havre :

- Systèmes électriques, ondes et signaux (master SEOS).

Les étudiants en thèse sont accueillis dans l'Institut de recherche en systèmes électroniques embarqués (IRSEEM), labellisé équipe d'accueil du ministère de la Recherche (EA 4353) et un Centre de ressources technologiques (CRT), le Campus intégration systèmes embarqués (CISE).

Les activités recherche de l'ÉSIGÉLEC sont structurées à l'IRSEEM, qui accueille aujourd'hui 36 doctorants répartis dans les pôles d'activités et rattachés à plusieurs écoles doctorales, plus précisément 32 des 36 doctorats se déroulent à l'école doctorale Sciences physiques, mathématiques et de l'information pour l'ingénieur (SPMII) sous tutelle de l'université de Rouen, de l'université du Havre et de l'INSA de Rouen, l'ÉSIGÉLEC étant partenaire associé.

Plusieurs doctorants ont été accueillis dans des laboratoires de recherche internationaux : universités britanniques du Kent (School of Engineering and Digital Arts) et de Brighton (School of Environment and Technology), instituts de Vellore et de Manipal en Inde, université de Shanghai et Beijing Jiaotong University en Chine, puis finalement à l'University of Illinois à Chicago Department of Mechanical and Industrial Engineering. Le directeur de la formation doctorale est Monsieur Moncef Kadi, responsable de l'Équipe électronique et systèmes de télécommunication, qui vient de Grenoble et que j'ai rencontré (contact : moncef.kadi@esigelec.fr).

Deux mastères accrédités par la conférence des grandes écoles sont également proposés aux ingénieurs ÉSIGÉLEC, ce qui est une particularité de l'École. Notons l'orthographe ici de mastère (m-a-s-t-è-r-e, e avec accent grave !):

- Management of Electronic and Embedded Systems;
- Business Information Systems.

Les titres, comme vous l'aurez remarqué, et l'enseignement en trois semestres de ces diplômes sont en anglais, mais notons cependant l'introduction et l'initiation à la langue française pour les étudiants étrangers.

L'INSA de Rouen

Passons maintenant à l'Institut national de sciences appliquées, l'INSA de Rouen (<http://www.insa-rouen.fr/>). Le groupe INSA comprend, rappelons-le, l'INSA de Lyon, ceux de Rennes, de Rouen, de Strasbourg et de Toulouse. Il englobe également des INSA-partenaires : depuis 2010, l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges (l'ENSI de Bourges) et l'École nationale supérieure de céramique industrielle de Limoges (l'ENSCI de Limoges).

En 1917, l'Institut de chimie de Rouen (ICR) est créé et devient, en 1959, l'Institut national supérieur de chimie industrielle de Rouen (INSCIR). En 1985, par la volonté de Monsieur Laurent Fabius alors premier ministre, l'INSCIR est transformé en INSA, membre du réseau INSA. En 1987, s'ouvrent les spécialités Génie mathématique (département GM; Monsieur Éric Lengart, l'un de mes premiers thésards qui part à la retraite cette année, en est le directeur) et Énergie et propulsion (département EP). En 1993, est inaugurée la spécialité MÉCA, la mécanique pouvant se prolonger vers la robotique. En 1999, est créée la spécialité Architecture des systèmes d'information. Ouvre également la section internationale bilingue. En 2008, deux nouvelles spécialités : Génie civil et Maîtrise des risques industriels se font jour, ainsi qu'une antenne de l'INSA au Havre. Enfin, en septembre 2009, les sept départements de l'INSA sont regroupés sur la technopole du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray. La structure administrative de l'INSA n'est pas reprise dans cet exposé.

L'École est régulièrement évaluée et accréditée par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'Enseignement supérieur (AERES), qui indique que le recrutement des élèves de l'INSA est de bonne qualité : plus de 65 % des étudiants reçus au bac avec les mentions bien et très bien, et que le contingent comprend 32 % de femmes.

Les disciplines du tronc commun

Pour le diplôme d'Ingénieur INSA, diplôme à bac plus cinq, les disciplines du tronc commun sont les mathématiques, l'informatique, la mécanique, la physique, la thermodynamique, la construction et la fabrication mécanique, la chimie, plus les techniques d'expression, la

communication, l'anglais et autres langues vivantes, l'éducation physique et sportive.

À l'issue du tronc commun, l'élève-ingénieur a ainsi acquis le langage scientifique et les méthodes de travail qui lui permettent de suivre les enseignements de la spécialité de son choix. Les spécialisations ingénieur correspondant aux départements de l'INSA sont :

- Génie mathématique (<http://gm.insa-rouen.fr>) ;
- Architecture des systèmes d'information (<http://asi.insa-rouen.fr>) ;
- Mécanique (<http://www.meca.insa-rouen.fr>) ;
- Énergétique et propulsion (<http://ep.insa-rouen.fr>) ;
- Génie civil (et constructions durables) en convention avec l'université du Havre ;
- Chimie et procédés (<http://cfi.insa-rouen.fr>) ;
- Maîtrise des risques industriels (appellation locale : Maîtrise des risques industriels et environnementaux ; <http://mrie.insa-rouen.fr>).

À côté de l'anglais, langue vivante 1, les secondes langues enseignées (LV2) sont variées : allemand, arabe, *chinois*, espagnol, français langue étrangère (FLE), italien, japonais, portugais ou russe.

Quittons les diplômes ingénieurs pour aller vers les masters qui participent de la recherche et de la valorisation. En effet, les élèves-ingénieurs en 5^e année de l'INSA de Rouen peuvent s'inscrire en double cursus : 5^e année de l'INSA et 2^e année de master (maîtrise, DEA).

L'INSA de Rouen participe à sept masters recherche en double inscription à bac plus cinq : mathématiques, génie informatique, mécanique, énergie, fluide et environnement, chimie organique, polymères.

Domaine porteur d'activités économiques, le mariage de l'informatique et des mathématiques représente un pôle de compétences qui se décline dans de nombreuses activités comme la maîtrise des systèmes d'information : du capteur à l'utilisateur, l'imagerie médicale, les interfaces cerveau-machine, la finance...

La mécanique, l'énergétique, le génie civil et les constructions durables sont dédiés aux problématiques environnementales dans les domaines liés aux bâtiments et ouvrages. Ils se développent autour des enjeux de l'électromagnétisme, des moteurs dans la perspective d'énergies propres et de la fiabilité mécanique.

Le Centre d'études et de recherches technologiques et industrielles en énergies propres (CERTI) a pour vocation d'initier et gérer des activités de prestations et de transfert technologique au sein de l'INSA de Rouen sur les thèmes des énergies propres.

Comment se placent ces deux écoles d'ingénieurs dans le paysage français des grandes écoles ? Reprenons l'étude parue sur le site Internet <http://formations.emploi-pro.fr/classement-ecoles-ingenieurs-coeff,1>, où se

trouve le classement 2011 de 134 écoles d'ingénieurs, réalisé par L'Usine nouvelle, qui passe à la loupe les chiffres clés de ces institutions.

Rang	École	Note globale	Insertion des élèves 30 %	Moyens 20 %	International 25 %	Recherche 25 %
34	INSA ROUEN	49,7	72,3	21	63,6	31,5
46	ÉSIGÉLEC Rouen	44,8	79,8	14,3	55,9	16,1

Pour établir ce classement, quatre grands domaines sont considérés : l'insertion dans le monde du travail, les moyens consacrés à chaque élève, le caractère international de la formation, les liens avec la recherche.

Rang	École	Note globale	Salaire de sortie 30 % (annuel brut en €)	Budget par élève 20 % (€)	Étudiants partis à l'étranger 25 % (%)	C.A. généré par contrats de recherche 25 % (M€)
1	Polytechnique	86,4	41 782	67 688	6	13,40
2	INP de Grenoble	79,7	32 409	27 389	10,5	17,6
3	Mines Paris	71,5	44 100	66 617	6,5	30,00
4	INSA Lyon	70,7	35 000	24 437	14,1	20,40
5	Arts et métiers	68,9	36 700	21 629	14,1	13
6	ISAE Toulouse	68,7	40 000	35 317	20,7	20,50
7	UTC Compiègne	68,3	39 500	20 705	20,6	12,45
8	Télécom Paris	67,4	41 700	47 293	8,3	14,50
9	École des ponts	61,6	41 500	34 896	13,3	5,00
10	Centrale de Lyon	61,4	34 161	31 318	24	15,54
11	ENAC Toulouse	61	37 457	82 617	11,4	0,95
12	INSA de Toulouse	59,7	32 000	30 023	12,2	8,85
13	Centrale de Paris	59,4	38 555	24 574	13,8	8,53

Rang	École	Note globale	Salaire de sortie 30 % (annuel brut en €)	Budget par élève 20 % (€)	Étudiants partis à l'étranger 25 % (%)	C.A. généré par contrats de recherche 25 % (M€)
14	ESPCI Paris technologie	59,2	40 078	64 070	8,8	5,40
15	Mines de Nancy	58,3	38 100	64 390	9,6	7,90
16	Centrale Nantes	57,9	38 633	20 898	29,7	5,57

Rappelons que l'INSA de ROUEN se trouve dans le groupe INSA tandis que l'ÉSIGÉLEC est située dans le groupe des Mines.

Université de Rouen (UFR des Sciences et techniques, site du Madrillet)

La création de l'université de Rouen, inaugurée en 1966, provient de la scission d'avec l'université de Caen Basse-Normandie. Elle a eu lieu sous l'impulsion de la Fédération des étudiants de Rouen. La filière électronique a pris son essor en 1981 à la suite des assises régionales de la recherche sous l'impulsion de Jean-Pierre Chevènement alors ministre d'État, ministre de la Recherche et de la technologie. La filière électronique, c'est le web, les cartes bancaires de paiement, les téléphones portables, c'est le pôle régional Technique de l'information et des communications (TIC) créé en 1999.

Vers 1990, a eu lieu l'inauguration de l'IUP (Institut universitaire professionnel) de Génie électrique et informatique industrielle à la faculté des Sciences (UFR des Sciences et techniques) à Mont-Saint-Aignan, en présence de Monsieur Laurent Fabius, alors président de l'Assemblée nationale. Toute la hiérarchie universitaire était présente : Monsieur Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale, le recteur, le président de l'université de Rouen, le doyen, le chef de département, et finalement le responsable de l'IUP ! En 1996, la première pierre de la faculté de Médecine-pharmacie (sise dans le quartier Martainville) a été posée, ce qui a libéré le site du Madrillet où elle était auparavant localisée pour laisser la place à la faculté des Sciences, en excluant la chimie et la biologie. En 2004 a été célébrée l'inauguration de la première tranche et a aussi été réalisée la pose de la première pierre de la seconde tranche de l'Institut des matériaux de l'UFR Sciences et techniques du Madrillet. Le pôle de compétitivité Mov'eo est officiellement né le 19 juin 2006 ; nous en reparlerons.

Ne reprenons ni la structure administrative de l'université de Rouen, ni d'autre part la liste des cursus licence et master pour ceux déjà cités.

L'école doctorale SPMII de Rouen, c'est-à-dire l'école doctorale Sciences physiques, mathématiques et de l'information pour l'ingénieur, a pour directeur Monsieur Didier Blavette de l'université de Rouen, à la suite de Monsieur Daniel Puechberty de l'INSA de Rouen. Cette école coordonne les enseignements et les séminaires destinés aux doctorants. Elle délivre les autorisations d'inscription en thèse et attribue les allocations de recherche ministérielles. Elle assure le suivi des étudiants en cours de doctorat et le rôle de médiateur en cas de litige entre le doctorant et son directeur de thèse. Elle émet un avis auprès des instances locales sur la constitution des jurys de thèse. Elle met en œuvre des actions pour favoriser l'insertion professionnelle des futurs docteurs.

Considérons un seul exemple de laboratoire : le Groupe physique des matériaux, dit laboratoire GPM (UMR CNRS 6634, université et INSA de Rouen). La description du laboratoire Groupe physique des matériaux (GPM) provient d'une interview de Monsieur le directeur Philippe Pareige, réalisée par moi-même le mercredi 15 février 2012. Notons tout particulièrement que le 16 décembre 2011, le regroupement Equipex¹ comprenant GPM, CIMAP et le CEA a reçu 14 millions d'euros à nouveau provenant du « grand emprunt » (tous les sigles seront explicités).

En effet, le Groupe d'études et de nanoanalyses des effets d'irradiation (GENESIS) effectue des recherches à propos des réacteurs nucléaires. Le 12 janvier 2012 a eu lieu l'inauguration de GENESIS par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Monsieur Laurent Wauquiez. Précisons la reconnaissance de l'excellence de la recherche du laboratoire GPM. Il fait partie d'un LabEx (Laboratoire d'excellence) et d'un institut Carnot, de plus il est lauréat d'un Equipex. Ces entités, à définir, regroupent plusieurs laboratoires faisant partie d'organismes différents. Ces institutions (LabEx et Carnot) sont administrées de façon assez légère par trois conseils :

- le comité de pilotage comprenant les autorités de tutelles des laboratoires impliqués : universités, écoles d'ingénieur, CNRS, etc. ;
- le conseil scientifique : les directeurs des laboratoires concernés ;
- le comité stratégique : les personnalités extérieures.

Plus précisément, décrivons le LabEx-EMC3 (Energy Materials and Clean Combustion Center) qui regroupe les laboratoires GPM et CORIA (Complexe de recherche interprofessionnelle en aérothermochimie) de l'université et de l'INSA de Rouen, le laboratoire CRISMAT (Cristallographie et sciences des matériaux), le CIMAP (Centre de

1. Equipex, pour « Équipement d'excellence », désigne en France des projets financés par le grand emprunt et destinés à améliorer les équipements des laboratoires de recherche scientifique français.

recherche sur les ions, les matériaux et la photonique), le LCMT (laboratoire de chimie moléculaire et de thio-organique), le LCS (laboratoire contact service) de l'université de Caen, ainsi que le LOMC (Laboratoire ondes et milieux complexes) de l'université du Havre. Ainsi ce LabEx comprend-il sept Laboratoires. Labellisé en 2011, il a obtenu 13 millions d'euros sur 10 ans dans le cadre du programme Investissements d'avenir pour travailler dans les domaines des matériaux pour l'énergie (c'est-à-dire le nucléaire, les émissions lumineuses et la thermoélectricité) et de la combustion propre : la combustion et la dépollution, ainsi que l'instrumentation scientifique nécessaire à ces travaux.

Par ailleurs, sur un modèle de regroupement à l'allemande labellisant les équipes assez nombreuses, performantes scientifiquement, et liées par de nombreux contrats à l'industrie, le regroupement composé des laboratoires CORIA, GPM, du CRT-CERTAM (Centre de ressources technologiques-Centre d'étude et de recherche technologique en aérothermique et moteurs), du CRT-CEVAA (Centre d'études vibro-acoustiques pour l'automobile) et de l'IRSEEM (Institut de recherche en systèmes électroniques embarqués de l'ÉSIGÉLEC), a été labellisé institut Carnot pour la première fois en 2006, et renouvelé en 2011. D'autre part, le laboratoire GPM a des contacts réguliers avec de nombreuses entreprises :

- au sein du réseau NAE (Normandie AeroEspace), dont le directeur est Philippe Eudeline ;
- avec EDF : en effet, le GPM a un laboratoire commun EDF/CNRS ;
- avec les entreprises à problématiques « matériaux », comme Arcelor Mittal (acier), Manoir Industrie (acier), Constellium (aluminium), Nexans (câble électrique), Acome (câble électrique), Aircelle (tuyère de réacteur d'avion), ST Microélectronique (composants électroniques), Michelin (structure métallique des pneumatiques), etc.

Le laboratoire GPM, inventeur d'une technique d'analyse, à savoir la sonde atomique tomographique, valorise les brevets par une société commerciale, Cameca.

Le CRIHAN

L'association CRIHAN (<http://www.crihan.fr>), créée fin 1991 à l'initiative du Conseil régional de Haute-Normandie, a pour mission d'aider les organismes publics et privés de la Région à développer des activités d'enseignement, de recherche et de développement fondées sur l'utilisation des nouvelles technologies de communication et sur l'informatique. Les quatre thématiques de l'association sont :

- les outils pour la modélisation numérique ;
- les réseaux informatiques ;

- le support aux projets innovants ;
- les actions de formation.

Le financement du CRIHAN est assuré par le Conseil régional de Haute-Normandie. Les projets lourds, comme le pôle de modélisation numérique et le réseau régional SYRHANO sont financés dans le cadre du contrat de projets État-Région (CPER). D'une durée de sept ans, les contrats de projets État-Région succèdent aux contrats de plan mis en place par Michel Rocard (loi du 29 juillet 1982). En parlant du CRIHAN, la transition s'effectue naturellement pour passer des aspects enseignements recherches à ceux des développements d'entreprises.

Le technopôle du Madrillet²

Les trois acteurs principaux sont le Conseil général de Seine-Maritime, la CREA et la CCI. Le technopôle regroupe des établissements d'Enseignement supérieur (faculté des Sciences de Rouen, INSA de Rouen, ÉSIGÉLEC) que nous venons de décrire, des laboratoires de recherche publics et privés, des entreprises. Cette proximité favorise le développement d'échanges de capacités technologiques et scientifiques dans trois grands domaines (ou regroupements de disciplines) :

- électronique/informatique/télécommunication ;
- mécanique/matériaux/vibrations/acoustique ;
- énergétique/propulsion/combustion/environnement.

À pied, il faut vingt minutes pour aller d'est en ouest, de l'ÉSIGÉLEC à la pépinière d'entreprises de la CCI ; la distance est d'environ 1,5 kilomètre. Au sein d'un environnement privilégié de verdure et de forêts, les implantations réalisées s'inscrivent dans une démarche de grande qualité environnementale. Les espaces forestiers perdus sont replantés dans d'autres parties de la Seine-Maritime.

Accélérateur de technologies, le site se développe sur deux zones d'aménagement concerté. Une zone d'aménagement concerté (ZAC) est une procédure d'aménagement du droit français de l'urbanisme, instituée par la loi d'orientation foncière n° 67-1253 du 30 décembre 1967 pour se substituer aux zones à urbaniser en priorité (ZUP), et modifiée à de nombreuses reprises depuis. La ZAC du Madrillet actuel et la ZAC d'extension du Madrillet perspective 2014 et suivantes, comptent 200 hectares, dont 100 dédiés aux implantations d'entreprises.

La ville de Mont-Saint-Aignan a pour superficie 794 hectares, celle de Bois-Guillaume 885 hectares. La surface couverte au Madrillet est

2. <http://www.techno-madrillet.org/#/pole-d-excellence/entreprises-du-technopole/>

donc proche du quart de la surface de Mont-Saint-Aignan. La ZAC actuelle comprend :

- 3 établissements d'Enseignement supérieur (université de Rouen, INSA de Rouen, ÉSIGÉLEC) regroupant 5 000 étudiants ;
- 30 filières d'Enseignement supérieur ;
- 20 laboratoires (LITIS, GPM, CORIA, Institut des matériaux de Rouen, IRSEEM...)
- 500 chercheurs ;
- 4 réseaux d'entreprises Mov'eo, l'Institut Carnot, Normandie Aero-Espace, Novalog (pôle de compétitivité) ;
- plusieurs Centres de ressources technologiques (CRT) : CISE, CRIHAN, CERTAM, CEVAA ;
- Innovapôle 76, une pépinière hôtel d'entreprises de 2 500 m², avec une vingtaine de sociétés hébergées, créée par la CCI de Rouen (Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen) ;
- des entreprises comme AREELIS technologies, Web Solutions, AXIANS, GEISA, INFOSAT, MSI2000, des établissements innovants et des start-up représentant près de 1 200 emplois ;
- 130 chambres d'hôtel ;
- à proximité, on compte un centre commercial, un pôle hôtelier, le Parc Expo et le Zénith de la CREA.

En cours de réalisation, la ZAC d'extension comprendra :

- un pôle de vie et de services représentant 1 500 m², qui proposera une offre de restauration, une crèche interentreprises et divers services et commerces ;
- deux immeubles de bureaux de 1 200 m² SHON (surface hors œuvre nette, utilisée en droit de l'urbanisme français) chacun, proposés à la location ou à la vente. Un bâtiment sur les deux est déjà construit.
- Seine Ecopolis, une pépinière dédiée aux activités innovantes de la construction, projet CREA de village éco-entreprise.

Concernant la CCI de Rouen, sur le site de L'Usine nouvelle en date du 11 juillet 2007³, on lit sous l'intitulé « Une pépinière high-tech pour la CCI de Rouen » : « La Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen, en Seine-Maritime, a inauguré le 6 juillet 2007 une pépinière hôtel d'entreprises sur le pôle technologique du Madrillet. Fruit d'un investissement d'environ 4 millions d'euros, hors terrain, le bâtiment de 3 000 m² propose bureaux et ateliers pré-équipés à de jeunes entreprises

3. <http://www.usinenouvelle.com/article/une-pepiniere-high-tech-pour-la-cci-de-rouen>. N19447.

innovantes, ainsi qu'un accompagnement logistique avec les nombreux partenaires présents sur le technopôle. »

ADEAR

Pour comprendre l'histoire et les acteurs du technopôle du Madrillet, reprenons l'interview que j'ai réalisée le vendredi 9 mars 2012 de Monsieur Olivier Thierry, Project Manager, c'est-à-dire responsable du développement du site pour l'Agence de développement économique de l'agglomération rouennaise (ADEAR Rouen ; voir le site <http://www.rouen-developpement.com/>).

Le but, au Madrillet, est de créer des emplois dans le tertiaire supérieur pour fixer le personnel. La maîtrise d'ouvrage est un syndicat mixte comprenant la CREA et le Conseil général de Seine-Maritime, qui est propriétaire des terrains. Rouen Seine Aménagement est une société d'économie mixte pour la réalisation des aménagements (routes, assainissement) et la vente des parcelles.

L'ADEAR effectue la promotion du site et participe aux réseaux et organismes d'accompagnements des entreprises. Monsieur Frédéric Sanchez, président de l'ADEAR, est vice-président de la CREA.

Pour les années futures, deux projets de la CREA sont en cours en dehors du Madrillet :

- Un pôle Rouen innovation santé. Ce site d'implantation d'entreprises du domaine de la santé est situé au cœur du campus hospitalo-universitaire, en plein centre-ville de Rouen.
- Un pôle régional Technique de l'information et des communications (TIC). Le pôle TIC Tallandier a été créé en 1999. L'ancienne usine textile Tallandier, dénommée « La foudre », symbolisa l'essor industriel de la France sous Napoléon III. Elle est située au 76 avenue Jean Jaurès, au Petit-Quevilly. Citons Maupassant dans *Bel Ami* :

La plus élevée de toutes, aussi haute que la pyramide de Chéops, le second des sommets dus au travail humain, presque l'égale de sa fière commère la flèche de la cathédrale, la grande pompe à feu de La Foudre semblait la reine du peuple travailleur et fumant des usines, comme sa voisine était la reine de la foule pointue des monuments sacrés⁴.

L'ADEAR a effectué une plaquette aérienne du technopôle du Madrillet, alors même que les divers plans de Rouen ne comportent pas encore le détail du site !

4. Guy de Maupassant, *Bel Ami*, dans *Romans*, Paris, Éditions Albin Michel, p. 420-421.

Au départ, le site du Madrillet était destiné à la médecine dans le cadre d'un grand projet de CHU pour Rouen et la ville de Val-de-Reuil ; or la population de celle-ci reste limitée à 14 000 habitants. L'INSA et le CERTAM s'y sont donc implantés en 1996. L'association du technopôle du Madrillet a ensuite été créée en l'an 2000, avant d'être dissoute par la CREA en 2009. Entre-temps, a été signée la convention « moteur » en 2002, et en 2004, l'appel à projet labellisé Normandy Motor Valley en a fait un pôle régional. À la suite d'un courrier à Monsieur le Premier ministre Dominique de Villepin, ses services ont incité à son rapprochement avec le pôle Vestapolis en région parisienne, d'où le site Mov'eo dont le siège est au Madrillet. Les aspects électriques de Mov'eo sont traités en Ile-de-France. Le pôle Mov'eo est à vocation mondiale et comprend 300 membres.

Notons que les effectifs dans l'automobile régionale sont passés de 30 000 en l'an 2000 à 18 000 aujourd'hui. Renault ainsi que Peugeot externalisent les études recherches et développements.

En 2009, a eu lieu l'extension de la pépinière-Hôtel d'entreprises, avec 1 000 m² supplémentaires. En 2011, a été livré le hameau d'entreprises (1^{re} phase) et a été lancée la consultation pour le hameau d'entreprises (2^e phase). Les associations du technopôle sont :

- l'Institut Carnot Énergie et systèmes de propulsion ;
- Mov'eo, ancienne convention Normandy Motor Valley dont nous avons déjà parlé ;
- NAE (Normandie AeroEspace). Cette association présente 80 entreprises adhérentes et 10 000 emplois. Son directeur est Monsieur Philippe Eudeline de la société Thales. NAE est dédiée à la recherche, la formation, les réseaux, les sous-traitances, les communications, pour la fiabilité électronique.

On y trouve aussi la filière énergie qui comprend l'Eolien off shore et les performances énergétiques dans le bâtiment et les procédés de fabrication. La Filière ARIEA, acteur de l'automobile en économie et exportation. La maîtrise des risques comme en Pétrochimie.

L'agglomération de Rouen (la CREA) a inauguré en janvier 2012 un nouveau mode d'administration de son réseau de pépinières d'entreprises avec un nouveau directeur, Monsieur Alexandre Verbaere. La régie des pépinières d'entreprises de la CREA (Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe) a perdu au 1er janvier son statut d'établissement public pour devenir « un service de l'agglomération en tant que tel, tout en conservant son autonomie financière. » Un nouveau mode d'administration qui doit permettre à la régie de réduire ses coûts de fonctionnement en bénéficiant notamment de la mutualisation des ressources de la CREA.

Éco-technologies

Les éco-technologies (<http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89co-technologie>) constituent l'ensemble des technologies dont l'emploi est moins néfaste pour l'environnement que le recours aux technologies habituelles répondant aux mêmes besoins. Les éco-technologies sont également définies par l'Union européenne comme : « Les techniques intégrées qui évitent la formation de polluants durant les procédés de production, et les techniques en bout de chaîne qui réduisent les rejets dans l'environnement de toute substance polluante générée, mais également les nouveaux matériaux, les procédés de fabrication économes en énergie et en ressources, ainsi que le savoir-faire écologique et les nouvelles méthodes de travail. »

Cette définition est donnée par le « Plan d'action de l'Union européenne en faveur des éco-technologies » (ETAP), adopté en 2004. Ces techniques propres sont susceptibles de satisfaire les besoins socio-économiques tout en minimisant les impacts sur l'environnement. Elles représentent un enjeu de développement durable.

*

Pour conclure, l'exposé a porté à votre connaissance une description des implantations récentes de laboratoires et d'entreprises sur le site géographique du Madrillet. Pour obtenir l'excellence internationale, il est nécessaire, mais non suffisant, d'investir durant plusieurs dizaines d'années. ÉSIGÉLEC, créée en 1901, reste encore à la 46^e place des écoles d'ingénieurs, et l'INSA de Rouen, créé en 1917, se trouve à la 34^e place. Dès la création de l'université de Rouen en 1966, la recherche en thermodynamique a conduit au CORIA, au CERTAM, puis des années plus tard, au pôle mondial Mov'eo, et la recherche en Physique du solide a permis la mise en place du laboratoire GPM. Il a fallu 40 années de travail et d'efforts. Le Traitement de l'information et des communications n'a débuté qu'en 1981, et présente un aspect dispersé entre l'ÉSIGÉLEC, l'INSA, l'université, le CRIHAN et le futur centre TIC Tallandier. Le Traitement de l'information et des communications doit encore trouver un thème fédérateur conduisant à une reconnaissance internationale.

La deuxième remarque est l'importance du rôle des institutions politiques pour le développement des filières d'excellence. Deux lignes budgétaires, à savoir l'Équipex à hauteur de 14 millions d'euros et le LabEx pour 13 millions d'euros, ont été allouées en raison des liens recherche/développement, qui se tissent entre centres de recherches

fondamentales et appliquées d'excellence et entreprises performantes de production.

Finalement, l'anglais est omni présent au Madrillet, et la mondialisation se présente dans les cursus des étudiants ainsi que dans les relations scientifiques et industrielles.

Annexes sur le Madrillet

Méthodologie : les 10 critères du classement 2011 des écoles d'ingénieurs

134 écoles d'ingénieurs ont répondu au questionnaire que nous leur avons envoyé en décembre. Pour établir le classement, nous avons évalué 4 grands domaines : l'insertion dans le monde du travail, les moyens consacrés à chaque élève, le caractère international de la formation, les liens avec recherche. Dans chacun de ces 4 chapitres, la note 100 a été attribuée à l'école obtenant le meilleur résultat, les autres écoles étant notées sur 100, ce qui permet de mesurer leur écart avec la championne et entre elles.

Exemple de lecture de la colonne « Recherche » : Grenoble INP obtient le meilleur résultat, donc la note 100, suivi de l'INSA Lyon (86,7), des Mines ParisTech (76,1), qui devancent de très peu Polytechnique (75,3).

Pour obtenir ces 4 notes sur 100, nous avons retenu 10 critères. La note globale est la moyenne générale de ces 4 notes sur 100, auxquelles ont été appliqués des coefficients.

Insertion (coef 30)

- Montant du salaire de sortie ;
- nombre de mois d'attente avant le premier emploi ;
- nombre d'anciens en activité.

Moyens (coef 20)

- Budget de l'école/nombre d'élèves.

International (coef 25)

- Nombre de partenariats avec une école/université étrangère ;
- pourcentage d'étudiants ingénieurs partis à l'étranger en séjour académique d'au moins trois mois l'an dernier ;
- pourcentage d'étudiants étrangers dans le cycle ingénieur.

Recherche (coef 25)

- Chiffre d'affaires généré par les contrats de recherche ;
- nombre de doctorants et post-doctorants
- pourcentage d'enseignants-chercheurs parmi les enseignants.

Citation de Maupassant

Extraite de : Guy de Maupassant, *Bel Ami*, dans *Romans*, Paris, Éditions Albin Michel, p. 420-421 :

La ville apparaissait sur la rive droite, un peu noyée dans la brume matinale, avec des éclats de soleil sur les toits, et ses mille clochers légers, pointus ou trapus, frêles et travaillés comme des bijoux géants, ses tours carrées ou rondes coiffées de couronnes héraldiques, ses beffrois, ses clochetons, tout le peuple gothique des sommets d'églises que dominait la flèche aiguë de la cathédrale, surprenante aiguille de bronze, laide, étrange et démesurée, la plus haute qui soit au monde.

Mais en face, de l'autre côté du fleuve, s'élevaient, rondes et renflées à leur faite, les minces cheminées d'usines du vaste faubourg de Saint-Sever.

Plus nombreuses que leurs frères les clochers, elles dressaient jusque dans la campagne lointaine leurs longues colonnes de briques et soufflaient dans le ciel bleu leur haleine noire de charbon.

Et la plus élevée de toutes, aussi haute que la pyramide de Chéops, le second des sommets dus au travail humain, presque l'égale de sa fière commère la flèche de la cathédrale, la grande pompe à feu de la foudre semblait la reine du peuple travailleur et fumant des usines, comme sa voisine était la reine de la foule pointue des monuments sacrés.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be clearly documented, including the date, amount, and purpose of the transaction. This ensures transparency and allows for easy reconciliation of accounts.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze data. This includes direct observation, interviews, and the use of specialized software tools. The goal is to gather comprehensive information that can be used to identify trends and make informed decisions.

The third section focuses on the challenges faced during the data collection process. These include issues such as incomplete data, inconsistent reporting, and the need for standardized procedures. The author provides practical solutions to these problems, such as implementing regular training sessions and using checklists to ensure data quality.

Finally, the document concludes with a summary of the key findings and recommendations. It stresses the importance of ongoing monitoring and evaluation to ensure that the data collection process remains effective and efficient. The author encourages a proactive approach to data management, where potential issues are identified and addressed before they become major problems.

**LE CONTEXTE HISTORIQUE
DE L'ARRIVÉE DE JEANNE D'ARC
(1418-1428)**

par M. Olivier BOUZY

Directeur scientifique du Centre Jeanne d'Arc d'Orléans

(Séance du 12 mai 2012)

L'historiographie française a généralement traité l'histoire de Jeanne d'Arc comme s'il s'agissait d'un coup de tonnerre dans un ciel serein. Les Anglais sont autour d'Orléans (qu'y font-ils ?), Jeanne vient les en chasser (est-ce un exploit ?), puis elle meurt. Fermez le ban. L'histoire est à la fois présentée comme extraordinaire (il n'y a qu'une Jeanne d'Arc) et comme triviale : visiblement, on attend de Charles VII qu'il soit conscient, dès l'arrivée de la Pucelle à Chinon, qu'il s'agit bien d'une héroïne de légende, et qu'il doive se mettre à son service de toutes ses forces. Le moindre retard dans l'exécution de la reconquête de la France lui est imputé comme une faute et on dresse de lui, du coup, l'image d'un incapable, d'un lâche et d'un envieux. Paradoxalement, la splendide Jeanne d'Arc semble désireuse de servir ce triste sire envers et contre tout, et pour finir, c'est d'ailleurs lui qui gagne, malgré ses tares supposées, mais 25 ans après la mort de Jeanne, et qu'on a de ce fait du mal à créditer et de clairvoyance, et de la victoire.

Présentée ainsi, l'histoire finit par être caricaturale, mais elle l'est à peine plus que ce qui est présenté au cinéma. Par exemple dans l'adaptation de Christian Duguay (2000), téléfilm canadien où Pierre Cauchon, conseiller personnel de Charles VII, est obligeamment prêté par le roi

pour faire le procès de Jeanne d'Arc après avoir célébré le sacre de Reims. Gageons que le cinéaste n'avait rien compris à l'histoire de Jeanne, et que ses spectateurs n'en apprendront pas davantage après l'avoir vu. Pour le scénariste, Jeanne, prise en France par des Français et jugée en France par des Français, devait fatalement l'être sur ordre du roi ; il n'a visiblement pas saisi que les Anglais occupaient une partie du royaume. Mais au-delà des erreurs propres au scénariste, il y a aussi une tradition cinématographique qui vise à dénoncer les pratiques machiavéliques du pouvoir, pratique qui remonte au film de Gustav Ucicky en 1935. Jeanne, après avoir réussi, pouvait se révéler dangereuse pour le pouvoir, elle devait donc finir par être éliminée. Cette construction intellectuelle remontait même au XVIII^e siècle, période durant laquelle Jeanne était devenue le symbole du peuple prenant en main sa destinée, à la place de la noblesse héréditaire incapable, et devenant donc une menace pour le roi (au lieu de «porter secours au royaume de France»). Cela expliquait pourquoi celui-ci l'avait abandonnée. Mais l'abandon de Jeanne elle-même n'était que l'évolution d'une question posée par les théologiens du XVI^e siècle : pourquoi Dieu avait-il abandonné Jeanne d'Arc ? Toutefois, au XVIII^e siècle, la société s'était laïcisée et dans l'esprit des gens, le roi était devenu plus important que Dieu. On avait cessé de se demander pourquoi Dieu avait abandonné Jeanne ; c'était le roi qui devait l'avoir fait.

On voit donc que l'image de Jeanne, popularisée par le théâtre, le cinéma ou la littérature de vulgarisation, doit plus à des enjeux culturels récents qu'à une bonne connaissance de son histoire. Mais il y a une difficulté supplémentaire : c'est que non seulement l'étude de Jeanne a pu être faite d'assez loin, par des non-spécialistes, mais que les spécialistes eux-mêmes ne sont pas complètement au courant des arrière-plans politiques de son histoire. Il y a au moins quatre raisons à cette ignorance que nous allons énumérer maintenant comme une sorte de programme de recherche : un problème d'*a priori*, un problème de sources, un problème de personnes et une méconnaissance des enjeux politiques et géographiques.

Un problème d'*a priori*

Ce premier problème tient à la place éminente – on pourrait dire écrasante – qu'a pris Jeanne dans le récit de ses exploits. Dans l'Histoire, telle qu'elle fut racontée à partir de 1840, elle a peu à peu pris la première place, non seulement en reléguant tous les autres protagonistes au second plan, mais en les faisant quasiment disparaître de l'histoire. On peut même dire que la tendance s'amorce encore plus tôt, au XVII^e siècle : dans une historiographie comprise comme une succession des règnes des

rois – ces rois qui sont considérés comme le moteur de l'histoire dans une société déjà quelque peu déchristianisée –, les livres sont divisés en autant de chapitre qu'il y eut de roi. L'usage est souvent de faire figurer un portrait du roi dans une vignette imprimée en tête du chapitre qui lui est consacré. Or, dans des histoires comme le *Recueil des rois de France* de Jean du Tillet (imprimé entre 1552 et 1606), le portrait de Charles VII est parfois absent, voire remplacé par celui de Jeanne d'Arc. La raison en est que durant cette période, la maison des Valois disparaît au bénéfice de celle des Bourbon, et que Charles VII, roi Valois, avait eu d'exécrables relations avec le comte de Clermont, devenu duc de Bourbon en 1434. Il avait même fait exécuter Alexandre de Bourbon, demi-frère bâtard du duc, un capitaine à vrai dire surtout fameux pour ses rapines. Dire que le procès d'Alexandre avait été fait avec le minimum de forme légale est encore trop dire : le capitaine avait été cousu dans un sac et jeté dans la rivière la plus proche (en l'occurrence à Bar-sur-Aube en 1440). Sur le sac, on avait toutefois pris la peine d'inscrire la formule consacrée : « Laissez passer la justice du roi. »

Mais Charles VII n'a pas seulement le tort d'être un roi mal vu de ses successeurs et occulté par la Pucelle, il a celui d'avoir eu un règne tellement long qu'il a découragé ou égaré tous les historiens. Né en 1403, il meurt en effet en 1461 au terme de 39 ans de règne officiel. Comme il a assumé le pouvoir à la place de son père dément dès 1418, c'est en fait un règne de 42 ans, l'un des plus longs de l'histoire de France (dépassé seulement par Louis XIV et par Louis XV). Or c'est aussi probablement le plus mal renseigné : les archives du royaume de Bourges pour la période 1418-1436 semblent avoir été perdues très tôt, peut-être lors d'un transfert vers Paris. De toute manière, les archives de la Chambre des comptes furent détruites lors de l'incendie de 1737, et ses restes furent « triés » pendant la Révolution, avec pour résultat la destruction d'une grande partie de ce qui avait subsisté. Cette destruction des archives centrales n'a pas été contrebalancée par un travail plus suivi dans les archives départementales ; Charles VII est l'un des rares rois dont la correspondance n'a pas été publiée, à l'inverse de celle de Louis XI. Mais Louis XI n'a régné que 22 ans, et l'idée d'aller chercher dans la France entière des lettres non répertoriées d'un roi peu populaire n'a pour l'instant inspiré personne. Le résultat, c'est qu'en dehors de quelques publications fantaisistes comme celle de Philippe Erlanger en 1945 (un polygraphe généralement plutôt tourné vers le xvii^e siècle), il n'y a que deux biographies un tant soit peu sérieuses sur Charles VII. On citera à peine, en préalable, et pour en dire peu de bien, celle publiée en 3 volumes par Auguste Vallet en 1862 : l'auteur est estimable, mais il faut plutôt voir son œuvre comme une tentative de

débroussaillage de la question. La première vraie biographie, celle de Du Fresne de Beaucourt, en 6 volumes publiés entre 1881 et 1891, est aussi la seule de vraie conséquence. Mais le plan choisi, par période, et au sein de chaque période, par thème, a causé la perte de l'auteur, qui a visiblement fini par se noyer dans sa documentation. Telle ambassade de Charles VII à Philippe le Bon, que l'on voit partir au chapitre de la politique intérieure, arrive quelques chapitres plus tard au chapitre de la politique extérieure. Entre les deux, l'auteur a apparemment oublié qu'il s'agissait de la même. Mais ces erreurs, quasi de détail, même si elles obligent à lire l'ouvrage avec un œil critique, n'empêchent pas qu'il s'agit là de la biographie sur Charles VII la plus sérieuse et la mieux documentée. Elle est loin d'être approchée par celle plus récente de Georges Minois, brillant biographe de Du Guesclin, mais qui s'est visiblement reposé sur la mauvaise réputation du roi pour éviter de travailler sur une période pourtant cruciale pour l'histoire de Jeanne : la décennie 1418-1428. Se contentant d'imaginer une terreur superstitieuse du roi d'être un fils bâtard, Georges Minois répète à satiété que cette terreur l'avait paralysé, que cette paralysie explique son absence de réaction, et puis passe à autre chose. Que n'avait-il lu la biographie de Charles VI par Françoise Autrand, la prestigieuse médiéviste expliquant que sa maladie avait entraîné une surveillance quotidienne du roi par ses médecins, si bien qu'on sait pratiquement jour par jour comment il allait. Or, la maladie de Charles VI lui laissait parfois quelques rémissions de longue durée, comme celle, justement, qui couvre largement les neuf mois précédant la naissance de Charles VII en 1403. Ce n'est qu'en 1415 que Charles VI sombrera définitivement dans la folie. Si donc Charles VII avait sans cesse eu l'idée saugrenue d'être un bâtard, il lui aurait suffi de consulter les notes des médecins de son père pour constater que le roi était dans le lit de la reine dans les temps nécessaires à ce qu'on pût écarter de lui tout soupçon de bâtardise. Donc, le système de Georges Minois ne fonctionne pas.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule légende noire qu'il faut écarter. Du Fresne de Beaucourt avait en son temps dû batailler longuement contre une autre légende fortement établie alors, et contre laquelle il a apparemment eu le plus de mal à faire valoir la vérité : la légende de l'indolence de Charles VII, « endormi au sein de la Belle Agnès ». Pourtant, née en 1422, la belle Agnès aurait eu le plus grand mal à détourner le roi de son devoir en 1429, d'autant qu'elle ne semble paraître à la cour du roi qu'en 1444.

Dans la même veine, le reste de l'entourage de Jeanne est aussi mal connu : on traite généralement les principaux officiers du roi de « favoris », comme s'il s'agissait d'un harem oriental, et on multiplie les

«ennemis» de Jeanne, comme si le sport favori de la cour avait été de s'ingénier par tous les moyens à perdre la guerre. Parmi ces ennemis supposés de Jeanne figure l'archevêque de Reims Regnault de Chartres. Le soupçon de son inimitié envers Jeanne repose en fait sur un argument circulaire qu'on peut résumer ainsi : son demi-frère Guillaume de Flavy a trahi Jeanne, or c'est Regnault qui l'avait nommé à la place de capitaine de Compiègne, donc ce devait être pour se débarrasser de la Pucelle, donc il ne l'aimait pas, raison pour laquelle Guillaume de Flavy a trahi Jeanne d'Arc. La geste de Jeanne, malheureusement, est pleine de cercles vicieux de ce genre, ce qui ne contribue pas à la faire mieux connaître. On soupçonne de même une cabale des capitaines, supposés détester Jeanne parce qu'elle leur faisait de l'ombre. En quoi elle pouvait leur faire du tort, on ne sait, mais il suffit de relire soigneusement les témoignages de Dunois et d'Aulon pour savoir ce que pensaient vraiment ces capitaines, plutôt à mettre au rang d'admirateurs béats que d'ennemis irréductibles. Raoul de Gaucourt ne dit pas grand-chose (il est alors très vieux), mais les autres témoins de la réhabilitation rappellent parfois ce qu'il a pu déclarer sur Jeanne, et c'est loin d'être négatif. Le seul témoignage hostile serait celui de Guillaume de Gamaches, mais il se trouve dans un texte qui, après vérification, est en fait un roman du XVIII^e siècle écrit dans un vieux français de comédie. Il serait peu sérieux de le prendre au mot. Enfin, une bonne partie de la légende noire de l'entourage du roi repose sur les règlements de comptes sanglants qui eurent lieu à la cour entre 1425 et 1427, notamment les assassinats de Pierre de Giac et de Jean du Vernet sur ordre du connétable de Richemont. Il existe des descriptions à faire frémir de ces hommes (assassins de leurs femmes et vendeurs de leur âme au diable). Mais elle est l'œuvre du chroniqueur Guillaume Gruel, qui comme par hasard se trouve être le biographe de... Richemont lui-même. Il est quelque peu indécent, et peut-être même peu moral, de croire ce que dit de la victime l'assassin ou son chroniqueur.

La dernière raison de cette mauvaise connaissance du contexte historique tient aux historiens eux-mêmes, car il ne serait pas juste de rejeter toute la faute sur un public naïf ou sur des sources absentes. Il y a à cela plusieurs causes : l'historien, avant d'être un spécialiste, a été un enfant qui a entendu des histoires, vu des spectacles, lu des romans qui ont marqué sa mémoire d'images d'autant plus frappantes qu'elles avaient été conçues spécialement pour servir de jalons à une frise chronologique : nos ancêtres les Gaulois, Charlemagne à la barbe fleurie, Saint Louis et son chêne, Henri III et son bilboquet. Sur ces repères se bâtissait une culture historique positiviste, allant des âges féroces à la brillante civilisation de la machine à vapeur, et où la France tâchait de toutes ses

forces de rejoindre les contours de ses frontières actuelles, comme si quelque ADN préhistorique l'avait destinée à cela depuis l'époque des mammouths laineux. Il est donc parfois difficile pour l'historien de rejeter spontanément un souvenir marquant, ou du moins de penser à le vérifier comme le reste de l'histoire. C'est ainsi que se mettent en place ce qu'on appelle des références en cascade.

L'idée même de considérer l'image que l'on a d'un personnage historique non comme le résultat de siècles de recherches historiques, mais comme le reflet d'une évolution idéologique éventuellement faussée, est récente. C'est alors seulement qu'on se mit à distinguer l'historiographie (histoire de la manière dont le souvenir d'un personnage évolue) de l'Histoire (l'étude du personnage même). Pour Jeanne d'Arc, cette distinction fut faite pour la première fois par le professeur Gerd Krumeich, en 1989 seulement. C'est alors qu'on put avoir l'idée qu'il fallait, pour étudier Jeanne d'Arc, non pas procéder en tentant d'ajouter la compréhension de quelques détails supplémentaires, mais peut-être en repartant de zéro. Il ne s'agit pas de faire une histoire plus détaillée, mais d'éliminer les idées fausses qui pouvaient en réalité dissimuler le personnage sous des siècles de poussière historique. Encore fallait-il se lancer ensuite dans la réécriture du personnage. Or, depuis 1945, l'École historique française n'est plus l'École positiviste, mais l'École des *Annales*, qui a d'abord posé comme principe que l'étude des individus ne permet pas d'expliquer l'Histoire. On a en effet changé le moteur de l'histoire : pour l'École d'Ancien Régime, c'était le roi ; pour l'École positiviste (entre 1840 et 1940), c'est le peuple ; et pour l'École des *Annales*, c'est l'économie et les phénomènes de masse dans le long terme. Dans cette conception de l'histoire, l'étude du personnage de Jeanne d'Arc, actif un an et captif un an, n'avait pas la durée suffisante pour expliquer le moindre changement. Il fallut donc attendre que la doctrine de l'École s'assouplisse un peu pour que la rédaction de biographies cesse d'être regardée comme une discipline mineure, et ce n'est qu'en 2004 que la première biographie universitaire sur Jeanne d'Arc fut rédigée par la professeure Colette Beaune. Et ce n'est qu'à partir du colloque de Cerisy en 2008 qu'on a pu considérer qu'il y avait désormais un courant historique français dédié à Jeanne d'Arc, regroupé sous l'influence du professeur Contamine. Partant, le travail peut donc débuter.

Un problème de sources

Encore faut-il savoir sur quelles bases. Il y a deux grandes différences entre l'École positiviste et l'École des *Annales* : la première considérait les sources historiques comme une sorte de puzzle, dont il

pouvait manquer des pièces dans une chronique, mais dont on pouvait espérer trouver les pièces manquantes dans une autre chronique. Mais les chroniques ne sont pas complémentaires ; dans un certain nombre de cas, elles sont même incompatibles. À lire par exemple ce que disent les chroniqueurs français sur la bataille de Montlhéry en 1465, celle-ci aurait été gagnée par les Français. À en croire les sources bourguignonnes, elle aurait été remportée par les Bourguignons. La synthèse sera difficile. Les chroniqueurs médiévaux ne sont pas, en effet, de braves gars soucieux de noter impartialement ce qu'ils ont sous les yeux pour la plus grande joie des historiens du XXI^e siècle, ce sont le plus souvent des officiers royaux ou princiers payés par un maître pour chanter ses louanges. Et ceux qui écrivent pour eux-mêmes interprètent évidemment les faits en fonction de leur conception de la situation, c'est-à-dire qu'ils en donnent une interprétation politiquement orientée. Les sources sont donc partisans, et bien entendu en nombre bien inférieur à ce qu'un historien espère : on a beau avoir conservé plus de deux cents textes mentionnant Jeanne d'Arc, on pourrait espérer en avoir davantage. Mais les incendies et les inondations sont passés par là, sans parler des rats et de la négligence humaine.

De plus, certains textes n'ont tout simplement pas été écrits : il n'y a pas, ainsi, de chronique du règne de Henry VI. Le roi d'Angleterre a été renversé en 1461 et assassiné en 1471. Il n'a tout simplement pas eu de chroniqueur, et son successeur, Édouard IV, n'a évidemment rien dépensé pour qu'on rappelle le souvenir de sa victime. De ce fait, il nous manque l'expression de l'opinion officielle anglaise sur Jeanne d'Arc. On peut supposer qu'elle ne devait guère être différente de l'avis du duc de Bedford, dont on a conservé le rapport officiel rendu au roi au moment du passage de celui-ci à l'âge adulte en 1433 : Jeanne y est décrite comme un « disciple et suppôt du démon appelé la Pucelle » (« a disciple and lyme of the feende, called the Pucelle »). Mais sans doute aurions-nous une description plus détaillée (et surtout vue de l'autre côté) des tenants et aboutissants des diverses opérations autour d'Orléans, des buts poursuivis, et des relations avec le duc de Bourgogne.

Dans l'état actuel des choses, il faut faire avec ce que nous avons. Or, c'est un matériau dont l'importance mérite d'être revue. Si l'École positiviste a beaucoup travaillé sur la critique interne et externe des sources, c'était pour débusquer les faux documents, rédigés plus tardivement pour vendre de la camelote à des amateurs naïfs (comme Vrain Lucas qui vendit au mathématicien Michel Chasle des lettres de Vercingétorix à César rédigées en vieux français), ou pour soutenir des théories politiques fantaisistes. Mais là s'arrêtait la critique : de nos jours, elle va beaucoup plus loin, s'intéressant à la qualité de l'information (témoin visuel ou de

seconde main, problèmes d'interprétation ou de traduction dus à l'auteur lui-même, opinion du rédacteur). L'opinion actuelle sur les sources est que ce qui n'est pas dit dans un texte est au moins aussi intéressant que ce qui y est exprimé : cela implique toutefois une connaissance des faits qu'une documentation lacunaire ne nous permet pas toujours d'avoir.

La seconde différence repose sur un désintérêt certain des positivistes à l'égard du contexte historique. Si l'École des *Annales* ne prétend pas à la perfection, du moins son progrès par rapport à l'École positiviste est sur ce point indéniable. On va du général au particulier, et il n'est plus question de rédiger d'histoire de Jeanne à partir de la seule compilation des sources due à Jules Quicherat (5 volumes publiés entre 1842 et 1849). Quelle que soit la valeur par ailleurs indéniable de son ouvrage, il y manque les arrière-plans nécessaires à la bonne compréhension du personnage. Cela transforme toutefois la rédaction d'une nouvelle histoire de Jeanne en un va-et-vient incessant entre diverses disciplines, puisqu'en théorie, il faudrait tout connaître de la condition paysanne au xv^e siècle, de la guerre, de la religion et de bien d'autres choses avant de se lancer dans la biographie proprement dite. C'est une sorte de tonneau des Danaïdes qui semble n'avoir pas de fond, mais qui n'est pas sans intérêt ni péripéties, parmi lesquelles, entre autres, la remise en question des idées préconçues sur l'entourage de Jeanne d'Arc. Accessoirement, cela permet éventuellement de progresser dans la compréhension de ce qui a pu ne pas être dit dans une source.

Un problème de personnes

Il ne s'agit pas seulement de reconsidérer l'action de Charles VII en faveur de Jeanne d'Arc, mais tout simplement de reprendre point par point les biographies de l'entourage de Jeanne. On débouche parfois sur quelques surprises savoureuses. Ainsi, au moment de la rédaction du dictionnaire publié sous sa direction, M. Contamine m'avait-il chargé d'une notice sur le seigneur de Villars, chargé par le bâtard d'Orléans d'aller se renseigner à Chinon sur la personne de Jeanne d'Arc. Le personnage était identifié, depuis le xix^e siècle, comme étant Archambaud de Villars, serviteur du duc d'Orléans, alors assez âgé, au point qu'on expliquait par son gâtisme le fait qu'il se soit fait prendre quelque temps plus tard la ville de Montargis par les routiers de Perrinet Gressart. En réalité, le pauvre Archambaud n'était pas à Orléans : il était alors en captivité en Angleterre. Il n'allait pas tarder d'ailleurs à y mourir, ce qui fait que ce n'était pas lui non plus qui s'était fait souffler Montargis. Le capitaine expédié aux nouvelles était selon toute vraisemblance un Raymondo de Vyla, francisé en « Villars ». La distinction n'est pas que de détail :

une étude prosopographique (sujet à la mode, qui consiste à analyser la composition d'un groupe, comme les capitaines à Orléans) donne des résultats différents selon qu'on étudie les bonnes personnes ou n'importe qui. Or, dans le cas des capitaines d'Orléans, il s'avère que des études disparates se sont accumulées au fil des années, distribuant allégrement la qualité de « compagnon » de Jeanne d'Arc à certains hommes qui non seulement n'étaient pas à Orléans, mais qui se trouvaient même parfois dans le camp adverse. Ainsi du maréchal de La Fayette, qui semble en réalité si totalement en disgrâce en 1429, qu'il a même été déchu de son titre de maréchal de France, et qui s'était réfugié en Auvergne. Le bâtard Alexandre de Bourbon, à qui Internet attribue d'être un compagnon de Jeanne, devait alors plutôt se trouver en compagnie du comte de Clermont. Il arrive même qu'on confonde les dauphins, soit Charles VII avec son frère défunt le duc de Guyenne (le vaincu d'Azincourt), soit avec son fils le futur Louis XI. Ainsi, on trouve sous la plume de certains thuriféraires bourguignons l'accusation portée contre Charles VII d'avoir été vaincu à Azincourt, tandis qu'on rejette parfois sur Louis XI la responsabilité du massacre d'Azay le Rideau en 1419 (soit tout de même 4 ans avant sa naissance !). Le résultat est que la confusion s'accroît, reflet d'ailleurs du désordre régnant dans les chroniques du temps (le récit des années 1423-1428, dans la *Chronique de la Pucelle*, est ainsi rédigé à l'envers, en commençant par 1428).

Enfin, la confusion est encore entretenue par l'absence d'étude précise sur la cour de Charles VII, où les offices de cour sont généralement superbement ignorés au profit de quelques approximations. Giac, puis du Vernet, puis La Trémoille sont successivement désignés comme des « favoris », ce qui donne l'impression qu'ils se sont succédé dans la gestion des affaires. En réalité, Pierre de Giac premier chambellan du roi, était installé à un poste de confiance, et devait faire figure de maître de l'hôtel royal en l'absence du détenteur officiel de la charge, le duc de Bourbon, qui était prisonnier en Angleterre, et du subordonné de celui-ci, le bâtard d'Orléans, qui avait le titre de grand chambellan mais avait été exilé en 1425 à la demande du duc de Bretagne. Giac fut remplacé, après son assassinat, non par Jean du Vernet mais par Armand de Chalençon, cousin d'Arthur de Richemont. Jean du Vernet, quant à lui, portait le titre de grand écuyer, charge dans laquelle il avait succédé à Pierre Frotier (lui aussi exilé en 1425). Il avait semble-t-il la responsabilité de la garde du corps du roi. Il fut assassiné, début juin 1427, toujours à l'instigation de Richemont (et de la main du maréchal de Brosse), mais ne fut remplacé qu'en 1429 par Poton de Xaintrilles. En donnant à chacun la charge qui était en réalité la sienne, on voit d'un seul coup se dessiner une politique d'élimination de l'entourage de Charles VII

par Richemont ou par son frère le duc de Bretagne, que ce soit par l'exil ou par le meurtre, suivi du remplacement par des hommes à eux. Jean de Brosse, ainsi, n'est fait maréchal de France qu'à la suite du meurtre de du Vernet, et remplace Amaury de Séverac, lui aussi assassiné en 1427. Contrairement à ce qui se répète partout, Charles VII ne fut pas « bien content » de la mort de du Vernet : en juin 1427, il attribua à La Trémoille la charge de grand chambellan que tenait encore le bâtard d'Orléans, de manière à supplanter Armand de Chalençon. En septembre 1427, il rappela le bâtard d'Orléans lui-même, qui chassa les Anglais du siège de Montargis. Peu après, les conjurés qui avaient tenté de mettre le roi en tutelle quittèrent la cour : Richemont, Chalençon, de Brosse. Ils ne partirent pas seuls ; leurs compagnons doivent donc être des complices : le comte de la Marche, l'évêque de Clermont-Ferrand et Yolande d'Aragon. Rien qu'en rétablissant les titres et les dates, on voit se profiler une révolution de palais qui échoue, au moment même où les Anglais tentent de percer vers le sud. Par répercussion, les hommes qui entourent le roi au moment où celui-ci reprend à Richemont le château de Chinon peuvent être supposés compter parmi ses partisans, et donc hostiles aux autres : on y trouve La Trémoille, Guillaume d'Albret (son demi-frère), Raoul de Gaucourt, Jean Harpedanne (qui épousera la sœur bâtarde de Charles VII, fille d'Odette de Champdivers), Regnault de Chartres (chancelier de France) et Robert le Maçon. Ce sont les mêmes hommes qu'on retrouvera à la cour de France au moment de l'arrivée de Jeanne d'Arc. Mais on pourra désormais affirmer qu'ils ne sont pas là par hasard. D'ailleurs, certains étaient là aussi pour venger leur père tué par les Bourguignons (Gaucourt, de Chartres) ou par les Anglais (d'Albret).

Ignorance des enjeux géographiques

Dernier point qui demande à être précisé, la géographie politique qui sous-tend la distribution des lieux de conflit. On ne se bat pas partout : en effet, les effectifs ne suffisent pas à cela, tant du côté français, où les défaites successives ont saigné à blanc la noblesse fidèle au roi, que du côté anglais, diminué par les défaites de Baugé et de Mortaigne. Les Français ont toutefois encaissé deux défaites majeures (Azincourt en 1415, et surtout Verneuil, en 1424), et quelques autres qui pour être moins magistrales n'en sont pas moins sanglantes (Cravant en 1423 et Rouvray en 1428). Chaque fois, l'armée française a perdu l'équivalent d'un dixième de la noblesse, soit près de 40 % en seulement 13 ans. Il est évident que le renouvellement ne se fait pas : la noblesse d'avant-guerre est tous simplement en voie d'extinction, raison pour laquelle Charles VII recrutera largement des combattants italiens, écossais et

castillans, mais aussi des roturiers. Ces recrutements s'expliquent par une politique d'alliances traditionnelles, mais provoquent aussi des contrecoups : l'alliance entre le Milanais, la France et la Bavière au XIV^e siècle a ainsi provoqué une réaction de l'Allemagne, qui favorisera l'Angleterre, et de la Savoie qui s'alliera avec la Bourgogne et la Suisse. Des Milanais dans l'armée française, cela veut dire aussi des Savoyards dans l'armée bourguignonne, ce qui ouvre au sud de Lyon un front qu'on a trop tendance à oublier.

Inversement, les alliances les plus visibles, notamment entre l'Angleterre et la Bourgogne, ne sont pas forcément les plus solides : le duc de Bourgogne veut sa vengeance après l'assassinat de son père. Cela ne pas dire qu'il veut forcément remplacer le roi de France par un roi d'Angleterre ; il préférerait être indépendant. On a donc des périodes, notamment durant l'année 1425, où le duc de Bourgogne utilise des capitaines français fidèles à Charles VII (comme Xaintrailles) pour faire la guerre contre le duc de Gloucester en Hainaut. Visiblement, Charles VII espère à ce moment obtenir ainsi le ralliement du duc de Bourgogne. Celui-ci, comme en 1429, fait en réalité monter les enchères. Lorsque le duc de Gloucester sera rappelé en Angleterre par le duc de Bedford, Philippe le Bon ne donnera plus suite aux négociations avec la France.

Enfin la multiplication des « points chauds », alors même que les effectifs français sont au plus bas, entraîne une dispersion des forces préjudiciables à une reconquête efficace. Plusieurs points de frictions existent dans le Sud-Ouest : entre la France et la Guyenne anglaise où la situation est contrôlée par le seigneur de Laigle, mais aussi entre Foix et Armagnac contre le Toulousain, où la situation était gérée par le vicomte de Narbonne, malheureusement tué à Verneuil. Par chance, des querelles existent aussi entre l'Armagnac et le comté de Foix, qui se neutralisent de ce fait mutuellement.

À l'est, les incursions du prince d'Orange vers le Toulousain étaient limitées par Raoul de Gaucourt, et celles de Perrinet Gressart vers le Berry par Georges de la Trémoille. Mais l'intervention anglaise de 1428 a nécessité d'utiliser les troupes qui étaient là pour secourir Orléans. Il en résulte des incursions renouvelées contre une frontière laissée sans défense. La situation, toutefois, se rétablit : Jeanne sera envoyée contre Perrinet Gressart en novembre 1429 et Gaucourt contre le prince d'Orange en mai 1430. Mais les troupes qui iront défendre Lyon (et qui remporteront la victoire d'Anthon en juin 1430) feront cruellement défaut à Jeanne lors de la défense de Compiègne.

Enfin le front contre les Anglais est particulièrement actif dans le Chartrain et dans le Maine, qui sont ravagés régulièrement. Quant au front contre les Bourguignons, il est relativement pacifié : entre les

deux adversaires se trouvent en effet les territoires contrôlés par Perrinet Gressart, qui monopolise à lui seul l'intention des deux adversaires. Là encore, il arrive que des alliances de fait se nouent entre les Bourguignons et les Français.

*

En définitive, la situation est donc particulièrement complexe. Le royaume de France souffre, antérieurement même au règne de Charles VII, de fragilités structurelles dues à une trop vaste et trop rapide reconquête à l'époque de Du Guesclin. Le Maine et l'Anjou, notamment, ont été mal intégrés au royaume, et les ambitions de la maison d'Anjou contribuent passablement à retarder cette intégration.

À ce royaume déjà fragile, considéré avec méfiance par des voisins qui trouvent qu'il s'étend trop rapidement et mène une politique extérieure trop ambitieuse, la très longue régence du règne de Charles VI a failli porter un coup fatal : non seulement il a commencé par huit ans de régence en raison de sa minorité, mais sur 42 ans, Charles VI n'aura en réalité dirigé le pays que durant quatre ans. À partir de 1392, il est frappé de crises de folie de plus en plus longues et de plus en plus fréquentes. Les grands féodaux profitent – comme à l'habitude – de la régence qui se met alors en place pour reconquérir un peu de leur indépendance perdue. Mais la guerre civile qui se déclenche entre les familles d'Orléans et de Bourgogne pour le contrôle des finances royales empêche de surcroît toute réaction efficace contre l'agression anglaise à partir de 1415. Charles VII, en réagissant contre ses vassaux indisciplinés avec une violence à laquelle ses contemporains n'étaient pas préparés, précipitera d'ailleurs la Bourgogne dans l'alliance anglaise. Or, la puissance financière de la Bourgogne et la puissance militaire de l'Angleterre sont telles que Charles VII ne pourra l'emporter contre les Anglais qu'après avoir négocié la réconciliation avec les Bourguignons. Une précédente tentative de reconquête, purement militaire, ayant échoué en 1424 lors de la bataille de Verneuil.

La folie de Charles VI eut d'autres conséquences : en 1400, la France est probablement le pays le plus riche et le plus évolué de la chrétienté. Une Renaissance précoce s'y dessine même, qui sera noyée dans le sang lors de la prise de Paris par les Bourguignons, en 1418. Il faudra attendre un siècle pour qu'une seconde Renaissance puisse prendre pied en France. De plus, la longueur et la dureté de la guerre transformèrent profondément la société : on passe, pour simplifier, de la France du bon roi Saint Louis à la France de Machiavel. Le roi était, dans la première, garant de la Justice. Il sera considéré, dans la seconde, comme chargé

d'assurer la paix par tous les moyens, y compris les plus injustes si nécessaire. Enfin, le conflit s'est traduit par une saignée démographique qui non seulement fait disparaître la plupart des lignages nobles du XIV^e siècle (et permettra l'apparition de familles qui domineront la cour de Louis XIV), mais qui a dépeuplé des régions entières, déjà dégarnies par la peste de 1348.

Dans cet environnement cruel, le rôle de Jeanne d'Arc n'a pas été déterminant : la phase de conflit dans laquelle elle intervient a pris fin en 1454 seulement. La paix entre la France et l'Angleterre ne sera même signée qu'en 1475 à Picquigny. Mais on en comprend mieux la renommée qu'eut son action. Après les tréfonds de l'année 1427, où se déclenche une seconde guerre civile entre le roi et son connétable, qui ébranle les positions françaises chèrement reconquises au point que la situation craque de toute part, l'arrivée de Jeanne a pour résultat un retour d'espérances, un soulagement et presque une remise en ordre complète. Les Anglais chassés, Gressart et le prince d'Orange remis au pas, il ne manque plus que le confinement du duc de Bourgogne au-delà de Compiègne et la reprise de Paris pour que la situation du roi puisse à nouveau être considérée comme solide. Mais s'il fallut attendre 1435 pour reprendre la Capitale, la conservation de Compiègne est également un atout important, même si la ville ne fut gardée qu'au prix de la capture de Jeanne. C'est probablement ainsi que l'action de Jeanne fut interprétée, de son temps même : sa prise à Compiègne a pu être vue non comme un échec final remettant tout en question, mais comme un sacrifice permettant la conservation d'une position très importante. Loin d'être raconté comme la trahison d'un capitaine envieux, le récit – par ses ennemis eux-mêmes – de sa capture permet au contraire de voir que Jeanne se sacrifia peut-être délibérément afin de permettre à ses troupes de rentrer dans la ville. Les contingents ainsi sauvés prolongèrent la résistance de Compiègne jusqu'à l'intervention de l'armée de Gaucourt, revenu de Lyon.

Jeanne, sans doute, n'avait pas prévu sa mort, et la défaite de Bulgnéville en 1431 réduisit à presque rien la liberté de manœuvre de Charles VII permise par la conservation de Compiègne. Mais tout ne fut pas perdu. La levée du siège d'Orléans avait entraîné la victoire de Patay, qui avait permis à l'armée du sacre de conduire Charles VII à Reims. Même vaincu à Bulgnéville, le roi restait oint et sacré, et ses ennemis se rallièrent peu à peu à lui jusqu'à ce qu'il soit enfin « le Victorieux ». La réhabilitation de Jeanne d'Arc en 1456, pratiquement le premier acte « après-guerre » de Charles VII, montre bien qu'il ne l'avait pas oubliée, et le procès de nullité de la condamnation permet de saisir quel souvenir lumineux son entourage avait conservé de la jeune fille.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be clearly documented, including the date, amount, and purpose of the transaction. This ensures transparency and allows for easy reconciliation of accounts.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze data. This includes direct observation, interviews, and the use of specialized software tools. The goal is to gather comprehensive information that can be used to identify trends and make informed decisions.

The third section focuses on the challenges faced during the data collection process. Common issues include incomplete data, inconsistent reporting, and difficulties in accessing certain sources. The author provides practical solutions and strategies to overcome these obstacles, such as establishing clear protocols and maintaining open communication with data providers.

Finally, the document concludes with a summary of the key findings and recommendations. It stresses the need for ongoing monitoring and evaluation to ensure that the data remains relevant and useful over time. The author also suggests areas for future research and improvement, highlighting the importance of staying current in this rapidly evolving field.

ÂGES ET SAISONS

par M. Bernard BOULLARD

avec la participation de

M. Alain BÉZU pour la lecture des citations

et M. Philippe DAVENET pour les interprétations musicales au piano

(Séance du 16 juin 2012)

Monsieur le président, chers confrères,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir, MM. Alain Bézu, Philippe Davenet et moi-même, de vous proposer une promenade scientifique, littéraire et artistique au pays des âges de la vie et des saisons de l'année. Une promenade ? Non ! Mieux ! Une ronde, qui vous emportera peut-être au pays du rêve. Ronde déjà, en effet, pour le cycle annuel des forêts de chez nous, tel que l'a évoqué Jacques Brengues (4) :

La période verte commence à être perçue au niveau le plus bas avec le feuillage puis la floraison des jacinthes, et celle de la ficairie. Et comme par assauts successifs, vers le haut, ce qui correspond à la montée de la sève, arbustes et arbres vont se couvrir de feuilles. C'est la période métabolique par excellence ; elle est celle de l'apparition d'un nouvel anneau ligneux riche en vaisseaux.

La période rouge correspond à l'apogée de la phase chlorophyllienne. Le bois est alors le plus précieux, c'est le bois sombre ou bois d'été qui

fait la valeur commerciale d'un arbre par sa richesse en fibres.

La période brune est celle du virement de teinte, de l'aveu de la fatigue, du désir d'en finir avec la séquence annuelle. Tombent les feuilles exténuées que le raccourcissement des jours précipite vers le sol.

Alors la période noire laisse contempler, ô squelette, les cimes sombres et dénudées ; mais la forêt n'est pourtant pas morte : elle sommeille. Elle est entrée en hibernation. C'est la forêt de la Belle-au-Bois-dormant.

Ronde également pour toutes les autres formes de vie, qui obéissent aux pulsions rythmées du temps et du climat... Pulsions que nous avons perçues dès notre enfance sur le chemin de l'école de campagne. Elles nous ont initiés au mécanisme des saisons par le truchement des débourrements, des feuillaisons, floraisons, fructifications. Tôt nous avons su ce que signifient un renouveau, une naissance, la décadence ou la disparition. Dès les premiers beaux jours, s'il n'y a pas de froids tardifs, tout s'éveille à son rythme... et ce sont les anémones qui inaugurent la saison fleurie. Alors, au fil des semaines, s'expriment en touches blanches, bleutées, rouges ou dorées, les splendeurs de mai et de juin... un ravissement ! Sous le poids des rayons, en juillet et août, quelques plantes souffriront, mais, avec noblesse, transcendant leur douleur pour mieux flatter notre odorat, thym, romarin, sarriettes et lavandes joueront leur partition. Pliant encore, mais à cause des fruits maintenant, maints ligneux feront honneur aux derniers beaux jours de Vendémiaire, avant que mille champignons percent l'humus presque odoriférant lorsque les pluies redoublent. Heureux ceux qui, comme nous, ont pu, sitôt après le lait maternel, s'abreuver en ces lieux aimés de sensations indicibles ! En écho aux âges des saisons, écoutons maintenant le professeur Rudolf Eucken, prix Nobel de littérature en 1908 (8) :

Le cours de la vie se présente comme une ascension et une descente... À son entrée dans le monde, l'individu est joyeusement accueilli. L'enfance connaît un état de bonheur innocent auquel, dans sa vie ultérieure, il se reporte avec tristesse, comme à un paradis perdu. Puis s'éveille un désir d'indépendance, de nouvelles impulsions se font sentir. Les désirs et les espérances vont jusqu'à l'infini. La jeunesse a une fort bonne opinion d'elle-même.

Avec l'âge viril, l'homme quitte le temps des projets et des plans, pour entrer dans celui du travail ; une carrière est embrassée, un foyer est fondé. La vie s'enlace étroitement à la réalité et acquiert une base plus solide. Du travail fécond jaillissent amour et joie. Bientôt la société s'entend à stimuler l'ambition de l'individu, à occuper sa vanité. C'est l'heure de

maints succès. Nous nous appliquons sans cesse à gravir la cime suprême, mais de nouveaux sommets se dressent continûment !

Finalement, les forces se refusent au travail, il devient nécessaire d'y renoncer : la vieillesse commence. Cet adieu au travail peut tout d'abord produire l'effet d'un soulagement ! Alors la vieillesse est l'âge de la contemplation. Elle apparaît comme la pierre de touche de l'ensemble de la vie, de sa réussite ou de son échec.

✎ Frédéric Chopin, *Premier nocturne* (début), ✎
interprété par M. Philippe Davenet

*

Tout commence avec le printemps tant attendu. Combien de poètes chantèrent ces mois bénis, et les savants, depuis des siècles, ont tenté de savoir quel mécanisme se cache derrière le ravissant spectacle du grand réveil du monde vivant. Le printemps apparaît à certains comme la plus merveilleuse des saisons. On pourrait penser que la floraison végétale n'est qu'une forme de poésie pouvant engendrer, chez les cœurs sensibles, vibrations intimes, voire extase ! N'est-ce point ce que nous inspire le printemps normand, perçu par La Varenne (15) ?

C'est à l'abri du poirier que le pommier entrouvrira précautionneusement ses précieuses corolles. Le pommier est le petit prince, le dauphin de la terre normande. Il ne vient qu'avec la gloire générale ; il attend son décor : l'illumination immense. Il est créé pour la fleur, taillé pour la faire valoir. L'épanouissement se prolonge durant quatre semaines, tout floréal, du 20 avril au 19 mai. Il érige sa tête ronde sur des lieues et des lieues et donc son bouquet, sa tête hémisphérique. Il y a un flamboiement, une irisation, une plénitude visuelle, un vertige de tonalités qui surpassent toute idée préalable, toute attente, même la plus émue. Voici le printemps normand, unique au monde dans sa générosité et sa mesure... Ici tout est moiteur et tendresse. La colline est de velours frais.

Le spectacle atteint la même splendeur dans le Pays de Caux, sous la plume de Maupassant auquel rien n'échappe (20) :

Le printemps était venu tout doucement. Les arbres nus frémissaient sous la brise encore fraîche, mais dans l'herbe humide des fossés, les primevères jaunes commençaient à se montrer. De toute la plaine, des cours de fermes, des champs détrempés, s'élevait une senteur d'humidité, comme un goût de fermentation. Et une foule de petites pointes vertes sortait de la terre brune et luisait aux rayons du soleil.



Cependant que toute la sensibilité d'Ernest Coquin, notre très regretté confrère que toute la Normandie – et bien au-delà – a connu et aimé lorsqu'il signait Jehan Le Povremoyne (19), transparait dans ces lignes :

À la campagne, le printemps ne surgit pas d'un coup comme il le fait en ville. Il s'annonce... Alors qu'il y a encore de la neige au creux des cavées. Il se « muche » sous des feuilles mortes et n'attend point le chant d'un oiseau pour s'annoncer... C'étaient, à la lisière du bois, les premiers chatons de saule, chatons de bourre de soie qui craquaient. Opalins, d'argent clair, on les ramenait à la maison au long de leurs branches pour les mettre dans une vieille cruche à cidre dans laquelle, faute d'autre vase d'apparat, nous les gardions sur le coin de la desserte.

Il me semble bien que le printemps marchait sur nos chemins de village avec des sabots cloutés de primevères. Les violettes ne venaient que plus tard... Ma grand-mère m'arrêtait devant la toile scintillante qui n'était plus du tout une toile d'araignée, mais une rivière de diamants, un extraordinaire bijou tel que les plus grands orfèvres n'en ont jamais exécuté.

Il convient parfois d'être moins laudatif. Tous les printemps normands ne sont pas aussi merveilleux ! Certaines années, les contretemps météorologiques viennent gâcher le spectacle ; le froid, surtout, est redoutable pour les pousses tendres issues d'ébauches juvéniles, à moins que la grêle saccage les prometteuses floraisons. Il faut, hélas, se faire une raison, accepter les adversités et, de toute manière, savoir que chaque jour nous rapproche du baisser de rideau, en fin de premier acte, sur la saison du renouveau ! Mais quel bouquet final nous offre Maupassant (25) : un printemps triomphant sous les cieus cauchois !

Depuis un mois, le large soleil jette aux champs sa flamme cuisante. La vie radieuse, éclôt sous cette averse de feu. La terre est verte à perte de vue. Jusqu'aux bords de l'horizon, le ciel est bleu. Les fermes normandes, semées par la plaine, semblent, de loin, de petits bois enfermés dans leur ceinture de hêtres élancés. De près, quand on ouvre la barrière vermoulue, on croit voir un jardin géant, car tous les antiques pommiers, osseux comme des paysans, sont en fleurs. Les vieux troncs noirs, crochus, tordus, alignés par la cour, étalent sous le soleil leurs dômes éclatants, blancs et roses. Le doux parfum de leur épanouissement se mêle aux grasses senteurs des étables ouvertes. Il est midi. La famille dîne à l'ombre du poirier planté devant la porte.

 Frédéric Chopin, *Premier nocturne* (fin), 
 interprété par M. Philippe Davenet

Quelle chance fut la nôtre, vers les années 1930-1940 : le ramassage scolaire n'existait pas encore. De ce fait, nous avions le loisir, en parcourant notre cher Pays d'Auge, de nous forger un tempérament. En vérité, c'était la nature elle-même qui jouait le rôle de forgeron pour un esprit réceptif. Que de sensations précoces nous envahissaient, qui laissèrent à jamais leur empreinte en notre cœur. Quelle fabuleuse école de diversité, de générosité, pour qui sait déceler :

- des horizons qui s'ouvrent,
- des perles de poésie, des diamants de sensibilité, ou bien encore des colliers d'amour.

Tout cela façonne avec bonheur un adolescent malléable. La magie de l'inexplicable, qu'il s'agisse de comportements d'animaux, de curiosités végétales, de caprices du temps, ou des manières d'être des paysans que nous rencontrions, tout cela nous a façonnés. Il nous a donc suffi de savoir « voir, entendre, sentir, toucher » pour qu'une orientation d'avenir s'impose : devenir naturaliste, respecter et chanter les lois de la nature, avec leurs apparentes vérités, leurs multiples incertitudes, voire leurs déroutantes contradictions ! À cet âge de la vie, s'ils nous avaient été proposés, nous eussions, avec notre fougue, tranché sans hésiter entre les avis assez divergents :

- de Samuel Butler (5) dubitatif :

Il me semble que la jeunesse (prétend Butler) soit comme le printemps, une saison surfaite ; très agréable si l'on tombe sur un printemps exceptionnel ; mais, dans la pratique, c'est une saison rarement privilégiée...

- et de Goethe plus optimiste (12) :

Nul n'a tort d'entretenir dans sa jeunesse de grandes espérances. Mais de même qu'on sent le pressentiment dans son cœur, c'est aussi en soi, et non hors de soi, qu'on en doit chercher l'accomplissement.

Quant à Alphonse Daudet, il est persuadé de ce que, plus il regarde, plus il voit et compare, plus il sent combien les impressions initiales de la vie, de la petite enfance, sont à peu près les seules qui nous frappent irrémédiablement. Selon lui, à quinze ans, vingt ans tout au plus, on est déjà « achevé d'imprimer ». Tout ce que rajoutera la vie ne sera que tirages de la première impression. Et ce n'est pas nous qui contredirons Guy de Maupassant (24), lorsqu'il évoque la griserie d'une femme sensible :

La verdure, les oiseaux qui chantent, les blés qui remuent au vent, les hirondelles qui vont si vite, l'odeur de l'herbe, les coquelicots, les

marguerites, tout ça me rend folle ! C'est comme le champagne quand on n'en a pas l'habitude !

Le printemps c'est, chez nous, le triomphe des floraisons, mais quelle subtilité sous la plume de Barbey d'Aurevilly (1) quand il associe avec grâce, par leur commune jeunesse et par leurs morphologies pareillement délicates, la fleur et la femme :

Mademoiselle de Polastron avait en toute sa personne quelque chose d'entrouvert et de caché, d'enroulé, de mi-clos, qui la faisait ressembler à une de ces belles jeunes filles qui sortent du calice d'une fleur, sans qu'on sache bien où la fleur finit, où la femme commence.

Avril-mai n'est-il pas aussi le temps des amours pour le grand monde des petits oiseaux familiers ? Pour qui sait comprendre les hymnes du rossignol dédiés à l'Éternel, les sauts du grave à l'aigu, les changements de clef... Il y a bien matière à enchantement. C'est la même complicité qui unit André Gide au merle moqueur (10) :

Le printemps est un devenir ; c'est la saison de l'espoir. J'ai toujours préféré le bouton plein de promesses à l'épanouissement de la fleur, le désir à la possession, le progrès à l'achèvement, l'adolescence à l'âge mûr... Lorsque le cœur se gonfle d'amour indistinct et de résolutions vertueuses, la chair de désirs inquiets, alors seulement l'on comprend, pour l'éprouver également en soi-même, le renouveau miraculeux... Alors l'adolescent soudain tressaille en écoutant, à l'aube, le chant du merle... Il rougit d'entendre son secret palpitant divulgué... Il est seul à entendre ; c'est affaire entre le merle et lui ; et quand l'homme à son tour s'éveille, l'oiseau se tait.

Nous en convenons tous : le printemps de la vie est un âge merveilleux. C'est celui des frissons pour chacun de nous, dans une ambiance de renouveau. Notre âme est immanquablement saisie d'une grande agitation et, chaque jour, lorsque le soleil descend à l'horizon, une certaine quiétude plane sur la terre féconde en même temps qu'elle envahit les cœurs... Des cœurs pourtant avides de lendemains car, durant la jeunesse, presque tout est rêve...

✧ Maurice Thiriet, *Le tendre et dangereux visage de l'amour*, ✧
interprété par M. Philippe Davenet

Il n'y a aucun doute : les moissons, déjà, ondulent, vertes encore, mais pourtant ponctuées de jaunâtre et de roux. C'est un signe fort ! Et, dans les lointains, vus à travers l'air chaud qui fourmille, les boqueteaux semblent vaciller. Il n'y a aucun doute : l'été est là, en trois lettres seulement, et pourtant quelle saison ! L'été est capable du meilleur, du pire aussi : trop d'eau... Ou pas du tout, trop chaud ou manquant de soleil. Ce n'est pas d'hier que date la crainte des hommes en face des caprices éventuels du temps.

Simple exemple : vers l'an mille, déjà, les hommes redoutèrent une fin subite, interrogeant avec crainte le ciel. Ils ne furent guère rassurés : en cet an mille, précisément, l'été fut exceptionnellement chaud, l'eau manqua partout. Les poissons crevèrent, des épidémies s'ensuivirent. Pourtant l'humanité passa ce redoutable cap et recommença à espérer, en redoublant d'ardeur. Barbey d'Aurevilly a su fixer les traits majeurs de cette saison naissante, près de Saint-Sauveur-le-Vicomte (3) :

On était à la fin de juin. Du côté opposé au marais les airs se tiédisaient de l'alanguissante odeur des colzas qui balançaient leurs milliers d'aigrettes d'or à perte de vue. Les blés n'étaient pas avancés. De sveltes épis d'un vert tendre ne montaient pas plus haut que les colzas en fleur. À d'autres endroits les trèfles étendaient leur laque carminée et sombre, et nul arbre n'ombrageait ces plaines qui n'avaient guère au-dessus d'elles que le cintre du ciel.

Si nous remontons vers les grandes plaines de l'Eure, nous constaterons que, là aussi, attendu et redouté, espéré et craint, l'été est bien une saison ambivalente. Avec un art consommé du maniement de la plume-pinceau, La Varende (17) nous prend à témoin :

L'été fut orageux et magnifique, dans une lourdeur grise et verte, où les nuages profonds s'associaient aux herbages denses, aux futaies plus épaisses ; l'horizon connut des bleus outremer, dans les collines ; et dans les nues, au crépuscule, des déchirures groseille. Sous les rayons fauves, le jeune bétail semblait d'ivoire et d'or rouge. Les averses crépitaient. La Normandie se gonflait.

Chacun sait avec quelle impatience Guy de Maupassant attendait les jours de visite à l'auberge de La Belle Ernestine. Nous n'en développerons pas ici les motifs intimes. Il avait hâte d'arriver mais, en route, vers Saint-Jouin, il prenait quand même le temps d'admirer le Pays de Caux estival (21) :

[...] La grand'route poussiéreuse se déployait à travers la campagne normande que les ondulations des plaines et les fermes entourées d'arbres font ressembler à un parc sans fin. C'était l'époque des récoltes mûres. À côté des trèfles d'un vert sombre, et des betteraves d'un vert cru, les blés jaunes éclairaient la campagne d'une lumière dorée et blonde. Ils semblaient avoir bu la lumière tombée sur eux. On commençait à moissonner par places, et dans les champs attaqués par les faux, on voyait les hommes se balancer en promenant la lame en forme d'aile.

De notre temps, les grandes vacances commençaient le 14 juillet. Nous disposions alors de deux mois et demi pour nous pénétrer intimement de la vie paysanne et estivale augeronne. L'une des activités majeures, en juillet et au début d'août, était la fenaison. Nous ne pouvons vous cacher :

- le plaisir de suivre la faucheuse tirée par un cheval dans le petit jour naissant afin d'éviter la chaleur. Résonne encore en nos oreilles le bruit de mitraille de la lame de coupe, allant et venant à toute allure pour coucher à jamais ombellifères et composées, comme on les appelait jadis ;
- le fanage à la maison avec des fourches légères et la mise en rangs de l'herbe sèche avec des râtaux de bois ;
- la mise en meules (on disait des « mulons »), et c'était le gamin devenu l'adulte qui vous parle qui montait sur le tas de foin pour « piler le mulon » ;
- le bottelage et le transport des bottes jusqu'au grenier de la ferme.

L'effort physique consenti, les senteurs multiples dominées par la coumarine, la satisfaction du travail bien fait, etc., faisaient partie des caractères majeurs de l'été campagnard, ce qui le différencie nettement de l'été sur la plage ou en promenade en moyenne montagne ! Soixante-quinze ans après, l'été est resté pour nous ce kaléidoscope d'images fortes et de senteurs impérissables. C'est à Jehan Le Povremoyne que nous empruntons l'évocation de la fin d'été cauchois (18) :

Le vert, jaune tendre, ou bleu... s'était partout épaissi. Le Pays de Caux eut étonné Véronèse lui-même ! Les soirs de prime été, on voyait sortir de chez eux et se réunir les voisins à quelque coin de « fossé »... Je revois la saison des foins, les coupes menées à la faux... Les foins odorants dans la touffeur des jours ensoleillés... Viendraient les moissons... Quelles journées sous le soleil lorsque... la ligne des faucheurs se déployait, sabrant, jambes écartées... la paille dorée !

Finies ces moissons-là... Finies les rentrées des moissonneurs... Grand-père menait... de lourds moutons cauchois dans les éteules où... filaient

les lièvres et s'envolaient les perdrix...

La plaine, nue maintenant, s'allumait en septembre de... foyers qui grillaient les... racines de chiendent et les mauvaises herbes... Alors s'élevaient, haut dans le ciel ou couchées longuement sous le vent, les tourbillons d'une fumée blanche et grise qui sentait bon l'automne.

↪ Déodat de Séverac, *Valse romantique* (début), ↪
interprétée par M. Philippe Davenet

Lorsqu'il atteint l'été de sa vie, l'homme jouit alors de la pleine possession de ses moyens. Il est parvenu à sa maturité, stade auquel il peut impressionner par ses actes, son assurance, sa position sociale... ou son discours ! Mieux vaut pourtant ne pas trop tenter d'éblouir... ce que ne semblait pas avoir compris le vaniteux pharmacien dont Gustave Flaubert (9) dit qu'il « n'exprimait rien que la satisfaction de soi-même » :

L'apothicaire passa...

– Ah ! vous allez (aux comices) lui dit l'aubergiste...

– Oui, j'y vais... ; ne fais-je point partie de la commission consultative?...

– Qu'est-ce que la culture vous regarde ? Vous vous y entendez donc ?

– Certainement... puisque je suis pharmacien, c'est-à-dire chimiste. Et la chimie... ayant pour objet la connaissance réciproque de tous les corps de la nature, il s'ensuit que l'agriculture se trouve comprise dans son domaine... Croyez-vous qu'il faille, pour être agronome, avoir soi-même labouré la terre ? Mais il faut connaître... les gisements géologiques, les actions atmosphériques, la qualité des terrains... Que sais-je ? Et il faut posséder à fond tous les principes d'hygiène... Il faut posséder la botanique...

Et le pharmacien Homais était intarissable ! À cette maturité exubérante et quelque peu indigeste, nous préférons le brave homme simple qu'était Antoine, pardon ! Maître Antoine, le confident de la nature, le détenteur des secrets de la campagne. C'était un chêne, droit, profondément ancré dans la glèbe. C'est Jean Giono (11) qui a bien connu cet homme aimant prendre goût à tout ce qu'il faisait :

C'était un homme : une bête, un cerf, tiens, voilà ce que je veux dire, solide et têtu comme un cerf, et ces larges yeux qu'il avait ! Quand nous montions à la colline du Fayard, à cheval sur le même cheval, nous arrivions au sommet... Je me souviens, je dressais la tête et je regardais ; je sentais qu'il me serrait dans ses bras, plus qu'aux moments ordinaires. Il serrait les rênes en même temps ! Ah ! Ses yeux débordaient de sa tête.

Toute la terre se reflétait paisiblement dans ses yeux. Il regardait tout, il vivait de tout. Il respirait tout avec son large nez de bête.

Même en été, Jules Barbey d'Aurevilly n'a pas systématiquement eu recours au vitriol (car il le fit souvent) pour décrire les personnes qu'il côtoyait. Lorsqu'elles portaient, aux jours chauds, robe légère, ombrelle ou bouquet de fleurs, les femmes ont alors retenu l'attention du dandy qui a su leur rendre hommage avec l'élégance qui l'habitait parfois... Sans, pour autant, masquer la brièveté de l'été de la vie. Tour à tour, il nous propose, en petit format, le portrait de Jeanne (2) puis celui de Marguerite (3):

[Jeanne:] C'était une des plus belles journées d'été. Les herbes sentaient bon; la chaleur montait dans les plantes; les insectes, attirés par l'immobilité de Jeanne, bourdonnaient autour de ce corps, étendu avec une grâce de fleur coupée.

[Marguerite:] Les hommes passent auprès d'elle comme auprès d'une plante, parmi cent autres. Il n'y a que la fleur qui marque la différence aux yeux de ces botanistes grossiers. La fleur fanée, ce ne sont que de banales feuilles.

Si l'évocation de Jeanne est aussi glorieuse que brève, celle de Marguerite annonce une décadence fatale, même au niveau de sa chevelure:

Les cheveux sont blonds – de ce blond familier aux filles de Normandie – qui a la couleur du blé mûr, noirci par l'âpre chaleur solaire d'août, et qui attend la faucille.

Ne rejoignons-nous pas André Gide, cet insatisfait permanent que n'enthousiasma pas vraiment l'été de la vie (10)?

J'ai toujours préféré le printemps, non pas qu'il y ait déception dans l'été, mais c'est une saison que le déclin va conclure... Nous ne voyons que les élus qui demeurent le très petit nombre comparativement au nombre énorme des ratés, des éliminés, de ceux qui ne parviendront pas au bonheur... Dans le monde végétal, les plus forts et les mieux doués supplantent et étranglent les faibles... Dans le règne animal, nous contemplons les couples heureux; les éconduits, les meurtris, se cachent.

*

Quelle que soit la préférence, printemps ou été, nous ne pouvons, au cours de nos pauvres petites vies, échapper à ces deux saisons... Et

même, fort heureusement, nous devons subir ou apprécier les deux autres. D'ailleurs, l'automne n'est pas loin de nous, pas loin du poète André Mary qui confie son émoi en des vers remplis de résignation :

Plus vieux que l'an dernier de douze mois,
Toujours plus seul, plus accablé du poids
Des jours perdus dans mon âme marrie,
Manteau couleur de la feuille flétrie,
Dans la forêt, j'erre inquiet,
Quand s'achève l'été.

↪ Déodat de Séverac, *Valse romantique* (fin), ↪
interprétée par M. Philippe Davenet

Les enfants ont repris le chemin de l'école ; la nuit tombe de plus en plus tôt ; les charrues entrent en action, et les gaules, maniées avec dextérité, font choir les beaux fruits mûrs et lumineux. Revêtu de ses habits multicolores, l'automne arrive sur la pointe des pieds et chacun le perçoit. C'est ainsi qu'à 70 ans, Barbey d'Aurevilly confie à un ami :

Je vous écris les fenêtres ouvertes, par lesquelles m'arrivent des torrents d'odeurs... L'automne a mis (enfin !) – de ce matin même – son beau pied rougissant sur la terre. Le voilà descendu du ciel. Je viens de le saluer et de le voir passer avec ses ailes de rouge-gorge, à travers les grappes de rubis de mes sorbiers et les baies rouges d'un houx... Dans quelques jours, les sarrasins ne feront plus de nos champs qu'une surface de carmin... Je vous plains d'être à Paris !

Il n'y a pas lieu de se montrer morose, l'automne reste fort agréable puisque, ce que nous perdons en fleurs, nous le regagnons en fruits. Rares sont les arbres et autres ligneux qui n'en soient point alors chargés. Pour l'amoureux de belles choses, appendus isolément ou en grappes, sinon en corymbes, rutilants, d'or ou d'un brun velouté... Ils ont fière allure ces descendants de fleurs ! Oui, la lecture a été interrompue, reprenons notre texte de Barbey (3) :

On arrivait à la fin de septembre. C'est le plus beau temps de l'année pour la Normandie. Elle n'a plus sa plantureuse verdure, mais ses chênes rougissent sous un ciel rougissant. Les aubépines ne fleurissent plus dans les sentiers... mais la ronce disparaît sous les mûres noires qui la courbent. On ne voit plus l'or des colzas ondoyer dans la plaine... mais partout la teinte brune des terres labourées. Les pommiers des enclos

ont perdu leur parure de draperies roses et blanches, mais les pommes vermillonnées... brillent à travers leurs branchages...

Passant tout près de La Roque-Baignard, nous avons rêvé d'une promenade avec celui qui fut un familier des lieux, André Gide. Et nous avons, par la pensée, partagé un semblable ravissement. Oui, à cause des tons splendides qu'avaient pris les feuilles d'automne aux reflets superbes dans les douves du château. La magie des bois proches était à l'unisson. Et, en rêve, nous marchions en silence, en longeant des buissons parés de lumineuses baies. Quelle communion ! En cela, nous nous démarquions des sentiments de Jean de La Varende, s'adressant à un ami (16) :

L'automne est triste, oui, je n'ai jamais pu trouver que les couleurs de l'agonie puissent être tenues pour belles ; et quant à leur émoi, il est des émotions dont il faut se passer. La morbidité de l'automne me consterne. Le renouveau est si loin, de l'autre côté du monde...

Pareillement nostalgiques, mais pourtant admirables, sont ces lignes de Maupassant (23) qui ne s'écartent guère de la mélancolie lavarendienne, mais se concluent sur l'espoir de révoltes futures... l'an prochain :

Le ciel humide et gris semblait peser sur la vaste plaine brune. L'odeur de l'automne, odeur triste des terres nues et mouillées, des feuilles tombées, de l'herbe morte, rendait plus épais et plus lourd l'air stagnant du soir. Les paysans travaillaient encore, épars dans les champs, en attendant l'Angélus qui les rappellerait aux fermes... Cinq femmes courbées et la croupe en l'air piquaient des brins de colza dans la plaine voisine. D'un mouvement lesté et continu... elles enfonçaient une pointe de bois, puis jetaient aussitôt dans ce trou la plante un peu flétrie déjà qui s'affaissait sur le côté ; puis elles recouvraient la racine et continuaient leur travail.

Une perle de rosée matinale en équilibre à l'extrême pointe d'un brin d'herbe ; une bogue, aussi épineuse soit-elle, au cœur de laquelle, entrouverte, reposent des châtaignes lisses, luisantes et rebondies ; sinon un petit cèpe « en bouchon de champagne » se déroband à la vue du cueilleur grâce à la complicité de deux feuilles mortes tombées fort à propos ; c'est cela l'automne qui donne la force d'affronter l'hiver, lequel, déjà, pointe le bout de son nez !

❧ Franz Schubert, *Le Voyage d'hiver* (« Der Leimann »), ❧
interprété par M. Philippe Davenet

L'automne de la vie c'est, pour beaucoup, l'heure souvent enivrante du couronnement, de la récompense des mérites. Le désir de se savoir apprécié, reconnu, reste assurément légitime. Goethe le rappelle, en sachant toutefois inciter à la sagesse, à la quiétude d'esprit. Selon lui, l'homme qui a conduit sa vie sans arrière-pensées dictées par l'orgueil peut avoir confiance en sa réhabilitation. Voici cette double réflexion de Goethe (12) :

La vie, si vulgaire qu'elle paraisse, si prompte à se satisfaire de la routine la plus ordinaire, la plus quotidienne, entretient et chérit pourtant, en silence, certaines aspirations plus élevées dont elle cherche partout la satisfaction.

Il arrive qu'un homme soit horriblement meurtri par son destin public. Mais le destin impassible qui bat les gerbes ne froisse que la paille ; les grains n'en ressentent aucun mal et sautillent gaiement sur l'aire (de battage), sans se demander s'ils sont destinés au moulin ou aux semailles.

Cette dernière réflexion relève de la sagesse. Elle reflète la prise de conscience de la vanité des honneurs et accompagne la fuite définitive des illusions, prélude à l'avènement d'une apaisante sérénité. N'est-ce pas une telle quiétude qu'appréciait la dame de Nohant, George Sand, lorsqu'elle confiait à l'un de ses correspondants (28) :

J'ai passé bien des heures de ma vie à regarder pousser l'herbe ou à contempler la sérénité des grosses pierres au clair de lune. Je m'identifiais tellement au mode d'existence de ces choses tranquilles, prétendues inertes, que j'arrivais à participer à leur calme béatitude.

Et la simplicité, le naturel, les petits bonheurs quotidiens, à l'automne de la vie, doivent l'emporter sur tout comportement sous-tendu par la gloire. Si vous avez lu *Le Jardin d'Hyacinthe* d'Henri Bosco, vous avez dû aimer la brave fille de campagne qui «traversa sans doute le paradis» lorsqu'elle s'imprégnait d'odeurs de jardin, de fleurs et surtout, de fruits automnaux «comme ne le fit jamais» une autre femme sur la terre. Fi des prétentions. Que l'âge qui avance soit le juste rappel aux réalités terrestres, qu'il incite à dresser le bilan en susurrant, avec un rien de fierté contenue : «Non, rien de rien, je ne regrette rien !» Alors nous comprendrons ces lignes sublimes de François-René de Chateaubriand (6) :

Un caractère moral s'attache aux scènes de l'automne : ces fleurs qui tombent comme nos ans, ces fleurs qui se fanent comme nos heures, ces nuages qui fuient comme nos illusions, cette lumière qui s'affaiblit comme

notre intelligence, ce soleil qui se refroidit comme nos amours, ces fleurs qui se glacent comme notre vie, ont des rapports secrets avec nos destinées.

Parfois, l'entrée en automne inquiète. Jadis, dans nos campagnes, se distribuaient des talismans permettant de passer vendémiaire, brumaire et frimaire sans appréhensions sérieuses. Les femmes du monde rural se communiquaient des recettes ! Les plus sereins d'entre nous vibrent encore comme le faisaient nombre de nos ancêtres, moins exigeants que l'humanité moderne des pays développés. Ces anciens tenaient l'automne pour saison de plaisirs sains, de vendanges... Vendanges en vignobles, certes, mais aussi vendanges spirituelles dans la sérénité qui sied à ceux qui ont sagement mûri. En cela, l'automne de la vie assagit et prépare à affronter le dernier âge de l'existence.

❧ Franz Schubert, *Le Voyage d'hiver* (« Die Krähe »), ❧
interprété par M. Philippe Davenet



*

Depuis plusieurs semaines déjà, en parcourant les allées forestières désertes, nous repoussons à chaque pas des milliers de feuilles rousses qui s'entrechoquent. À travers les cimes dénudées, notre regard porte loin et ne rencontre plus guère que d'autres ramures, et d'autres encore ! Ici ou là, prêt à affronter sans peur la rude saison, un Ilex provocateur (ce n'est que d'un houx dont il s'agit) exhibe son feuillage toujours luisant et sa parure de perles d'un rouge corail. Au jardin nous accueillent les Asters dont les beaux capitules commencent à s'épanouir alors que toutes les autres fleurs sont rares, puisque l'Ellébore elle-même ne s'est pas encore réveillée. L'Aster, c'est comme une arrière-pensée de la déesse Flore qui sourit encore alors qu'elle va, pour un temps, nous quitter. Le doute n'est plus permis, nous entrons en hiver ! D'ailleurs, il fait froid et il pleut, Maupassant le souligne (26) :

L'hiver vint, l'hiver normand froid et pluvieux. Les interminables averses tombaient sur les ardoises du grand toit... Les chemins semblaient des fleuves de boue ; la campagne, une plaine de boue... On ne voyait aucun mouvement, que le vol tourbillonnant des corbeaux... Vers quatre heures, l'armée des bêtes sombres venait se percher dans les hêtres en poussant des cris assourdissants.

Mais il n'est pas de véritable hiver sans neige, même en Pays de Caux. Il est donc normal que Maupassant, toujours lui, ait brossé, tant en prose qu'en vers, de très beaux paysages de neige (20) :

Les neiges arrivèrent. On voyait de loin les gros nuages venir du nord... et la blanche descente des flocons commença. En une nuit toute la plaine fut ensevelie, et les arbres apparurent au matin drapés dans cette écume de glace. Les fermes isolées semblaient endormies en leur chemise blanche. Ni hommes, ni bêtes, ne sortaient plus ; seules les cheminées des chaumières révélaient la vie.

 Claude Debussy, *Des pas dans la neige*,
 interprétés par M. Philippe Davenet, 
 et accompagnant de la lecture de :

Nuit de neige de Maupassant

La grande plaine est blanche, immobile et sans voix.
 Pas un bruit, pas un son ; toute vie est éteinte ;
 Mais on entend parfois, comme une morne plainte,
 Quelque chien sans abri qui hurle au coin d'un bois.

Plus de chansons dans l'air, sous nos pieds plus de chaumes.
 L'hiver s'est abattu sur toute floraison ;
 Des arbres dépouillés dressent à l'horizon
 Leurs squelettes blanchis, ainsi que des fantômes.

Oh ! la terrible nuit pour les petits oiseaux !
 Un vent glacé frissonne et court par les allées.
 Eux, n'ayant plus l'asile ombragé des berceaux,
 Ils ne peuvent dormir sur leurs pattes gelées.

Dans les grands arbres nus que couvre le verglas
 Ils sont là, tout tremblants sans rien qui les protège ;
 De leur œil inquiet ils regardent la neige,
 Attendant jusqu'au jour la nuit qui ne vient pas.

Heureusement, pour tout ce qui vit, de meilleurs jours sont promis. Et les tout premiers signes d'un renouveau imminent ne nous ont jamais échappé. Cela se sentait bien lorsque le printemps n'était plus loin. Les soirées s'allongeaient. Les talus s'émaillaient de « pomerolles » (c'est ainsi que nous appelions les primevères) élargissant leurs feuilles en rosettes. Lorsqu'on levait la tête, et que le soleil faisait l'aumône de quelques rayons, on devinait une impalpable praline rosée sur les fines pousses en plein réveil. Il n'y avait plus de doute possible : l'hiver allait bientôt finir.

C'est bien dommage, mais l'hiver de la vie existe et porte même un nom de code : la vieillesse ! Personne n'y peut échapper, non plus qu'à l'issue fatale, ainsi que l'exprime Alphonse de Lamartine en quatre vers non équivoques (13) :

C'est la saison où tout tombe
Aux coups redoublés des vents ;
Un vent qui vient de la tombe
Moissonne aussi les vivants.

D'ailleurs, passée la cinquantaine, les pertes l'emportent sur les gains. La peau se ride, le squelette se tasse, la densité osseuse chute, l'œil est touché, l'oreille aussi, et les capacités intellectuelles s'altèrent. Puisque vieillir est inévitable, existe-t-il une recette pour bien négocier cette étape ? Oui, si l'on veut bien faire sienne la formule proposée par Sainte-Beuve. Un jour, quelqu'un se plaignit devant lui de l'ennui de vieillir. « C'est encore, lui répondit-il, le seul moyen que l'on ait trouvé de vivre longtemps. » Vivre longtemps ! Alors que de réminiscences possibles ! Guy de Maupassant en témoigne (22) :

Bertin cherchait pourquoi avait lieu ce bouillonnement de sa vie ancienne... Au fond des vieux flacons de toilette, il avait souvent retrouvé des parcelles de son existence ; et toutes les odeurs errantes, celles des rues, des champs, des maisons, des meubles, les douces et les mauvaises, les odeurs chaudes des soirs d'été, les odeurs froides des soirs d'hiver, ranimaient toujours chez lui de lointaines réminiscences, comme si les senteurs gardaient en elles les choses mortes embaumées, à la façon des aromates qui conservent les momies.

Il ne fut, hélas, pas question de réminiscences de temps lointains pour Charles Péguy, fauché en pleine gloire littéraire, en 1914, à l'âge de 40 ans seulement ! Dans les quatre alexandrins que voici, nous trouvons beaucoup plus qu'une envolée poétique. Nous les tenons pour prémonitoires (27) :

Nous ne demandons pas que la grappe écrasée
Soit jamais remplacée au sommet de la treille,
Et que le lourd frelon et la jeune abeille
Y reviennent jamais se gorger de rosée.

Alphonse de Lamartine accepta un jour de déposer les armes (14) mais il vécut, lui, plus de 75 hivers !

Mon cœur, lassé de tout, même de l'espérance,
N'ira plus de ses vœux importuner le sort ;
Prêtez-moi seulement, vallons de mon enfance,
Un asile d'un jour pour attendre la mort.

Ah! c'est là qu'entouré d'un rempart de verdure,
D'un horizon borné qui suffit à mes yeux,
J'aime à fixer mes pas, et seul dans la nature,
À n'entendre que l'onde, à ne voir que les cieux.

D'ici je vois la vie, à travers un nuage,
S'évanouir pour moi dans l'ombre du passé ;
L'amour seul est resté, comme une grande image
Survit seule au réveil dans un songe effacé.

Et pour nous-mêmes aussi, le poids des ans s'accuse. Faut-il donc être prêt ? Se dire lassé de tout ? Nous nous y refusons car, jusqu'au dernier jour, plagiant Victor Hugo dans ses *Chants du crépuscule*, nous ne cesserons de nous dire et redire :

J'ai dans l'âme une fleur que nul ne peut cueillir.

↪ Gabriel Fauré, *Sixième nocturne*, ↪
interprété par M. Philippe Davenet

L'hiver, la vieillesse, le renouveau, la mort... mots chargés de mystères, de croyances parfois divergentes ! Que de questions peuvent être formulées ! Que de réponses peuvent être avancées... débouchant sur quelles certitudes ? C'est le perpétuel débat qui oppose ceux qui ont la foi et ceux qui ne l'ont pas ! Lorsque survient la fin de la vie, plusieurs sentiments peuvent s'exprimer :

- Une certaine sérénité s'empara, dit-on, de notre grand Fontenelle, lequel aurait eu, sur son lit de mort, cette formule enjouée : « Il faut partir, la pièce est jouée. »
- Mais ce peut être aussi un grand regret de n'avoir pu recevoir les ultimes pensées de l'être qui nous quitte. Quel message nous eut-il laissé ? Goethe (12) évoque, magnifiquement, les derniers instants d'une condamnée :

Madame Rolland, sur l'échafaud, demanda de quoi écrire, afin de noter les pensées singulières qui lui étaient venues au cours de ce dernier pèlerinage. Il est regrettable qu'on le lui ait refusé, car à la fin de la vie, les esprits

résolus voient se lever des pensées jusqu'alors impensables. Ce sont comme des génies étincelants qui descendent se poser sur les sommets du passé.

Quant à Jules Supervielle (29), il nous projette, lui, dans cet « au-delà », dans ce « là-bas » d'où l'on peut, nous confie-t-il, ressentir le *Regret de la Terre*.

↪ Gabriel Fauré, *Quatrième nocturne*, ↪
interprété par M. Philippe Davenet

Un jour, quand nous dirons : « C'était le temps du soleil,
Vous souvenez-vous, il éclairait la moindre ramille,
Et aussi bien la femme âgée que la jeune fille étonnée,
Il savait donner leur couleur aux objets dès qu'il se posait.
Il suivait le cheval coureur et s'arrêtait avec lui,
C'était le temps inoubliable où nous étions sur la Terre,
Où cela faisait du bruit de faire tomber quelque chose,
Nous regardions alentour avec nos yeux connaisseurs,
Nos oreilles comprenaient toutes les nuances de l'air
Et lorsque le pas de l'ami s'avavançait nous le savions,
Nous ramassions aussi bien une fleur qu'un caillou poli.
Le temps où nous ne pouvions attraper la fumée,
Ah ! C'est tout ce que nos mains sauraient saisir maintenant.

*

Ah ! Ce temps, ces temps, cet âge, ces âges de la vie... Ce « sens de la mémoire », si magistralement traité par Jean-Yves et Marc Tadié (30) que nous en ferons notre ultime propos :

C'est la mémoire qui fait l'homme. Il commence sa vie comme un enfant, freudien, frappé en apparence d'amnésie. Il a refoulé dans l'inconscient toutes ses blessures. Puis il parcourt son adolescence en jeune bergsonien : sa mémoire sert à l'action, elle est toute pratique et tournée vers l'avenir. Adulte, baudelairien, il retrouve le passé dans un parfum, une musique, dans la correspondance entre ses cinq sens. Il partage la conception colorée des voyelles rimbaldiennes et reconnaît que « les parfums, les couleurs et les sons se répondent. »

Avançant en âge, voici que, devenu proustien, des extases de mémoire involontaire lui font déjà revivre son bref passé, peut-être même en échappant au temps. Oui, Proust, revenant sur le spectacle des aubépines et sur celui des bulles à la surface de la rivière à Combray, montre comment la

contemplation permet l'acquisition du souvenir : ce parfum d'aubépine, cette bulle... qui traversent tant d'années !

Bientôt l'homme vieillit ; comme Chateaubriand, ses souvenirs ne le consolent plus. Peut-être s'est-il égaré sur la lande où le roi Lear de Shakespeare clame sa démence à tous les vents...

À la fin de notre vie, prisonnier d'un corps qui ne correspond plus à la jeunesse de notre âme, nous nous réfugions dans l'espace de liberté que nous offrent nos souvenirs.

C'est, sur le champ, ce que nous allons faire, après vous avoir remerciés de votre aimable attention et avoir rendu à MM. Alain Bézu et Philippe Davenet l'hommage qu'ils méritent pour l'excellence de leurs lectures et interprétations musicales. Grâce à vous, mes modestes productions acquièrent de la saveur ! Après la « Saga des Premiers Navigateurs » en 2011, et la présentation de ce jour, chacun a compris que je ne puis me passer de votre précieux concours ! Permettez-moi d'emprunter à Marie de France, ces quelques vers du XIII^e siècle :

Il en est de vous deux
Comme du chèvrefeuille
Qui autour du coudrier s'accroche.
Quand il l'enlace et le saisit,
Et qu'il s'est mis autour du tronc,
Ils peuvent bien vivre ensemble ;
Mais si quelqu'un s'avise de les séparer,
Le coudrier meurt rapidement
Et le chèvrefeuille pareillement.

Mes chers confrères, ainsi en est-il de nous : ni vous sans moi, ni moi sans vous !

Références bibliographiques

1. Jules BARBEY D'AUREVILLY, « Une vieille maîtresse » in *Œuvres romanesques complètes*, Paris, Gallimard-nrf, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1964, p. 203-552.
2. Jules BARBEY D'AUREVILLY, « L'Ensorcelée » in *Œuvres romanesques complètes*, Paris, Gallimard-nrf, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1964, p. 553-741.

3. Jules BARBEY D'AUREVILLY, «Ce qui ne meurt pas» in *Œuvres romanesques complètes*, Paris, Gallimard-nrf, «Bibliothèque de la Pléiade», t. II, 1966, p. 379-666.
4. Jacques BRENGUES, *La Franc-maçonnerie du bois*, s.l., Éditions du Prisme (D. Beresniak), 1973, 334 p.
5. Samuel BUTLER, *Ainsi va toute chair. Roman*, Paris, Gallimard, 1964, 496 p.
6. François-René de CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Eugène et Victor Penaud Frères Éditeurs, 1849-1850, 12 vol.
7. Alphonse DAUDET, *Notes sur la vie*, Nîmes, C. Lacour, 1999, 294 p.
8. Rudolf EUCKEN, *Le sens et la valeur de la vie*, Paris, Alcan, 1912, vii-202 p.
9. Gustave FLAUBERT, «Madame Bovary» in *Œuvres de Gustave Flaubert*, Paris, Gallimard-nrf, «Bibliothèque de la Pléiade», t. I, 1951, p. 291-611.
10. André GIDE, «Feuillets d'automne» in *Journal 1939-1949 et Souvenirs*, Paris, Gallimard-nrf, «Bibliothèque de la Pléiade», 1954, p. 1079-1120.
11. Jean GIONO, «Lanceurs de graines» in *La femme du boulanger, le bout de la route, lanceurs de graines*, Paris, Gallimard., coll. «Folio», 1943, p. 103-189.
12. Johann Wolfgang von GOETHE, *Maximes et réflexions*, Paris, nrf-Gallimard, 1943, 289 p.
13. Alphonse de LAMARTINE, «Harmonies poétiques et religieuses» in *Œuvres poétiques complètes*, Paris, Gallimard-nrf, «Bibliothèque de la Pléiade», 1963.
14. Alphonse de LAMARTINE, «Cinquième méditation: Le vallon» in *Œuvres poétiques complètes*, Paris, Gallimard-nrf, «Bibliothèque de la Pléiade», 1963.
15. Jean de LA VARENDE, *La Normandie en fleurs*, Paris, Plon, 1950, 182 p.
16. Jean de LA VARENDE, *Heureux les humbles*, Paris, Gallimard, 1942, 279 p.
17. Jean de LA VARENDE, «Un meurtrier» in *Contes fervents*, Rouen, Defontaine éd., 1948, 207 p.
18. Jehan LE POVREMOYNE, «Mon pays de Caux», *Précis académique des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 1967, p. 79-91.
19. Jehan LE POVREMOYNE, *Ma grand-mère paysanne*, Sotteville-lès-Rouen, Allais éd., 1976, 216 p.
20. Guy de MAUPASSANT, «Une vie» in *Romans*, Paris, Albin Michel, 1958, p. 3-234.
21. Guy de MAUPASSANT, «Pierre et Jean» in *Romans*, Paris, Albin Michel, 1959, p. 825-974.
22. Guy de MAUPASSANT, «Fort comme la mort» in *Romans*, Paris, Albin Michel, 1959, p. 975-1200.
23. Guy de MAUPASSANT, «Le père Amable» in *Contes et nouvelles*, Paris, Albin Michel, t. I, 1973, p. 212-233.
24. Guy de MAUPASSANT, «Au bois» in *Contes et nouvelles*, Paris, Albin Michel, t. I, 1973, p. 553-558.

25. Guy de MAUPASSANT, « Le Père Milon » in *Contes et nouvelles*, Paris, Albin Michel, t. II, 1973, p. 211-217.
26. Guy de MAUPASSANT, « Première neige » in *Contes et nouvelles*, Paris, Albin Michel, t. II, 1973, p. 412-420.
27. Charles PÉGUY, « Les quatre prières dans la cathédrale de Chartres » in *Œuvres poétiques complètes*, Paris, Gallimard-nrf, « Bibliothèque de la Pléiade », 1963.
28. George SAND, lettres à M. D. citées par S. Rocheblave dans son « Introduction aux pages choisies de George Sand » in *Pages choisies des grands écrivains. George Sand*, Paris, Armand Colin, 1903, 302 p.
29. Jules SUPERVIELLE, « Le regret de la terre » in *Choix de poèmes*, Paris, Édition élaborée par l'auteur lui-même, 1947.
30. Jean-Yves et Marc TADIÉ, *Le sens de la mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1999, 368 p.

[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is arranged in several paragraphs and is difficult to decipher.]

LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Un « principe » inquiétant et irresponsable

par M. Jean MORIN

Président honoraire du Tribunal de commerce de Rouen

(Séance du 8 septembre 2012)

Le récent « principe de précaution »¹ se distingue notamment par la complexité de son application, dans la mesure où il a l'apparence d'une fiction ou d'un « concept flou » qui ne définit aucune règle précise, qui serait matérialisée par un texte (décision, décret, ordonnance), mais seulement une forme d'avis ou de recommandation invoquée, dont découle, nous le verrons, l'application ou non de la mesure attendue.

Il est étonnant que les spécialistes du droit et du langage n'aient pas pris le soin, au regard de cette nouvelle norme, d'en définir clairement le contenu et les effets. Certes, la « précaution » (qui vient du latin *pro-cacere*, « prendre garde ») conserve bien toute sa signification, qui se retrouve avec la prévoyance, la manière d'agir prudente et avisée, la mesure qu'il importe à chacun d'analyser et d'appliquer à chaque situation. Cependant, le critère retenu de « principe » est particulièrement inadapté car il se confond avec *la règle*, c'est-à-dire ce qui est imposé et adopté comme ligne directrice de conduite, assimilable à la loi et à

1. Cette conférence a été présentée par M. Jean Morin (ancien membre de la Conférence générale des juges consulaires de France) lors de la séance de l'Académie, mais le chapitre consacré aux « Dérives du droit », dont les effets et conséquences sont souvent contestables, a été écarté. C'est donc seulement sur le « Principe de précaution », aujourd'hui inscrit dans la Constitution française, que sera ici privilégiée, et par conséquent rappelée, l'analyse qui en a été faite.

la norme, et qui s'appuie sur un jugement de valeur ou de morale ayant un caractère de modèle ou de but précis.

Et alors, pourquoi pas un principe de loyauté, de courage, de liberté, de sécurité, d'honnêteté, etc., voire «de justice», comme le réclamait Jean-Michel Baylet, président du Parti radical de gauche (à l'occasion de sa déclaration de candidature à la primaire du PS, en juin 2011)?

Il est d'ailleurs un autre concept qui en constitue l'antonyme, c'est celui de *risque*, dont le principe de précaution est l'opposé, se posant comme le contraire de la «prise de risque», avec l'imprévoyance et tout ce que cela comporte de rejet du courage et de la responsabilité, voire la crainte ou la peur dans tous les domaines de la vie active...

La plus grave conséquence résulte de l'inscription du principe de précaution dans la Constitution française en 2004 (sur l'initiative du président de la République Jacques Chirac), et de sa consécration en mars 2005, ce qui faisait dire à Claude Bébéar en octobre 2007 : «Non aux ayatollahs de la procédure!» La réalité est malheureusement celle-là, et elle ne fera que s'amplifier avec le temps et dans tous les domaines : économiques, sociaux, judiciaires...

Il importe donc de retracer les exemples de nombreux événements qui, après s'être développés à partir des années 1990, se sont multipliés de manière accélérée depuis l'adoption du principe de précaution par la Constitution de 2004, au point de devenir une référence envahissante. Ces exemples se décomposent comme suit :

a. Durant la période antérieure à 2004, les différentes mesures de précaution ont porté sur des pratiques classiques de prévention et d'attention, sans oublier les problèmes, ni les échecs rencontrés, dont on peut rappeler quelques cas de tristes souvenirs :

- drame du *sang contaminé* qui débute en 1990, avec son cortège de souffrances et de décès, occasionnés par négligence, sinon par intérêt, engageant la responsabilité de politiques et d'autorités responsables ;
- cas de *l'hépatite B*, avec la création d'agences d'évaluation et d'expertise, ainsi que la mise en cause du vaccin dans le développement de la sclérose en plaques ;
- contamination par l'amiante ;
- maladie de la vache folle et de la fièvre aphteuse (1996) ;
- etc.

b. Mais c'est tout récemment que le *principe de précaution* et son application vont prendre toute leur ampleur avec les déviations multiples soutenues et élargies par le droit expressément reconnu par la Constitution de 2004 et 2005. Nous n'évoquerons pas ici les grandes causes à caractère général, auxquelles se réfère souvent le principe de précaution et qui concernent : le nucléaire, l'écologie et ses produits

« Bio », le développement durable, le tabac, le CO₂, etc. Il convient en revanche de citer quelques-uns des sujets importants où le principe de précaution révèle notamment ses excès et ses dévoiements.

Le domaine médical et de la santé

Compte tenu des aléas naturels auxquels il est particulièrement exposé par la profession qu'il exerce, le personnel médical (médecins, chirurgiens, experts, laborantins et participants) est celui pour qui les *risques* sont les plus nombreux et surtout les plus dommageables. Les effets et conséquences sont certes à gravité variable, mais ils requièrent un maximum de « précaution » et d'attention, de vigilance, de prudence, sans même que le « principe de précaution » nécessite de s'appliquer. Mais c'est tout récemment que le véritable principe de précaution a trouvé son application et son déploiement les plus contestables.

L'invraisemblable traitement de la Grippe A/H1N1

Pour préoccupantes que soient dans leur ensemble les crises sanitaires, elles nécessitent assurément un maximum de précautions qui font partie de la responsabilité et de la mission du corps médical. Et pourtant, ces crises sanitaires ont déjà, dans un passé récent, été confrontées à d'importants soubresauts :

- affaire du *sang contaminé*, entraînant notamment la contamination en masse des hémophiles par le virus du sida ;
- *crise de la vache folle* et ses conséquences pour l'agriculture, notamment avec la grippe aviaire ;
- *canicule* de l'année 2003 (qui a fait 70 000 morts en Europe, 15 000 en France et en Allemagne).

S'y ajoute la *grippe* dite *porcine*, d'origine mexicaine, apparue en 2009 et devenue grippe A/H1N1, avérée plus virulente, avec un risque de pandémie. Ce n'est que début 2010 que va se mettre en place et avec retard un dispositif de gestion initié, non sans une certaine retenue, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette gestion, confiée à M^{me} Roselyne Bachelot, ministre de la Santé de l'époque, connaîtra de lourdes défaillances. L'initiative sera prise à cette date de réaliser une commande massive de 50 millions de doses de vaccins destinées à enrayer le virus de la grippe et la contamination. Faute d'avoir fractionné cette commande, le résultat réel s'est chiffré en dizaines de millions de vaccins achetés et non utilisés. Dès janvier 2010, la ministre annonçait la résiliation des commandes des doses « ni livrées, ni payées ». Ainsi, cette gestion, qui relevait de l'épidémie et pas seulement d'un simple vaccin antigrippe,

aura eu un effet dévastateur tant sur le plan financier que dans l'esprit du public. En 2009 et 2010, c'est entre 6 et 8 millions de patients qui ont dû être vaccinés, et l'on recensait en 2010 un total de 246 décès.

Le drame de la « bactérie tueuse » E. coli (ECEH)

C'est dans le courant du mois de mai 2011 que l'épidémie provoquée par la « bactérie E. coli » prend naissance et s'amplifie rapidement, dès le début du mois de juin. Il n'est pas excessif de parler d'une très grande inquiétude qui se répand alors dans le public, avec son cortège d'incertitudes, de craintes, voire de terreur dans les pays touchés, en particulier l'Allemagne, puis la France et les états membres de la Communauté européenne. Après une période agitée, et même tourmentée, l'épidémie n'a cessé de s'étendre, en heurtant l'opinion par ses conséquences dramatiques (sa propagation avait été attribuée à la consommation de graines germées diverses) :

- manifestations intestinales et rénales ;
- arrêt de la consommation des produits alimentaires les plus courants : après la mise en cause des concombres, celle des tomates, salades, fruits et légumes divers (qui se révéleront hors de cause) ;
- boycott, fermeture des frontières, arrêt de production ;
- sans oublier la publicité « calamiteuse » et les fausses informations diffusées par les médias. Les effets et conséquences ont aussi pris un caractère tragique :
- en Allemagne, la bactérie s'est répandue sur l'ensemble du territoire provoquant le décès de 42 personnes et l'hospitalisation de 2 000 patients ;
- en France, 6 cas auront été observés, et c'est plus de 2 400 personnes qui ont été contaminées dans 12 pays.

En dépit des mesures mises en œuvre, de la transfusion sanguine en particulier, les soins prodigués ont tardé à faire leur effet. Mais c'est dans le milieu agricole que les conséquences financières seront partout ressenties en raison de la crise dite « du concombre » déclenchée par les consommateurs à l'égard de nombreux légumes. Cette crise se traduira par des pertes de produits s'élevant à plus de 5 millions d'euros.

Le drame de la commercialisation du médicament « Mediator »

Ce n'est qu'au début de l'année 2011 qu'éclate l'affaire du Mediator (fabriqué par le laboratoire Jacques Servier entre 1976 et 2009), avec la mise en cause du président fondateur du groupe pharmaceutique soupçonné de publicité mensongère en 2002, le médicament étant interdit à la vente à partir de novembre 2009.

Le conflit est d'une importance exceptionnelle. Alors que le produit en cause a été mis à l'origine sur le marché pour «réduire le taux de lipides dans le sang et comme adjuvant au régime antidiabétique», autrement dit comme un dérivé des amphétamines ou un *coupe-faim*, le Mediator se révélera être un poison vieux de 33 ans qui aura provoqué entre 500 et 2 000 décès (occasionnés le plus souvent par des atteintes ou lésions des valves cardiaques). Il suscitera, en particulier dès les premiers jours de l'année 2011, des réactions à la hauteur de l'événement : intervention des pouvoirs publics et des médias, mise en place d'une mission spéciale sur «le Mediator et la pharmacovigilance», consultation de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSPS), des médecins, et bien sûr des laboratoires Servier ainsi que des représentants de l'industrie pharmaceutique. Le rapport d'expertise, daté du 10 juin 2011, et différentes enquêtes ont établi clairement qu'une pathologie cardiaque, en l'occurrence une valvuloplastie, était liée à la prise du médicament produit par Servier. Dès ce moment fut mis en place un «fonds d'investissement des accidents médicaux».

Un premier procès fut prévu le 26 septembre 2011 au tribunal de Nanterre, avec l'ouverture d'une procédure pour «*tromperie*», terme désignant la mise sur le marché d'un produit, le Mediator (retiré de la vente en 2009), qui ne correspondait pas à ce que son fabricant avait déclaré. Il fut cependant observé que le produit, destiné à l'origine à réduire le taux de lipides dans le sang et à être utilisé comme adjuvant au régime diabétique, n'avait jamais été officiellement présenté par le groupe pharmaceutique comme un dérivé des amphétamines ou un coupe-faim.

Les activités de caractère agricole

S'il est une profession qui comporte des risques et des menaces, c'est bien *l'agriculture* ou plus largement *l'exploitation agricole*, soumise quoi qu'il arrive, à l'influence naturelle du temps, de la température, du vent, de l'eau, de la sécheresse, de la pluie, des intempéries et imprévus divers, et par ailleurs à l'impondérable de la consommation par une clientèle changeante, sans oublier le comportement de l'animal élevé ou les aléas de la plante cultivée. Le cas le plus exemplaire pourrait s'intituler : *La grande peur des Organismes génétiquement modifiés* (OGM).

Considéré comme le *mal absolu*, sinon le danger suprême par les mouvements «écologistes», soutenus dans cette position par l'association emblématique Greenpeace, symbole de l'idéologie de la précaution, et encore davantage par le Grenelle de l'environnement, le domaine des OGM (combat où se distingue le leader José Bové) a été l'objet d'une

opposition résolue. Elle a sonné comme un « non » à la culture à grande échelle des plantes dont le patrimoine génétique pouvait être modifié, voire amélioré. Dès 2007, le chef de l'État s'est prononcé en faveur du principe de précaution. Il appuyait son argumentation sur l'utilisation des *pesticides* dont la dangerosité est connue, en raison de leurs effets sur les plantes diverses, les champignons, mais aussi certains insectes ; et il étayait par ailleurs son propos en évoquant le risque de réduire les rendements au détriment du revenu agricole. Paradoxalement, étaient interdits les OGM, sur lesquels il existait « des doutes » ! Début 2008, le Gouvernement décidait alors qu'il y avait lieu d'interdire jusqu'à nouvel ordre la culture du maïs transgénique Monsanto 810, et ce sans que la preuve ou la démonstration ait été apportée sur le coût et le fondement de la décision, en dépit des méfaits manifestes résultant de la poursuite de l'emploi des pesticides dans les cultures.

Les sciences et techniques

Aucune d'entre elles, plus que toute autre, n'échappe, non pas au principe de précaution, mais à l'obligation dont elle a le devoir d'assumer les *risques* auxquels elle est souvent exposée, mais dont elle doit à la fois analyser les effets et conséquences pour en retenir l'application. La liste des situations comprises dans ce champ est quasiment illimitée, et il est impossible d'en établir les innombrables domaines et particularités. Il s'agit en particulier de quelques grandes causes nationales telles que :

- le nucléaire ;
- toute innovation technologique de type actuel, tel que le projet de nanotechnologie ;
- les théories de « développement durable », de l'écologie, et du Bio...

Nous retiendrons, à titre d'exemple, parmi tant d'autres, le cas des ondes électromagnétiques.

La suspicion sur les ondes ou les champs électromagnétiques

Ils sont presque systématiquement mis en accusation depuis une dizaine d'années, qu'il s'agisse des lignes à haute et très haute tension, mais également des micro-ondes, appareils électriques, téléphones portables, antennes-relais, Wi-Fi, bornes antiviol qui ont envahi notre univers quotidien. Concernant plus spécialement les *antennes-relais* et leurs risques invoqués, le débat qui est intervenu n'a pas vraiment défini la solution à retenir. L'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSET) avait prôné de façon plus ou moins alarmiste une réduction des expositions aux champs électromagnétiques,

alors qu'un an après, l'avis du groupe d'experts, mandatés par trois institutions (l'Académie nationale de médecine, l'Académie des sciences et l'Académie des technologies) et chargés de se positionner sur les risques sanitaires des radiofréquences, indiquait que ces dernières ne présentaient pas de «risques significatifs» pour la santé. En revanche, par jugement rendu par le Tribunal de grande instance de Nanterre le 18 septembre 2008, et confirmé par la Cour d'appel de Versailles le 4 février 2009, un opérateur de téléphone mobile a été condamné à démanteler une antenne et à payer une forte amende. D'autres interdictions seront reconnues par la suite.

Le Droit et la Justice

La question qui se pose à l'égard de l'application du «principe de précaution» n'est pas la plus simple, et cependant elle existe, et même largement, dans sa réalité permanente et sa variété. Que ce soit en matière civile ou pénale, le juge judiciaire est aujourd'hui exposé, et même souvent contraint, de recourir dans ses décisions à la mesure ultime, et parfois tentante, du principe de précaution. Il est donc particulièrement intéressant d'en décrire succinctement les principales modalités qui concernent notamment le *droit de la responsabilité*, puis nous nous arrêterons quelques instants sur le domaine le plus courant du *contentieux civil*.

Force est de reconnaître que sous ses multiples aspects, les décisions précises et variées que doit prendre le juge constituent la base de l'action en responsabilité civile sur laquelle il doit se prononcer, en retenant ou écartant le principe de précaution suivant la proportion éventuelle qu'il jugera la plus adaptée. Ce principe de précaution est en outre d'une portée générale, puisqu'il s'applique à une très grande variété de cas, qu'il s'agisse des domaines de la santé, de la sécurité, de conflits divers, juridiques ou économiques, voire scientifiques. Il relève ainsi d'une discipline tournée vers l'action en justice et la responsabilité pour faute, avec l'effet indemnitaire ou de réparation du préjudice. L'application du principe de précaution n'est alors pas sans présenter un certain nombre de critiques ou de risques, par la variété jurisprudentielle susceptible de résulter de solutions contradictoires ou de divergences d'appréciation. Il implique donc de la part du juge une interprétation stricte et rigoureuse de son opportunité, et de ses conditions d'application.

*

En conclusion, l'exposé qui précède ne peut pas écarter la critique majeure que représente l'initiative prise par le Gouvernement d'adopter

et officialiser cette mesure de précaution, qui plus est dans le cadre d'un texte constitutionnel. D'autre part, il ne pourra échapper à ceux qui s'orienteront vers la solution facile consistant à retenir « courageusement » l'argument de la précaution, de considérer que le « principe » ainsi défini présente un lien direct avec ce qui fait partie, plus que toute autre chose, des graves « dérives du droit ». Il semble particulièrement indiqué de vous soumettre l'avis exprimé sur le sujet traité par l'une des personnalités de notre époque, des plus prolixes et intarissables. Voici les quelques extraits de ce qu'il écrit, sous le titre : « La France érigée en Principauté de précaution »² :

Vivons-nous en République ou en Télécratie ? En démocratie contemplative ou en communauté réduite aux caquets ? À moins que sous la double pression des vieilles craintes et des nouveaux dangers, la France ne soit devenue une Principauté de précaution où il faille peu à peu renoncer à tout pour ne risquer rien. On n'avance plus un pied sans se demander si l'autre suivra. On n'éradique plus une maladie sans en découvrir d'autres.

Après avoir résumé et décrit dans le même style les cas les plus significatifs pointés dans notre présentation, il conclut :

Il n'est pas jusqu'à l'augmentation de l'espérance de vie qui aurait dû nous rassurer et qui fait redoubler l'inquiétude puisque les catastrophes disposent d'encore plus de temps pour nous saboter l'existence.

(Philippe Bouvard)

2. Philippe Bouvard, « La France érigée en Principauté de précaution », en ligne sur Le Figaro.fr, <http://www.lefigaro.fr/lefigaromagazine/2011/06/25/01006-20110625ART-FIG00570-la-france-erigee-en-principaute-de-precaution.php>, article mis à jour le 27 juin 2011.

1870

...

...

...

...

Monsieur le Conseiller d'État,
Monsieur l'Ambassadeur,

N'avez-vous pas senti, en traversant la salle pour atteindre votre place, la chaleur de l'accueil que vous réserve le public rouennais ? Vos amis, les amis de votre famille, n'ont pas oublié votre jeunesse rouennaise. Ils pensent *in petto* : « Il est d'cheu nous. » En effet, bien que né en 1951 dans la Somme de père picard et de mère normande, vous êtes un produit de notre lycée Corneille, de notre Université rouennaise, de notre Faculté de Droit, et c'est à Rouen qu'a commencé votre carrière au ministère de l'Économie et des Finances, dans le service de Monsieur Robert Pouillieute, votre père...

Certes, après votre entrée à l'École Nationale d'Administration (promotion « Droits de l'homme »), votre parcours s'est déroulé très brillamment. Auditeur, puis maître des requêtes au Conseil d'État, vous avez été distingué par d'éminents ministres. Vous êtes devenu directeur de cabinet ministériel de l'Économie et des Finances, ensuite directeur au cabinet du Premier ministre, directeur au cabinet du ministère de la Coopération, et vous avez été nommé directeur général de l'Agence française de développement (AFD). En 2001, vous êtes devenu Conseiller d'État, puis vous voici :

- Ambassadeur de France au Vietnam ;
- Secrétaire général adjoint du Quai d'Orsay ;
- enfin, Ambassadeur de France au Brésil.

Aujourd'hui, consultant en stratégie, vous conseillez les groupes souhaitant s'implanter dans les pays émergents.

Malgré toutes ces activités, vous avez accepté de revenir aujourd'hui à Rouen pour nous parler de « Rouge Brésil et Verte Normandie ». Soyez en remercié. Il s'agit bien sûr d'évoquer le passé lorsqu'au XVI^e siècle, à la suite des Portugais, les Normands de Honfleur et de Dieppe importaient le bois de braise du Brésil au bénéfice de la draperie normande... Mais c'est aussi rechercher les liens qui unissent encore aujourd'hui un pays émergent comme le Brésil, et une province qui est toujours « la verte Normandie ».

Monsieur l'Ambassadeur de France au Brésil, nous sommes heureux de vous écouter.

Jean-Pierre LEMERCIER
Le Secrétaire perpétuel aux Lettres

ROUGE BRÉSIL ET VERTE NORMANDIE

Histoire et émergence

par M. Antoine POUILLIEUTE

Conseiller d'État, Ambassadeur

(Séance du 22 septembre 2012)

En ce premier jour d'automne, je suis très honoré d'intervenir devant votre Compagnie. Tout d'abord parce que l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen contribue depuis 268 ans au rayonnement des idées dans la plus grande tradition française de ce que l'on nomme les Sociétés savantes, et que l'on pourrait aussi appeler les Sociétés de l'esprit. Ensuite, revenir à Rouen est pour moi comme un élixir de jeunesse grâce auquel l'odeur des marronniers du lycée Corneille dispute mon souvenir aux cours austères de Saint Jean-Baptiste-de-La-Salle ou aux amphithéâtres bruyants d'une Faculté de droit, alors implantée à Mont-Saint-Aignan. Enfin parce que l'annuaire de vos membres offre une liste de talents mais aussi d'amitiés : nombre de vos patronymes me sont familiers soit directement, soit pour les avoir entendus chez mes parents dont la demeure, rue Damiette, reste veillée par l'ombre bien intentionnée des flèches de la Cathédrale, de Saint-Ouen et de Saint-Maclou.

Lorsqu'en début d'année, François Gay voulut bien me solliciter pour cette conférence publique, il me donna à choisir entre deux thèmes :

- l'un relatif à la Normandie et au Brésil après ma mission comme Ambassadeur de France à Brasília ;
- l'autre relatif à l'organisation territoriale de ces deux grands pays du fait de ma qualité de conseiller d'État.

C'est le premier de ces sujets que je traiterai aujourd'hui : celui de la relation entre le Rouge Brésil et la Verte Normandie. En effet, voici une relation de plus de cinq siècles qu'il faut désormais considérer à l'aune des notions souvent utilisées et mal comprises de « vieille Europe » d'un côté, et de « puissance émergente » de l'autre.

Je tiens néanmoins à justifier devant votre Compagnie les raisons qui me firent écarter l'autre thème proposé : celui de la comparaison des organisations territoriales brésilienne et française. Ma conviction est que, pour tirer un enseignement utile d'une comparaison, encore faut-il que les éléments comparés soient comparables. Sinon, l'on ne manie que le paradoxe. Jugez-en ! Le Brésil est vaste de 8,5 millions km² et fort de 200 millions d'habitants ; donc, 17 fois la superficie de la France pour 3 fois sa population. Cette immensité plutôt vide fut à l'origine divisée en quelques capitaineries coloniales, puis administrée selon une organisation des plus simples : un État fédéral dont la capitale siège, depuis le 21 avril 1960, à Brasília, et qui est composé de 27 états fédérés¹ – 27 comme les États membres de l'Union européenne... – et à peine 5 000 municipalités, dites *prefeituras municipais*. Comparaison n'est donc pas raison, si l'on songe aux 36 782 communes de France.

Aussi m'a-t-il semblé que, si une approche comparative entre le Brésil et les États-Unis pouvait sans doute s'avérer pertinente², celle entre un vieux pays centralisé et une vaste fédération autorisait plus le sophisme que la réflexion. Tout au plus peut-on relever l'existence, au Brésil, d'un *Rio Grande do Norte* et d'un *Rio Grande do Sul*. Mais, toute ressemblance avec la Haute- et la Basse-Normandie serait fortuite puisque le *Rio Grande do Norte*, au Nord-Est du pays, et le *Rio Grande do Sul*, mitoyen de l'Uruguay, sont distants de plus de 5 000 km : la réunification ou la non-réunification de ces deux régions n'effleure donc là-bas aucun esprit, fut-il académique...

*

Plongeons donc dans l'Histoire, afin d'y découvrir la réalité et aussi la consistance de rapports inédits.

Un lien d'abord maritime

La Normandie et le Brésil ont depuis toujours entretenu des relations fondées sur la curiosité et l'empathie. Depuis toujours ? Pas tout à

1. En fait 26 états fédérés auxquels s'ajoute le district fédéral de Brasilia ; donc 27 entités de la République fédérative du Brésil.

2. Voir en ce sens Cynthia Ghorra-Gobin et Hervé Théry (CNRS) dans *Archicube*, n° 5, décembre 2008, p. 64-79.

fait. Il fallut quand même attendre la Renaissance – 600 ans après que Rollon eut signé le traité de Saint-Clair-sur-Epte et 70 ans après le trépas de Jeanne d'Arc sur le bûcher – pour que des capitaines intrépides se lançassent vers les Indes en se déportant à ce point à travers l'Atlantique Sud qu'ils s'échouèrent, bien malgré eux, sur une côte inconnue. Et ceci avant même d'avoir trouvé les vents censés les aider à franchir le cap de Bonne-Espérance, celui à partir duquel l'on cesse de voguer vers le Sud pour filer enfin vers l'Est, vers les Indes.

C'est officiellement le 23 avril 1500 que l'amiral Pedro Alvarès Cabral accosta au droit des hautes falaises de Trancoso dans la Bahia³. L'on vient de le dire, cette découverte dut un peu au hasard – tout comme d'ailleurs celle de l'Amérique ou plutôt des Antilles, en octobre 1492, par Christophe Colomb –, mais aussi beaucoup à la nécessité puisqu'il fallait à tout prix ouvrir une route des Indes par l'Ouest. En cela, la découverte du Brésil s'inscrit bien dans celles qui, au cours des xv^e et xvi^e siècles, marquèrent le déclin de Venise et le déplacement des échanges de la Méditerranée vers l'océan Atlantique. Mais, cette découverte procède plus des aléas de la navigation que d'une volonté exploratrice, comme le sera celle de Jacques Cartier lorsqu'en 1534, il aborda Terre-Neuve avant de s'enfoncer dans les eaux froides du Saint-Laurent. Le dessein n'était pas de découvrir une terre, mais d'ouvrir une route. D'ailleurs – contrairement au principe de liberté organisant la navigation en Méditerranée –, l'Espagne et le Portugal s'arrogèrent aussitôt le monopole de navigation dans l'Atlantique Sud, dans l'esprit jaloux et exclusif du traité de Tordesillas de 1494.

Et les Normands ? Ils n'étaient pas loin. Certains prétendirent même qu'ils furent en avance excipant d'une prétendue mission conduite en 1448 par le cartographe dieppois Jean Cousin et les frères Pinzón : une tempête les ayant écartés de la route des Açores, ils se seraient échoués sur les terres du Maranhão, dans le *Nordeste* brésilien. Cette épopée nullement avérée semble plutôt une mystification imaginée dans l'unique dessein de faire d'un Normand le découvreur des Amériques. Plus sérieusement, l'on connaît la traversée de Paulmier de Gonneville qui, partant de Honfleur le 24 juin 1503, parvint six mois plus tard dans le Pernambouco, plus au nord que l'amiral Cabral quatre ans plus tôt. L'on sait aussi les expéditions de Jehan Ango à partir de Dieppe. C'est d'ailleurs à cause des Amériques que son plus brillant corsaire, Jean Fleury, originaire de Vatteville, fut exécuté en 1527 sur l'ordre de

3. Pour situer cette découverte, rappelons qu'il faudra attendre 1517 pour que Fernán de Cortés approchât des côtes du Mexique sur lesquelles Cortés accostera à Vera Cruz en 1519.

Charles-Quint après lui avoir infligé un insupportable outrage : la rapine du trésor du dernier empereur aztèque que Cortès, *conquistador* de la couronne madrilène, ramenait paisiblement du Mexique.

Si les Normands furent actifs en Amérique du Nord – en baie de New York comme le long des côtes du Canada –, ils furent aussi présents en Amérique centrale et du Sud : dès 1503 au Brésil et, ne l'oublions pas, durant tout le xvii^e siècle en Guyane. J'insiste : le lien entre le Rouge Brésil et la Verte Normandie est d'abord un lien bleu, un lien maritime, et même un lien atlantique. En effet, la découverte des Amériques fut une formidable opportunité de croissance pour les ports normands et, si les capitaines se combattaient rudement, les équipages, eux, s'accordaient assez bien. Situé dans la Péninsule Ibérique – ce qui est juste –, l'on pare souvent le Portugal d'un tempérament méditerranéen – ce qui est faux. C'est un pays océanique dont bien des traits forgèrent aussi le caractère des marins basques, normands, bretons ou celtes. Et la présence portugaise au Brésil durant près de quatre siècles ne fut pas sans empreindre la mentalité brésilienne, en structurant une société très codée et en formant des hommes rudes à la tâche, résolus et, pour tout dire, assez têtus.

Une fois découverte cette terre féconde vint aussitôt le temps de l'exploitation économique : exploitation soutenue par la Couronne portugaise d'un côté, maraudes plus opportunistes du côté des armateurs et marchands normands, qui ne furent pas les derniers à ramener or, racines, peaux, pierres, plumes, coton et bois en provenance du Brésil. Le fameux « bois de braise » ou *Pau-Brasil* – au cœur du roman « Rouge Brésil » qui valut à J.-C. Rufin le Prix Goncourt en 2001⁴ – fut vite connu en Europe et sa résine écarlate servit dès le début du xvi^e siècle aux teintures de la florissante draperie rouennaise. Avec Marseille, le port de Rouen en obtint d'ailleurs le monopole d'importation en 1549. Aujourd'hui encore – l'ancien Président de votre Compagnie, Philippe Davenet, ne me démentira pas –, le *Pau-Brasil* reste une essence fort prisée des violonistes et des violoncellistes pour la confection de leurs archers.

Un regard faussement superficiel

Le regard que nous portons sur le Brésil se résume souvent à trois clichés : la plage, le football et la samba. Une caricature comporte toujours un trait de vérité. Au Brésil, la plage est le seul lieu de rencontre libre et ouvert où se mêlent des milieux sociaux aux relations

4. Jean-Christophe Rufin, *Rouge Brésil*, Paris, Gallimard, 2001.

ordinairement plus segmentées. Le football est un élément d'identité laissant au rêve la place que la vie réelle lui enlève. La samba comme le carnaval sont des expressions jubilatoires où la transgression obéit à des codes stricts. À Rio de Janeiro comme à Salvador da Bahia, les défilés sont réglés de façon immuable, aux antipodes de l'improvisation brouillonne que croit percevoir le spectateur non averti.

Ces clichés expriment aussi le fait qu'en Europe, lorsqu'on parle d'Amérique latine, le qualificatif latin – latino, donc romantique – l'emporte aussitôt sur le substantif Amérique. Or, les Brésiliens se vivent d'abord comme un peuple des Amériques. Pourquoi ? Un peu de sociologie coloniale l'explique. Les Anglais envoyaient dans leurs possessions de bons éléments de la société civile ou militaire ; ils servaient sans vergogne un impérialisme économique dépourvu de toute prétention assimilatrice ; d'ailleurs aux Indes, en Asie ou en Afrique, les palais des gouverneurs britanniques étaient toujours situés en dehors ou au-dessus des cités. Les Français, quant à eux, envoyaient outre-mer les cadets des bonnes familles ; ils servaient naturellement un projet économique, mais mâtiné d'une ambition civilisatrice. En Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou en Indochine, les palais des gouverneurs français rayonnaient non seulement au cœur des cités, mais ils se voulaient le cœur des cités. Ajoutons qu'une fois leur mission accomplie, Anglais et Français avaient vocation au retour dans la mère patrie.

À l'exception notoire de la Cour portugaise fuyant en 1807 l'invasion de l'Ibérie par les troupes napoléoniennes du général Junot, puis du maréchal Soult, ce fut au contraire la lie de la société que le Portugal expédiait au loin de Lisbonne, Braga ou Porto. Les colons, vite devenus des *bandeirantes*, n'avaient en poche qu'un aller simple. Le Nouveau Monde était leur nouveau destin et, en découvrant l'inconnu, ils arrivaient chez eux : d'où le développement fulgurant du métissage. Ce sentiment fut d'autant plus fort que, contrairement aux *conquistadores* espagnols au Mexique ou dans les Andes, les Portugais ne rencontrèrent pas au Brésil – hormis quelques Guaranis ou Tupinambas – de grandes civilisations amérindiennes : point d'Aztèques, d'Incas ou de Mayas. Ils découvrirent au contraire un pays vierge et vide, d'une immensité vertigineuse où tout était à prendre. C'est pourquoi le tempérament brésilien est si profondément américain quand bien même la confusion entre peuples des Amériques et ressortissants des États-Unis fausse la perspective au point d'ignorer un élément fondateur de l'identité brésilienne.

En retour, le regard que portent les Brésiliens sur la France n'est pas non plus dépourvu de clichés. Pourtant, la culture française exprima toujours assez naturellement les valeurs recherchées par l'élite brésilienne. Ainsi, en 1789, une conjuration menée par Joaquim Jose da Silva Xavier,

officier dentiste (d'où son surnom de *Tiradentès*), tenta de s'affranchir du colonisateur portugais. Son joug était d'autant plus mal supporté qu'à l'exploitation – en 1788, la Couronne portugaise n'exigea pas moins de 8 tonnes d'or en impositions diverses –, s'ajoutait un asservissement intellectuel : il faudra attendre la proclamation de la République en 1889 pour que des livres puissent être imprimés au Brésil même, au lieu d'être importés du Portugal. La conjuration de *Tiradentès* – appelée *Inconfidências* – menée à partir d'Ouro Preto fut trahie et ses meneurs jugés, puis exécutés. Mais cette conspiration puisa bien son inspiration dans l'esprit des Lumières et le rationalisme⁵.

D'ailleurs, le drapeau de l'état du Minas Gérais, où se situe Ouro Preto, porte encore aujourd'hui en son centre un triangle maçonnique écarlate proclamant les valeurs d'égalité et de fraternité. Ce sont ces mêmes valeurs que portèrent ensuite les saint-simoniens, puis les positivistes avec Auguste Comte, auteur de la devise du Brésil : « *Ordem e progresso.* » La vérité force d'ailleurs à rappeler qu'Auguste Comte mentionnait « *l'ordre, le progrès et l'amour.* » Mais l'amour manque désormais à l'appel, à moins qu'il ne soit déjà inclus dans le progrès.

Ce regard empathique du Brésil sur la France se retrouve aussi dans l'art de vivre à la française. Cet art de vivre n'est pas une simple vanité bourgeoise, mais un *corpus* de valeurs au nombre desquelles se trouvent le respect d'autrui, la préférence pour la diversité, l'importance accordée à la culture et à l'éducation, le goût pour l'échange et le débat... Les Normands jouèrent d'ailleurs un rôle décisif pour promouvoir au Brésil l'art de vivre à la française.

En effet, la Cour portugaise exilée au Brésil devant rentrer au pays, le fils du roi du Portugal, peu empressé de retraverser l'Atlantique, se hâta de proclamer l'indépendance de l'Empire brésilien et prit en 1822, comme chef de la maison des Bragance, le nom de Pedro I. Son fils, Pedro II, eut une fille – Isabelle – qui épousa en 1864 Gaston d'Orléans, comte d'Eu, fils de Louis d'Orléans et petit-fils de Louis-Philippe, roi des Français. De solides relations naquirent alors entre Rio de Janeiro et Eu en Seine-Maritime, là même où le couple princier vécut son exil après la proclamation de la République. Ainsi trouve-t-on encore nombre d'exemples d'architectures anglo-normandes à Petrópolis, cité d'altitude proche de Rio où la Cour passait son estivage et qui ne dépareilleraient nullement à Cabourg, Trouville ou Étretat.

5. Voir Armelle Enders, *Nouvelle histoire du Brésil*, Paris, Chandeigne, « Série Lusitane », février 2008, p. 88 et suiv.

Une relation consistante

À l'heure où, en 2008, un partenariat stratégique fut conclu entre le Brésil et la France – j'eus l'honneur d'en coordonner la négociation –, les relations avec la Normandie restent d'une vive actualité.

À l'automne dernier, mon épouse et moi-même avons été revoir au Havre « le Volcan » – ou le « Pot de Yaourt », comme l'on dit là-bas – construit entre 1978 et 1982 par Oscar Niemeyer lorsqu'il fut exilé par la dictature qui s'abattit sur le Brésil de 1964 à 1985. En France, il put exercer la profession pourtant réglementée d'architecte par une décision personnelle du Général de Gaulle. Ayant eu l'honneur de lui remettre la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur le jour même de ses 100 ans, je me souviens avec émotion du vieil homme évoquant, dans un parfait français, l'accueil bienveillant d'André Malraux, lequel avait visité vingt ans plus tôt le chantier de la capitale brésilienne en compagnie de son ami Le Corbusier. Cette occasion me permit d'ailleurs, sur l'aimable sollicitation de votre confrère Alain Robinne, de l'entretenir de la réfection de la flèche de la cathédrale de Rouen...

Ces relations sont aussi celles de la jeunesse, puisque j'ai noté avec bonheur qu'en février 2011, la Maison de l'université de Rouen ne consacra pas moins de trois soirées consécutives au Brésil. Sachez que ce que l'on nomme la musique populaire brésilienne (MPB), qui chante la *saudade* et les bons sentiments, est aujourd'hui encore la musique typique la plus vendue dans tout le réseau de la FNAC. Durant ma mission diplomatique, je fus comblé d'avoir pour interlocuteur le ministre Gilberto Gil afin de préparer l'année de la France au Brésil et, si la chanteuse Marisa Monte revient à Rouen, je vous conseille de ne pas la manquer : c'est une merveilleuse artiste.

Ces relations sont toujours, bien entendu, économiques, puisque Rouen reste le premier port français d'importation et de stockage d'éthanol ; mais, peut-être devrais-je parler d'Haropa plutôt que du port de Rouen⁶... J'ai noté aussi que les mytiliculteurs de la baie du Mont-Saint-Michel importaient encore du bois imputrescible du Brésil afin d'équiper leurs élevages de moules.

Enfin, ces relations demeurent celles qui unissent la communauté maritime. La dernière Armada de Rouen, en septembre 2009, accueillit la frégate *Brasil*, navire-école de la Marine brésilienne. Puisse-t-il en aller de même lors de la prochaine édition avant que – et c'est un projet sur

6. Annonce de la création d'un GIE entre Le Havre, Rouen et Paris pour constituer le 4^e des grands ports nord européens : voir *La Correspondance économique* du 20 janvier 2012, p. 15.

lequel nous travaillons avec votre confrère Nicolas Plantrou – *Le Belem* ne mouille en baie de Guanabara pour l'ouverture des Jeux olympiques de Rio de Janeiro, en 2016.

Je voudrais conclure cette partie historique par deux évocations, l'une sombre et l'autre plus légère, contribuant, chacune à leur façon, à attester de la consistance des liens entre le Brésil et la Normandie. La première histoire est sombre en tant qu'elle affecte la dignité humaine. Chacun connaît l'épopée de Nicolas de Villegagnon. Parti du Havre le 12 juillet 1555, il ne quitta les côtes de France que le 14 août pour cause de mauvaise mer. Sur trois bâtiments, il embarqua 600 hommes – dont quelques femmes pour se marier et quelques enfants, dits «truchements», pour apprendre les langues indigènes – et mouilla en baie de Guanabara au droit de ce qui sera, à partir de 1565, la ville de Rio de Janeiro. Il bâtit alors Fort Coligny et y déroula le destin tragique de la « France antarctique » jusqu'en mars 1557, date à laquelle les Portugais chassèrent définitivement les Français. La vision romanesque de cette aventure est rapportée dans le roman déjà cité de J.-C. Rufin, *Rouge Brésil*, mais le témoignage le plus puissant sur ce curieux phalanstère reste certainement celui du protestant Jean de Léry, qui publia en 1578 une *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* en réplique à la *Cosmographie universelle* publiée trois ans plus tôt par le moine cordelier André Thevet⁷. Après avoir sollicité des renforts auprès de Jean Calvin, les huguenots dépêchés sur place furent cependant vite expulsés de Fort Coligny par Villegagnon, et durent vivre plusieurs mois auprès des Indiens anthropophages. Or, ils survécurent et, même, ils en revinrent ! Cette intimité n'était pas vraiment nouvelle puisqu'au début du XVI^e siècle, Paulmier de Gonneville ramena à Honfleur un Tupinambas qu'il éduqua avant de lui léguer tous ses biens. Mais, contrairement aux Espagnols partisans d'une stricte ségrégation, les Normands – déjà habitués à la pratique du troc sur les côtes africaines – contribuèrent au Brésil à une acculturation fondée sur un métissage de nécessité porté par une véritable empathie envers les Indiens ; peut-être même aussi envers les Indiennes.

On retrouve sur le site de l'université de Californie⁸ la version numérisée de l'ouvrage publié par Ferdinand Denis en 1850 et intitulé : *Une fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550*. Cette fête fastueuse fut organisée en l'honneur du roi Henri II et de sa jeune épouse Catherine de Médicis. La capitale normande voulait, en effet, supplanter Florence et Lyon, qui venaient tout juste de recevoir le couple royal. Aussi, la

7. Voir Jean-Marc Montaigne, *Le trafic du Brésil, navigateurs normands, Bois-Rouge et cannibales pendant la Renaissance*, Rouen, ASI Communication, mars 2000.

8. Voir books.google.com.

ville organisa-t-elle sur la Seine un combat entre pirogues – ou, selon les versions, une attaque par le fleuve d'un village érigé sur l'île Lacroix – ; bref, une mise en scène mobilisant une cinquantaine de Tupinambas ainsi qu'une centaine de Normands déguisés en Indiens. La description de cette manifestation ne manque pas de sel puisque, semble-t-il, la jeune reine ne fut pas plus gênée par la nudité des Indiens que par celle des robustes Normands grimés en Indiens : « Les naturels étaient vêtus de leur innocence », rapporta l'auteur...

Il reste des représentations de ces festivités sur les poutres du musée des Antiquités, rue Beauvoisine, ou sur quelques vieilles demeures de garanciers, rue Eau-de-Robec. Mais, elles n'expriment cependant que l'écume des choses.

Le fond des choses, en l'occurrence, c'est la naissance d'un mythe : celui du bon sauvage avec, comme toujours, un sourire et une grimace. Le sourire est une sympathie sincère pour des êtres différents – louée par Montaigne, Montesquieu, Diderot, d'Alembert, Rousseau, Buffon et, à sa façon, par Lévi-Strauss –, vantant la différence, l'altérité et l'altruisme au service d'une humanité plus élevée. Il s'agit d'un mythe – « un mensonge qui dit vrai », selon le mot de Jean Cocteau – proposant une vision idyllique d'un être naïf, non corrompu, prompt aux jeux de l'amour et en osmose avec la nature ; un naturel dont les qualités simples font bien évidemment ressortir l'angoisse existentielle de l'être civilisé. La grimace, elle, est vraiment hideuse. La Compagnie de Jésus ayant été fondée en 1540⁹, Ignace de Loyola dut rapidement justifier des raisons ayant conduit à sa création. Implantés aux Amériques dès 1549 sous la protection de la couronne portugaise, les Jésuites venaient pour « inculturer » – selon le mot du père Arrupe, général des Jésuites de 1965 à 1981 –, c'est-à-dire pour porter le message chrétien dans une aire inconnue ou, pour tout dire, en vue de « produire » de nouveaux fidèles. C'est au nom du mythe du bon sauvage que les Controverses de Valladolid¹⁰ reconnurent en 1550 et 1551, non pas l'existence même de l'âme qui n'était pas en cause, mais le principe d'égalité des droits et des devoirs entre tous les hommes, leur vocation à la liberté et leur aptitude à être catéchisés. Les Jésuites créèrent d'ailleurs de petits phalanstères – les *aldeias* ou réductions jésuites – pour « inculturer » les Indiens : on les visite encore en Uruguay et au Paraguay.

9. Voir François Sureau, *Inigo*, Paris, Gallimard, 2010.

10. Valladolid se situe en Castille, au nord de l'Espagne. Sur ordre de Charles Quint s'y tint, en 1550 et 1551, un débat dogmatique opposant, notamment, le dominicain de Las Casas au théologien Sepúlveda sur la façon d'évangéliser les Indiens selon la morale chrétienne et non, comme on le croit trop souvent, sur le fait que les naturels aient ou non une âme.

Mais, leur ardeur prosélyte s'opposait de front au servage requis par des colons en manque perpétuel de main-d'œuvre. Passionnée, violente même¹¹, la lutte tourna à l'avantage des colons puisque les Jésuites furent expulsés du Brésil, puis bannis du Portugal. La dimension la plus sombre de cette querelle tint alors au soutien – délibéré ou non, mais en tout cas avéré – de la Compagnie de Jésus à la traite négrière engagée depuis la première moitié du xv^e siècle, laquelle a conduit à la déportation de plus de 3 millions de Noirs à partir des côtes d'Afrique occidentale. Le bon sauvage étant un Indien susceptible d'être catéchisé et « inculturé », il fallait bien trouver une main-d'œuvre de substitution, insusceptible d'accéder aux choses de l'esprit et de l'âme : une race plus servile, donc inférieure. Cette conséquence collatérale mais insupportable des controverses de Valladolid n'a pas été sans laisser de traces dans l'histoire brésilienne, puisqu'il faudra attendre mai 1888 pour que l'esclavage soit aboli par l'empereur Pedro II, à la veille de la proclamation de la République ; soit 40 ans après la France grâce à Victor Schœlcher et 23 ans après les États-Unis grâce à Abraham Lincoln. Les voies du Seigneur sont décidément bien impénétrables...

L'histoire plus légère n'est pas celle de l'introduction en France, en 1556, par le moine cordelier Thevet déjà cité, de quelques graines exotiques qu'il confia à Jean Nicot, Ambassadeur de France au Portugal, lequel en tira des feuilles dites *nicotina tabacum*. Avec celles-ci, l'habile courtisan soulagea les migraines de Catherine de Médicis et de son fils, François II, en leur faisant ingurgiter du tabac brésilien. Chacun connaît les méfaits du tabac dont le moindre n'est pas la taxe que Richelieu imposa dès 1629 sur son commerce et qui, sans cesse augmentée depuis lors, existe encore de nos jours. Je cite néanmoins cette anecdote puisque l'on cultiva du tabac en Normandie jusqu'au milieu du xvii^e siècle.

Non, c'est l'histoire inverse que j'aimerais conter devant votre Compagnie : celle qui fit qu'en 1723, c'est la France qui introduisit le café en Amazonie. Aujourd'hui, le Brésil est le premier producteur mondial de café avec 1,3 million de tonnes sur les 7 millions produits à travers le monde ; il est suivi par la Colombie, l'Indonésie, le Viêt-Nam, l'Éthiopie et la Côte d'Ivoire. Or, le café fut introduit aux Amériques par des colons néerlandais installés en Guyane hollandaise – aujourd'hui le Suriname –, ayant rapporté avec eux quelques plants tirés de leurs possessions indonésiennes de Java et de Sumatra, eux-mêmes issus de

11. Le père Antonio Vieira, supérieur des missions jésuites du Nord du Brésil, fut même expulsé du Brésil et traduit devant l'Inquisition de Lisbonne pour les positions qu'il prit en faveur des Indiens (*Quinto Imperio del Mondo*).

la région de Moka au Yémen. Cette plante alors inconnue dans le Nouveau Monde fut jalousement protégée, mais pas au point d'empêcher qu'elle ne circulât secrètement entre le Maroni et l'Oyapock dans ce qu'on appela la « France équinoxiale » puis, à partir de la Révolution, le département de la Guyane. Or, sous le règne de Louis XV, la « France équinoxiale » était administrée par un Gouverneur dont l'activité était si intense que sa jeune épouse trahissait mal le désarroi dans lequel la plongeait un ennui profond. Le Brésil, alors colonie portugaise, envoya pour le représenter en Guyane un brillant officier de cavalerie, Francisco de Melo Palheta, dont l'activité était sans doute moindre que celle du Gouverneur puisqu'il eut le loisir d'adoucir le désarroi de l'épouse de ce dernier bien au-delà de ce que réclament ordinairement les relations diplomatiques¹². Rappelé au Brésil, l'ardent officier reçut de la dame de son cœur un curieux bouquet d'adieux : un bouquet de plants de café. On connaît la suite... Il n'est pas indifférent qu'un des plus brillants succès agricoles du Brésil trouve son origine dans un élan amoureux. Je ne sais si la promotion des échanges par le cœur fait encore partie des recommandations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais l'histoire est si charmante qu'elle me semblait devoir être racontée tant elle éclaire d'une lumière plus douce la relation franco-brésilienne. Voici pour l'histoire. Qu'en est-il maintenant de l'avenir ?

*

L'Ancien et le Nouveau monde entretiennent des relations toujours intenses, mais dont la nature a bien changé. Pourquoi ? D'un côté, la relation transatlantique a tôt été confisquée par celle avec les États-Unis. De l'autre, le Brésil – devenu le 6^e PIB mondial¹³ (2 518 milliards \$) devant le Royaume-Uni (2 481 milliards \$), juste derrière la France (2 808 milliards \$) et qui, de ce fait, s'ennuie un peu en Amérique latine – s'est résolument engagé dans la mondialisation. Mais, il ne l'a pas fait seul. Il l'a fait aux côtés d'autres grands pays émergents comme la Russie, l'Inde et la Chine, mais aussi l'Afrique du Sud, l'Indonésie, le Mexique ou la Turquie.

Déclin et émergence

Ces deux mondes se parlent-ils encore, et de quoi ? Sont-ils, à l'inverse, menacés par le « Choc des civilisations » annoncé par Samuel

12. Voir Jean Vitaux, *Les petits plats de l'Histoire*, Paris, Puf, 2012.

13. Voir *Center for Economics and Business Research*, 26 décembre 2011.

Huntington dans son célèbre article publié en 1993 dans *Foreign Affairs* ? Ma conviction est que – à supposer que l'on sache vraiment de quoi l'on parle en évoquant les civilisations – il n'y a guère de choc à redouter entre le Brésil et l'Europe. En revanche, il y a une divergence de trajectoires sur laquelle il convient de s'interroger : quel destin commun peuvent donc partager la « Vieille Europe » et une puissance émergente ?

La « Vieille Europe » ? Il n'est qu'à vivre quelque temps hors de France pour être frappé, au retour, par un manque d'enthousiasme du corps social ou, plus exactement, par le contraste entre « la confiance et l'énergie des nouveaux venus de la réussite et la fatigue historique de l'Occident », comme l'écrit avec justesse Dominique Moïsi¹⁴. Tout est prétexte à la frilosité et au repli. Faut-il pour autant sacrifier à l'antienne des « déclinologues » ?

La théorie du déclin procède d'une vision anthropomorphique de l'Histoire aux termes de laquelle, après l'éclosion et l'âge d'or, succède une fin nécessaire : soit par régression comme pour les Mayas au x^e siècle, soit par dilution comme pour Sumer au iv^e siècle avant J.-C. C'est cette vision cyclique de l'Histoire qui inspirait Paul Valéry lorsqu'il formula sa pensée après la Première Guerre mondiale : « Nous autres, civilisations, savons maintenant que nous sommes mortelles. »

Ce n'est guère le sujet de cette communication, mais je n'adhère d'aucune façon aux thèses des « déclinologues » : l'Europe demeure une puissance politique, économique et intellectuelle dont la croissance restera durablement atone mais qui, si elle sait inventer un nouveau paradigme de progrès, dispose de tous les atouts nécessaires à un destin enviable.

L'émergence, elle, est un concept bien différent, qui fut inventé vers 1920 par des biologistes voulant désigner une évolution dans laquelle :

- un ensemble devient intrinsèquement supérieur à la somme des entités qui le composent ;
- et adopte un comportement propre et distinct du cumul des comportements de ses entités constitutives.

C'est en suivant cette acception qu'en sciences sociales, l'on parle de « continents émergents » au nombre desquels le continent du vivant avec les biotechnologies, le continent du numérique avec l'informatique, le continent de la communication avec les médias ou le continent du virtuel avec la dématérialisation du réel¹⁵.

14. Voir Dominique Moïsi, *La géopolitique de l'émotion*, Paris, Flammarion, 2010.

15. Voir Georges Balandier, « L'avenir du progrès » in *Entretiens de l'Institut Diderot*, 2011, p. 102 et suiv. ; en ligne sur le site www.institutdiderot.fr.

Mais, il fallut attendre 2003 pour que des experts de la banque Goldman Sachs appliquent ce concept à des pays qui, sans être déjà industrialisés, n'étaient cependant plus en développement : donc des pays « émergents émergés » selon la formule utilisée par Laurent Fabius, ministre normand des Affaires étrangères. Ainsi donc naquirent les pays BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, rejoints plus tard par l'Afrique du Sud.

J'indique tout de suite que la création du concept de BRICS ne signifie nullement que rien n'existait auparavant dans ces pays.

Ainsi durant le xx^e siècle, le Brésil aura-t-il multiplié son PIB par 127 et sa population par 10. Quant à la Chambre de commerce franco-brésilienne, elle fut créée à Rio en 1901... La banque Goldman Sachs inventa donc un concept, mais pas l'Histoire.

Une exposition croissante

On parle beaucoup des BRICS, mais ils ne suivent pas un destin singulier comme le prétendent les tenants de la théorie – encore une – du découplage. Celle-ci entendait distinguer les pays industrialisés en crise des pays émergents immunisés contre cette crise. Or, ce que nous constatons aujourd'hui contredit cette thèse. Les BRICS connaissent, certes, une croissance plus soutenue par un effet de rattrapage, au point même que leur PIB cumulé équivalait dès 2007 à celui des États-Unis : soit 21,4 % du PIB mondial. Mais, l'analyse des cycles économiques montre que le sort des pays émergents reste calé sur celui des pays industrialisés. Ce qui les différencie est une plus prompte capacité de rebond, une réactivité plus vive et, pour tout dire, une ardeur plus fraîche.

Ne surestimons donc pas trop les BRICS. L'Inde et le Brésil sont des démocraties, mais qui peut le prétendre de la Russie ou de la Chine ? Si tous ont fait le choix de l'économie de marché, le taux réel d'ouverture de leurs économies reste plutôt limité. Sur la question de la libéralisation de l'agriculture et des services, le Brésil et l'Inde tiennent des positions opposées. Le Brésil vient de déférer l'Afrique du Sud devant l'OMC pour entrave au commerce de la viande. Les dirigeants des BRICS se réunissent désormais régulièrement – ce qui est bien –, mais la fermeté de leur résolution est inversement proportionnelle à l'éclat de leurs sourires sur les photos de famille : on vient de le voir encore lors du 4^e sommet des BRICS réuni en mars 2012 à Dehli.

Ces pays développent des valeurs propres comme l'harmonie, le temps long, l'effort, la croissance inclusive... et échappent en partie à notre rationalité : ils peuvent tout à la fois être centralisateurs et fédérés, nationalistes et multilatéraux, continentaux et globaux, planificateurs et

opportunistes... incarnant ainsi ce que d'aucuns appellent une émergence paradoxale¹⁶. Pour autant, ce serait une lourde erreur que de les sous-estimer. Les BRICS mobilisent aujourd'hui des masses critiques leur permettant de revendiquer toute leur place afin d'écrire, avec d'autres, le destin du monde. Ils représentent 15 % du commerce international, 20 % de la croissance mondiale et 40 % de la population de la planète. Ce sont d'immenses territoires terrestres et maritimes ; d'immenses peuples et – à l'exception notoire de la Russie – d'immenses jeunesse ; d'immenses flux d'investissements et d'immenses réserves de change. Ces réalités physiques sont également avérées en termes intellectuels : en 2008, le nombre d'articles scientifiques publiés dans des revues référencées a, pour la première fois, été supérieur au Brésil qu'en Russie. Le large fossé technologique d'hier n'est plus qu'une mince fêlure aujourd'hui. Par ailleurs, les BRICS disposent de marchés domestiques amples et larges, donc d'une demande intérieure tirant leur croissance. N'oublions pas qu'en Chine, la consommation des ménages ne représente à ce jour qu'à peine 35 % du PIB : ce qui est fort peu.

Le dialogue qu'entretenaient hier l'Est et l'Ouest s'est ensuite enrichi d'un dialogue Nord/Sud. Mais, à l'heure du monde global, le dialogue devient aussi Sud/Sud et les BRICS échangent entre eux de plus en plus de biens et de services : en 2011, le commerce entre les pays BRICS a crû de 30 %. La Chine est devenue le 1^{er} partenaire économique du Brésil, se substituant ainsi aux États-Unis, ainsi que l'un des tout premiers investisseurs en Afrique. Dans le même temps, les BRICS et les nouveaux pays émergents dialoguent de plus en plus dans les domaines immatériels : les échanges d'étudiants se multiplient ; les équipes de chercheurs s'ouvrent et s'organisent ; les distances et les fuseaux horaires sont abolis par l'*Internet* et les réseaux sociaux ; la connaissance est disponible partout et tout de suite. Enfin, je voudrais mentionner deux données immatérielles, qui me semblent déterminantes.

La première tient à la rusticité des sociétés des BRICS. C'est un atout dans la mesure où cette rusticité permet d'accepter les aléas du destin tandis que nous autres, sociétés industrialisées, recherchons sans cesse une mutualisation croissante des risques. L'élasticité sociale fait supporter ici ce qui serait considéré ailleurs comme inacceptable.

La seconde est que les BRICS ont chevillé au corps un inoxydable optimisme que justifient tout à la fois l'espoir et la confiance. C'est cet optimisme qui transforme la crise en opportunités pour certains, tandis que d'autres n'y recèlent qu'une funeste fatalité. Cet optimisme permet

16. Jean-Pierre Raffarin, « BRICS, l'émergence paradoxale », *Le Figaro*, 31 août 2012, p. 14.

une projection dans l'avenir grâce à laquelle les BRICS, chemin faisant, acquièrent l'estime de soi en même temps que la considération des autres.

Une destinée durable ?

Pour autant, tous ces atouts forment-ils un destin ? Probablement oui, en termes de statut international et de gouvernance mondiale. Désormais, plus personne ne défend sérieusement l'ordre issu de la Seconde Guerre mondiale, qui prévalut jusqu'à la chute du mur de Berlin en novembre 1989, et même au-delà. Les débats sur la composition du Conseil de sécurité des Nations Unies finiront bien par déboucher un jour, notamment pour combler l'écart de représentativité entre cette instance et l'Assemblée générale, sauvant de la sorte un système que l'on peut certes critiquer, mais auquel il n'existe aucune alternative crédible. De même, plus personne n'attend d'un G-8 les décisions que seul le G-20 semble désormais légitime de prendre ; la formule des G-6, -7 ou -8 aura quand même fonctionné durant 35 ans, ce qui est exceptionnel. Il en va tout autant pour le Fonds monétaire international (FMI) dont la réforme des quotes-parts traduit une légitime évolution dans la gouvernance. La relève opérée récemment à la Banque mondiale prouve que les États-Unis ne sont hélas guère prêts à consentir les mêmes efforts. Que dire, enfin, des grandes conférences internationales – celle de Durban en 2011 sur le changement climatique ou celle de Rio+20 en 2012 organisée pour les 20 ans du Sommet de la Terre – où désormais, ce sont les BRICS qui font ou défont les consensus indispensables.

Mais, la gouvernance reste organique tandis que l'influence, elle, est politique. Or, si les BRICS portent une juste contestation d'un ordre obsolète, ils ne proposent aucun projet alternatif susceptible d'incarner un destin plus cohérent. Par ailleurs, la marche vers la démocratie – « la construction de la vertu » si chère à Montesquieu – se hâte lentement au point que l'idéal démocratique est tantôt déconsidéré par des processus électoraux dévoyés, tantôt contesté par des concepts comme celui de l'harmonie sociale permettant à la Chine de refuser le pluralisme politique au nom du progrès économique. S'il faut respecter le temps de chaque société, il convient aussi de maintenir la pression pour que le suffrage universel emporte des conséquences irréversibles¹⁷, pour que l'État de droit éveille les consciences, pour que l'esprit public garantisse l'intégrité

17. Lula disait souvent : « Jamais moi au Brésil ni Morales au Pérou n'auraient pu accéder au pouvoir sans le suffrage universel ; mais le suffrage universel exclut désormais – de façon mécanique – des élites que ne reconnaît pas un corps électoral large, pauvre et souvent illettré. C'est un effet irréversible du suffrage universel. »

des autorités légales, et pour que les pratiques démocratiques – auxquelles les printemps arabes ont montré que les réseaux sociaux participaient – posent les prémisses de ce qui, un jour, constituera une opinion publique. À cet égard, on ne peut que soutenir la proposition du Centre d'études et de recherches internationales (CÉRI) tendant à instituer un dialogue entre l'Europe et les pays IBAS¹⁸ : Inde, Brésil et Afrique du Sud. D'abord parce que le concept d'IBAS provient des pays concernés eux-mêmes, et non du Nord comme le concept de BRICS ; ensuite et surtout parce que des liens particuliers seraient ainsi utilement tissés entre des pôles d'influence ayant l'idéal démocratique en partage.

Une autre contrainte entravant un destin durable tient aux inégalités sociales, qui maintiennent nombre de pays en situation d'émergence ; c'est-à-dire avec une forte croissance économique sans vrai progrès social. Ces pays consentent pourtant beaucoup d'efforts pour faire reculer la pauvreté : en ce sens, ils pratiquent des politiques d'inclusion sociale. Mais, pour aller au-delà, ils devraient mener des politiques de cohésion sociale. Certes, ceci est très difficile dans des pays-continentaux où les solidarités essentielles ne procèdent pas de l'État – un État souvent peu connu ni très respecté – mais de cercles de plus grande proximité : famille, cité, clan, église, ethnie... Prenons l'exemple du Brésil, le programme « *Bolsa Familia* » mis en place par F.-H. Cardoso, puis développé par Lula et Dilma Rousseff, a permis d'arracher à la misère 11 millions de familles, soit environ 50 millions de personnes ; et ceci en créant une allocation monétique dont seules les mères de famille ont l'usage. Mais cette politique n'a pas empêché que, même sous Lula, 10 % de la population concentrent encore entre leurs mains 62 % de la richesse nationale. Combattre l'exclusion sociale est bien ; renforcer la cohésion sociale est mieux. D'ailleurs, les politiques sociales mises en œuvre ont été relativement onéreuses et inefficaces du fait d'un effet redistributif trop faible. En revanche, l'on constate qu'avec un chômage situé autour de 6 %, c'est la progression du salariat formel qui a constitué la politique sociale la plus efficace en termes économiques aussi bien que démocratiques. Un salaire vaut toutes les allocations imaginables...

L'éclosion de la citoyenneté passe, en effet, par le développement d'une classe moyenne attachée à l'épargne, à l'éducation et à la préparation de l'avenir. En 2000, on évaluait à 1,8 milliard d'individus la classe moyenne du monde. En 2030, elle en comptera 4,8 milliards, soit un croît de 3 milliards. 90 % – donc 2,7 milliards – proviendront d'Asie, et 130 millions d'Amérique latine ; plus tard viendra le temps

18. Christophe Jaffrelot, « France/Pays émergents : réagir en Européens », *Le Figaro*, 14 août 2012.

de l'Afrique. C'est là une tendance structurante de notre monde global. Voyez, par exemple, l'évolution impressionnante des dépenses éducatives privées au Viêt-Nam. Voyez aussi l'évolution intérieure de la Turquie ou de l'Indonésie rapportant la preuve d'une coexistence possible entre la modernité et l'Islam non arabe. Au Brésil, où elle fut laminée par l'hyper-inflation jusqu'aux années 1980, la classe moyenne est passée de 34 % des consommateurs en 2005 à 52 % en 2009, soit 95 millions de personnes, et 113 millions attendues en 2014. En 15 ans, 70 % de la population brésilienne aura donc rejoint la classe moyenne.

Ces évolutions sont certes moins marquantes que les grandes alternances politiques, mais elles sont plus décisives dans la mesure où, au-delà d'un certain seuil, elles engagent les sociétés sur un chemin de progrès plus pérenne. Bien sûr, elles ne sont pas sans effet pervers. Une classe moyenne florissante favorise souvent un individualisme étroit plutôt qu'une solidarité active. Mais il y a de bonnes chances qu'il faille en passer par là avant de bâtir un sentiment d'appartenance, un *affectio societatis* comme diraient les juristes, transformant une somme de réussites individuelles en un destin collectif. En ce sens, les réflexions sur la mesure des performances économiques et du progrès social proposées en 2010 par Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi – c'est-à-dire une nouvelle mesure du PIB et de la croissance – mériteraient certainement une plus juste considération.

Le Tiers État de la mondialisation

En 1952, trois ans avant la conférence de Bandung, Alfred Sauvy puisa dans l'esprit fécond de l'abbé Sieyès les ferments d'une métaphore pour inventer le terme de Tiers-Monde : « Ce Tiers-Monde qui, lui aussi, veut être quelque chose... »¹⁹ Sans doute peut-on aujourd'hui retourner la métaphore pour relever qu'aux États généraux de la mondialisation, les pays émergents entendent bien s'ériger en un Tiers État « qui, lui aussi, veut être quelque chose... » Encore leur faut-il dépasser les revendications de gouvernance pour porter un projet commun, promouvoir des valeurs convergentes et s'assigner un destin collectif.

On doit aussi attendre de ce Tiers-État de la mondialisation – plus imaginaire et décomplexé – un renouvellement du *leadership* politique que n'assume plus vraiment un Occident traumatisé par son déclin. Dans le monde industrialisé, ce n'est vexer personne que de reconnaître un certain essoufflement des élites lié, notamment, au poids des conformismes, au simplisme des médias et à l'impatience des opinions. Mais

19. Voir Alfred Sauvy, « Trois monde, une planète », *Le Monde*, 14 août 1952.

une chose est certaine : un nouvel usage du monde réclame un *leadership* plus divers, audacieux et légitime afin tout à la fois d'éclairer, de décider et de rassurer. Combien de fois n'ai-je entendu le président Lula déplorer le manque de *leadership* face aux défis du siècle nouveau. Il est vrai qu'il a conclu son second mandat avec une popularité de 85 %, supérieure à celle qu'il détenait en débutant son premier mandat...

*

J'espère n'avoir pas lassé votre Compagnie par une communication trop longue. Je souhaiterais néanmoins la conclure en rappelant que, entre le Rouge Brésil et la Verte Normandie, ce sont avant tout les liens humains qui franchirent l'Océan, puis les siècles. Bien sûr, les intérêts et les conflits aussi mais, avant tout, une certaine vision de l'Homme et du monde. Or, en participant comme vous le faites au rayonnement des idées, votre Compagnie œuvre au respect de l'intelligence, de la tolérance et de la dignité humaine. Le tempérament normand a forgé et forge encore une part de l'esprit français. Si notre pays a connu plusieurs âges d'or, le Brésil, lui, est convaincu que le sien c'est aujourd'hui, et que demain ne pourra être que meilleur. Il reste que ces deux grands pays peuvent solidement s'appuyer sur le caractère de leurs peuples et le génie de leurs nations.

Réfugié en Amérique latine pour fuir l'enfer du nazisme, l'Autrichien Stefan Zweig publia en 1941 un opuscule intitulé *Le Brésil, terre d'avenir*²⁰. Une citation de cet ouvrage me fournira les mots ultimes de cette conférence publique :

Ce ne sont jamais les formes extérieures de l'État qui déterminent l'esprit et l'attitude d'un peuple, mais c'est au contraire toujours le tempérament inné d'une nation qui laisse, en définitive, son empreinte dans l'Histoire...

20. Stefan Zweig, *Brasiliens, ein Land der Zukunft*, 1941 (traduction française en 1942), publié par Le Livre de poche, collection « Littérature et documents », janvier 2002.

L'ALLEMAGNE, PUISSANCE EXPORTATRICE

par M. Renaud DELUBAC

Avocat, Consul honoraire de la République fédérale d'Allemagne

(Séance du 20 octobre 2012)

La revue *Courrier international* du 23 août 2012 posait la question : « Alors, on bouge ? » avant de préciser : « La Presse allemande dénonce l'immobilisme français. Les cent premiers jours de François Hollande à l'Élysée n'ont pas rassuré outre-Rhin. Le président n'est pas seul en cause. Vue d'Allemagne, c'est la société française tout entière qui résiste au changement. » Puis, le *Courrier international* publiait des extraits d'articles de l'hebdomadaire *Der Spiegel* et du quotidien *Die Welt*.

[*Der Spiegel* :] La France est trop amoureuse de son passé pour oser se réformer.

Le problème de la France, c'est qu'elle n'arrive pas à décider si elle veut se ranger parmi les Pays du Nord de l'Europe ou parmi ceux du Sud ; si la France peut encore faire la guerre en Libye, aucun de ses gouvernements n'est parvenu à réduire les cotisations sociales.

La France est un pays fondamentalement conservateur, cela fait partie de son charme.

La peur de la mondialisation est un phénomène national, 61 % des Français fustigent les délocalisations, ils sont également le peuple le plus pessimiste.

[*Die Welt* :] Peu de pays de l'Europe en crise ont passé sous silence leurs problèmes économiques autant que la France.

Cette interrogation sur l'état de la France était reprise peu après par plusieurs autres hebdomadaires français, notamment par *Le Point* du 30 août 2012 sous le titre : « On se réveille ? » L'éditorial de Franz-Olivier Giesbert développait le thème de « La France qui dort ». Sous-jacente à cette thématique, à ces inquiétudes, à ces craintes est la question de la *compétitivité de l'économie française* ainsi que le reconnaissait M. Arnaud Montebourg lors de sa visite à la Française de mécanique, dans la région Nord-Pas-de-Calais, le 8 octobre dernier :

La préférence du ministère du Redressement productif, c'est la préférence pour l'industrie, c'est là qu'il faut améliorer notre compétitivité, c'est là que l'effort national doit porter. C'est de cette manière que le gouvernement entend ouvrir le débat de la compétitivité ; on ne veut plus importer mais on veut produire en France. Pour cela, *il faut améliorer les conditions dans lesquelles nous voulons exporter* et faire payer le plus cher possible notre travail national. C'est ça la compétitivité. C'est une œuvre collective. Si demain, il n'y a pas de base industrielle forte, nous serons en déclin... C'est le moment du sursaut.

Programme d'autant plus vaste, aurait dit le Général de Gaulle, que la compétitivité française a disparu des écrans du Forum économique mondial de Davos, puisque notre pays ne figure plus parmi les *vingt premiers* à l'index global de compétitivité 2012-2013, les *dix premières* places étant par ailleurs occupées par :

- | | |
|-----------------|-------------------|
| 1. La Suisse | 6. L'Allemagne |
| 2. Singapour | 7. Le Royaume-Uni |
| 3. La Finlande | 8. Les États-Unis |
| 4. La Suède | 9. Hong Kong |
| 5. Les Pays-Bas | 10. Le Japon |

J'ai pensé que cette conférence permettrait de nous demander si les succès allemands dans le domaine des exportations peuvent livrer des clés pour une nouvelle compétitivité française. Je vous propose d'examiner successivement :

- les résultats de la puissance exportatrice allemande ;
- les facteurs explicatifs de la puissance exportatrice allemande.

Les résultats de la puissance exportatrice allemande

Vous pressentez tous que si le sujet est l'Allemagne, il sera aussi beaucoup question de la France, d'où ce petit rappel comparatif en quatre séries de chiffres :

France	Allemagne
64,8 M d'habitants	81,8 M d'habitants
28,1 M d'actifs	42,0 M d'actifs
10 % de chômeurs	5,5 % de chômeurs
Déficit commercial 2011 : - 69,6 milliards d'euros	Excédent commercial 2011 : 158 milliards d'euros

Entre 1990 et 2008, les exportations allemandes ont presque triplé passant de 348 à 984 milliards d'euros avec une progression moyenne annuelle de 5,9 %. L'Allemagne a été championne mondiale des exportations de 2003 à 2008. Elle a été détrônée par la Chine en 2009 mais, satisfaction pour l'Européen que je suis, l'Union européenne est la première puissance exportatrice devant la Chine et les USA.

En 2011, les exportations allemandes dépassèrent pour la première fois un billion d'euros pour atteindre 1 060 milliards d'euros (progression de 11,4 % par rapport à 2010). 71 % des marchandises exportées sont allées en Europe (59 % dans l'Union européenne), 16 % en Asie et 10 % en Amérique. Les cinq plus importants clients ont été : la France, les États-Unis, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la Chine.

Quelles sont les marchandises les plus exportées ?

1. Au premier rang sont les *véhicules et les pièces de rechange* (185 milliards d'euros) = 17,5 % des exportations allemandes. On trouve ensuite, par ordre décroissant :

2. les machines (162 milliards d'euros) = 15,3 %;

3. les produits chimiques (101 milliards d'euros) = 9,6 % (BASF, l'une des trois composantes avec Hoechst et Bayer de l'IG Farben d'avant-guerre, est le premier groupe chimique mondial);

4. les produits informatiques, électriques et optiques (85 milliards);

5. les équipements électriques (66 milliards);

6. les métaux (61 milliards);

7. les produits pharmaceutiques et assimilés (51 milliards);

8. les produits alimentaires et aliments pour bétail.

Il est impossible, dans le cadre de cette conférence, de passer en revue chacun de ces postes. Permettez-moi d'examiner seulement le premier (pour parler simplement, le commerce automobile) et le huitième (l'agro-alimentaire).

En 2011, selon les informations données par *Le Point* du 19 juillet 2012, l'excédent du commerce automobile de l'Allemagne a été de 100 milliards d'euros. Pour la France, le déficit a été de 5 milliards. En dix ans, la production automobile a régressé de 32 % en France, et dans le même temps a progressé de 19 % en Allemagne. À quoi est due la réussite des constructeurs allemands « malgré un coût horaire de 43 euros en 2008, le plus élevé d'Europe selon l'INSEE, contre 33 euros pour la France » ? Monsieur Bernard de Montferrand, ambassadeur de France à Berlin de 2007 à 2011, donne une explication tout à fait plausible dans le livre qu'il a publié en novembre 2011, *France-Allemagne : l'heure de vérité*, dont je conseille vivement la lecture et j'extrais ce passage :

L'industrie allemande a de grandes capacités d'adaptation, à commencer par le secteur automobile, qui emploie près de 10 % de la main-d'œuvre globale. C'est le domaine de l'excellence allemande, celui qui suscite outre-Rhin le plus de fierté et reflète d'une façon inconnue chez nous l'inconscient collectif. Qu'on en juge. L'industrie automobile allemande est non seulement plus importante que la française, elle est surtout plus rentable. Le chiffre d'affaires et l'emploi de ce secteur sont près de trois fois supérieurs en Allemagne (263 milliards en 2009 et 723 000 emplois en 2009). Ce déséquilibre est encore plus grand en termes de valeur ajoutée, puisque celle créée en Allemagne (74 milliards en 2008) est six fois supérieure à celle de la France (11 milliards en 2008). Les constructeurs automobiles allemands exportent trois fois et demie plus de véhicules que les Français, avec une particularité très forte : en 2008, ils produisaient 5,5 millions de véhicules sur le territoire allemand contre 2,1 millions en France. Ces résultats se répercutent sur les parts de marché : celle des constructeurs allemands est de 18 % en France, celle des constructeurs français de 10,3 % en Allemagne.

On retrouve dans ce succès des ingrédients bien connus : niveau de production élevé, localisation nationale de l'essentiel de la fabrication des produits, utilisation de produits intermédiaires fabriqués par les sous-traitants dans des pays à bas coûts, forte valeur ajoutée enfin grâce à des modèles haut de gamme, les fameux véhicules « Premium ». La voiture en Allemagne a un statut particulier. C'est d'abord un condensé de ce qu'il y a de meilleur dans la technologie. Que ce soit à Wolfsburg, Stuttgart ou Munich, les grands constructeurs font travailler plus d'un chercheur allemand sur quatre. Dans le centre de recherche automobile

de l'université Ludwig Maximilian à Munich, on peut voir des modèles automobiles installés directement dans les laboratoires où travaillent les étudiants. Aucun doute n'est permis sur le caractère « appliqué » de cette recherche. Une voiture allemande est aussi et surtout un symbole social. Les plus grands groupes rivalisent d'habileté pour mettre en scène la livraison des véhicules à leurs clients. Chaque voiture est présentée dans des bâtiments ultramodernes créés par les plus grands architectes, comme un « produit de luxe » quasi unique. Le client s'approprie « son » automobile au cours d'une cérémonie parfaitement réglée, clou d'un voyage initiatique à Stuttgart ou à Wolfsburg. On ne peut imaginer valorisation plus ingénieuse d'un produit industriel.

Ce succès industriel, pour retentissant qu'il soit, est tout de même moins surprenant que la percée de l'Allemagne dans le secteur agro-alimentaire qui a longtemps été une chasse gardée de la France. Si l'Allemagne, de manière anecdotique, est non seulement devenue le premier producteur européen d'asperges en 2003 avec plus de 90 000 tonnes devant l'Espagne et l'Italie, reléguant la France au 4^e rang (avec 18 200 tonnes), elle a désormais, et c'est évidemment beaucoup plus important, détrôné la France comme premier exportateur agro-alimentaire européen. Près de 80 % des exportations allemandes de produits agro-alimentaires trouvent leurs débouchés à l'intérieur de l'Union européenne, et l'Allemagne gagne des parts de marché en Suisse, en Russie, aux USA et en Chine. L'ambassadeur de Montferrand considère que si « la production française reste nettement supérieure à celle de l'Allemagne, la productivité allemande a dépassé celle de l'agriculture française avec pour conséquence directe, à partir de 2006 et 2007, un niveau d'exportation allemand supérieur. » Les milieux agricoles français ont immédiatement dénoncé l'emploi de travailleurs d'Europe de l'Est « sous-payés ». Que faut-il penser de cet argument ? S'il est vrai qu'il n'y a pas de SMIC généralisé en Allemagne à l'heure actuelle, et notamment pas dans l'agriculture, s'il est aussi sans doute vrai que l'heure travaillée pour la production des fruits en France revient à 12,5 € alors qu'elle revient à 6 € en Allemagne et en Espagne (contre 1,8 € en Pologne), il est aussi significatif que la Fédération nationale française des producteurs de fruits milite pour un SMIC européen à 6 € net/heure, considérant que les charges sociales françaises sont trop élevées car, je cite : « La France est un des rares pays de l'Union européenne à financer son modèle social sur les heures travaillées ; tous les autres ont une partie de leur modèle financé par l'impôt » (*L'Union agricole*, 16 août 2012). Mais le facteur coût dans l'agriculture allemande n'explique pas, tant s'en faut, que les exportations agricoles ont presque triplé depuis la

réunification en 1990. Il en va dans l'agriculture comme dans l'industrie allemande : les facteurs favorisant ces succès sont très nombreux et très divers, et il ne sera pas possible de les examiner tous. Quels sont les principaux à mes yeux ?

Les facteurs explicatifs de la puissance exportatrice allemande

Il y a 125 ans, le 22 août 1887, était créé le label «made in Germany» suite à la promulgation d'une loi anglaise sur demande de l'industrie coutelière de Sheffield pour lutter contre les importations à bas prix d'Allemagne de produits soi-disant de qualité inférieure. Ce label qui devait être dissuasif fut, au contraire, un formidable passeport pour les exportations allemandes, et il l'est encore aujourd'hui. Comment peut-on comprendre ces succès des exportateurs allemands ?

Une première explication est *historique* : l'Allemagne, contrairement à la France et à la Grande-Bretagne, n'a pas eu d'empire colonial. Bismarck, premier chancelier de l'Empire allemand, était personnellement opposé à l'expansion coloniale. On se souvient de sa répartie célèbre : « Si nous avons des colonies, nous serions comme ces boyards russes qui ont des fourrures sur le dos... et rien dessous. » Privée d'empire colonial, et donc de monopole commercial dans de vastes contrées, l'Allemagne dut très tôt relever pour son industrie le défi de la conquête de marchés extérieurs, presque exclusivement dans les pays développés occidentaux, mais aussi en Europe de l'Est, en Russie et dans l'Empire ottoman.

La seconde explication est, me semble-t-il, d'ordre *comportemental* : les Allemands sont, d'une façon générale, plus ouverts sur le monde que les Français. Quelques illustrations de ce constat : en 2011, 3 millions de voyages ont été effectués par les Allemands en France, contre 1,1 million de voyages par les Français en Allemagne. Plus de cent correspondants de presse allemands sont en poste à Paris (pour seulement entre 20 et 30 correspondants français à Berlin). Cette ouverture sur le monde, qui explique sans doute encore que la plus grande ville industrielle allemande soit... Sao Paulo, avec plus de 1 000 entreprises allemandes, est bien évidemment favorisée par les connaissances linguistiques des Allemands (92 % des 15 à 34 ans peuvent se faire comprendre en anglais, et 33 % sont aussi en mesure de parler en français).

Le troisième facteur explicatif se trouve dans ce que j'appellerai la *Weltanschauung* politico-économique des Allemands. Vous savez sans doute que 70 % des Allemands (et 60 % des Américains) pensent que le système de *libre-échange* est le meilleur, alors que seuls 30 %

des Français sont de cet avis. En clair, 70 % de nos compatriotes ont des faiblesses pour le protectionnisme... De manière plus générale, les Allemands, adeptes de l'économie sociale de marché développée après-guerre par Ludwig Erhard à partir des thèses de l'école de Fribourg, font plus confiance au marché et à la libre entreprise qu'à l'État pour accroître leur prospérité, alors qu'en France, « on n'aime pas l'État mais on en attend tout » (titre d'un article du quotidien *Le Monde* d'il y a plus de quarante ans, et dont la pertinence est toujours d'actualité). Cette adhésion à la libre entreprise et à l'économie sociale de marché bénéficie d'un très large consensus dans les partis politiques (rappelons le rejet des thèses marxistes et collectivistes par le SPD au Congrès de Bad Godesberg, en 1962), à l'exception de Die Linke.

Consensus économique, mais aussi un consensus social très fort, car dans le système de la *Sozialmarkt-Wirtschaft*, « le principe social et humaniste fait contrepoids au principe individualiste qui est le noyau de l'économie de marché. Ce n'est que si les deux coexistent dans notre société moderne que les dangers mortels de la pauvreté de masse et de la prolétarianisation pourront être évités » (Röpke). Le consultant allemand Roland Berger écrit dans son rapport sur la compétitivité allemande intitulé *De l'importance des réformes et de la cohésion sociale* :

Certes, il y a cette culture syndicale en Allemagne de ne pas exagérer, ce qui a permis de contenir les coûts de main-d'œuvre. Mais en échange, il y a une volonté constante : le travail doit être protégé. Et quand les résultats sont là, ils sont partagés : l'ensemble des bonus versés aux travailleurs de Volkswagen en 2011 équivaut à des dividendes d'un actionnaire qui disposerait de 42 milliards d'euros de titres (*Challenges*, 19 avril 2012, page 59).

Les employés de Porsche ont reçu au début de cette année une prime exceptionnelle de 7 600 € ! Ce consensus social a permis à la société allemande d'accorder la préférence à la compétitivité économique plutôt qu'à la consommation et au social. Même si certaines mesures ont été prises à la fin de l'ère du chancelier chrétien-démocrate Helmut Kohl, c'est à l'évidence l'agenda 2010 du chancelier social démocrate Gerhard Schröder qui doit être évoqué ici. Lancé dans un important discours devant le Bundestag le 14 mars 2003, il donnait pour ambition à l'Allemagne, considérée à l'époque comme « l'homme malade de l'Europe », « de revenir en tête du développement économique et social en Europe. » Pour cela, « nous réduirons les prestations distribuées par l'État, nous favoriserons la responsabilité des individus et nous devons exiger davantage de chacun. Nous ne pouvons distribuer que ce que nous avons produit.

Toutes les forces de la société devront apporter leur contribution : les chefs d'entreprise et les salariés, les professions indépendantes et les retraités. » L'agenda 2010 a contribué à la défaite électorale de Schröder en 2005, et à la victoire d'Angela Merkel qui a mené l'agenda à son terme, d'abord dans le cadre d'une grande coalition avec le SPD (2005-2009), puis dans celui d'une petite coalition avec le parti libéral (depuis 2009).

Citons quelques réalisations de cet agenda, qui ont ouvert plus ou moins directement la voie au développement du commerce extérieur allemand, grâce à un réel choc de compétitivité et non pas une « trajectoire » :

- baisse des charges sociales : la Cour des comptes française a montré que les prélèvements sociaux représentent 22,40 % du PIB en France, contre 15,1 % en Allemagne ;
- report du départ à la retraite : voté en 2007, il sera progressif à 67 ans d'ici à 2030 ;
- réduction des indemnités de chômage (Loi Hartz) sur le thème « mieux vaut un travail moins payé qu'un chômeur à la maison » ;
- réduction des dépenses de santé de différentes manières (déremboursement de médicaments inefficaces, rationalisation de la carte hospitalière, etc.) : depuis 2009, le budget de la sécurité sociale allemande est excédentaire ;
- poursuite de la baisse de l'emploi public : de 1991 à 2008, le nombre de fonctionnaires et d'agents de la Fédération, des seize États fédérés et des communes, a baissé de 6 737 000 à 4 505 000. Selon un rapport du Centre français d'analyse stratégique (février 2011), il y a actuellement près de 90 emplois publics pour 1 000 habitants en France, contre 50 % en Allemagne. Ils représentent 21 % de l'emploi total en France contre un peu plus de 10 % en Allemagne, et coûtent 13 % du PIB en France contre 7 % en Allemagne.

Quelle a été l'efficacité de ces mesures ?

- elles ont permis de lutter contre la désindustrialisation : la France a perdu 1,2 million d'emplois industriels entre 1991 et 2011, pour n'en plus compter que 3 250 000 (soit moins que la Pologne), tandis que l'Allemagne a pu préserver 7 558 000 postes dans le secteur manufacturier ;
- elles ont contribué au maintien des marges des entreprises allemandes qui ont ainsi pu investir, innover et se développer sur les marchés internationaux (taux de marge brute 2011 des entreprises françaises : 28,10 %, contre plus de 40 % pour les entreprises allemandes). Il faut savoir que PSA Peugeot Citroën a un budget recherche-développement quatre fois plus faible que celui de Volkswagen AG.

Deux devinettes : dans quelle ville quelque 1 100 start-up spécialisées dans l'Internet ont-elles été créées au cours des vingt-quatre derniers mois ? Berlin. Quelle est l'entreprise championne du monde des brevets ? Bosch, dont les collaborateurs déposent en moyenne quinze brevets par jour (l'Allemagne enregistre en effet pratiquement trois fois plus de brevets que la France). Il faudrait encore évoquer parmi les facteurs explicatifs du succès des entreprises allemandes la structure fédérale, la flexibilité du marché du travail, le rôle des grandes foires-expositions, le système de formation où l'enseignement technologique et l'apprentissage sont autant valorisés que l'enseignement général, et beaucoup d'autres points. Les limites de cette étude m'en empêchent, mais avant de conclure, il me faut, bien sûr, donner quelques brèves explications sur le fameux *Mittelstand*.

Qu'est-ce que le *Mittelstand* ? Personne n'en sait rien, et il n'y a pas véritablement de définition. En français, *Mittelstand* peut être traduit par « classe moyenne ». Pour d'aucuns, le *Mittelstand* serait formé de 10 000 grosses PME de plus de 250 personnes, dont 2 000 championnes du monde qui réalisent 40 % des exportations allemandes grâce à l'importance de leurs fonds propres permettant de financer les deux tiers de leurs investissements. Deux noms, à titre d'exemples :

- *Würth* : une des premières sociétés de production de vis ; le fondateur de l'entreprise a créé un empire mondial de plus de 60 000 employés ;
- *Kiekert* : créé il y a cent cinquante ans en Rhénanie du Nord-Westphalie, cette société est devenue numéro un mondial des systèmes de fermeture centrale pour l'industrie automobile.

Récemment, à Rouen, M^{me} Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur, a exprimé sa volonté d'aider au moins pendant 3 ans 800 entreprises exportatrices de taille intermédiaire, car « sur 10 entreprises qui vont pour la première fois à l'export, l'année d'après, on n'en retrouve plus que trois », et « parce qu'un milliard de plus à l'export, c'est 10 000 emplois en France. »

Pour d'autres, c'est l'ensemble des KMU (Kleine und mittlere Unternehmen), autrement dit les PME, représentant 99,6 % du tissu des entreprises allemandes et occupant 79,5 % des salariés, qui constitueraient le *Mittelstand*. Peu importe au fond l'absence de définition, ce qui compte, c'est la formidable efficacité de ces entreprises, qu'elles soient familiales ou non. Cette efficacité repose sur l'orientation à long terme, une gouvernance à dimension éthique (art. 114 de la loi fondamentale : « La propriété oblige... »), le sens des responsabilités industrielles et collectives, le goût de la performance, l'amour du travail bien

fait, la spécialisation de niche, le développement interne plutôt que la croissance externe, le respect de la parole donnée et des délais, etc. Entre 2001 et 2006, il y a eu en moyenne à peine plus de trois jours de grève par an en Allemagne, contre trente fois plus en France alors que, par ailleurs, selon l'institut Coe-Rexecode dans son rapport intitulé : *France-Allemagne, le grand écart*, les salariés français à temps plein travailleraient six semaines de moins par an que les Allemands. Là encore, pour terminer, deux exemples :

- une toute petite entreprise bavaroise est leader mondial dans la fourniture d'oreillers aux hôtels de luxe dans le monde ;
- la société Thum+Mahr qui compte quarante-trois employés, principalement des ingénieurs et techniciens, fournit des solutions audio ou vidéo à de grands clients publics étrangers comme la BBC, mais aussi à Radio France et Radio France International.

*

Pour conclure, en août dernier, le commerce extérieur allemand s'est encore très bien comporté (statistiques Destatis communiquées le 9 octobre 2012) :

- les exportations se sont élevées à 90,1 milliards d'euros (+ 5,8 % par rapport à août 2011) ;
- les importations ont atteint 73,8 milliards d'euros (+ 0,4 % par rapport à août 2011).

L'excédent commercial du mois était donc de 16,3 milliards d'euros, contre 11,6 milliards en août 2011. Le déficit français s'est quant à lui élevé à 5,286 milliards. La Fédération allemande des Chambres de commerce et d'industrie pense que la croissance des exportations devrait être de 4 % en 2012, en raison de la récession de la zone euro (2010 : progression de 13,7 % ; 2011 : augmentation de 8,2 %). Combien de temps encore, l'économie allemande pourra-t-elle engranger de tels résultats ? Il est évident que si les économies des pays partenaires flanchent, les exportations baisseront, et qu'il y aura un impact important sur le PNB allemand (en 2009, ce dernier a reculé de 5 % du fait de la crise financière et économique mondiale, et les exportations de 13,6 %).

Par ailleurs, l'économie allemande présente quelques handicaps importants :

- la relative faiblesse du secteur des services (elle a cependant dépassé la France à l'exportation dans ce secteur depuis 2005, pour se placer au troisième rang derrière les USA et la Grande-Bretagne) ;
- le manque de matières premières, les coûts des énergies (abandon total de l'énergie nucléaire) et le manque de main-d'œuvre qualifiée,

notamment du fait du vieillissement de la population (la plus âgée d'Europe, et la deuxième plus âgée au monde derrière le Japon).

Il y a donc des défis importants à relever pour maintenir une compétitivité acquise de haute lutte, mais qui n'est pas la meilleure au monde : par habitant, la Suisse fait largement mieux que l'Allemagne en termes d'export comme de solde commercial puisque, avec seulement huit millions d'habitants, les exportations suisses pèsent autant que celles de 47 millions d'Espagnols (*Le Monde*, 4 septembre 2012, p. 2).

Si la fierté devant les performances allemandes est compréhensible et légitime, aucun triomphalisme n'est pourtant de mise. Souhaitons que la France puisse un jour prochain être dans le même état d'esprit !

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

1900

ÉLOGE DE LA VERTU

L'écologie est-elle une vertu ?

par M. Michel LEROND

Vice-président de l'Académie

(Séance des Prix du 15 décembre 2012)

Chaque année, le vice-président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen doit prononcer l'*Éloge de la Vertu*. Je mesure l'embarras de mes confrères chaque année pour tenter d'innover en la matière. C'est mon tour. J'ai pensé un moment faire l'éloge du silence, si tant est que ce soit une vertu, mais un confrère avait déjà songé à cette idée pour finalement y renoncer...

Je suis donc parti en quête de définitions et d'exemples. De cette première recherche, j'en ai déduit des sujets dont je ne parlerai pas. Si les vertus se divisent en vertus morales et intellectuelles, j'écarterai celles qui relèvent de la morale, si souvent traitées dans les discours sur la vertu des années passées.

Il est certain que je me sens davantage d'affinités avec les vertus intellectuelles, celles qui incitent à rechercher des vérités dans un registre donné et qui ont leur siège dans la raison. La vertu se trouve ainsi à la confluence de l'intelligence, de la science et de la sagesse, voire de l'action politique.

J'ai donc choisi de rester prudent en me référant à ce que je connais un peu : l'écologie. L'écologie est-elle une vertu ? Certes non, s'il s'agit de la discipline scientifique, mais peut-être s'il s'agit de l'écologisme, courant de pensée venu d'Amérique dans les années 1960 (le *New Age*),

d'autant que cela suppose une anticipation afin de prendre des décisions en toute connaissance de cause.

On aurait économisé bien des débats stériles si l'on avait distingué l'écologie de l'écologisme, ce qui fut proposé par le CNRS dans les années 1980, mais non appliqué. Il ne faut pas confondre en effet l'écologie, la science qui étudie les relations des êtres vivants entre eux, avec l'homme et le milieu environnant (dont les écologues sont les praticiens), avec l'écologisme, un courant de pensée en faveur de la protection de la nature et de l'environnement (ou écologie politique, dont les tenants sont les écologistes). Les deux disciplines sont tout à fait respectables, et souvent complémentaires, mais la désignation des deux thématiques par un même vocable a créé une confusion dans les esprits. Ah, la vertu du langage approprié ! Pour être précis, il faudrait donc poser la question : l'écologisme est-il une vertu ?

À en croire les discours ambiants, on serait tentés de répondre par l'affirmative. L'écocitoyen serait donc un être vertueux, surtout s'il trie correctement ses déchets ménagers, s'il consomme des produits de proximité, s'il se déplace à pied ou à bicyclette, ou en utilisant les transports en commun. L'écocitoyen éteint la lumière dans les pièces qu'il quitte, est favorable à la voiture électrique, redoute l'énergie nucléaire, lui préfère le solaire ou l'éolien, économise l'énergie en isolant correctement son logement. L'écocitoyen est soucieux de la sauvegarde de la biodiversité et n'utilise pas de pesticides dans son jardin, il arrête le moteur de sa voiture devant l'école ou la boulangerie, pour ne pas contribuer à l'effet de serre et aux modifications climatiques, il économise l'eau en fermant le robinet pendant qu'il se brosse les dents.

Mais la pédagogie est un art difficile, en matière d'environnement notamment où les choses ne sont pas toujours aussi simples qu'on l'imagine et pas obligatoirement évidentes pour tous. C'est ce qui explique que certains militants écologistes « en rajoutent » au point de devenir parfois un peu fatigants. C'est du moins la thèse de Sergio Emilson, qui publiait fin 2010 : *Comment recycler les oiseaux mazoutés. Et autres bons conseils d'écologie horripilante*, aux éditions Poils aux plumes. Sergio Emilson considère que l'écologie politique est devenue moralisatrice et culpabilisante, tant et si bien qu'il a décidé de réagir en la tournant en dérision. Un certain cynisme peut faire rire, et nous n'en retiendrons qu'un seul exemple : « Consommez uniquement de la viande provenant d'animaux ayant bénéficié du soutien psychologique d'un zoopsychologue qui leur explique le bien-fondé de leur sacrifice. En général, elle est plus tendre. » En résumé, peut-être faut-il recycler les écologistes. Cet humour ravageur devrait permettre de prendre un peu de recul face à « l'écologiquement correct ».

Mais comme une chose ne peut être pensée sans son contraire, il faut bien se résoudre à traiter de la vertu, fut-elle écologiste, et de son opposé, le vice. Ainsi, le *green washing*, comme l'on dit maintenant en français, ne serait-il pas à l'opposé de la vertu ? Nous vivons une époque où les repères sont un peu brouillés, au point que l'on peut aisément se faire abuser et prendre un vice pour une vertu. Mais surtout, dans ce monde où tout semble possible, les protagonistes de la société de consommation ont été assez habiles pour légitimer des besoins qui n'en sont pas vraiment, en poussant à consommer toujours plus, et en habillant de l'aura de la vertu ce qui pourrait bien n'être que des vices. C'est ainsi que la rhétorique publicitaire vante les vertus écologiques de toutes sortes de produits qui ne méritent pas forcément une telle promotion.

Le monde est devenu si complexe que chaque individu doit, en permanence, s'en remettre à la compétence des autres, y compris pour des choix simples de la vie de tous les jours. Est-il vertueux d'utiliser des lampes basse consommation, alors qu'elles contiennent du mercure ? Est-il vertueux de rouler au gas-oil, moins émetteur de gaz à effets de serre, mais davantage producteur de particules fines ? Est-il vertueux de consommer des produits « naturels » importés de pays où la sous-alimentation perdure ? Que d'exemples pourrions-nous donner, qui sont autant de situations à propos desquelles croît le doute, entre information et intoxication, entre besoins nouveaux et publicité commerciale, ou entre vérité scientifique et charlatanisme... Le tintamarre médiatique traduit mal les enjeux majeurs relatifs au climat, à la biodiversité ou au développement économique des sociétés humaines, et il permet difficilement de comprendre les interrelations entre ces enjeux. La tentation est alors grande pour le citoyen mal informé de rejeter tout en bloc en cédant au schéma de pensée dominant qui est, en fait, toujours le même, et proclame : « Il faut croire à la capacité de progrès technique, ne laissons pas s'installer l'obscurantisme, on finira par trouver des solutions, la nature est faite pour être asservie, etc. » Quel conformisme de pensée, ce qui ne saurait être vertueux !

Pour que l'écologisme soit une vertu, sans doute faut-il être bien informé et faire preuve de discernement, ce qui n'est guère aisé. C'est ainsi que l'on peut évoquer certaines difficultés à prononcer un choix indiscutable, comme par exemple consommer en Normandie des pommes « bio »... importées de Nouvelle-Zélande ; faire venir en France du soja brésilien pour nourrir des poulets que l'on exporte... au Brésil ; ou faire rouler sur les routes de France des camions toujours plus nombreux dont 30 % transportent... des déchets. Un exemple des plus significatifs, d'autant plus qu'il concerne fortement notre région, est celui des bio-carburants. Au prétexte que ces nouveaux carburants étaient d'origine

biologique, on s'est empressés de construire des installations industrielles appropriées, au vu des marchés que cela supposait, sans évaluation préalable. Ce n'est que plus tard que l'on a pris conscience d'un certain empressement, peut être plus « marketing » que vertueux, qui se trouvait mis en difficulté par quelques études montrant qu'il fallait 0,7 litre de pétrole pour fabriquer un litre d'éthanol, donc une bien piètre rentabilité ! Pire encore, on a pris conscience que ces biocarburants étaient élaborés de façon importante à partir de cultures pratiquées, notamment en Amérique latine, aux dépens des forêts primaires et des populations locales, ainsi privées d'une partie de leur alimentation de base. C'est alors que les biocarburants ont été rebaptisés en agrocarburants, pour faire oublier un peu la démarche initiale, sans doute pas si vertueuse. Tout récemment, l'Union européenne a pris quelque distance avec les agrocarburants en reconnaissant un impact négatif de sa politique de soutien, aussi bien en termes d'émissions de gaz à effet de serre que de sécurité alimentaire. Ce n'est décidément pas simple d'être vertueux en écologie !

*

L'écologisme est-il une vertu ? Certainement, il peut l'être pourvu qu'il s'appuie sur une approche scientifique empreinte de sagesse. Cela suppose une évaluation rigoureuse des conséquences pour l'environnement et la santé avant la mise sur le marché de produits nouveaux. Le processus de décision, pour être efficace, doit être associé à une démarche pédagogique, et bien sûr à une concertation. On voit bien tout le chemin qui reste à accomplir, à tous les niveaux, pour que les décisions soient prises en totale connaissance de cause afin de pouvoir comparer les résultats obtenus aux objectifs initiaux.

Il s'agit alors d'harmoniser les petits gestes individuels, sans se faire capter par un consumérisme repeint en vert, et de les accompagner de décisions politiques plus globales. C'est ainsi, par exemple, que la phytothérapie s'appuie sur les vertus des plantes, vertus digestives, calmantes ou rafraîchissantes, parce qu'avec intelligence, un peu de science et beaucoup de sagesse, on a pris le temps d'expérimenter avant de conclure. L'écologisme pourrait s'inspirer de cette démarche pour acquérir, lui aussi, ses vertus.

Dans ce domaine, on pourrait enfin se référer à Jean-Jacques Rousseau dont on célèbre cette année le troisième centenaire de la naissance. Dans ses *Rêveries du promeneur solitaire*, notamment, il se montre précurseur en regardant la nature sauvage avec complaisance, en dehors de tout utilitarisme. Mais ce chantre de la vertu avait abandonné ses cinq enfants ! Personne n'est parfait, ni même tout à fait vertueux...

HOMMAGE
DE LA COMPAGNIE
À SES MEMBRES DÉCÉDÉS

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be clearly documented, including the date, amount, and purpose of the transaction. This ensures transparency and allows for easy reconciliation of accounts.

In the second section, the author outlines the procedures for handling incoming payments. It is noted that all payments should be received in full and immediately recorded in the ledger. Any partial payments or payments on account should be clearly marked as such to avoid confusion.

The third section addresses the process of paying out expenses. It states that all payments should be made from the designated account and supported by a valid receipt or invoice. This helps in tracking the costs and ensuring that they are properly categorized.

The final part of the document provides a summary of the accounting cycle. It lists the steps from recording transactions to preparing financial statements, highlighting the importance of regular reviews and audits to maintain the integrity of the financial data.

ANDRÉ MORMICHE

(1925-2012)

M. André Mormiche, élève d'une école primaire de campagne dans l'est de la France, débuta sa vie professionnelle comme chef d'équipe d'ouvriers forestiers et la termina en qualité d'ingénieur général des Eaux et Forêts, directeur pour la Normandie de l'Office National des Forêts.

Retraité, il partit se fixer à Jard-sur-Mer, en Vendée, où il est décédé le 16 août 2012.

Il y resta très proche des universitaires rouennais, compte tenu de ses préoccupations écologiques, de ses actions de protection du patrimoine (tel le salut du *Lobdria pulmonaria*, un lichen de moyenne montagne, rarissime en forêt de Brotonne).

Il participa au jury de thèse de notre vice-président, M. Michel Lerond, et nous avons cosigné avec lui une note parue dans la *Revue Forestière Française* en 1981, et intitulée : « Considérations relatives à certaines pressions subies par les forêts périrouennaises ».

M. André Mormiche fut élu membre correspondant de notre Compagnie en 1986 et prit séance le 21 octobre de la même année en évoquant : « La Sylviculture : art ou technique ». Nous lui répondîmes en brossant une fresque : « La saga de la forêt ».

Par sa simplicité, son humilité presque, qui n'arrivait pas cependant à masquer son très vaste savoir, André Mormiche fut, à l'échelle nationale, une grande et noble figure.

Même retraité, même âgé, à Jard, lorsque nous allions le voir, il nous impressionnait toujours autant... en dépit du mal implacable qui le rongait.

Bernard BOULLARD

[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is too light to transcribe accurately.]

MAÎTRE FRANÇOIS PAPILLARD

(1918-2012)

Maître Papillard nous a quittés à l'âge de 94 ans. Franc-Comtois d'origine, il présidait l'Amicale des Francs-Comtois de Paris. Avocat à la Cour d'appel de Paris, il plaida notamment l'affaire Ben Barka.

Acquéreur de la propriété de Vascœuil en 1964, il résida dans ce domaine où passèrent (entre autres) Guillaume le Bâtard, Charles Hénault, président du Parlement de Paris et amis de Louis XV, et où vécut, durant de longs séjours, Jules Michelet...

Maître Papillard, docteur en Droit et docteur ès Lettres, se mua en créateur et conservateur du Musée Michelet. Il transforma le site en Centre culturel et artistique international.

Il publia plusieurs volumes remarquables, dont deux consacrés à Jules Michelet qui ont pour titres *Mille ans d'histoire à Vascœuil : de Guillaume le Conquérant à Michelet* (édition du Centre culturel international du château de Vascœuil, 1971, 366 pages) et *Michelet et la Normandie* (Condé-sur-Noireau, Éditions Charles Corlet, 1989, 164 pages).

Maître Papillard, fut l'un des lauréats du prix attribué aux sauveurs de « chefs-d'œuvre en péril », et ce, bien sûr, pour la restauration de Vascœuil.

Il fut élu Membre correspondant de notre Compagnie le 9 juin 1990. Le 29 septembre de la même année, Madame et Maître Papillard reçurent l'Académie de Rouen à Vascœuil. Cette visite effectuée sous le signe d'une chaleureuse cordialité fut très appréciée par tous les membres de notre Compagnie, qui se trouvèrent très admiratifs devant la « résurrection » par nos hôtes de ce site riche de tant de souvenirs historiques et littéraires.

Une noble figure disparaît.

Bernard BOULLARD

CHAPTER I
THE EARLY HISTORY OF THE UNITED STATES

The first European settlers in North America were the Spanish, who discovered the continent in 1492. They established colonies in Florida, the Southwest, and the Caribbean. The English followed in 1607, settling in Jamestown, Virginia. Other English colonies were established in New England and the Middle Atlantic region.

The colonies grew in population and economic power. They developed a sense of independence from British rule. The French and Indian War (1754-1763) was a major conflict between the British and the French for control of North America. The war ended with the British victory and the acquisition of French territories in North America.

The American Revolution (1775-1783) was a war for independence from British rule. The colonies declared their independence in 1776 and fought the war to the end. The war resulted in the establishment of the United States as an independent nation.

The early years of the United States were marked by westward expansion and the development of a national identity. The Louisiana Purchase (1803) doubled the size of the United States. The War of 1812 (1812-1815) was a conflict between the United States and Great Britain, which resulted in the United States emerging as a more independent nation.

The United States continued to expand westward and develop its economy. The Civil War (1861-1865) was a major conflict between the North and the South over the issue of slavery. The war resulted in the abolition of slavery and the preservation of the Union.

THE HISTORY OF THE UNITED STATES OF AMERICA

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 2012

Tableau de l'Académie au 31 décembre 2012	7
Bureau de l'Académie – Année 2012	15
Chronique des séances de l'Académie – Année 2012	17
Prix de l'Académie – Année 2012	23

DISCOURS DE RÉCEPTION

Discours de réception de M. Jacques CALU (31 mars 2012) <i>L'image numérique et le diaporama</i>	27
Discours en réponse de M. Jean-Pierre LEMERCIER <i>Les médecins otorhinolaryngologistes à l'Académie</i>	39
Discours de réception de M. Gérard GRANIER (21 avril 2012) <i>Comment la géographie scolaire s'articule-t-elle avec la géographie savante ? Un siècle d'enseignement de la géographie</i>	47
Discours en réponse de M. François GAY <i>Quelle histoire enseigner ?</i>	65

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

<i>Casimir Delavigne et le Romantisme</i>	81
par M. Sylvain LEDDA et M ^{me} Florence NAUGRETTE	
<i>Marie du Bocage : une femme à l'Académie ?</i>	97
par M. Jean-Pierre CHALINE	
<i>De l'embryon sain à l'embryon malade...</i>	105
par M. le docteur Henri BLÉHAUT	
<i>Le statut juridique de la langue française</i>	113
par M. Pierre DELVOLVÉ	
<i>Repenser l'agriculture pour le futur</i>	119
par M. Michel LEROND	
<i>Le Madrillet</i>	131
par M. Denis DE BRUCQ	
<i>Le contexte historique de l'arrivée de Jeanne d'Arc (1418-1428)</i>	149
par M. Olivier BOUZY	
<i>Âges et saisons</i>	163
par M. Bernard BOULLARD, avec la participation de M. Alain BÉZU, pour la lecture des citations et de M. Philippe DAVENET, pour les interprétations musicales au piano	
<i>Le principe de précaution. Un « principe » inquiétant et irresponsable</i>	185
par M. Jean MORIN	
<i>Rouge Brésil et verte Normandie Histoire et émergence</i>	195
par M. Antoine POUILLIEUTE avec un avant-propos de M. le professeur Jean-Pierre LEMERCIER	
<i>L'Allemagne, puissance exportatrice</i>	213
par M. Renaud DELUBAC	

Table des matières 237

ÉLOGE DE LA VERTU

L'écologie est-elle une vertu? 225

par M. Michel LEROND

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE À SES MEMBRES DÉCÉDÉS

M. André MORMICHE, membre correspondant 231

M^e François PAPILLARD, membre correspondant 233

Le *Journal de la langue française* n° 1000

Le *Journal de la langue française* n° 1001

Le *Journal de la langue française* n° 1002

Le *Journal de la langue française* n° 1003

Le *Journal de la langue française* n° 1004

Le *Journal de la langue française* n° 1005

Le *Journal de la langue française* n° 1006

Le *Journal de la langue française* n° 1007

Le *Journal de la langue française* n° 1008

Le *Journal de la langue française* n° 1009

Le *Journal de la langue française* n° 1010

Le *Journal de la langue française* n° 1011

Le *Journal de la langue française* n° 1012

Le *Journal de la langue française* n° 1013

Le *Journal de la langue française* n° 1014

Le *Journal de la langue française* n° 1015

Le *Journal de la langue française* n° 1016

Le *Journal de la langue française* n° 1017

Le *Journal de la langue française* n° 1018

Le *Journal de la langue française* n° 1019

Le *Journal de la langue française* n° 1020

Le *Journal de la langue française* n° 1021

Le *Journal de la langue française* n° 1022

Le *Journal de la langue française* n° 1023

Le *Journal de la langue française* n° 1024

Le *Journal de la langue française* n° 1025

Le *Journal de la langue française* n° 1026

Le *Journal de la langue française* n° 1027

Le *Journal de la langue française* n° 1028

Le *Journal de la langue française* n° 1029

Le *Journal de la langue française* n° 1030



1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

1847

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through.

